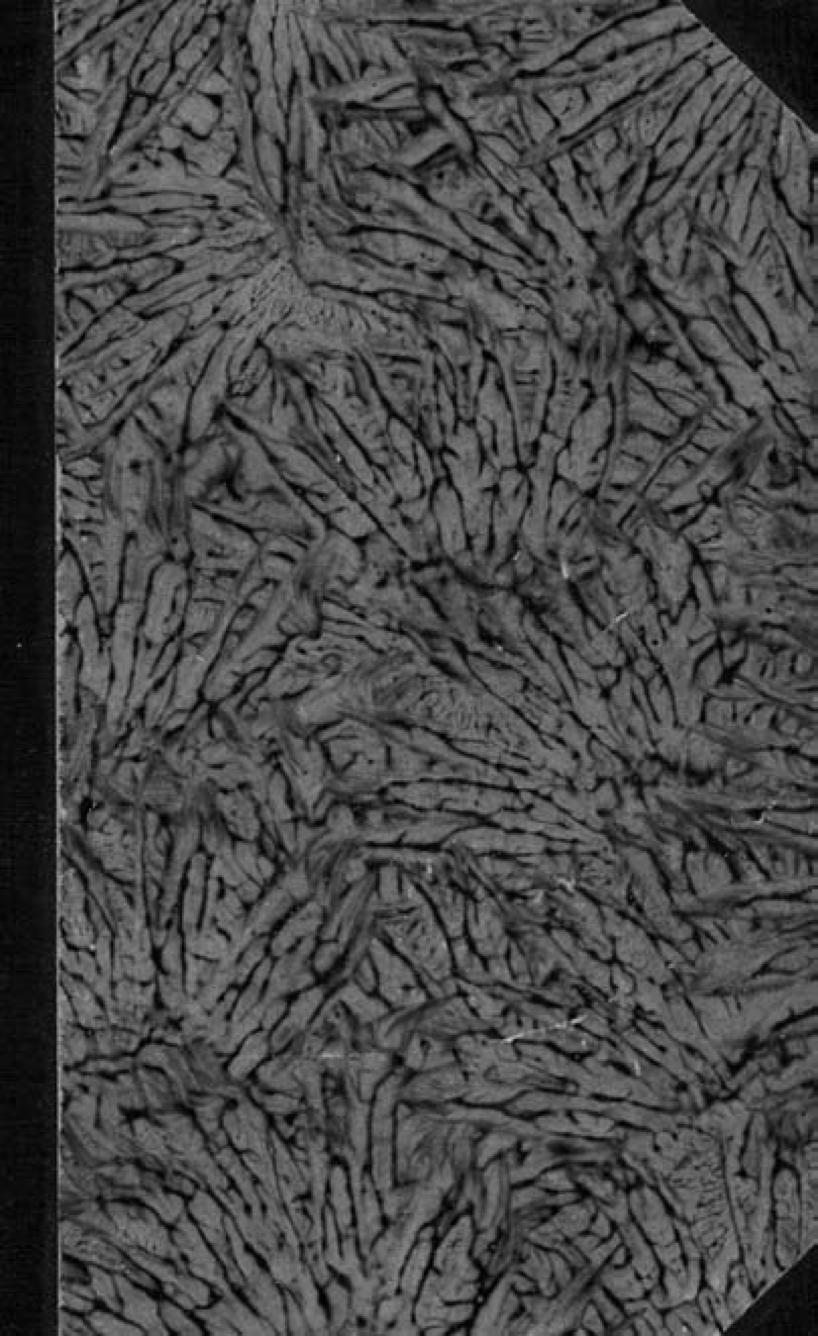
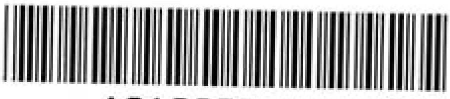



RELIURE-ENCADREMENTS
J. Delavy & Cie
SION



Prix : 3 fr. 50

Bagnes - Entremont
Ferrex

GUIDE PITTORESQUE ET HISTORIQUE

PAR

LOUIS COURTHION

COLLABORATEUR PRINCIPAL, POUR LE VALAIS
AU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

QUARANTE PHOTOGRAPHIES



GENÈVE
A. JULLIEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Bourg-de-Four.

A Paul Pignat
sympathique hommage
de l'auteur
L. Courthion

Bagnes-Entremont-Ferrex



Ouvrages de Louis Courthion :

Le Peuple du Valais, un vol. in-8 . . . . fr. 4.—

Les Veillées des Mayens, légendes et traditions valaisannes, illustrations, in-8 carré, 3 fr. broché . . . . fr. 4.50 toile

Contes valaisans, un vol. in-16, 3 fr. 50 broché . . . . fr. 5.— toile

Scènes valaisannes, un vol. in-16 . . . . fr. 3.— broché



MARTIGNY ET LA TOUR DE LA BATIAZ

Bagnes - Entremont
Ferrex

GUIDE PITTORESQUE ET HISTORIQUE

PAR

LOUIS COURTHION

COLLABORATEUR PRINCIPAL, POUR LE VALAIS
AU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

QUARANTE PHOTOGRAPHIES



GENÈVE
A. JULLIEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Bourg-de-Four.



La presque totalité des clichés photographiques
qui illustrent ce volume sont la
propriété de MM. Jullien frères, éditeurs photographes,
à Genève.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

BAGNES - ENTREMONT - FERREX

I

Situation, Formation topographique, Sol, Climat, Productions.

La contrée dont j'aborde ici la description représente, avec le bassin de la Viège, le plus considérable réseau orographique latéral au Rhône en territoire suisse. Quoique le réseau des Vièges, beaucoup plus simple dans sa structure, l'égale à peu près, la surface énorme des terrains improductifs en réduit la population humaine à la proportion de 8 par kil. carré, alors qu'elle est de 16 par kil. carré dans le bassin de la Dranse.

Cette région, justement baptisée l'Entremont en raison de la position très caractérisée qui résulte de son encaissement en un coin effacé des Grandes Alpes, est traversée vers son point central (le Grand Laget 3135 m.) par le 46e 00' de latitude N. et sa partie orientale, ligne · Rosa Blanche-Mazéria Mont-Avril-Aoste) est placée sur le 5e " de longitude E. de Paris.

A peu de chose près, son système orographique correspond ainsi à la délimitation administrative du district qui en a pris le nom, encore que les communes

de Martigny-Combe et de Bovernier empiètent quelque peu sur les défilés qui en accusent l'isolement. Le bassin de la Dranse affecte une forme quasi-circulaire dont la Pointe de Terre Rouge, ce contrefort du Grand Laget qui domine à l'E. le village de Liddes, représenterait le point d'axe. La ligne de circonférence part du plateau de Chemin, qui domine à l'E. le débouché de la Dranse dans la vallée du Rhône, s'élève vers la Pierre-à-Voir et la Tête des Etablons, d'où elle va se repliant vers le S.-E. par le Mont Gelé ou Becca de la Grande Journée, le Mont Fort, la Rosa Blanche, le Pleureur, le Mont Blanc de Seillon, le Petit Mont Collon et la Reuse d'Arolla, point extrême de son secteur oriental. De là part son inflexion vers l'ouest par le Bec d'Epicoun, le col de Fenêtre, le Mont Avril, la Tête de By, le col du Sonadon, le Vélan, les pointes et cols de Menouve et de Barasson. Le Grand-St-Bernard, le Grand Golliaz et les cols de Ferrex forment le secteur méridional du cercle. De là celui-ci remonte doucement vers le N., en passant par le Mont-Dolent et les innombrables cimes qui hérissent la partie nord-orientale du massif du Mont-Blanc : Tour Noir, Aiguilles d'Argentière et du Chardonnet, Aiguilles Dorées, Pointe, glacier et col d'Orny, Pointe des Ecandies et enfin Pointe Ronde, dont le dernier contrefort vient baigner dans la Dranse au dessous du hameau du Brocard.

Moins qu'aucune autre, cette stucture orographique ne saurait être comprise si nous ne nous reportions un instant aux phénomènes de constitution du globe, en particulier à ceux de l'époque glaciaire.

Lorsque le refroidissement de la surface terrestre provoqua sa contraction et détermina en particulier le soulèvement du massif alpestre, celui-ci devait se

trouver encore à l'état chaud et pâteux, en sorte que les innombrables dentelures de pierre que nous voyons émerger des surfaces de glace n'existaient pas.

Ce fut seulement ensuite de la dispersion des gaz échappés de la masse éruptive, produisant des pluies et des neiges abondantes, que la désagrégation de la masse commença. Les premières pluies ne durent pas tarder à déblayer les pentes extérieures des débris qui s'y accumulaient, à dégarnir les fissures, puis à entraîner tout ces matériaux dans les creux. Et c'est ainsi que durent se constituer ces roches de composition hétérogène connues sous le nom de poudingues et conglomérats, en lesquelles se groupent comme une mosaïque des amas de galets divers qu'emprisonne un sable plus fin, de pétrification postérieure.

L'heure vint toutefois où, placés à des altitudes pour le moins égales à celles des principales sommités actuelles, — c'est-à-dire des cimes dont les profils rocheux ont le mieux résisté aux diverses causes de destruction — ces réservoirs finirent par se déverser vers les pentes des massifs. Cependant, faciles aux eaux, ces débordements ne l'étaient point aux masses neigeuses. Celles-ci, en s'accumulant à la surface des massifs, ne trouvaient évidemment pas toujours une température qui leur permît de se liquéfier et ainsi finissaient-elles par atteindre à des épaisseurs formidables. Privées de voies par lesquelles il fût possible de s'échapper sous la forme d'avalanches, elles n'avaient pas même le moyen de se décharger en été de ce qui s'entassait en hiver. D'où ces amoncellements dont l'épaisseur est évaluée à un maximum de 1000 m., comme ce fut le cas à la surface du dôme ovale que représentait le massif du Mont-Blanc.

Mais revenons à la région qui nous occupe et dont

les deux principaux groupes des Alpes centrales, celui du Mont-Blanc et celui du Cervin viennent tour à tour influencer le réseau orographique :

« Les grands courants glaciaires troncaux qui descendaient du col de Ferrex et du Grand Golliaz, dit Viollet le Duc (p. 228 et suiv.) rencontraient au point qu'occupe aujourd'hui le village d'Orsières un autre courant glaciaire qui descendait du Vélan et du Combin, puis, ces trois troncs rencontraient à Sembrancher un quatrième courant qui descendait aussi du Grand-Combin, du Mont-Collon et du Mont-Blanc de Cheillon [1]. Ce quatrième courant était d'une puissance considérable, il venait barrer à angle droit le glacier troncal qui suivait les rampes du massif du Mont-Blanc. De plus, au-dessous du bourg de Sembrancher, la pointe du massif, alors réunie au contrefort de la Pierre-à-Voir qui lui fait face (l'Armanet), barrait absolument le passage. L'amoncellement des glaces dut donc être énorme dans le val Ferrex suisse, par suite de ces circonstances, car on observera que, sur aucune autre paroi du massif, ne se présentent des affluents glaciaires de cette puissance. Aussi, toutes les arêtes du soulèvement entre le massif du Mont-Blanc et le val de Bagnes, qui aboutit à Sembrancher en remontant vers le sud-est furent-elles immergées sous les glaces (Six-Blanc, Mont-Brun), et leur nature peu résistante fit que les crêtes en furent profondément limées et adoucies.

[1] Les principaux restes de ce courant sont les magnifiques glaciers d'Otemma, des Breneys et du Giétroz sur la rive droite ; ceux du Mont-Durand, de Zessetta et de Corbassière sur la rive gauche.

« Tout porte ainsi à croire, poursuit le même auteur, que ces courants, réunis à Sembrancher et privés d'issue de base, passèrent à l'ouest de la Pierre-à-Voir pour se jeter dans la vallée du Rhône par le Pas du Len, sur le prolongement des schistes argileux soulevés sur ce point. Ce qui n'est pas douteux c'est l'accumulation prodigieuse des glaces au confluent des vals d'Orsières et de Bagnes, accumulation qui, en ruinant les parois par frottement (surtout du côté de Volléges) forma un immense cirque. Mais au-dessous de Sembrancher la pointe nord du massif du Mont-Blanc s'abaisse, la protogyne (granit) cesse de paraître tandis que le gneiss et les terrains liasiques percent. Les glaces profitèrent de cette déclivité et de cette solution de la continuité des roches : elles se frayèrent un nouveau passage dans le prolongement du courant du val de Bagnes pour venir tomber au-dessus de Martigny. Dans cet étranglement, (Trappistes, Monnaie) les ruines ont un aspect formidable. Toutefois, la digue n'était pas abaissée au point de laisser couler un torrent. Au moment des premières débâcles il se forma donc un lac au-dessus de Sembrancher, lac dont le niveau s'éleva jusqu'au village de Versegères [1] et qui avait ainsi sept kilomètres de longueur. A ce niveau seulement il lui était possible de franchir la digue liasique de la pointe du Catogne (ou plutôt de l'éperon que cette montagne a laissé depuis du côté de Sembrancher), déjà abaissé par le passage du courant. Les débâcles de tous ces affluents glaciaires

[1] Ce village est en effet à la même altitude que la colline de Saint-Jean qui se dresse au S. de Sembrancher et qui porte les traces de cet écoulement antérieur (*Note de l'auteur.*)

accumulèrent des masses de boue dans ce réservoir et celles-ci rompirent définitivement la digue jusqu'au niveau actuel de la vallée en aval de Sembrancher — ce qui permit enfin au torrent de s'écouler. Alors, ce lac se vida en laissant seulement un dépôt d'alluvion [1]. »

Cependant, le courant arrivant d'Orsières et qui primitivement avait eu pour assiette les petits plateaux où s'étendent parsemés de hameaux les champs cultivés des deux rives, ce courant qui, des hauteurs de Prassurny et de Reppaz s'abaissait vers Chamoille et la Garde de Sembrancher, dut alors se creuser un lit nouveau et plus profond pour se mettre vers Sembrancher au niveau de la cuvette vidée, De là la rupture produite à la barrière que présentait la carrière de schiste entre les éminences des Fourches et de St-Jean, et qui acheva de séparer le Mont-Brun du Catogne ; de là aussi la présence entre Orsières et Sembrancher du véritable couloir que la Dranse et la route parcourent de nos jours sans pouvoir s'écarter l'une de l'autre. A son tour, cet abaissement de la vallée des Dranses réunies devait provoquer celui des deux tronçons supérieurs, soit les deux courants jumeaux du St-Bernard et de Ferrex. Jusque là, refoulés par l'accumulation de glaces qui s'opérait à Sembrancher, ces deux courants s'étaient ouvert une autre voie de dégagement : isolant le Catogne du reste du massif, ils avaient trouvé à décharger leur trop plein par le vallon en des

[1] D'après la nature des roches erratiques placées en aval de Sembrancher parmi lesquelles on trouve beaucoup de blocs de schiste chloriteux verdâtres fort communs dans la vallée de Bagnes, on peut être certain qu'une masse énorme de matériaux est sortie de cette vallée. — A. Favre p. 106. T. I.

d'âne de Champex, tout comme le trop plein du courant bagnard s'était échappé par le col du Len. Une faille ou une dépression dans le soulèvement de la masse facilitèrent évidemment ce passage qu'atteste d'ailleurs l'étrange formation de ce val demeuré ouvert aux deux bouts. Cette section du val offre en effet une pente distincte partant du col qui enserre le lac actuel [1].

Par l'ouverture de ce réseau orographique, l'élément en travail a déterminé la séparation des deux groupes du Mont-Blanc et du Cervin. Ce dernier, duquel divergent toutes les vallées suisses ou italiennes comprises entre les cols du Simplon et du Grand-St-Bernard, autrement dit toutes les vallées des Alpes Pennines, embrasse ainsi la vallée de Bagnes jusqu'à Sembrancher ; toute la rive droite de la vallée d'Entremont, et, enfin, le prolongement droit de la vallée de Bagnes de Sembrancher à Martigny (Pierre-à-Voir-Mont-Chemin).

Le Mont-Blanc retient à lui, non seulement la vallée de Ferrex, dont quelques cartographes ont voulu faire la limite orientale du massif, mais aussi la Combe de Là et la rive gauche de la section supérieure de la vallée d'Entremont ; puis, d'Orsières à Martigny, toute la rive gauche de la Dranse. Le val de Champex lui appartient en entier.

[1] Toutefois la résistance qu'offrait au passage de ce bras le soulèvement du massif ne permit à la glace de s'écouler qu'en glissant sur un dos d'âne dont le point culminant atteint 1500 m. d'altitude, de telle sorte que, d'Orsières (890 m.) le courant remontait pour redescendre jusqu'au Borgeaud (600 m.). Nous avons vu que la plasticité de la glace lui permet d'avancer malgré ces avances de niveau dans le lit qui lui sert d'assiette. (Viollet le Duc.)

Cependant, bien que rattachée à demi au système du Mont-Blanc, la vallée supérieure d'Entremont semble hésiter sur toute sa longueur entre les deux groupes, car la plus grande partie de ses eaux descendent des vallons émissaires des neiges du Combin. Mais dès Orsières elle entre sous l'influence de celle de Ferrex jusqu'à Sembrancher, d'où, comme on l'a vu, le courant de Bagnes a prévalu. Plus bas, ces courants réunis ont encore entraîné dans leur réseau l'écoulement des glaciers du Durnand et de l'Arpette, dont l'assiette se trouvait au niveau des Mayens de Bovernier. Il semblerait même que, concurremment avec un bras de l'ancien glacier d'Entremont, ce glacier du Durnand, enrichi d'une partie de ceux du Vélan et du Grand Golliaz, enserra jadis le Catogne comme une île, alla glisser à la surface du Mont-Chemin pour se joindre, par-dessus Martigny et Charrat, au glacier troncal du Rhône et contribuer puissamment à la rupture des roches qui rattachaient les Folaterres au Mont-Ravoire [1].

Le sol de ces vallées est constitué en sa plus grande partie par les schistes de Casanna, dont un banc considérable s'avance vers le nord entre Morgex et la ville d'Aoste par St-Rémy, le Grand St-Bernard et le Mont-Vélan, s'élargit sous le Grand Combin, traverse la section moyenne de la vallée de Bagnes (Bonatchiesse au Châble), puis atteint la vallée du Rhône entre

[1] Le sauvage défilé du Tiercelin par lequel toutes ces glaces finirent par déboucher sur Martigny, la curieuse moraine du Brocard qui séparait le courant d'Entremont de celui du Trient descendant par la Combe, puis, plus haut, les profondes gorges du Durnand sont des attestations frappantes de cette succession de phénomènes antéhistoriques.

la région inférieure d'Hérens et Riddes. Le houiller, partant d'Aime en Savoie dans la direction de Chandoline près de Sion, affleure sur une ligne à peu près droite par les gisements d'anthracite du val des Bosses sous St-Rémy, des Combes des Planards et de Là, de Pallazuit (Liddes) des Planards et de Comeire (Orsières), des Agiettes (Bagnes, rive gauche), des Vernays et de la Tournelle (Bagnes, rive droite), d'Etablon (Saxon-Riddes) et d'Isérables. Les schistes lustrés longent la plus grande partie du val de Ferrex, rive droite principalement, puis la même rive de la section Orsières-Sembrancher, coupent le bas de la vallée de Bagnes entre ce dernier bourg et le village du Châble. Quant au fond du val de Ferrex, il est formé d'un lias jurassique adossé à la protogine qui constitue le massif entier du Mont-Blanc — ce banc se prolonge à travers le Mont-Chemin [1]. Enfin, la section supérieure de la Vallée de Bagnes s'ouvre dans les schistes lustrés à partir de Mazéria. La dolomie apparaît au Mont-Bavon, entre Liddes et Praz-de-Fort, au Mont-Armanet (Crevasse) entre le Châble et Charrat ; la cornieule près de la Folly et de Som-la-Proz (Ferrex) ; les quartz au couchant de l'Hospice du Grand-St-Bernard et au N. de Montagnier (Bagnes). Une zone

[1] Les roches du val Ferrex dit Alph. Favre (T. I * 87) ne sont pas de nature à présenter des surfaces polies. Les montagnes de la rive droite sont composées de cipolin, de gypse, de cargneule et de schistes argileux qui n'ont pu garder le lustre qui leur avait été donné par le mouvement des glaciers. Celles de la rive gauche qui s'élèvent jusqu'à 3900 m. au dessus du niveau de la mer sont formées, dans le bas, de calcaires et de schistes dont la surface s'altère rapidement ; dans les grandes hauteurs, les traces des anciens glaciers ne se distinguent plus de celles des glaciers actuels.

de calcaire dolomitique part du Châble et court parallèlement à la vallée du Rhône jusqu'à Eischoll, près de Rarogne.

Climat. — La température est assez uniforme dans la section centrale de la vallée du Rhône, car la différence de niveau de Martigny à Sierre, qui est de 50 m. seulement, ne paraît pas exercer d'influence sur les différences qui sont constatées. On peut relever toutefois que Sion, placé au centre de cette région, est le point le plus chaud. Voici les moyennes comparées :

	Annuelle	Janvier	Juillet	
Sierre (1892-96)	+ 9°3	— 3°0	+ 19°5	centig.
Sion (1864-93)	+ 9°7	— 0°9	+ 19°9	»
Martigny (1864-94)	+ 9°3	— 1°6	+ 19°6	»

De même que tout le Valais central, sans excepter les vallées latérales, Martigny possède les caractères d'un climat extrême : étés chauds et hivers froids. De 1864 à 1894 le plus grand froid constaté est de — 19°9 en janvier 1891, et la plus forte chaleur de 33°7 en juillet 1881 et en mai 1892. Le nombre moyen des jours de neige est de 19 et celui des chutes d'eau ou neige de 114. Les chutes d'eau ayant dépassé 30 mm. sont extrêmement rares. De 1864 à 1894 il en a été relevé 58 seulement. Un fait rare pour cette latitude est le nombre relativement grand des mois sans pluie : 7 à Sion, 3 à Martigny.

D'après le relevé des stations pluviométriques du val d'Entremont par M. le prof. Raoul Gautier, directeur de l'Observatoire de Genève, nous relevons pour 1904 les moyennes qui suivent :

Stations :	Martigny Ville	Orsières	Bourg-St-Pierre	Grand-St-Bernard
Altitudes :	474 m.	900 m.	1630 m.	2475 m.
pluie	655.0	616.3	799.9	1212.0 mm.
neige	53	143	187	855 cm.

Au Châble, le maximum des températures moyennes est de 18 à 19 degrés au-dessus de zéro. Sur le pont de la Dranse les nuits du mois d'août sont ordinairement de 8 degrés.

En hiver, le maximum des froids réguliers peut être fixé à 12° sur la rive droite (Villette) et à 15° sur le pont de la Dranse.

Le froid le plus rigoureux constaté de mémoire d'homme a été de 23° (janvier 1891) et la chaleur s'y est élevée jusqu'à 35° (en août 1892).

Ces vallées étant les seules de la chaîne pennine qui ne débouchent pas dans la direction nord sont plus abritées que les autres des grands courants de la vallée du Rhône ; aussi ne connaissent-elles ni le brouillard ni la bise. La plus grande artère, celle de Bagnes, est, avec celle de Binn dans le Haut Valais, la seule qui s'oriente de l'E. à l'O.

MARTIGNY

II

Octodure et le Mont-Jou sous les Romains.

Une description de cette contrée ne pouvant être complète si l'on n'y associe la petite ville qui en occupe le débouché et qui de tout temps en fut le marché naturel, nous sommes dans l'obligation, pour expliquer l'importance de Martigny, de remonter aux origines de son rôle historique propre en même temps qu'à celles du col du Grand-St-Bernard dont elle tira la part principale de son importance. Cette partie de notre tâche ne sera pas la plus difficile, car les monographies sur Martigny ne font certes pas défaut. Néanmoins il reste toujours certains points négligés ou oubliés, lesquels, sans que nous ayons la prétention de les éclaircir, nous apparaissent, de notre point de vue, suffisamment dignes d'intérêt.

L'usage fait du passage du Grand-St-Bernard au temps des Celtes n'a jamais laissé de doute, encore que certaines controverses s'élèvent autour de quelques mentions historiques, la première tout d'abord d'après laquelle Tite-Live rapporte que les Lingons (Champenois) et les Boïens (Bourbonnais) suivirent le sentier de cette gorge en 390 avant J.-C. pour aller s'établir

en Etrurie. Ce passage ne fut évidemment pas le premier, mais tout ce qui est mentionné d'antérieur est du domaine de la légende pure. D'après l'une de celles-ci, Hercule, partant à la recherche des pommes d'or du jardin des Hespérides, s'aventura en ces lieux. Quant à celle du Juif errant, venant tous les siècles y apporter la mort, elle serait d'autant moins considérée comme préhistorique qu'avant Jésus-Christ et son contemporain Ahasvérus le col était déjà connu et peut-être déjà aussi en possession de ce temple de Jupiter que des Loges attribue à Auguste, le fondateur de la ville d'Aoste. Cette version a une grande apparence d'exactitude. Quelques-uns tiennent pour certaine la relation du passage de Brennus et des Gaulois du Sénonais (Sens) en 390, des Gésates en 225. Par contre l'usage de cette voie par Annibal, en 218, a été si contestée qu'elle en paraît abandonnée pour jamais. La forme originelle de Pennin qui, selon les uns, dériverait de *Penn* (dieu gaulois qu'on adorait là-haut) ; selon les autres, du Jupiter carthaginois (*deus poeninus*), a surtout servi de point de départ à deux versions opposées. [1]

Quoique cette question paraisse vouée à un doute éternel et que l'hypothèse du passage d'Annibal par le Mont-Genèvre semble avoir pris l'avance sur celle de son passage par le Grand-St-Bernard force est, puisque la preuve du contraire n'est pas faite définitivement, de produire ici quelques attestations. Tite-

[1] *V. des Loges* p. 13 : Tite Live parlant du passage d'Annibal assure que les Véragres adoraient sur ces montagnes le dieu Pennin et de son témoignage il résulterait que les Celtes l'auraient déjà consacré à rendre hommage à la divinité longtemps avant que les Romains se fussent rendus maîtres de ce passage.

Live qui veut faire remonter le mot Pennin au dieu Pennin se voit opposer la version de Polybe. Dans un long mémoire sur ce sujet, paru dans le *Moniteur universel* du 30 décembre 1813, un érudit valaisan [1] écrivait dans l'intention visible de faire prévaloir le passage par le Valais :

« Polybe est né l'an 203 avant J.-C., par conséquent treize ans seulement après l'entrée d'Annibal en Italie. Cet auteur est venu sur les lieux mêmes vérifier les détails de ce fameux passage et, en supposant qu'il eût alors 35 ans, il a recueilli les matériaux de cette partie de son histoire dans des temps très voisins de l'événement, où la mémoire en était encore très récente. Aussi, nous dit-il qu'il avait reçu ses informations de gens qui en avaient été les témoins oculaires. »

De là, le correspondant du *Moniteur*, s'appliquant à jalonner la marche de l'armée carthaginoise selon l'historien grec, en arrive à déduire qu'il est impossible qu'elle ait pu prendre le chemin du Mont-Genèvre puisque :

« De Valence, Annibal cotoie pendant dix jours le Rhône : *decem diebus propter Rhodanum emensus* (p. 203 de M. Vaysse) et se trouve dans le pays des Allobroges, au commencement des Alpes : *in ipso Alpium aditu.* De là il met encore quinze jours pour arriver de l'autre côté des Alpes à l'entrée de l'Italie (page 209 du même M. Vaysse [1]) ».

[1] Ch.-E. de Rivaz, alors membre du Corps législatif de l'Empire français. Dans son discours officiel prononcé à Sion à l'occasion de l'inauguration du Simplon, le 30 mai 1906, M. Henri Bioley, président du Conseil d'Etat du Valais, n'en a pas moins cité ce passage d'Annibal par le Mont-Jou comme un fait acquis.

[2] *Mémoires de l'Académie des inscriptions ;* tome Ier.

De Rivaz s'attache ensuite à confondre Tite-Live qui orthographie *Deus Penninus* le nom du dieu dont le temple s'élevait en face du monastère actuel, à l'extrémité occidentale du lac, alors que toutes les inscriptions romaines conservées portent l'orthographe *Pœninus.*

Mais ces constatations suffisent au complément de notre étude, car il serait d'autant plus fastidieux de vouloir reproduire ici toutes les controverses échangées sur cette question que, probablement, elle demeurera à jamais insoluble, attendu que les données du voyage de l'armée d'Annibal consistent en des descriptions sommaires et vagues qu'aucun nom de localité, de rivière ou de col ne vient jalonner ou repérer.

Ce n'est d'ailleurs qu'à un siècle et demi de là, par suite de la conquête des Gaules, que la région qui doit ici nous occuper entrerait nettement dans l'histoire en s'ouvrant par degrés rapides à la civilisation romaine et à la culture du sol que développeront ses conquérants. Vers l'an 57 avant Jésus-Christ, Jules César, vainqueur des Belges et des Germains, revenu à Rome réclamer les honneurs qu'il juge dûs à ses brillantes campagnes militaires, songera en premier lieu à assurer les moyens d'administrer les régions dont il vient de doter la métropole. Evidemment, ses premiers soins se porteront tant à ouvrir des voies de communication qu'à protéger et faciliter la fréquentation de celles qui pourraient peut-être exister déjà. Il s'agira principalement d'assurer la sécurité des voyageurs et des marchands par le Summus Penninus où les rançons exigées par les Véragres et les Nantuates ne sont pas moins redoutées que les périls de la nature et les obstacles des éléments. D'ailleurs, au-dessus de cette préoccupation du conquérant devait planer le

souci de pouvoir transporter, en un espace de temps aussi bref que possible, une armée romaine vers les plaines de la Gaule septentrionale.

C'est dans ces conditions que le conquérant ordonne à son lieutenant Sergius Galba, lequel se trouvait alors au pays des Allobroges, de se rendre dans la vallée du Rhône supérieur avec la XII[e] légion et un corps de cavalerie. La Dranse traversait alors le chétif bourg des Véragres où se pressaient des demeures qui étaient plutôt de simples huttes dans lesquelles les indigènes venaient surtout se réfugier avec leur bétail au moment de l'hivernage.

Comme l'hiver approchait, Galba, après avoir laissé deux cohortes au pays des Nantuates (de St-Maurice au lac Léman) pénétra jusqu'à Octodure, où il s'agissait d'établir un camp retranché, en vue d'y passer l'hiver [1].

Mais les indigènes, dont cette présence d'une armée étrangère au pied de leurs monts et au point de jonction de leurs vallées doit troubler la quiétude, se décident à l'attaquer avant qu'elle ait accompli ses travaux d'installation et de retranchement. Selon le système romain, ceux-ci consistaient en un fossé d'enceinte que la levée de terre couronnée d'une forte palissade de pieux bordait en dedans.

Un matin, la première lueur de l'aube révèle au lieutenant de César que les « Barbares » n'entendent pas lui permettre de prendre possession de leur pays sans le défendre. Les hauteurs voisines lui apparais-

[1] Dans son étude sur ce sujet intitulée *Une page de l'Histoire du Valais*, publiée dans le *Valais Romand*, 1[er] et 15 mai 1897, M. B. Joris originaire du Valais, actuellement directeur du collège de Marseille assure que le camp se trouvait à l'endroit où s'élevèrent les arènes du Vivier.

sent couvertes de guerriers sauvages qui roulent bientôt dans la vallée comme des avalanches détachées à la fois de divers côtés et qui viennent fondre sur le camp à coups de pierres et de javelots.

Cet assaut imprévu d'une armée bizarre dont César a porté le chiffre à 30.000 combattants, sans prévoir que les statistiques modernes en trouveraient à peine autant pour le Valais entier, ne laisse pas Galba sans inquiétude. En peu de temps les Barbares ont comblé une partie des fossés et recouvert les innombrables morts que les flèches des assiégés y ont précipités. Et ainsi la bataille se poursuit sans répit durant six longues heures : les Romains fléchissent et la journée menace de s'achever par le triomphe des Barbares.

Mais il est proposé à Galba, d'user de sa dernière et unique ressource : une sortie. Aussitôt le combat est suspendu, les cohortes se concentrent, des ordres sont donnés et toutes les portes du camp s'ouvrent à la fois, laissant les assiégés se précipiter dehors en ordre de bataille. De chacune de ces issues les légions s'enfoncent comme un coin dans l'informe cohue des vaillants montagnards qui, privés d'unité d'organisation, ne tardent pas à se disperser en désordre, pour se replier, impuissants malgré des efforts désespérés, dans les hautes vallées d'alentour.

Le grand coup ainsi porté et comprenant à quels dangers il s'exposerait s'il s'obstinait à passer l'hiver en cet endroit, avec des forces déjà réduites, sans réserves de vivres et de munition, Galba fait incendier Octodure et reprend le chemin du pays des Allobroges, où il établira ses quartiers d'hiver.

Les tribus gauloises de la haute vallée du Rhône n'en sont pas moins soumises. C'est dès ce moment que les Romains vont appliquer à ce pays, qui est leur voie

de communication la plus pratique avec le Nord, tous les moyens par lesquels ils savent assurer et rendre acceptable leur domination. Sur les débris des huttes incendiées d'Octodure s'élevera bientôt la capitale du pays. Dans un siècle, l'empereur Claude y instituera un tribunal et au nom d'Octodure substituera celui de *Forum Claudii*. Au prix de sa sauvage indépendance le Véragre obtiendra le titre de citoyen de Rome ; il apprendra à pratiquer la culture de son sol et à y adapter les produits des régions méridionales. Les soldats du vaste empire apporteront ainsi au cœur même des Alpes des variétés de semences par lesquelles se décuplera la richesse de ces coteaux et de ces champs d'alluvions. Le christianisme accompagnera ou suivra les étapes de cette civilisation et, bientôt, l'évêché valaisan né à l'abri du cloître d'Agaune (St-Maurice) sera transféré et établi à Octodure ou *Forum Claudii* capitale des Alpes Pennines, lesquelles vont former, avec la Tarentaise, la VIIe province des Gaules (la Viennoise).

Malheureusement, avec le déclin de la puissance romaine, d'autres fléaux ne tarderont pas de venir accabler l'Europe. La capitale des Véragres associée au sort de tout l'Occident sera saccagée et dévastée tour à tour par des irruptions des Barbares du Nord et du Midi. En même temps l'indomptable Dranse et le Rhône viendront achever l'œuvre sinistre de son anéantissement. Vers la fin du VIe siècle la capitale des Alpes Pennines disparaîtra sous les flots épaissis de la rivière voisine. L'effondrement du vaste empire semble un signal de déchaînement pour les calamités de tout ordre; l'horizon historique lui-même s'obscurcit. C'est vers cette époque que saint Héliodore va déserter ces lieux inhospitaliers pour se réfugier à Sedunum (Sion) où définitivement il fixera, dès 580, ce siège

épiscopal que nous y revoyons nous-mêmes debout après quatorze siècles.

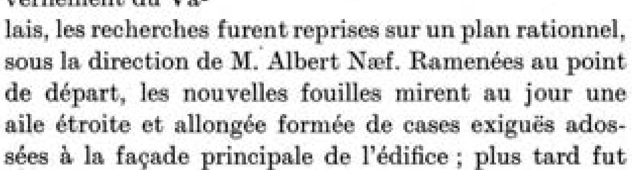
Si brève pourtant qu'ait été cette ère première de civilisation, elle avait suffi pour doter Octodure de ces innombrables attestations de son éclat, que la fin du XIX[e] siècle de l'ère chrétienne vient de révéler aux civilisations futures. Il est seulement regrettable que les fouilles entreprises à cet effet n'aient pu se poursuivre d'une manière constante, méthodique et définitive.

La présence à la base du Mont-Chemin, à un kilomètre S. de la place Centrale de Martigny-Ville, d'un mur circulaire qui valut le nom de Vivier à ce chétif hameau parasite que nous voyons s'adosser à l'enceinte et en détourner les matériaux, indiquait dès longtemps l'emplacement de la cité gallo-romaine. La Dranse, qui devait alors couler vers l'extrémité S. de la ville actuelle, séparait Octodure en deux parties. Les fouilles attestent même que la population commerçante et active était établie entre le Mont-Chemin et l'église Ste-Marie. C'est dans les prairies et les champs qui séparent les ruines et le temple moderne que furent faites les découvertes répétées qui suggérèrent aux pouvoirs publics d'entreprendre des fouilles. Celles-ci furent décidées en 1883. On se trouva tout d'abord en présence de fondations ayant dû appartenir à un édifice public considérable, temple ou basilique probablement[1]. Ces murs disposés en rectangle formaient un espace clos de 64 m. de long sur 33 m. 70 de large.

[1] Les matières de cette étude sont tirées des rapports officiels et d'un article spécial publié par M. Joseph Morand, peintre à Martigny, directeur actuel des fouilles, auquel nous renvoyons le lecteur pour détails plus complets. *Le Monde moderne*, juillet 1903.

Une des faces principales était précédée de colonnades et une pièce de l'édifice avait conservé son hypocauste de 10 m. 82 sur 7 m. 37. Huit bases de piliers s'alignaient dans l'un des trois grands rectangles et huit tombeaux humains en forme de niches contenant chacun son squelette leur faisaient face. Un escalier monumental de 3 m. de large mettait les deux compartiments en communication et deux absidioles s'adossaient au mur d'enceinte. Tout cela portait des traces répétées d'incendie et d'inondation, renfermait des cendres, des matières fondues et, épars dans le limon, des débris de tuiles, de vases, de pierres taillées, de mosaïques et d'inscriptions.

Au nord de l'édifice, sous une sorte de bétonnage recouvrant des fondations antérieures, on trouvait, en novembre 1883, quelques remarquables fragments de sculpture en bronze, que le Musée cantonal exposa à Genève en 1896 et dont nous reproduisons ci-contre deux pièces.



En 1884, le champ des fouilles fut comblé ; mais, en 1895, la Société suisse des monuments historiques ayant assuré son concours au gouvernement du Valais, les recherches furent reprises sur un plan rationnel, sous la direction de M. Albert Næf. Ramenées au point de départ, les nouvelles fouilles mirent au jour une aile étroite et allongée formée de cases exiguës adossées à la façade principale de l'édifice ; plus tard fut

découverte une seconde aile, parallèle à la précédente, à l'extrémité opposée du bâtiment. Egalement pourvues de cases, elles se prolongeaient sur une place qu'encadrait un large mur coupé par un seuil monumental. Ces cases : échoppes, magasins ou étables en avaient remplacé d'autres plus anciennes, de forme identique. Les matériaux qu'elles contenaient portaient de nombreuses traces d'incendie et de déprédations. On y recueillit des amphores, des plats aux estampilles connues etc., etc. jusqu'à une sonde de chirurgien. N'oublions pas les monnaies et surtout un amas de dix-neuf pièces d'or aux effigies reconnaissables de Néron, Galba, Othon, Vespasien, Titus et Domitien.

Les recherches faites en 1901-1902 ont permis de se rendre compte des substructions qui pouvaient exister à l'E. du Forum : la base d'un temple probablement consacré à Jupiter, dont les dimensions correspondent à celle du temple élevé à ce dieu au col du Grand-St-Bernard.

Outre cela, des trouvailles différentes avaient été faites à Martigny, au nombre desquelles il faut citer un chapiteau sculpté encastré à la base d'une maison de la rue principale du Bourg (Jupiter accosté de deux victoires). Plus cinq inscriptions romaines, dont une fort bien conservée, au fond d'une cave de l'ancien hôtel de l'Aigle — sa place primitive sans doute — marquait le point de départ des voies romaines du Simplon au Léman et d'Aventicum à la Métropole par le Mont-Jou [1].

[1] ...il a été regardé (Martigny) par les Romains comme le lieu principal de cette vallée, et ils y posèrent le premier milliaire ; dont tous les autres dépendaient.

III

Le territoire actuel de Martigny. Son histoire et son développement.

Bien que retirés à Sion, les évêques érigèrent Martigny et tout le territoire dépendant en une seigneurie placée sous leur administration directe. Cette seigneurie comprenait les communes démembrées vers 1840 de la grande paroisse de Martigny, soit la Ville, le Bourg, la Bâtiaz, Charrat, Martigny-Combe et Trient. Ce territoire demeuré en possession de l'évêque, même durant la plus grande partie de la domination savoyarde, était administré par des châtelains qui avaient leur résidence au château de la Bâtiaz ; la seigneurie de Martigny avait ainsi reçu de l'évêque des libertés et des franchises qui la mettaient sur le même pied que celles du Haut-Valais. Mais après l'anéantissement de la puissance savoyarde dans la vallée du Rhône (1475) ces franchises ne furent pas renouvelées. Peut-être faut-il voir dans cette usurpation une des causes lointaines du rôle important et même décisif que sa population joua dans les luttes civiles, de 1830 à 1847.

A la fin de l'ancien régime (1798) Martigny et son territoire formait encore une seigneurie placée sous

l'administration directe du prince-évêque. Néanmoins le château en avait été maintes fois pris et repris. Au cours des interminables guerres qui eurent lieu dans la dernière période du moyen-âge entre les Valaisans et les comtes de Savoie, ceux-ci, surtout Pierre, dit le Petit Charlemagne, substituèrent temporairement leur puissance à celle du prélat.

Dès les origines de l'ordre féodal, le territoire de la seigneurie dut ainsi rester à peu près exactement celui qui constituait encore la grande commune de Martigny en 1839. A l'exception du territoire récemment détaché de Trient, la population de la seigneurie forme encore la même paroisse, qui est certainement la plus populeuse du Valais. Cette seigneurie s'étendait, sur la rive gauche du fleuve, depuis la croix d'Autan — entre la Dranse et le Trient — jusqu'à la limite des communes actuelles de Charrat et Saxon ; elle couvrait le front du Mont-Ravoire et de l'Arpille jusque sur les pentes herbeuses qui dominent les forêts intérieures de la vallée de Salvan ; gagnait le bassin supérieur du Trient, jusqu'au débouché de l'Eau-Noire puis englobait la rive droite de ce dernier torrent jusqu'à la bifurcation des vallons de Vallorcine et d'Emousson. De plus, elle s'élevait sur le plateau de Chemin et s'avançait dans la vallée de la Dranse jusqu'au Durnand (Pont de Brest) dont elle remontait la rive gauche pour aller rejoindre le bassin du Trient vers le sommet du Zenepi et le col dit Fenêtre d'Arpette. La seigneurie de Martigny forma donc la commune la plus vaste et la plus populeuse du canton après celle de Bagnes, jusqu'en 1839. A cette date, Charrat s'en sépara ; en 1841, Martigny-Bourg, Martigny-Combe et Martigny-Ville isolèrent à leur tour leurs intérêts temporels. Puis, en 1845, le village de la Bâtiaz, rattaché

pendant quatre années à Martigny-Combe, s'érigeait en commune distincte. Enfin, en 1899, la partie de cette dernière comprise dans le bassin du Trient et de l'Eau-Noire, au couchant du col de la Forclaz — qui s'était précédemment érigée en paroisse — forma la commune autonome de Trient.

Château de la Bâtiaz.

Le château du seigneur-évêque était situé au-dessus du village auquel il a légué son nom, la Bâtiaz (*Bastida*). Cet emplacement, aussi remarquable que pittoresque, est connu de tous ceux qui ont passé une fois par Martigny, car le château présente encore les hautes ruines de son donjon sur le premier gradin rocheux du Mont-Ravoire, à 135 m. au-dessus de la Dranse. Du haut de ce promontoire, qui commande à la fois les débouchés des routes de Bagnes, d'Entremont, de Ferrex et de Chamonix, aussi bien que les deux sections coupant à angle droit la vallée du Rhône, et d'où le regard peut se transporter des bastions qui couvrent les hauteurs de St-Maurice aux collines de Sion et de Loèche ; il occupait assurément la plus importante position stratégique du Valais intérieur.

Quoique sa construction ait été attribuée par certains historiens et de nombreux voyageurs à Pierre de Savoie, lequel envahit le Valais en 1260, le château de la Bâtiaz est incontestablement de beaucoup plus ancien. Il est même aujourd'hui démontré que ce prince ne fit que le restaurer. Au surplus il serait surprenant que les Romains, qui avaient couronné d'édifices les collines de Sion et établi un pont à St-Maurice, n'eussent point songé à tirer parti de cette position

exceptionnelle. Du reste l'on sait maintenant qu'en 1233 il servait déjà de résidence au châtelain de l'évêque. Cette restauration attribuée au « Petit Charlemagne » n'est d'ailleurs pas la seule que l'histoire ait à enregistrer. En 1281, après la retraite du comte, l'évêque Pierre d'Orons consacrait une somme de 4200 livres mauriçoises (100.000 francs) pour le remettre en état et, après 1475, à la suite de sa destruction partielle par les Valaisans vainqueurs des Savoyards, l'évêque Jost de Silinen le fit encore une fois restaurer.

En 1517 le fameux agitateur haut valaisan Georges Supersaxo, en lutte contre le cardinal-évêque Mathieu Schiner, y assiéga le châtelain Pierre Schiner, frère de ce prélat. Après s'être emparé du château en janvier 1518, il s'y cantonna pendant six mois, puis le fit démanteler et réduire en cendres. Quoique jamais relevé depuis, et en dépit que ses ruines aient été longtemps livrées aux êtres mystérieux de la légende et surtout aux mains moins inoffensives des chercheurs de trésors [1], le château de la Bâtiaz trône encore robuste et altier sur la contrée. Du haut de ce rocher de marbre tapissé de vignes et d'herbes pauvres où les lézards jouent au soleil parmi les débris de son ancienne gloire, sa haute tour, formidable cylindre de pierre, émerge toujours intacte de la masse de ces murailles couronnées de broussailles et d'arbustes.

L'escalier qui le mettait en communication avec le bord de la rivière par voie souterraine a été comblé, de même qu'en partie les caves, oubliettes et citernes. Par contre, la haute tour a été coiffée d'un belvédère

[1] Voir plus loin : *Légendes et récits populaires* (Appendice).

à toit conique rendu accessible au visiteur par un escalier extérieur qui atteint, à peu près vers la mi-hauteur de la tour, une porte à partir de laquelle le vieil escalier se déroule en colimaçon jusqu'au sommet. On a observé, dit M. Emonet, que la circonférence de cette tour est égale à la hauteur : 35 m. 40. L'aile tournée au midi a été restaurée tout récemment.

La ville actuelle.

Campée au milieu de la plaine du Rhône avec un retrait sensible dans l'estuaire alluvial de la Dranse, à l'altitude de 477 m., la ville de Martigny est coupée par l'angle droit qu'y décrit la route du Simplon, à 67 kil. de Lausanne, 79 de Brigue, 25 de Sion, 15 de St-Maurice, 40 du Lac Léman (Bouveret) et à 2 kil. S. du confluent de la Dranse et du Rhône. Elle est assise sur la partie N. de l'ancienne Octodure. Une avenue de 500 m., ouverte dès 1878 à travers de riches prairies remarquablement arborisées, la rattache à la station du même nom, l'une des plus considérables de la ligne du Simplon. Cette avenue plantée de cerisiers et bordée par les hôtels du *Grand St-Bernard* (M. L. Besse), de la *Gare et Terminus* (M. Gasser), et *Schweizerhof* (M. Maret) débouche sur la Place Centrale, un vaste rectangle ombragé de platanes. C'est de ce point que se détachent par la droite, (rue des Hôtels), la route de St-Maurice-Lausanne, par la gauche (rue du Collège) celle du Simplon et, en face de l'avenue, par l'extrémité O. de la place, l'avenue du Grand-St-Bernard qui, de bifurcation en bifurcation va desservir les voies carrossables internationales de Tête-Noire (Chamonix), du Grand-St-Bernard (Aoste-Ivrée-Turin) et

les voies carossables intérieures de Bagnes et de Ferrex.

Etablie en 1818, à la suite des bouleversements que provoqua la débâcle de la Dranse, cette place renferme un grand nombre de magasins et autres établissements, une belle fontaine et un buste de la *Liberté*, œuvre et don du peintre Gustave Courbet, le démolisseur de la colonne Vendôme.

La ville elle-même, très aérée, offre des voies spa-



MARTIGNY-VILLE. La Place Centrale.

cieuses, presque toutes bien bâties. Elle compte deux hôtels de premier ordre, ouverts seulement dans la bonne saison : *Grand Hôtel du Mont-Blanc* (M. Georges Morand) et *Grand Hôtel Clerc* (M. O. Cornut). L'*Hôtel National* (M. Benjamin Saudan), l'*Hôtel-restaurant Kluser* (M. R. Kluser), et ceux qui avoisinent la gare sont ouverts toute l'année.

La ville est alimentée, de même que le Bourg, d'une eau excellente amenée à grands frais des pentes inférieures du Tiercelin — l'établissement de la prise se remarque au milieu des prés, entre les hameaux du Brocard et du Borgeau. Cet aqueduc, auquel on assigne une origine romaine, a été aménagé dès 1822 en vue de ce service. Avant cette date, les deux principales localités de Martigny étaient privées de bonne eau, ce qui ne laissait pas que d'exercer quelque influence sur la santé publique.

Au nombre des édifices, bâtiments et autres objets remarquables dont il n'a pas été parlé plus haut, la ville de Martigny renferme :

1° L'*Eglise paroissiale*, une des plus grandes du canton, dont elle représente d'ailleurs la plus populeuse des paroisses : 5200 âmes pratiquant plus ou moins le culte catholique. Reconstruite et inaugurée en 1680, elle se signale au loin vers le centre du Valais par son clocher du type d'un grand nombre de ceux de la vallée d'Aoste, à deux étages de baies, et à la flèche svelte et élancée.

L'administration de cette paroisse est confiée à un prieur issu de la maison du Grand-St-Bernard, à laquelle l'Eglise de Martigny dut être concédée dès les premiers temps de l'existence de l'hospice de ce nom. Nous trouvons en effet dans Gremaud la mention d'un acte de 1168, par lequel « Amédée évêque de Sion confirme au couvent de Mont-Jou la possession de l'Eglise de Martigny. » (1177 : *Sancte Marie de Othoderum ;* 1199 : *ecclesias... de Martiniaco...*).

2° L'*Hôtel de Ville*, bel édifice de construction moderne, situé rue de l'Hôtel-de-Ville, entre la place

centrale et la rue des Ecoles, élevé en 1866, est le siège des autorités communales et du tribunal de district.

3° La *Maison prévôtale du Grand-St-Bernard*, siège administratif du célèbre monastère et résidence du prévôt ainsi que du procureur, chefs spirituel et temporel de la communauté.

4° Le *Collège Ste-Marie*, installé vers 1880 dans le domaine de l'ancien Hôtel de la Tour, à l'angle de la rue du Collège et de la route du Simplon. C'est un établissement d'instruction secondaire dirigé par des frères maristes. Contre un mur, on remarquait autrefois, à deux mètres environ au-dessus du sol, une ligne indiquant le niveau atteint par les eaux de la Dranse lors de la débâcle de 1818 et qu'on a eu l'inexcusable inspiration de supprimer lors de la transformation de l'établissement.

Il suffit d'énumérer la maison de Georges Supersaxo, rue des Alpes; l'Hôpital, rue du Grand-St-Bernard, qui sert en même temps de poste de gendarmerie; la prison préventive du Bas-Valais; la maison du ci-devant hôtel de l'Aigle, dans les caves de laquelle se trouve la première pierre milliaire du réseau des routes romaines de la contrée ; le château de la Bâtiaz; l'Arène du Vivier et le champ des fouilles dont nous avons parlé déjà. Ajoutons l'ancien hôtel de la Grand'Maison et Poste, dont Alexandre Dumas, ravi d'y avoir couché dans le même lit que l'impératrice Marie-Louise, tenta de faire la célébrité par l'anecdote homérique du beefsteak d'ours et ne parvint qu'à mécontenter le tenancier. On est moins difficile de nos jours.

Depuis le mois d'août 1906, Martigny est la tête de ligne de la voie alpestre pour Salvan, Finhaut et le Châtelard, laquelle devra se relier à la ligne française déjà ouverte entre Chamonix et Argentière. Ce chemin de fer traverse la Ville puis le village de la Bâtiaz, d'où il s'achemine sur Vernayaz par la plaine et de là attaque les flancs rocheux de la montagne vers le seuil des gorges du Trient.

La mise en exploitation de ce réseau a été suivie de l'ouverture, entre Martigny-Gare, Ville et Bourg, d'un service de tramways. Une avenue tracée en 1898-99 entre ces deux bourgades a abrégé la route sinueuse de jadis.

Au recensement de 1900, la ville de Martigny comptait 1827 habitants dont 1777 catholiques, 46 protestants, 2 israélites et 2 dissidents, répartis en 200 maisons. Elle possède un journal (*Le Confédéré*), une imprimerie, des fabriques de meubles, de chaux, de plâtre, de ciment, de bougies ; des scieries, des moulins, une usine électrique pour son éclairage. On y trouve des sociétés de développement, de musique, de chant, de gymnastique et de secours mutuels ; plusieurs établissements de crédit, de nombreux magasins, une laiterie modèle. Le commerce d'exportation consiste principalement en vins, bois, produits agricoles divers, asperges, fruits. Deux pharmacies. Outre le pensionnat et collège pour adolescents, de Ste-Marie, on y compte un pensionnat d'institution libre pour jeunes filles.

Cette proximité de deux bourgades dont l'importance était à peu près égale a créé, entre la Ville et le Bourg, une sorte d'émulation qui dégénéra parfois en une concurrence et une rivalité d'intérêts très active et même passionnée. Le Bourg qui, longtemps, eut même

la prééminence commerciale, a conservé le marché du lundi et ses foires distinctes — quelques-unes fort importantes et très anciennes. Malgré les efforts tentés naguère par la Ville pour attirer à elle ce marché hebdomadaire, la préférence est jusqu'ici restée au Bourg, plus rapproché des vallées qui l'alimentent. En revanche, la gare a plutôt profité à la Ville, de telle sorte que le développement de celle-ci s'accentue davantage. Témoin ces chiffres comparatifs des derniers recensements :

	1850	1860	1870	1880	1888	1900
Bourg	1076	1110	1266	1303	1242	1298
Ville	1066	1403	1490	1425	1542	1827

Cette avance de la Ville ne pourra plus se perdre puisque elle s'est réservé l'accès des voies ferrées, mais bon gré, mal gré, le Bourg demeurera la clé des vallées alpestres, si bien que la rivalité persistera jusqu'à l'heure, peut-être proche, où les deux localités parviendront à se réunir. L'ouverture de la nouvelle avenue, l'établissement d'un tramway, un projet de chemin de fer dans la direction d'Orsières, qui infailliblement se prolongera tôt ou tard dans les vallées supérieures, sont autant de facteurs qui laissent espérer un tel résultat. Si bien qu'on est d'ores et déjà fondé à se demander si le démembrement de l'ancienne grande commune, et en tout cas des localités de plaine, qu'une communauté d'intérêts semble s'apprêter déjà à rapprocher de nouveau, ne fut point une faute.

La Ville, qui, en 1840, partageait avec le Bourg le privilège d'être le premier centre géographique du pays, lui était alors inférieure en population — sauf qu'on lui adjoignit son faubourg de la Bâtiaz. Il est

vrai de dire que le Bourg voit aussi graviter, très proche de lui le village de la Croix, le plus important de Martigny-Combe, en sorte que la population agglomérée de Martigny est aujourd'hui, virtuellement, de 3700 âmes environ.

Lors de l'établissement de la voie longitudinale de la vallée du Rhône (Ligne d'Italie), la jeune et présomptueuse compagnie, pressée de traverser ce Simplon qui ne devait s'ouvrir que quarante-cinq ans plus tard, parut faire fi de la place de Martigny, des vallées secondaires et des routes alpestres qui s'y concentrent. Non seulement l'idée d'établir la gare entre la ville et le Bourg, qui eût été aisément réalisée par une courte percée du rocher de la Bâtiaz — ne fut pas admise, mais contre toute raison, la gare provisoire fut portée à un grand kilomètre de la Ville, du côté de Sion. En 1878 seulement, la Ville put obtenir l'exécution de la convention signée vingt ans auparavant, aux termes de laquelle une avenue la rattacherait directement à la station, transférée sur le point le plus proche de l'agglomération.

Le bourg de Martigny.

Martigny-Bourg, à 1800 m. de la gare, est placé à une altitude de 496 m. (Chapelle de St-Michel), au S.-E. de la ville, près de la Dranse, dans le rétrécissement du même estuaire alluvial de la rivière. La forêt striée de « dévaloirs » qui tapisse le flanc N. du Mont Chemin le serre de si près qu'elle le prive de soleil une partie de l'hiver. En arrivant de la Ville on y rencontre deux places jumelles, celle de droite réservée aux marchés aux bestiaux, celle de gauche pavée et

entourée de magasins. On y trouve aussi l'unique hôtel de la localité (*Hôtel des Trois Couronnes*, M. Léon Bochatey). La première de ces places correspond à une rue occupée par la population essentiellement agricole, la seconde, régulièrement bâtie, par la population commerçante. Les maisons de gauche de cette dernière s'adossent au mont, sous les escarpements de la forêt que viennent hérisser, tout près de leurs toits, quelques sapins dispersés parmi les hêtres. C'est pourquoi, sans doute, il était jadis interdit de porter la hache dans ces bois « à peine d'avoir le poing droit coupé avec infamie et de soixante livres d'amende. »

Le territoire de cette commune s'élève sur le plateau de Chemin et s'avance dans la plaine jusque au levant de la Ville. Au couchant, il est limité par la Dranse, au delà de laquelle s'étend, sur les rochers, le vignoble dit de Martigny, dont la zone s'allonge de la Tour de la Bâtiaz jusqu'au seuil de la Combe. Celle-ci apparaît évasée, couronnée de forêts et jalonnée de hameaux jusqu'à l'échancrure de la Forclaz. Là elle se brise contre le haut bassin du Trient.

Ce vignoble, étalé sur le roc vif des premiers escarpements du Mont-Ravoire et de l'Arpille, appartient territorialement à la commune de Martigny-Combe, mais les principaux propriétaires sont des commerçants de la ville et du bourg. Ces vins jouissent d'une réputation méritée et déjà ancienne, puisque certaines traditions font remonter jusqu'à la domination romaine la plantation du précieux arbuste. Ils passent pour très capiteux, surtout le plant d'arvine, dont les crus de La Marque et de Coquimpey représentent les variétés les plus rares.

Au recensement de 1900, les 1298 habitants de Martigny-Bourg étaient répartis entre 150 maisons

du bourg proprement dit, plus quelques fermes isolées dans la plaine ou hameaux perchés sur le Mont-Chemin. 1282 sont catholiques, 13 protestants.

Grâce à l'étendue des colmatages fournis par la Dranse, à son eau fertilisante et à un vaste réseau de canaux d'irrigation et de desséchement, les campagnes qui environnent ces deux bourgades offrent des conditions de culture particulièrement favorables. Traitées avec goût, remarquablement arborisées, elles sont surtout converties en prairies. Cependant, la culture maraîchère y progresse depuis quelque temps, l'asperge y est l'objet d'un commerce considérable. Le Bourg possède une importante fabrique de pâtes alimentaires, des scieries, des tanneries, des moulins, une huilerie, une teinturerie, de nombreux magasins et une pharmacie.

En fait de bâtiments dignes d'attention on y trouve deux maisons communales. L'ancienne, au centre de la grande rue, est du style de la Renaissance italienne avec une colonnade en marbre noir formant des arcades où les marchands de l'Entremont viennent déballer leurs produits les jours de marché. Elle servit autrefois de couvent à des Ursulines et, plus tard, de prison et de lieu de torture. La nouvelle, dite la Grenette, est le siège des autorités locales, du bureau des hypothèques de l'arrondissement, des écoles, etc. La Chapelle de St-Michel, à l'extrémité supérieure du Bourg, à la jonction des deux rues longitudinales, a été construite en 1606, probablement en souvenir de la débâcle de 1595 qui, comme celle de 1818, éprouva particulièrement cette localité. Son clocher porte la date de 1787. On remarque aussi dans la section supérieure de la grande rue, encastré à hauteur de main dans le mur d'une maison, un énorme chapiteau

sculpté, débris des magnificences de l'Octodure romaine déjà cité. Il porte une tête et un buste quelque peu mutilé dont on a fait tour à tour un Jupiter et un Vespasien.

L'Hôtel des Trois Couronnes, ancienne possession de l'évêque, dont on distingue encore les armes audessus de l'entrée de la tourelle fut, de 1607 à la fin de l'ancien régime, maison vidomnale.



Au sortir du bourg, la route a été récemment détournée afin de faire place à une grande usine d'électrochimie alimentée par la chute d'eau sortie du tunnel du Mont-Chemin. C'est vers ce même point que se détache la voie carrossable qui s'élève par les forêts jusqu'au plateau de Chemin où elle va desservir particulièrement les deux stations alpestres du Len (Hôtel de la Pierre-à-Voir) alt. 1555 m. et du col des Planches (Hôtel du Mont-Vélan) 1440 m. Nous aurons l'occasion de parler à nouveau de ces deux sites que l'on peut atteindre également par le Levron et par Vince, car l'une et l'autre relèvent administrativement de la commune de Vollèges. Pour le moment, traversons la Dranse et la prise d'eau de la « Moneresse » du Bourg et pénétrons dans le village de **La Croix** (alt. 509 m. 242 h.) station des voitures postales d'Orsières et de Bagnes, au point de jonction de la vallée de la Dranse et de la Combe de Martigny. Ce village

est dominé comme le Brocard, par la même éminence conique que couronne la chapelle de St-Jean, laquelle a dû remplacer un château qui fut certainement le Bourg-cart ou Bourgeart mentionné par certains chroniqueurs et qui défendait de là l'entrée des deux vallées.

IV

De Martigny à Sembrancher. Les gorges du Durnand.

La contrée que nous allons visiter est de celles qu'il faut le plus se garder de juger d'après leur premier aspect. Dès l'abord, elle semble se jouer du visiteur et vouloir lui dissimuler tous ses charmes. Ensuite, les surprises qu'elle lui réserve ne lui sont livrées qu'une à une, au fur et à mesure qu'il se familiarise avec elle. C'est au point que nous la soupçonnons d'avoir perdu quelque chose à ce jeu, au moins dans la faveur des touristes. Pareille à ses habitants, en ne se livrant ainsi qu'avec parcimonie et hésitation, n'aurait-elle pas poussé plus d'un adorateur vers des rivales d'un extérieur plus coquet, plus avenantes et plus empressées et qui, cependant, pourraient gagner moins à être connues ? En un mot, nous allons nous efforcer de peindre une montagnarde superbe, quelque peu sournoise, fréquemment boudeuse, mais qui a de prompts retours de grâce et de gaîté et qui est — ce qui vaut mieux que tout le reste — une ménagère incomparable, très entendue, sachant tirer parti de tout. A l'encontre de sa seule grande rivale, la vallée de la Viège, qui vous vient guetter à

son seuil, parée de magnifiques atours, comme pour mieux vous subjuguer au spectacle de la majesté terrifiante de son intérieur, celle-ci semble prendre le plus grand soin à ne rien laisser paraître. Il faut même s'avancer jusqu'au village de la Croix, qui en garde le seuil, avant de soupçonner sa présence trop discrète. Et, sur un parcours presque ininterrompu de huit kilomètres, le regard ne peut s'offrir d'autre spectacle que les traces de ces catastrophes préhistoriques dont nous nous sommes permis de donner plus haut une vague idée. C'est cependant derrière ces amoncellements que se cache le microcosme le plus caractérisé des Alpes. Car de toutes les vallées secondaires du Valais, celles de la Dranse sont les plus favorisées au point de vue du climat, les plus fertiles au moins pour la variété des produits et par conséquent les plus peuplées. Ces avantages économiques sont dûs tout d'abord à l'élévation relativement faible de leur section moyenne et à l'évasement de leurs pentes, lesquelles, principalement dans la partie antérieure du bassin de Bagnes, atteignent à la largeur totale de 12 kil. (Six-Blanc 2411 m. — Croix-du-Cœur 2812 m.).

Le châtaignier s'avance sur les alluvions granitiques du Durnand jusqu'à Bovernier et les flancs ravagés du Mont-Chemin tournés vers ce village, se tapissent à leur base d'un vignoble considérable. A 12 kil. du débouché de la vallée, Sembrancher a aussi un joli vignoble, et à 18 kil. au-dessus de l'agglomération Châble-Villette-Cotterg, les vignes de la Forclaz s'élèvent jusqu'à 1100 m. Il serait peut-être intéressant d'en comparer le produit à celui des vignes des Païens à Visperterbinen, lesquelles atteignent à peu près la même altitude, mais avec un plus large développement. La médiocre considération qui entoure le petit

vignoble bagnard tient du fait que notre région débouche sur une contrée viticole privilégiée et que, à l'exception de quelques indigents, les Entremontans possèdent tous au moins une parcelle de vigne dans le district de Martigny.

Le noyer réussit dans la vallée d'Entremont jusqu'à Orsières ; on n'en compte toutefois qu'une dou-



LES GORGES DU DURNAND

zaine, échelonnés sur les deux rives de la Dranse, entre ce village et Sembrancher. Dans celle de Bagnes il est commun aux deux rives ; sur la droite il s'avance jus-

qu'au bas du hameau des Morgnes, à 1000 m. d'altitude.

De Martigny-Bourg au Borgeau, débouché du Durnand, la route côtoyant la Dranse a achevé de décrire son demi-cercle pour contourner le Mont-Chemin. Ce défilé du Tiercelin, où la chaussée ne résiste qu'à grand'-peine aux érosions et aux avalanches, n'a rien de plus à nous offrir que des quartiers de roc accrochés à des pentes ravinées et abruptes, piquetées çà et là de mélèzes ou de sapins dont les racines dégarnies vont grimper jusqu'aux crêtes inaccessibles de la Pointe-Ronde et au plateau élevé de Boveyre. En face, le promontoire de Chemin présente sa paroi de roche balafrée de rouille, découpée de bancs stériles ou de fissures, dont émergent quelques arbustes résistants. En bas la tumultueuse rivière gronde et écume en battant les roches. Nous traversons le Brocard où se détache à droite la route carrossable de Chamonix. L'ancienne, encore préférée par les piétons et les mulets nous a déjà quitté au village de la Croix. Un instant plus tard nous franchissons le torrent du Durnand sous le hameau du Borgeau. Un peu de verdure apparait au seuil du vallon fermé par les célèbres gorges, desquelles il fait irruption en bouillonnant entre les blocs de protogine accumulés. Après avoir prêté ses eaux à une scie et à un moulin, dont en un jour de caprice il emporta tous les matériaux, en même temps qu'il renversait son pont de granit et enfouissait deux hommes, le fougueux cours d'eau se précipite dans la Dranse un peu plus bas.

La commune de Bovernier.

Au hameau suivant, les Vallettes, se détache à droite la voie carrossable qui aboutit à l'entrée de la gorge du Durnand, ce couloir d'une longueur d'un kilomètre que le torrent a scié dans le rocher qui relie la base du Catogne à celle de la Pointe Ronde. Très visitées, ces gorges se signalent par leur structure particulière, par la variété des aspects et par les échos tumultueux de quatorze cascades. Leur hauteur, très



LE VAL DE CHAMPEX ET LE GRAND COMBIN

variable, atteint jusqu'à 150 m. C'est depuis 1875 que le Comité industriel de Martigny a rendu accessibles ces antres où l'admiration le dispute à l'horreur. L'entrée du côté des Vallettes est entourée de sapins remarquables. De longues galeries en bois courent le long de la

paroi de droite, réunies par une succession de grandes échelles jetées dans tous les sens au gré de la structure des abîmes. De leur extrémité supérieure, un petit sentier se détache qui s'élève en zig-zag parmi les sapins à gauche du confluent du Durnand et de la Dranse de Champex; il va rejoindre en peu de temps, près du mayen des Grangettes, le chemin des Vallettes à Champex.

Bovernier (621 m.) à 9 kil. de Martigny, première station de la voiture postale après la Croix, est le chef-lieu d'une petite commune qui comprend les Vallettes et dont le territoire s'étend de la rive gauche du Durnand jusque vers l'extrémité E. du petit vignoble qui lui fait face. Un incendie lui a enlevé en partie son aspect chétif d'autrefois. C'est un village blotti au bord de la Dranse et dont les constructions semblent se presser pour ménager la petite plaine cultivée qui l'entoure.

Depuis l'incendie de 1899, qui détruisit à peu près le tiers des bâtiments dans le centre du village, quelques maisons neuves se sont aventurées dans les champs à l'ouest. La commune a 93 maisons et 501 habitants, le village 43 maisons et 262 habitants. Bovernier (autrefois Bourg-Vernier, nom provenant selon les habitants de Bourg des Vernes, mais H. Jaccard conteste cette étymologie et fait Bourg du nommé Vernier), possède un dépôt des postes. La juridiction de ce territoire appartint jusqu'en 1582 aux Seigneurs Grossi du Châtelard en Valdigne. Depuis, il releva de la seigneurie de Martigny et ne fut érigé en paroisse et en commune que dans les dernières années du XVIIIe siècle.

Au mois d'avril 1901, un éboulement du Mont-Chemin obstrua le cours de la rivière, en face des Vallettes, et un lac se forma qui s'avança en amont jus-

que sous Bovernier. A 600 m. au levant du village, la route franchit la rivière sur un pont de fer et passe devant le tunnel-aqueduc qui débouche sur Martigny-Bourg. Ici la vallée, après nous avoir offert quatre lambeaux de terre cultivée, se resserre entre les flancs rocheux de Chemin et de Catogne et la route plonge dans un âpre défilé, tout encombré de blocs, parmi lesquels se dispersent quelques pins tortus. Un de ces rochers présente une niche en laquelle est blotti un petit oratoire élevé en manière d'ex-voto. Les Bagnards le nomment la « chapelle de Colas Moulin » et en attribuent la pensée pieuse à un des leurs qui, jadis, dut faire en ces lieux la rencontre d'un loup. Fréquemment les avalanches tombées des hauteurs de Catogne ont, en cet endroit, franchi le lit de la rivière et sont venues obstruer la route. D'autres fois, aux grandes crues de la Dranse, les eaux refoulées par tant de blocs viennent inonder la chaussée. C'est aussi dans ces régions que, lors de la débâcle de 1818, un homme de Sembrancher, nommé Métroz, sauva un voyageur surpris par les remous de l'ouragan liquide.

Bientôt la route s'ouvre un passage à travers le rocher de la Monnaie par une galerie de 64 m. de longueur pourvue de casemates. Ouverte de 1819 à 1820, à la suite de la même débâcle qui avait emporté le mauvais chemin tracé dans les terres meubles de la rive opposée, cette galerie a été élargie en 1901. En 1819, en déblayant les abords de ce rocher, les ouvriers y déterraient une pièce d'artillerie (pièce de quatre) rongée par la rouille, et qui avait certainement dû être oubliée là, en 1476, par l'armée sarde (2000 hommes), qui accourait au secours de Charles le Téméraire et que les Valaisans bloquèrent dans ces gorges profondes.

C'est de cette détestable route tracée en face du

tunnel que, le 13 juillet 1795, le nouveau supérieur de l'Abbaye de St-Maurice, l'abbé Charles-Antoine de Cocatrix, revenant de la vallée de Bagnes où il était allé reconnaître son domaine seigneurial, fut précipité avec son équipage dans la rivière ; son cadavre ne put être retrouvé qu'un mois plus tard. On se représente mal un attelage à deux chevaux roulant sur une corniche tracée sur ces pentes. Aussi le curé Darbelley, du Bourg de St-Pierre, un ecclésiastique rimailleur, qui chantait en vers originaux et souvent cruels les faits et les actes des puissants de l'époque, est-il loin de s'attendrir à la nouvelle de pareille catastrophe :

Allaient-ils au galop, au trot
Heurtèrent-ils contre le roc
Ou les chevaux à panse pleine
Avaient-ils enfourné d'aveine ?
Le cocher faisait-il des ris
Lorsque la mort criait à l'huis ?
S'occupait-il à son affaire
Ou bien à dire son rosaire ?
. . . .

Et cette épitaphe :

C'y git le prélat Charle-Antoine,
Victime de sa vanité ;
S'il eût couru le pas d'un moine
Il serait encore en santé.

Les Trappistes. — Cependant, quoique le fond de la vallée offre toujours le même aspect de dévastation et que les premiers gradins cultivés apparaissent encore dominés par de hautes parois de roche nue, l'horizon commence à s'évaser lorsque, au détour de la rivière et de la route, celle-ci côtoye les débris d'une grande enceinte de murs, à l'intérieur de laquelle deux

vastes bâtiments achèvent de s'effriter. Nous sommes aux Trappistes, lieu ainsi baptisé par le souvenir d'un couvent éphémère. En 1794, une colonie de Trappistes français, réfugiés auparavant dans l'ancienne ferme des Bénédictins à St-Pierre de Clages, se vit contrainte, par une épidémie, d'abandonner ce séjour qui manquait alors d'eau saine et potable. En 1796, elle fit restaurer en ces lieux des constructions qui avaient servi à l'exploitation de gisements de fer et de plomb argentifère — d'où cet autre nom de Monnaie, conservé par le tunnel voisin et qui, certainement, fut celui de cette usine avant l'arrivée des religieux.

Sous le titre *Une religieuse errante*, M. Henry Bordeaux relatait dans le *Figaro* (19 juillet 1904) que ce couvent des Trappistes abrita même une princesse :

« Le 28 juillet 1797, dit-il, une princesse française frappait à la porte de ce couvent où elle était reçue sous le nom de Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde. Deux fois proscrite — par son nom et par les vœux qu'elle voulait prononcer — elle pensait découvrir à Sembrancher la paix et l'oubli de sa grandeur et de sa misère. C'était la dernière des Condés. Elle avait remarqué ce monastère que l'on bâtissait lorsque, l'année précédente, au mois d'avril elle était descendue du Saint-Bernard obstrué par les neiges. Elle s'y plut tout de suite, elle qui s'était toujours ennuyée à Chantilly. Mais cet exil même n'était pas assez éloigné. Elle était destinée à fuir de couvent en couvent. Déjà elle avait dû quitter les Capucines de Turin après les succès de Bonaparte en Italie. Elle n'était pas depuis six mois à Sembrancher que les Trappistines étaient obligées de se disperser devant la menace d'envahissement du Valais par les troupes du Directoire. Les pauvres filles, un matin d'hiver, s'entas-

saient sur un char à bancs avec leurs maigres bagages ; ne pouvant vivre ensemble, elles se dirent adieu. Toutes elles regrettaient leur solitude de la montagne. »

Ces deux bâtiments et leur enceinte ont été restaurés vers 1862 ainsi qu'une galerie voisine, aujourd'hui effondrée, établie pour l'extraction et le lavage de minerais. Ils furent abandonnés sitôt réédifiés, l'entrepreneur lyonnais qui s'était imposé ces sacrifices s'étant ruiné [1].

[1] « Il paraît que ces amas de minerais de fer se trouvent sur beaucoup de points du Mont-Chemin ; ils paraissent avoir été connus de toute antiquité, car on trouve dans la forêt et à des endroits très éloignés les uns des autres, des amas très considérables de scories sur lesquels ont poussé de gros mélèzes. On ne voit aucune trace des fourneaux. » (Alph. Favre).

— M. de Loriol qui fut directeur de ces exploitations en a donné les détails suivants :

« Le filon de plomb qui se trouve au Mont-Chemin est plutôt un filon de feldspath imprégné irrégulièrement de galène. Il a une direction à peu près exactement E.-O. On peut le suivre du sommet du Mont-Chemin jusque sur le flanc du Catogne en face du couvent des Trappistes qui est au bord de la Dranse, après la galerie de la Monnaie Ce filon est remarquable par sa grande régularité : on ne remarque nulle part de faille. Sa puissance moyenne est un mètre et son inclination 80 à 85°. L'orthose domine beaucoup ; j'en ai trouvé des cristaux assez volumineux... Je fais faire l'exploitation maintenant (1861) au moyen d'une galerie à travers bancs à côté de l'ancien couvent et au niveau de la route. Elle coupe le filon à 100 mètres du jour. J'ai tenté quelques essais sur le flanc du Catogne, vis-à-vis de mes travaux actuels, mais je n'ai pas obtenu de résultats satisfaisants : La galène est trop rare. La teneur moyenne du plomb obtenu est de 100 à 140 grammes par 100 kilogrammes.

« Le minerai de fer du Mont-Chemin est du fer oxydulé magnétique d'une richesse de 60 à 70 %. Je crois qu'il

Bientôt, de tout cela, il ne restera que le nom de Trappistes, donné au pont voisin, daté de 1836, et un monument érigé par les soins de l'ordre et de l'Etat du Valais en 1905. Ce monument, en forme d'oratoire, exécuté par le sculpteur Casanova, de Monthey, porte l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE
DOM AUGUSTE DE LESTRANGES
ET ABBÉ DE LA TRAPPE DE VALSAINTES
FONDATEUR DES DEUX MONASTÈRES DE
LA SAINTE-VOLONTÉ DE DIEU SUR LES
RUINES DESQUELS A ÉTÉ ÉRIGÉ CE
MONUMENT
ET DES PIEUX FILS DE ST-BERNARD
QUI, CHASSÉS DE LA FRANCE PAR LA TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE, TROUVÈRENT
UN ASILE EN CE LIEU
1796-1798
BEATI QUI PERSECUTIONEM PATIUNTUR
PROPTER JUSTITIAM
M C M V

Le pont transporte la route sur la rive gauche où, elle s'engage à travers la plaine des Parties, ainsi nommée, croit-on, parce que les prétendus sorciers d'autre-

se trouve plutôt en amas qu'en filons réguliers. On l'a exploité déjà sur divers points au-dessus de Chanaz près de Vence et au-dessus de Bovernier. Maintenant on travaille sur la Crête du Mont, à l'endroit appelé Chez les Large. Le minerai a une puissance variant de 3 m. 50 à 1 mètre. Pour le moment il est perdu en direction : il faudra faire des trous de sonde pour le retrouver. »

fois y étaient brûlés vifs, ou écartelés. A l'entrée de cette plaine, qu'ombrage au sud la haute paroi inclinée de la Faulx, sans doute appelée ainsi à cause de sa forme, on remarque un dépôt d'ardoises, desservi



LE PONT DES TRAPPISTES

par une petite voie funiculaire descendant du pied de la même paroi. Cette installation a été faite en 1894, par M. Arlettaz, sous la direction duquel les ardoisières du Catogne avaient acquis une grande renommée dans toute la Suisse romande.

V

Le chef-lieu de l'Entremont.

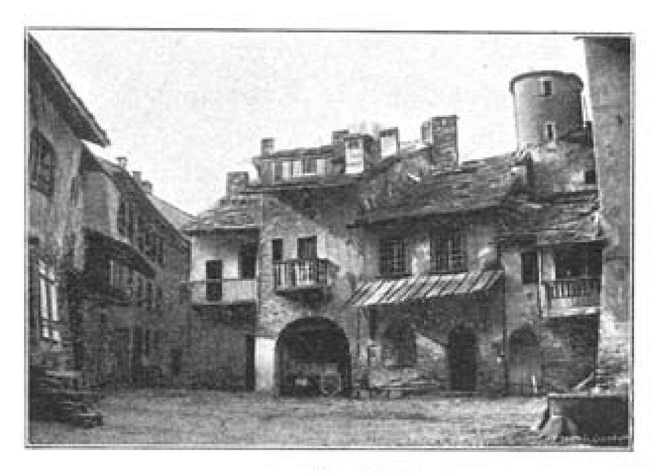
Sembrancher (autrefois St-Brancher [1]), ancien bourg assis sur la rive gauche de la Dranse dont les deux branches se réunissent à 400 m. en amont. Il est formé d'une rue principale qui décrit un double angle droit, un T, au milieu du bourg ; de ruelles où sont les granges et les étables, et de deux places : une petite aboutissant au cimetière et à l'église ; une plus grande, d'aspect tout antique, et dont un fragment évoque le tableau des petites villes du moyen-âge. On la traverse pour se diriger sur Bagnes.

L'altitude du bourg est de 710 m.; celle de la chapelle de St-Jean, qui couronne une colline au sud, de

[1] Les historiens, demeurés fidèles au nom de St-Brancher, font remonter l'origine de ce mot au nom de St-Pancrace dont une des formes latines est Brancas. En 1177 les documents sur l'église la désignent : *Sancti Pancratii de Branchi ;* en 1179 *de Sancto Brancherio ;* en 1217 *de Sancto Brancacio.* De nos jours, l'usage a fait prévaloir l'orthographe Sembrancher, et même on trouve dans le bourg des armes parlantes : un rameau de frêne à sept feuilles ou sept branches. Cette invention doit être au moins moderne, car très probablement les anciennes armes du bourg n'étaient autres que celles du district.

899 m. Sembrancher est à 14 kilomètres de la gare de Martigny, à 5 kil. 5 N. d'Orsières et à 5 kil. O. du Châble. Il possède un bureau de poste et un arrêt des deux lignes postales Martigny-Orsières, Grand-St-Bernard et Martigny-Châble-Lourtier.

Sa population, en y comprenant les deux hameaux de Chamoille et de La Garde, campés en face l'un de

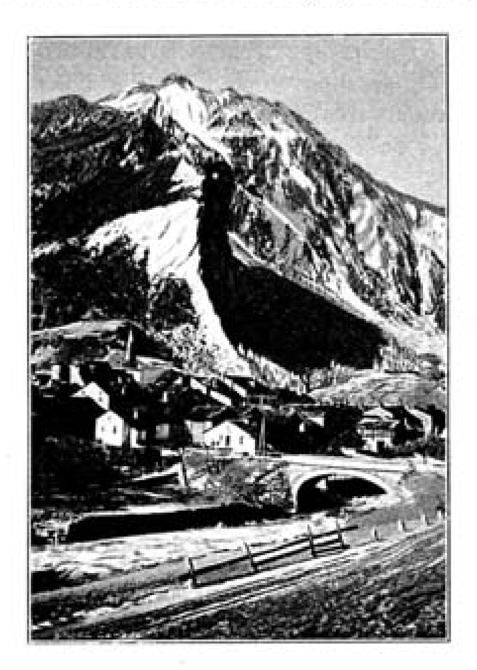


SEMBRANCHER. La vieille place.

l'autre au seuil de la vallée d'Entremont, est de 716 habitants, presque tous adonnés à l'agriculture. Les ressources secondaires consistent en commerce de bois et en l'exploitation des carrières d'ardoises [1] et de dalles situées, soit sur son territoire, soit en face, sur celui des Volléges. Scieries, tanneries. Quelques magasins et une pharmacie. Localité de passage plutôt

[1] L'exploitation de cette carrière si prospère a été suspendue en 1906.

que de séjour, Sembrancher ne possède pas d'hôtel ainsi nommé ; cependant, sur la petite place, en face de la maison de ville, se pratique de génération en génération la douce hospitalité des anciennes maisons patriarcales. Deux autres auberges, la *Croix fédérale*



SEMBRANCHER ET LE CATOGNE
Vu de la route de Bagnes.

et le *Restaurant-Pension National*, près de la station postale. Le bourg est, depuis 1904, éclairé à l'électricité, la lumière est fournie par l'usine des Tombeys (Bagnes). Ancien hôpital, dont le bâtiment carré domine la route vers l'entrée du bourg ; il sert

de nos jours d'école et de poste de gendarmerie, bien que l'institution fonctionne encore, principalement au profit des passants nécessiteux. Une partie des propriétés cultivées par les gens de Sembrancher sont situées sur la rive droite de la Dranse, c'est-à-dire en territoire de Vollèges où ils ont notamment créé un joli petit vignoble qui s'étend à la base du rocher d'Armanet [1], sur une étendue de 7 à 8 hectares, et dont le produit rivalise avec certains crus secondaires de la vallée du Rhône.

HISTOIRE. — Par une charte de 1239, octroyée par Amédée IV de Savoie, renouvelée sous Amédée V et Edouard, Sembrancher obtint diverses franchises : une seconde foire annuelle, un marché hebdomadaire, etc. Mais l'existence du marché n'eut que peu de durée,

[1] Ce point culminant du Mont-Chemin dont le nom d'Armanet s'applique surtout à la paroi de malm tournée vers le S.-O. est indiqué dans les cartes récentes sous le nom de Crevasse peu fait pour désigner une sommité. Alphonse Favre le nomme Pointe de Vollège et le dit formé de calcaire qui repose sur les ardoises noires. « Il est, dit-il, blanc, schisteux, cristallin, peut-être dolomitique, c'est le prolongement de la Li-Blanche qui s'adosse au Catogne près d'Orsières. Toutes ces couches traversent en biais la partie orientale du Mont-Chemin et passent de la vallée de Sembrancher dans celle du Rhône.

« Au pied de la Pointe de Vollège et de la partie supérieure du Mont-Chemin il y a une quantité si prodigieuse de blocs erratiques granitiques qu'on pourrait parfaitement penser que le granit fait partie du corps même de la montagne. Il est probable dit cet auteur, à peu près d'accord avec Viollet le Duc (V, pages 4, 5, 6), que les glaciers réunis de Ferrex, d'Entremont et de Bagnes se joignaient au glacier du Rhône au-dessous de la Pointe de Vollége contre lequel s'étaient accumulé beaucoup de blocs qui ont roulé lors de la retraite des glaciers. »

car le voisinage de Martigny ne permit jamais au chef lieu de l'Entremont de prendre une prépondérance commerciale quelconque dans ces vallées. Cependant ses deux foires — l'une en mai, l'autre en septembre — sont les plus courues de la région. Néanmoins, il n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu géographique et nominal dont l'unique prérogative est d'être le siège du tribunal de district. Il a vu naître, en 1742, le chanoine Murith, alpiniste de la première heure, et botaniste distingué, mort en 1818, Deux autres prêtres du Grand-St-Bernard, Delasoie ancien curé de Bovernier, et E. Favre, lesquels se distinguèrent aussi, soit dans la botanique, soit dans d'autres branches des sciences naturelles (on doit à ce dernier des études intéressantes sur les insectes) étaient aussi originaires de Sembrancher [1].

Au sud du bourg, sur la crête de la colline de St-Jean, à laquelle on peut se rendre en vingt minutes par un excellent sentier contournant le mamelon à travers les bois, avec des échappées de vue fréquentes et variées, est la chapelle qui a remplacé le château de ce nom, ou du moins qui couvre l'emplacement de son ancien donjon [2].

La colline forme une arête dirigée vers le sud et si

[1] *Favre Emile*. Faune des coléoptères du Valais et des régions limithrophes avec introduction par E. Bugnion. 1890, in-4°.

Favre Emile et *Arnold Wullschlegel*. Faune des macrolépidoptères du Valais et des régions environnantes. Schaffhouse 1899, in-8°.

Idem. Guide du botaniste sur le Simplon. Aigle 1876, in-16.

[2] Elle est mentionnée par Hunziker, la *Maison Suisse*, tome I, p. 24-27, comme datant de 1509. Fig. 31 et 32. — Lausanne, Payot et Cie, 1902.

étroite qu'on doit supposer que les constructions devaient se prolonger vers le midi. C'est dans cet ancien château-fort que les châtelains d'Entremont résidèrent jusqu'en 1475, date à laquelle les Haut-Valaisans l'incendièrent et le détruisirent. Les chroniqueurs rapportent que l'empereur Sigismond, se rendant au concile de Bâle, y logea avec sa suite et 800 cavaliers; or l'aspect des lieux ne laisse pas que d'éveiller des doutes sur la possibilité de réunir 800 cavaliers en cet espace.

Sous la domination de la Savoie, Sembrancher était un des rendez-vous principaux de la noblesse en ces contrées. Une famille de la Tour de St-Maurice, cadette de celle de Châtillon, qui détenait en Entremont de nombreux fiefs, y possédait vers la fin du XIVe siècle une petite tour dont on croit reconnaître le nom au lieu dit la Tour, près du pré de foire. La foire au bétail se tient en effet dans un verger communal à l'écart des maisons.

Après la destruction du château, les châtelains valaisans séjournèrent dans le bourg même; ils eurent leur demeure et leur auditoire dans le groupe de maisons qui en forme encore le noyau central. Plusieurs de celles-ci renferment, ou renfermaient il y a peu d'années, différentes traces de l'aisance ou de l'importance de leurs anciens propriétaires, notamment les stalles du tribunal et des plafonds remarquables qui ont été vendus ou détruits. Dans la maison Arlettaz on peut voir un plafond et des meubles intéressants, œuvre de déserteurs de l'armée de Bonaparte qui se rendait à Marengo. Au coin de la grande place près du Pont de la Dranse, une vieille maison à arcades datant de 1505, fut la demeure de l'ancien banneret

d'Allèves. L'ancienne maison bourgeoisiale qui portait la date de 1602, a été démolie pour faire place à une construction nouvelle érigée en 1892. Elle était flanquée d'une tour carrée et une chapelle à St-Pancrace y était adossée, en laquelle on croyait reconnaître une église antérieure à l'actuelle. Cette chapelle était dès longtemps en ruines lors de la démolition de la maison. La chapelle qui s'élève à l'entrée occidentale du bourg consacrée à N. D. des Sept joies a été fondée en 1441.

L'église actuelle date de 1676 et est dédiée à saint Etienne (Invention de saint Etienne, 3 août). Le clocher doit être du XIV[e] siècle. Près de ce bourg on a trouvé un tombeau de l'âge du bronze avec épingles à disque terminal et un tombeau renfermant un squelette, avec anneaux et agrafes, attribué à l'âge gallo-romain.

Au nombre des coutumes et traditions qui ont persisté à Sembrancher, il convient de relever ici celle du vin pascal.

Le jour de Pâques, après les offices, une grande table est dressée sur la petite place, devant la maison de ville. Elle se couvre de grandes channes étincelantes et timbrées des armes de la bougeoisie. Tout autour s'empilent des tranches de gâteau aux œufs. Le président de la commune et les membres de la municipalité font demi cercle d'un côté, graves et compétents. Alors le curé s'avance le premier et, debout devant ses ouailles, boit un verre en acceptant une tranche de gâteau. Le vicaire s'approche à son tour, à la tête des chantres et du personnel paroissial. Les magistrats et fonctionnaires laïques défilent ensuite suivis de la masse. Non seulement tout bourgeois est de droit participant de cette agape chrétienne, mais des

hommes sont postés aux entrées du village pour inviter les passants à venir boire le vin pascal à la prospérité de la bougeoisie. Quelquefois des caravanes entières de trimardeurs italiens passant le St-Bernard sont ainsi amenées d'un coup de filet. Elles repartent joyeuses aux accents des carillons de fête qui s'envolent du clocher à flèche argentée du vieux chef-lieu de l'Entremont.

La commune de Vollèges

Le territoire de cette commune de 910 habitants s'étend sur la rive droite de la Dranse, du vignoble de Bovernier au torrent de Merdenson. Sa population se répartit en plusieurs villages dont, les plus importants sont très isolés les uns des autres. Vollèges (835 m.) le chef-lieu de la commune, renfermant l'église paroissiale, pointe son clocher du milieu des vergers, au point culminant de la pente molle qui s'étend au N. de Sembrancher, à 2 kil. 500 N.-E. de ce bourg. Il compte près de 300 habitants. Deux hameaux lui font escorte : Cries un peu plus haut et Etier un peu plus bas, près du point d'intersection des routes de Vollèges et de Bagnes. Avant 1850, date d'ouverture de cette dernière, la vallée n'était desservie que par l'autre et, de Sembrancher, les attelages devaient affronter la forte rampe qui monte à Vollèges pour, de là, redescendre la pente orientale du vaste cône d'alluvion du Merdenson et pénétrer dans le bassin de Bagnes.

Le *Levron*, grand et beau village ensoleillé tout entouré de champs prospères est le plus considérable

de la commune. Il compte 380 habitants. De son altitude de 1314 m., au centre de cette vaste terrasse, adossée au col peu élevé du Len, le regard plonge au loin dans les vallées voisines. Chapelle dédiée à Saint Antoine. Le Levron, qui domine Vollèges à 2 kil. au N. en est séparé par la côte escarpée et boisée qui le sépare de ce dernier village. Sa distance virtuelle du chef-lieu est d'une lieue. *Vince* (ou Vens) 1128 m., petit village de 100 habitants, communique plus directement avec Sembrancher qu'avec le chef-lieu de la commune. Assis sur le plateau incliné qui couronne les rochers de la Monnaie et des Trappistes, tourné au levant, il est rattaché à la vallée et à la région d'Entremont par un chemin qui s'élève de l'extrémité N. du pont de Sembrancher à travers le vignoble de ce nom. La montée est d'une heure. C'est à une faible distance de Vince que se trouve la nouvelle station alpestre du col des Planches (Hôtel du Vélan) remarquable par son magnifique point de vue. Enfin à 2 kil. O. de Vince, en suivant le versant N. du plateau, est le village de *Chemin* (1154 mètres) dominant les pentes ravinées et déclives qui se dressent au N. de Bovernier.

Un peu plus bas, sur le versant de Martigny, est encore le nouvel hôtel du Belvédère, digne de son nom et tout environné de cerisiers, qui domine la vallée du Rhône à une altitude de 775 mètres.

Vollèges, dans sa partie orientale surtout, est une commune prospère, riche en céréales, mais à peu près dépourvue d'eau en raison même de la faible élévation de la montagne, laquelle est cultivée jusqu'au sommet. Néanmoins elle a réussi dans ces derniers temps à pourvoir d'eau potable la plupart de ses

villages et hameaux. Quant à l'irrigation, ses habitants avaient, de temps immémorial, établi deux grands « bisses ». Les campagnes environnant le village du Levron, ou tout au moins une partie, représentant une surface de 65 à 70 hectares, sont fertilisées par le bisse ou raye du Levron qui amène le long d'un parcours de 18 kilomètres, les eaux du glacier de la Chaux (anciennement Chardonnay) au flanc sud du Mont-Fort. On ne sait quelle peut être la date de l'établissement de ce canal, mais une sentence arbitrale de l'évêque Jodoc de Sillinen datée de 1492 « maintient aux consorts du canal du Levron le droit de prendre eau à Chardonnay pour alimenter leur acqueduc, moyennant payer les dommages. »

Quant à la zone inférieure, cultivée par les habitants des villages de Vollèges et d'Etier, outre qu'elle était approvisionnée d'eau au moins jusqu'à la hauteur de ce dernier endroit, par un aqueduc que la Dranse alimente à un kilomètre amont du Châble, elle dispose, depuis quelques années, d'un système d'irrigation supplémentaire. Il est obtenu par un barrage de la Dranse pratiqué en amont de l'embouchure du Merdenson, à la côte de 780 m., et par l'adaptation au même endroit d'une turbine propulsive chargée de porter l'eau près du point culminant du cône d'alluvion, soit à la cote de 900 m., à une distance virtuelle de près de 2 kilomètres.

Cette commune essentiellement agricole est relativement aisée, à ce point que les habitants n'ont même pas le loisir de s'adonner aux petites industries locales. Les artisans sont généralement attirés de la commune voisine de Bagnes, où se trouvent en même temps les intermédiaires nécessaires à l'écoulement de

leurs produits et à leur approvisionnement. Néanmoins, depuis 1892, Vollèges a pris rang et un rang honorable dans l'industrie hôtelière. Le vaste *Hôtel de la Pierre-à-Voir*, sur le versant nord du col du Len, dans un site remarquablement choisi, en face du coude de la vallée du Rhône, au milieu d'un vaste plateau piqueté de mélèzes, est sur son territoire.

On s'y rend de ce côté en passant par Vollèges, le Levron et le col peu élevé du Lin très fréquenté autrefois par les gens de l'Entremont qui se rendaient dans la vallée du Rhône (1660 m.)[1].

Après cette station, créée en 1894 par M. Blanchoud, une autre, dont l'emplacement est aussi remarquablement choisi, fut ouverte vers 1900 au Col des Planches, 1440 m., par M. Zacharie Tornay.

Nous avons parlé plus haut (v. Trappistes, p. 46 et 47) des gisements de minerai que renferme cette commune. Quant aux curiosités historiques elles n'y sont pas nombreuses. On y trouve toutefois une belle église dont le clocher, quoique plus petit, revêt les principaux caractères de celui de Bagnes et fut certainement construit par le même maître vers la même date. Commencé en 1456, il n'était pas achevé en 1507, bien que l'évêque eût accordé cent jours d'indulgence à ceux qui participeraient à sa construction. L'église actuelle, de la seconde partie du XVII[e] siècle, est sous le vocable de Saint-Martin, mais on y célèbre en plus les fêtes de Saint-Sébastien et de Saint-Loup. La chaire et le baptistère datent de 1683.

L'histoire de Vollèges se confond en partie avec celle de Bagnes, dont la seigneurie embrassait tout son territoire. Néanmoins il existait encore au XVII[e] siècle

[1] Voir Légende.

à Etier un château demeuré célèbre dans les chroniques et qui fut le siège d'un vidomnat : on désignait primitivement Bagnes et Vollèges sous les noms réunis de Baignes et Octiart. De ce dernier nom on fit, en 1179 Oitiez, et plus tard Etiez, puis Etier. En 1630 ce château appartenait à Baltazar Fabri de Sembrancher, quand l'évêque Hildebrand Jost, fait prisonnier au Grand-St-Bernard à son retour de Rome, y fut interné et y dut finalement renoncer à la *Caroline*, c'est-à-dire au pouvoir temporel, sous peine de voir le Valais passer officiellement au protestantisme.

Aujourd'hui les derniers vestiges de cette résidence ont disparu.

LA VALLÉE DE BAGNES

Au sortir de Sembrancher, la route de Bagnes s'élève insensiblement jusque devant le hameau d'Etier. Là elle laisse, à droite, celle de Vollèges qui continue de côtoyer le mont. Puis elle prend la direction est, passe au bas du village et va se déployer le long des prairies et des champs, en face de belles forêts de mélèzes et de sapins qui tapissent la croupe du Mont-Brun et, par étagements, s'élèvent réguliers jusqu'aux pâturages du Larzey. Le bassin cultivé de Bagnes est encore masqué. Seul, là-haut, Verbier continue de sourire au visiteur. Après une demi lieue de marche pour contourner le grand cône de déjection du Merdenson (ou Bay de Cries), cône au sommet duquel trône le clocher de Vollèges, nous franchissons le lit noir de ce capricieux torrent pour nous enfoncer dans un étroit défilé coupé dans le versant oriental du même cône.

Ce tortueux ravin que surmonte le large cirque d'érosion des Bliziers[1] (Brejiers), auquel Elisée Reclus

[1] « Le calcaire de Vollèges est recouvert par un schiste argilo talqueux noir en grande masse qui est la suite de

attribue la forme d'un cratère ébréché, marque la limite de Vollèges et de Bagnes. Selon la tradition cette limitation aurait fait longtemps l'objet de tiraillements entre les riverains. Ce cours d'eau, le plus souvent à sec, mais qui, au printemps et lors des grands orages se met à charrier d'énormes coulées de boue noirâtre, passe en effet son temps à se creuser un lit profond, à le recombler, à l'élargir. Vraisemblablement il dût maintes fois emplir ce lit et déborder, déplaçant ainsi de la façon la plus arbitraire le bornage de ces terrains chers aux paysans.

L'évêque de Sion, appelé comme arbitre, aurait alors décrété que la limitation serait établie une fois pour toutes d'après la ligne de parcours que le torrent suivrait le jour de la saint Jean-Baptiste. Or, ce jour-là, les eaux grossies par la fonte des dernières neiges se seraient creusé, à la voix de l'évêque, le lit profond où elles se sont confinées depuis.

celui de rive droite de la Dranse entre Sembrancher et Orsières. La crête de la montagne située entre le Mont-Chemin et le sommet de la Pierre-à-Voir est en grande partie composée de ce même schiste. En allant à l'E. de la chapelle du Len est un gros monticule nommé Bligier qu'il faut gravir, on voit une couche de gypses de la rive droite du val Ferret.

» La roche du Bligier est un calcaire brèche qui constitue un terrain très puissant alternant avec quelques schistes argileux, avec beaucoup de cipolins plus ou moins micacés et schisteux et avec des calcaires blanchâtres et noirâtres ordinairement fort cristallins. Ce terrain est le prolongement de celui qui constitue les grandes montagnes de la rive droite du val Ferret ; il fait suite à celui du col de la Seigne et de Moutiers en Tarentaise. Il forme le sommet de la Pierre-à-Voir, qui se présente du côté du Valais avec l'aspect d'une tour ». — Alph. Favre, ouvr. cité, T. III, p. 118-119.

Nombreuses sont d'ailleurs les légendes et traditions demeurées attachées à la formation patiente de ce cratère noir dont on n'approche pas sans frémir et dont les bords supérieurs sont assiégés à grande distance par des crevasses concentriques. Les traces de la voie romaine qu'on a cru reconnaître entre le Levron et la Pierre-à-Voir, la position aujourd'hui tout isolée de l'ancien château de Verbier, posté dès le XIVe siècle au point culminant des rochers de St-Christophe, la disparition du village de Curallaz, voisin du même castel, sont autant de faits qui concourent à révéler que les deux sections du coteau durent se trouver jadis en communication directe. D'après les chroniques, ce village de Curallaz, englouti depuis le commencement du XVIIe siècle dans le cône d'alluvion du torrent, sous le bois de pins des Jorasses, du côté oriental du sombre entonnoir, ne comprenait pas moins de 26 à 28 feux — ce qui permet d'en évaluer la population à 150 âmes au moins. Les terrains cultivés qui l'entouraient avaient une contenance de 4 à 5 mille quartanées (mesure de 100 toises carrées).

Mais poursuivons notre route. Le pont de Merdenson franchi, elle s'engage dans un défilé noir, découpée en corniche à 40 m. au-dessus de la rivière, dans le front même de l'éboulement. Au fond, sont les installations hydrauliques établies dès 1898 pour l'irrigation des campagnes de Vollèges.

Bientôt, au sortir de cette solitude, l'horizon s'éploie et l'on découvre, d'un même coup d'œil, comme derrière un rideau qui se déchire, tout le bassin de Bagnes. Par delà et par-dessus le chef lieu de la grande commune étalé là-bas, devant nous, de nombreux villages ou hameaux s'éparpillent dans la plaine, sur des promontoires, dans les niches ou les replis des coteaux.

Jusque sur des terrasses élevées, les champs entrecoupés de murs de soutènement vont s'étageant sur les talus et sur les rochers. Au fond de la vallée, la Ruinette apparaît comme un autel aux formes gracieuses et régulières, escortée à droite par le Mont-Pleureur, à gauche par les contreforts des Combins. La pointe de Graffionnaire, plus connue aujourd'hui sous le nom de Grand-Combin, ce roi de la région qui apparaît dans toute sa majesté, soit à ceux qui le contemplent du pied des coteaux de Lavaux entre Cully et Vevey, soit aux touristes qui de la vallée d'Aoste portent le regard vers le Nord, est à peu près invisible aux Bagnards. Pour l'admirer il faut se trouver à quelque distance, et on devra monter à la Pierre-à-Voir, à Chanrion, à Champex ou sur tel ou tel autre belvédère.

Le Châble.

L'agglomération principale de la vallée et commune de Bagnes, située à l'altitude de 836 m., est connue des étrangers sous ce nom de Châble. Elle était autrefois — de même que l'ensemble de la commune — divisée en quarts ou quartiers. Le Châble proprement dit, tel que le désignent les Bagnards, occupe, sur la rive gauche de la Dranse, un promontoire formé d'alluvions et contourné par un méandre de cette rivière. Le Châble était reconnu comme le chef-lieu de la commune, car il possède, ou possédait, l'église, la maison communale, le castel des anciens seigneurs, des halles, la place publique, et, dans son voisinage — ô suprême prérogative ! — les fourches patibulaires.

Le quartier de la rive droite que la route traverse



CHABLE-VILLETTE. Vue prise de la route de Montagnier.

avant d'y parvenir porte le nom de *Villette* et constituait un « quart » distinct, de même que le *Cotterg* — lequel n'est que le prolongement supérieur de Villette — en formait un troisième.

Aujourd'hui que l'importance de cette subdivision s'est effacée politiquement et administrativement, que les « quarts » n'élisent plus leurs représentants particuliers au conseil communal, ces subtilités commencent à disparaître. Le Châble, Villette et le Cotterg se confondent plus que jamais en une vaste agglomération villageoise qui est peut-être la plus considérable de tout le canton et dont le déploiement, sans solution de continuité, n'offre pas moins de 1 kil. 500 de longueur, avec une population totale de plus de 1300 âmes.

L'aspect général de cette localité est aussi riant que pittoresque, surtout lorsqu'on le découvre comme nous venons de le faire du contour des Planchamps. Surgissant d'un étroit défilé, la route vous livre d'un même coup toute la perspective de la resplendissante vallée. Du centre d'un évasement montagneux cultivé de la base au sommet et le plus vaste qui se puisse découvrir dans une vallée transversale [1], l'énorme village apparaît là, à deux kilomètres devant vous, avec la haute aiguille de son clocher gothique, sa vaste église, son vieux castel abbatial fortifié, campé sur un pont aux fortes assises qui enjambe la rivière aux flots pressés. En face du castel et du pont, du côté de Villette, s'aligne avec ses dépendances l'hôtel du Giétroz qui semble retenir derrière lui comme une digue les riantes prairies arborisées des Rosays, les pentes chaudes des Rives et tout ce magnifique coteau

[1] Il est de 12 kilomètres entre le Mont-Creusier au Nord et le Bec de l'Aigle au Sud.

cultivé dont les champs grimpent vers les hauts vallons.

Autour, sur notre gauche, du groupe délabré du bas de Villette émergent pourtant quelques maisons blanches avec des jardins peuplés de ruchers, semées au hasard parmi tout un fouillis de masures, de raccards et d'arbres fruitiers, que semble garder comme une sentinelle une scierie fièrement campée sur son torrent au seuil du village. Puis, toujours à gauche, voici encore ce Verbier que nous avons mainte fois aperçu déjà, juché là-haut en pleine lumière, à 1400 mètres, couronnant une pyramide de champs superposés et gardant derrière lui un immense cirque de pâturages. Un peu plus bas, dans un renfoncement du coteau, voici Médières, au pied duquel se montrent Fontenelle, qui vient rire sur une bosse de terrain, et les Vernays, dont le vieux four semble un gnome campé sur le précipice. Plus loin encore, sur un cap de verdure, dominant une falaise de rochers, repose Sarrayer, le conservateur par excellence des vieilles mœurs et de l'antique foi.

A droite, le sol de la vallée forme des gradins, de petites éminences et des vallonnets. D'un de ceux-ci, le Sapey apparaît comme jouant à cache-cache, tandis que sur le gradin suivant, Bruson s'étale, content de lui-même au point culminant du fertile plateau d'alluvion que sa population est fière de cultiver.

D'autres villages apparaissent plus loin, échelonnés sur le thalweg; nous les retouverons quand nous poursuivrons notre course le long de la vallée.

L'agglomération Châble-Villette, quoique adonnée généralement à la culture des champs, à l'élevage, à l'apiculture, etc., dispose de quelques ressources secondaires, consistant en quelques industries, magasins et débits de boissons.

L'Hôtel du Giétroz, propriétaire M. Edouard Nicolier, remplace depuis 1882, l'ancien hôtel du Grand-Combin et l'hôtel Perrodin, aujourd'hui transformé en restaurant. Nous avons dit sa position remarquablement choisie au N. du pont de la Dranse, à la jonction des routes et chemins qui se dirigent vers les villages importants et les principales issues de la vallée inférieure.

Spacieusement aménagé, considérablement agrandi depuis quelques années, ouvert en toute saison, il concentre la plus grande part du mouvement des voyageurs qui viennent à Bagnes pour affaires ou qui se dirigent sur les stations plus éloignées de Lourtier, Fionnin, Mauvoisin et Chanrion. En même temps il est, pour l'heure, l'unique centre des excursions moins hardies et moins risquées, mais non moins dignes d'intérêt ou de curiosité que l'on peut faire sur les flancs ou les hauteurs de cette section antérieure de la vallée.

Parmi les curiosités à signaler dans ce grand village et aux alentours, notons :

1° L'église paroissiale dont le clocher, du modèle de ceux de Montreux et de Bex, porte la date de 1488, et le portail central celle de 1522 ; grand et bel édifice gothique, un peu défiguré à l'intérieur par de récentes transformations d'une opportunité discutable. Ce clocher, enrichi récemment d'une horloge à deux cadrans (don de Maurice Gard), renferme des cloches remarquables dont l'une, Marie-Magdeleine, fondue en 1650, passe pour être la plus grande du canton. Une autre, celle du S.-O., se signale pour son ancienneté, car elle porte la date de 1204. Elle est timbrée aux armes de l'Abbaye de St-Maurice écartelées d'un croissant, rappelant l'âge des croisades.

2° Le castel seigneurial (nommé communément l'Abbaye, c'est-à-dire le siège du seigneur abbé) est une sorte de résidence fortifiée dont la construction primitive remonterait au XIIe siècle — on ne peut toutefois affirmer que l'emplacement fût alors exactement le même. On sait cependant que l'abbé Garetti fit reconstruire la résidence abbatiale au bord de la Dran-



LE CHABLE. La sortie de la messe.

se, en 1410, qu'il y mourut, et qu'à deux siècles de là, l'abbé Odet consacra 380 écus de Sion à des réparations importantes, peut-être même à des adjonctions. Les dernières réparations seraient dues à l'abbé Claret (XVIIIme siècle); c'est probablement à ce dernier qu'on doit la construction de la chapelle située sur le portail. En 1476, des paysans, profitant de la guerre de Bourgogne qui détournait les forces de leurs maîtres, s'emparèrent de la résidence abbatiale, en brisèrent

les portes, jetèrent meubles et papiers à la Dranse, et détruisirent une partie du château [1].

Ce castel, aliéné vers 1800, a fort bonne allure ; mais il gagnerait certainement à être dégagé des dépendances agricoles dont il est flanqué et qui ne laissent pas que de le déparer de son allure seigneuriale.

3° La maison de commune, sur la place publique, est un très ancien bâtiment du XVIe siècle, transformé sans idée et sans goût, puis surmonté d'un nouvel étage. Elle porte les armoiries de la commune sur des couleurs fausses ; le fond d'azur a été remplacé, sans que nul sache pourquoi, par le fond de gueules. Depuis 1900, l'entrée nouvelle a été surmontée d'une plaque commémorative à la mémoire de Jean-Pierre Perraudin, dont nous aurons à raconter plus loin la vie de recherche et d'observation.

On remarque aussi, soit au Châble, soit au Cotterg, différentes maisons très anciennes plus ou moins défigurées par les adjonctions et les réparations, mais où l'on reconnaît maint meuble ou fragment intéressant, particulièrement la maison Maret-Saudan au bas du

[1] On parle aussi d'une émeute organisée en particulier par les habitants de Sarrayer, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse de celle-ci. Ces actes de révolte ont dû se répéter à différentes dates.

Ainsi, en 1745, l'abbé Claret, assiégé dans le château par les paysans, se vit arracher de force la cession de tous les droits de l'abbaye. Mais rentré à St-Maurice, il invoqua la protection des magistrats des dixains, lesquels, le 12 septembre, envoyèrent à Bagnes une commission de neuf membres. Les coupables furent condamnés à faire leur soumission « à genoux devant l'abbé », à payer une forte amende et aux frais du procès.

Le principal chef des révoltés fut exilé et les signatures arrachées à l'abbé annulées.

Châble ; celle ayant appartenu au notaire de Médici, qui fut peut-être fortifiée jadis, la maison Deslarze sur la place, celle du tonnelier Felley en haut du Châble, puis au Perray-Villette la maison de l'ancien notaire Troillet, flanquée d'une antique halle aux grains en tuf, et, au Cotterg, les maisons Jean-Luc Michellod, Joseph Mex [1] et Oillet.

La vallée de Bagnes possède deux établissements industriels : à Villette, l'atelier Oreiller frères où se fabriquent des sonnailles de vaches selon une méthode inconnue ailleurs, même en Savoie, où les industries similaires de Chamonix fonctionnent tout différemment. La sonnaille bagnarde se distingue par un battage de la tôle au martinet, suivie d'un brasage de la pièce dans une coque de terre glaise qui lui donnent un son robuste et d'une portée lointaine.

A Montagnier, à 1 kil. E. de l'Hôtel du Giétroz, sur la rive droite, existe la fabrique de drap de MM. Gard, créée en 1837 et qui n'a cessé de fonctionner depuis. Autrefois, elle s'alimentait à peu près des laines indigènes qu'elle cardait et filait elle-même. Aujourd'hui, cette fourniture locale tend à disparaître par suite de règlements qui rendent impossible l'élève du mouton dans une grande partie de la commune.

Sans nous arrêter trop à ces petites industries locales qu'on trouve partout, telles que scies, moulins, foulons, tissages, il convient encore de signaler une tannerie à Prarayer ; l'industrie à domicile du travail des rubis (celle du tissage de la soie introduite en 1898 n'a pas eu de brillantes destinées) ; une fabrique de liqueurs à Villette-Châble et, enfin, l'usine électrique établie en 1903 aux Tombeys, sur le torrent de Verbier, en

[1] Voir Hunziker : *La maison suisse*, ouvr., déjà cité.

vue de l'éclairage des localités de la vallée : Le Châble, Sembrancher, Vollèges, Orsières, Versegères, Champsec et Lourtier en sont les principaux clients.

La commune de Bagnes possède depuis 1765 un établissement d'instruction secondaire fondé par le capucin Bourgoz, de Bruson, avec l'appui de l'évêque de Sion, qui en assura la marche lors des débuts, attendu que le seigneur-abbé de St-Maurice, Schiner, s'était ouvertement opposé à cette création. Cette institution dite « Grande Ecole » fut placée sous la direction d'un prêtre séculier de l'évêché qui, en l'éventualité, avait la faculté de s'adjoindre un ou deux régents. Vers 1865, l'évêché abandonna cette direction à l'abbaye de St-Maurice. Après comme avant cette date, l'institution moyenne permit aux uns d'abréger de quelques années leur période de collège, à d'autres de prolonger jusqu'en juillet les cours un peu trop brefs des écoles primaires. La « grande école » était cependant devenue, dans le dernier quart du XIX[e] siècle, une très petite école. Seule, la concurrence d'une école libre, primaire et secondaire, fondée par un groupe d'hommes émancipés de la tutelle ecclésiastique devait avoir le secret de l'éveiller de cette torpeur, jugée incurable. Tout à coup, en 1901, la vieille masure qui se dressait près de l'église se dépouilla de son aspect de ruine, se para de l'étiquette un tantinet pompeuse de « Collège » et la répartition de l'enseignement y fut remaniée.

Tant il est vrai que, de nos jours, nulle force ne saurait égaler celle de la concurrence. Ajoutons que les subsides fédéraux participèrent à ce réveil de l'école ecclésiastique, à l'exclusion de l'école libre, cela au grand scandale des initiateurs, lesquels se jugeaient assurément dignes d'un autre traitement de la part de la

Confédération. *Sic vos non vobis nidificatis aves !* aurait dit l'abbé Bruchez, l'un des professeurs les plus marquants qui aient dirigé cet établissement.

Histoire. — La vallée de Bagnes n'a, au moins dans ses orignes, qu'une histoire obscure. Placée à l'écart du passage du Grand-St-Bernard, elle n'a dû être appelée à aucun rôle important sous la domination romaine, alors que ses propres montagnes voyaient défiler à leurs pieds les légions allant et venant de la Métropole à Octodure et à Aventicum.

Des tombeaux romains et celtiques ont néanmoins été découverts dans les mayens voisins de Verbier, à la Vella, à Mondzeux et, plus récemment, au Levron ; mais le fond de la vallée n'a rien conservé qui puisse témoigner d'une civilisation antérieure. Faut-il en conclure qu'elle ait été habitée avant les invasions des Sarrasins et des Lombards, ou que, plus conformément à certaines traditions verbales, les sites supérieurs aient seuls été peuplés à ces époques perdues dans la nuit de l'histoire ? Cette dernière hypothèse est la plus admissible, car les traces d'éboulements et d'inondations qui se révèlent de toutes parts semblent bien attester que les terrasses supérieures furent déjà occupées par les Celtes alors que, plus abondants qu'aujourd'hui, les torrents ravageaient à leur gré les parties basses. La présence du château qui dominait l'entrée de la vallée du haut du roc de St-Christophe, ne serait-elle pas une dernière attestation de ce peuplement graduel des villages inférieurs par les habitants des hauteurs ?

Le plus ancien document qui fasse mention de cette vallée date de 1150, où, par traité, Humbert III de Savoie engagea à l'abbé du monastère de St-Maurice

la justice de la vallée de Bagnes et d'Octier [1] depuis le pont de St-Brancher, en se réservant néanmoins les rentes et la chasse d'Aulon et de Murés et ce qui lui appartenait en la vallée de Bagnes par droit de régale.

Toutefois ce traité de 1150 ne fait que sanctionner un arrangement antérieur, car c'est bien le comte Amé III, père de Humbert, qui céda la vallée à l'Abbaye en 1147, dans le but probable de se créer les ressources nécessaires pour se rendre à la seconde croisade.

Au surplus, voici un extrait de cette charte emprunté à Guichenon (*Histoire de la Maison de Savoye*) :

« Le comte Amé étant mort en l'île de Chypre, ce prince (Humbert III), de l'advis de l'Evesque de Lausanne, donna aux religieux de St-Maurice les rentes qu'il prenait ès-villages de Bagnes et d'Octier pour récompense d'une table d'or de la valeur de soixante-six marcs que le comte Amé III son père avait empruntée d'eux, allant au voyage de la Terre Sainte. »

Cependant, dès la fin du même siècle, des contestations surgissaient déjà entre l'abbé Gunthère et le comte Thomas I[er]. Les évêques de Genève et de Sion sont invoqués comme arbitres, et Thomas fait avec l'abbé Aimon, successeur de Gunthère, une nouvelle transaction au terme de laquelle :

« 1° Lorsque le comte réside entre le mont-Joux (Grand-St-Bernard (et le pont de Brest), probablement du Durnand), il est seigneur de la vallée de Bagnes et de ses habitants depuis le pont de Sembrancher jusqu'au sommet de la vallée : la chasse, les forêts, les bans, la justice, les pâturages, le cours de la grande eau lui appartiennent. »

[1] Etier, dans la commune actuelle de Volléges.

« 2° Dès que le comte est hors de ces confins, l'abbé est seigneur, et tout ce qui vient d'être énuméré lui appartient.

« 3° L'abbé a le droit de percevoir, alors même que le comte est présent, les rentes de printemps et d'automne, affectées au paiement du devant d'autel en or, et conserve la juridiction sur les exceptés, au nombre de sept, y compris leurs familles.

« 4° Le comte a toujours droit, présent ou non, à la chevauchée et aux hommes pour les manœuvres de Chillon.

5° « Ni le comte ni l'abbé ne peuvent exiger de subsides extraordinaires des hommes de Bagnes sans le consentement l'un de l'autre et sans les partager entre eux. »

Dans sa publication spéciale sur les châteaux et seigneuries du Valais, l'abbé Rameau ne dit rien de plus que Boccard sur le château de Verbier, dont les ruines s'égarent dans les bois qui hérissent la crête de St-Christophe, prétendant que tout ce qu'on en sait est que, « en 1287, Amédée V ordonna au juge du Chablais de s'informer de quelle manière il avait été gardé pendant les guerres passées entre les comtes et le Valais et de faire observer les mêmes coutumes à l'avenir. »

Cette absence d'autre mention laisserait conclure que ce poste fut abandonné peu de temps après. Les documents de l'abbé Gremaud relèvent d'ailleurs l'existence, vers cette époque, d'une famille noble de Verbier, dont un membre, Maurice de Verbier apparaît en 1271, puis en 1294, où il prête 200 livres à l'évêque Boniface de Challant. Les chroniques signalent encore trois successeurs de ce Maurice, son fils Cottin et ses petits fils Jacques et François, puis famille et

château entrent dans une obscurité définitive sans laisser d'autre trace de leur nom que celui de ce village.

Le même sort était réservé à la famille de Bagnes qui dut détenir le vidomnat de la vallée vers la même époque, et dont le membre le plus éminent fut Nicolas de Bagnes, mentionné comme chanoine de Sion en 1246.

L'histoire de Bagnes n'offre pas d'autre fait bien saillant jusqu'à la conquête du Bas-Valais sur la Savoie, à l'exception toutefois de quelques nouveaux conflits de compétence. Dès 1476, après la défaite des Savoyards sous les murs de Sion, Entremontans et Bagnards tournèrent les yeux vers la Savoie et ces derniers profitèrent en outre des événements pour s'emparer du castel abbatial. C'est alors que les Hauts-Valaisans tentent de maîtriser ce mouvement.

Au mois d'avril, ils pénètrent en Entremont par les hauteurs de Saxon et de Riddes. Les habitants, voyant plusieurs hameaux en flammes, consentent à se rendre pour épargner les autres bourgades, Bagnes échappe en partie à l'incendie en s'engageant à payer 1400 livres, une fois pour toutes, plus 10 livres par année à chacun des sept dixains.

Cela accompli, l'évêque Walter Supersaxo fit d'incessants efforts pour arracher à son profit cette vallée à l'influence des abbés, mais Sixte IV, par les bulles du 13 novembre 1477 et du 26 octobre 1480, en vint à menacer ce prince-évêque d'excommunication s'il ne consentait à tout restituer à l'abbé. Toutefois les choses durent en rester là pour une série d'années, au moins jusqu'à l'avènement de Mathieu Schiner. Ce dernier, plus sûr de ses relations avec la cour romaine, se charge de faire fléchir l'abbaye en la personne de

son chef, Jean d'Allinges. En 1501, il signe avec lui un traité dont voici les passages importants :

« 1° L'évêque jouira dans la vallée de Bagnes des droits régaliens, ainsi que de la chevauchée, des bois, des mines, des cours d'eau, etc. L'abbé transfère à l'évêque tous les droits sur ces revenus, se réservant toutefois les moulins, les scies, les foulons, etc.

« 2° L'abbé aura la juridiction haute et basse, la juridiction temporelle de la vallée avec pouvoir de l'exercer par ses officiers.

« 3° L'évêque et l'abbé s'interdisent d'imposer des subsides sans le consentement l'un de l'autre. S'ils en posaient de commun accord, ce serait en vue d'opérer le partage égal. Dans les différents entre l'abbé et les hommes de la vallée, l'évêque jugera sans appel.

« 4° L'abbé ne pourra faire grâce d'aucune peine corporelle sans le consentement de l'évêque.

« 5° Le châtelain devra être choisi parmi les hommes des communes en-dessus de la Morge. En cas de paix avec la Savoie, on pourra toutefois étendre ce choix aux Bas-Valaisans, mais à condition que ce châtelain ne puisse être investi de la garde des Alpes en temps de guerre.

« 6° Le juge des mines établi par l'évêque punira les délits des habitants employés à l'exploitation, s'ils les commettent sur les lieux du travail.

En 1565, par une transaction entre l'abbé et ses feudataires de Bagnes, le seigneur-abbé *relâchait* tous les droits qu'il avait sur leurs biens, moyennant la somme de 8000 florins une fois payés et une redevance annuelle de 96 moutons gras, laquelle fut servie jusqu'à la Révolution.

Dès ce moment, les destinées de Bagnes et son histoire vont se confondre avec celles du pays. Il ne reste

à mettre en relief que certains faits isolés que nous nous réservons de dégager de l'oubli au cours de nos pérégrinations.

Cependant, où la vallée de Bagnes a droit à une page bien à elle, une page que ne lui envieront point ses sœurs d'Entremont et de Ferrex, c'est dans la chronique des catastrophes causées par le travail des glaciers. Si l'un de ses modestes enfants a révélé à la science stupéfaite le phénomène, insoupçonné jusqu'à lui, du transport des blocs erratiques par le mouvement incessant des glaces, c'est peut-être que le souvenir de ces fléaux, dont on parlait sans cesse autour de lui, avait tenu en éveil son esprit d'observation.

VII

Les grandes catastrophes. — La Dranse et les glaciers.

Entre Montagnier et le pont du Liappey, sur des pentes raides et herbeuses, on remarque les mayens inférieurs et très ensoleillés du Diablay. Ils s'étalent sur un éboulement de terrain dont le glissement se laisse reconnaître beaucoup plus haut, dans les pentes nues ou tapissées d'aulnes (Grand-Vernay) qui dominent le coteau.

Quelques traditions voudraient que sous cet éboulement sommeille l'ancien village central de Bagnes, lequel aurait laissé à la commune son nom et ses armes. Mais aucun écrit positif ne vient attester cette catastrophe, que les dits chroniqueurs font remonter à 1545. Si bien qu'on se demande si l'on ne confondrait pas cette date avec celle de 1595, laquelle vit une grande débâcle de la Dranse, analogue à celle de 1818.

Pourtant une telle assertion n'est pas dépourvue de vraisemblance. C'est en effet près du Grand Vernay, au lieu dit Châtelard, que se trouve la source thermale qui paraît justifier les armes et le nom de Bagnes. Selon Bridel, la plus grande partie de la source se serait perdue, comme en témoigne l'examen de l'état des

lieux [1]. Un point qui demanderait à être éclairci serait de savoir si l'existence de cette chapelle de St-Etienne n'évoquerait point, de même que celle de beaucoup de chapelles isolées, le souvenir d'un fait considérable, et si les prétendues trouvailles faites dans la campagne des Planches pouvaient provenir d'habitations situées en cet endroit. En outre, ce nom infernal de Diablay, ne serait-il point, tout comme celui de Diablerets, un témoin révélateur de désastres répétés ? On n'ignore pas que ce dernier nom est dû à certains travaux mystérieux de la nature dont l'effet est de transporter des matériaux (inondations, éboulements) et que ces amas de terre passent, selon une superstition non entièrement disparue, pour être véhiculés par des armées de diablotins (diablats) invisibles. Quelquefois même ces diablats sont confondus avec les sorciers en vie,

[1] « Nous découvrîmes enfin la fontaine thermale jaillissant avec abondance au pied d'un hallier : l'odorat nous l'indiqua avant de la voir : tous ses alentours étaient couverts d'un dépôt gazeux : l'eau en est un peu tiède, et je lui trouvai un goût sulfureux et martial très désagréable au palais. Au dessus est un cirque de rochers ruineux, avec une forêt dont les arbres ne paraissent pas être vieux; on aperçoit clairement qu'une grande partie de cette paroi calcaire en a été violemment détachée, et plusieurs blocs sont épars dans les environs. Il est donc très vraisemblable, que la catastrophe qui anéantit les anciens bains, provient de la chute de ces rochers, minés par les eaux du ravin et dégradés par la coupe des bois nécessaires aux chaudières : rien n'indique la place du village détruit, et je présume qu'il était en bas dans la vallée, fort en dessous de la source, dirigée sur les bains par des aqueducs ou par des tuyaux. Quant à la date il faut la placer en 1545, et non cinquante ans plus tard, qu'arriva la première débâcle de la Dranse, mal à propos confondue avec la destruction des bains.... débâcle, qu'un document d'une authenticité non suspecte assigne au 4 juin 1595. »

même avec des damnés. De puissants exorcistes seuls avaient le pouvoir de reconnaître ou faire reconnaître parmi ces sinistres ouvriers ceux que l'enfer avait pour jamais fait siens.

Quant aux catastrophes causées par la Dranse ou



GLACIER DU GIÉTROZ ET CASCADE

par les glaciers qui l'alimentent, les couches alternantes de terres meubles et de gravier mises à jour par les fouilles de Martigny suffisent à montrer qu'elles furent innombrables. Mais on possède peu de détails sur la nature de celles qui précèdent 1595. Dès le V[e] siècle

de notre ère nous voyons cependant l'évêque Silvius contraint de transférer provisoirement son siège d'Octodure à Agaune à cause des inondations de la Dranse. Nous avons lu plus haut qu'à la fin du siècle suivant l'évêque Héliodore dut se résigner à abandonner la capitale des Véragres pour la même cause.

Mais les débâcles les plus célèbres, sinon les plus désastreuses sont : 1° celle de 1469 où une trombe d'eau s'abat sur les vallées de Bagnes et d'Entremont ; le bourg de Martigny est inondé et tous les ponts de la Dranse emportés; 2° les ruptures du glacier du Giétroz en 1595 et en 1818.

Cette dernière catastrophe, de laquelle tous les détails ont été consignés, donne une idée de la précédente qui, du reste, s'accomplit dans des conditions identiques.

Suspendu au-dessus de la rivière de la Dranse, à une hauteur de plus de 600 mètres, le glacier du Giétroz laisse échapper dans l'entonnoir de la gorge de Mauvoisin de continuels éboulements qui viennent former un cône de glace pulvérisée à la base de la paroi et tendent à obstruer le cours de la rivière. Dans les années froides, cet amas devient si considérable qu'il comble le fond de la vallée et gravit même, sur la rive opposée, les rochers qui supportent les hautes corniches de la Liaz. Tel fut le cas en 1818. A la suite de deux hivers très rigoureux, suivis des étés les plus froids du siècle, le glacier, considérablement chargé, barra l'étranglement de la vallée et ferma le courant de la Dranse, formant ainsi un réservoir qui s'avança de plus en plus dans le bassin de Torrembey et de Charmontane. En l'espace de trente-quatre jours, le lac ainsi contenu par la gigantesque barrière de glace avait atteint une longueur de 2333 m. sur 217 de largeur et 60 de profondeur. Et toujours il montait.

L'ingénieur Venetz chargé par l'Etat du Valais d'atténuer les effets d'une catastrophe quasi certaine fit creuser une galerie dans la partie supérieure de la digue. Grâce à ces travaux, le 14 juin au soir le niveau du lac avait baissé de 30 centimètres, le 15 au matin de 3 m., le 16 de 9 m. En aval de la digue, la Dranse coulait à plein lit, mais sans débordement, et l'on osait espérer qu'au bout de quelques jours, l'orifice de la galerie s'abaissant par degrés, le lac serait entièrement vidé. Hélas, les grandes chaleurs arrivèrent subitement et ainsi les glaces se désagrégèrent. Dans la partie inférieure de la digue, de lourds blocs se détachèrent de la masse qui remontèrent à la surface du lac et, le 16 juin, à 4 heures 30 de l'après-midi, la barrière cédait avec fracas à la poussée de l'immense réservoir. Alors, dans l'étroite gorge de Mauvoisin se forma un torrent de plus de 33 m. de hauteur qui, en 40 minutes, allait franchir les 25 kilomètres séparant Mauvoisin du pont du Châble. De ce village à Martigny, sur un lit à pente plus douce, le torrent ne mit que 50 minutes pour franchir 18 kilomètres. Il était ainsi six heures lorsque l'ouragan liquide répandit dans la plaine comme autant de fêtus de paille les débris des ponts, les moissons prêtes à faucher, des arbres chargés de fruits, des meubles, des provisions, des cadavres de bestiaux et trois cents bâtiments dont quelques-uns demeurés presque entiers et tout tièdes encore de l'haleine des hommes [1]. Bien que les populations se fussent retirées sur les coteaux, trente-quatre personnes furent surprises par les flots. Au bourg de Martigny

[1] Deux cent soixante-cinq bâtiments : soit à Bonachiesse 42 granges ; à Fionnin 57 ; aux Granges neuves 31 ; à Lourtier (Glacier) 16 maisons et 34 granges ; à Champsec une chapelle, 14 maisons et 44 granges, greniers, etc ; au Liapey 6 maisons et 5 granges ; au Châble-

l'eau avait envahi les premiers étages de toutes les maisons. Dans la chapelle de St-Michel une inscription indique la hauteur atteinte par les eaux.

On évalue, a dit Escher, à huit cent millions de pieds cubes la masse d'eau accumulée, à l'heure où elle a commencé à s'échapper par la galerie. Cette masse a été réduite à cinq cents trente millions, le lac ayant baissé de quarante pieds du 13 juin à l'heure de la rupture. Si la galerie n'eut pas été percée le lac se serait élevé de 50 pieds de plus et la masse d'eau aurait dû atteindre 1750 millions de pieds cubes pour arriver à déborder de la digue.

Dès 1822-1824 des barrages ont été construits au pied de la cascade du Giétroz pour empêcher la glace de s'amonceler.

La catastrophe de 1595 fut plus désastreuse encore. Nous ne saurions en donner une idée plus complète qu'en empruntant les intéressants documents ci-après à la chronique du doyen Bridel [1].

Dans une vieille maison du Cotterg on lit sur une poutre du plafond :

M. O. F. F. 1595. L. Q. B. F. J. P. L. G. D. G.

inscription que le notaire Vaudan, ancien maire de Bagnes, expliquait comme suit :

Maurice Olliet fait faire 1595, *l'an que Bagnes fut inondé par le glacier du Giétroz.*

Villette 3 raccards et 2 maisons ; au Brocard une usine. En comptant les bâtiments élevés dans le bourg de Martigny, on arrive sans peine au chiffre de 300 constructions emportées.

[1] Voir aussi aux notes historiques une chronique contemporaine consignée à la postérité par des manuscrits de famille et en particulier par celui du grand-père de l'auteur de ce volume, Jean-Etienne Courthion.

Au bourg de Martigny on lisait ces mots dans la maison du peintre Gay :

Submersio burgi Martigniaci et planitiei 4 *juni* 1595 *inundatione aquae Dranciæ provenientis e valle Bagnarum loco appelato Mauvoisin.* (Submersion du bourg de Martigny et de la plaine le 4 juin 1595 par une inondation venue de la vallée de Bagnes du lieu dit Mauvoisin.)

En outre, M. Ignace, ancien magistrat de Martigny, témoin oculaire de cette débâcle, a laissé des mémoires manuscrits où se trouve cette courte, mais précieuse note :

1595, *die* 25 *Maii* [1] *maxima inundatio aquarum prorumpentium ex valle Bagnearum ; submersio burgi Martigniaci ; deletio agrorum pagorumque intra paucas horas. Periere* 70 *homines noti, de ignotis non fit mentio : cæteris vero fugâ salutem quærentibus, omnis fortuna ablata. Ditissimi pauperrimi facti.* (1595, 25 Mai, très grande inondation des eaux sorties avec violence de la vallée de Bagnes ; submersion du bourg de Martigny ; destruction des champs et des villages en l'espace de peu d'heures. Outre les inconnus dont on ne fait pas mention, 70 personnes ont péri, les autres, qui ont cherché leur salut dans les montagnes ont perdu toute leur fortune. Les plus riches sont devenus les plus pauvres [2].)

[1] Bridel ne savait où trouver l'explication de cet écart entre les deux dates ; il provient tout simplement de l'application encore récente et incomplète des calendriers grégorien ; celle du 25 mai est d'ailleurs adoptée par Stumpf dans le récit de Coolidge.

[2] Ce chiffre de 70 personnes est celui des victimes dans la seule paroisse de Martigny ; le total paraît être de 140 et celui des bâtiments détruits de Mauvoisin au Rhône de 500.

L'histoire relate aussi une inondation du 21 septembre 1640, laquelle coïncida avec une crue du Rhône, ce qui laisse croire qu'elle résulta d'une hausse générale et simultanée de tous les torrents du pays et non comme les autres d'une débâcle de la seule Dranse de Bagnes. Il faut rappeler aussi que cette dernière a causé des désastres dans la vallée en 1894, 1898 et 1899, mais ces débâcles résultaient de la rupture du glacier de Crête sèche et ce serait exagérer que de les noter comme des catastrophes comparables aux précédentes.

VIII

Du Châble à Champsec, Lourtier et Fionnin.

Tandis qu'une voie carrossable secondaire se dirige vers le village de Montagnier par la rive droite de la Dranse, d'où elle reviendra bientôt se relier à la route cantonale, nous franchissons par celle-ci le gros pont du Châble, élevé en 1842, et nous nous engageons aussitôt à travers les bois des Barres et de St-Marc. C'est ici qu'eut lieu, en 1844, lors de la guerre civile valaisanne, un important engagement entre les hommes de la vallée. Selon toute apparence, le plan des chefs conservateurs était de grouper leurs partisans habitant principalement les hameaux écartés, de tenir les libéraux prisonniers, puis d'envoyer une colonne garder l'entrée de la Combe de Martigny, à la Croix. Cette manœuvre aurait eu pour objet d'empêcher que les libéraux, repoussés de Sion vers le Léman, ne pussent expédier vers la Forclaz un détachement chargé de surprendre la *Vieille Suisse* de Salvan, qui s'apprêtait si bien à les canarder le 21 à l'aube, du haut des rochers qui dominent le pont du Trient.

Mais l'exécution en plein jour d'un tel projet éveilla l'attention des gens du Châble et de Villette, en majorité libéraux. Quand la colonne conservatrice concen-

trée approcha du Châble, ses adversaires occupaient les hauteurs des Barres. Alors le chef conservateur donna l'ordre de prendre par Montagnier et la rive droite. Mais les libéraux, franchissant la Dranse ou tournant par le pont du Châble, coururent s'aligner aussitôt vers le point culminant des champs de Corberayes dont ils occupèrent les points favorables. Ils n'eurent pas de peine à mettre l'adversaire en débandade et, en dépit de son importante supériorité numérique, ils lui tuèrent trois hommes [1].

Près du gracieux bois de mélèzes de St-Marc, nous laissons à notre droite la petite chapelle, érigée en l'honneur de l'évangéliste de ce nom, et qui rappelle l'emplacement où jadis les seigneurs-abbés faisaient exécuter leurs sentences. Puis, nous traversons les champs du Désert, dont le nom rappelle aux Bagnards les péripéties d'une autre bataille où le surnaturel joue un rôle plus considérable. (V. *Veillées des Mayens* p. 5).

Sur l'autre rive, voici *Montagnier*, village de 250 h., à 1 km. E. du pont du Châble. Il a surtout de remarquable la fabrique de draps dont nous avons parlé et, dans une prairie voisine, la chapelle de Saint-Etienne, puis la résidence de François de la Tour de Colombey, seigneur de Montagnier, condamné en 1462 comme hérétique et sorcier. Ce petit fief, qui avait été acquis en 1230 par l'abbé Nantelme, avait été cédé à Pierre de Neuvecelle d'Aigle, mais il avait fait retour à l'abbaye. Laissée par l'abbé à la veuve du supplicié, la maison tomba bientôt dans l'abandon.

[1] Le 20 mai 1844. — Le succès des conservateurs bagnards eût été d'ailleurs sans effet sur le cours des événements, puisque les libéraux en retraite commirent la faute ne n'envoyer aucun détachement vers la Forclaz.

De nos jours, les restes de ses robustes murailles supportent encore une vieille masure habitée.

Près de là, le chemin de la rive droite vient rejoindre la route devant le hameau du *Martinet* formé de trois maisons, de foulons, de moulins, d'une scierie et des vestiges d'un ancien stand. Les villages du premier bassin de Bagnes se suivent de près : voici *Prarayer*, (856 m. 244 h.) avec une tannerie importante ; c'est le lieu natal de Maurice Gailland, légiste, magistrat et philosophe qui exerça une grande influence sur la jeunesse de la vallée dans la seconde partie du XIXe siècle ; le *Liapay*, 851 m. petit hameau au bord de la Dranse, puis

Versegères (888 m. 286 h.), plusieurs fois incendié et qui n'a conservé d'intéressant qu'une gracieuse chapelle, l'une des rares qui n'aient été mutilées et défigurées par certaine manie de réparations inopportunes qui a sévi quelque temps à Bagnes. Au delà de ce village, si agréablement étalé au milieu des plus riches prairies de la vallée, un torrent sort d'un val élevé peuplé de mayens et de forêts que couronnent les alpages de Mille et de Servay. Il est alimenté par les névés qui zèbrent au printemps les flancs du Mont-Brûlé, du Mont-Rogneux et du Bec du Midi. A son seuil on exploita vers 1885 du talc laminaire. Cette exploitation a été reprise en 1906. La route enfile encore successivement, au travers des prairies qui couvrent le champ d'alluvions du même torrent, sur sa rive droite, les hameaux des *Places* (895 m. 40 h.) et de la *Monteau* (904 m., 63 h.), puis elle redescend sur la berge de la rivière pour atteindre Champsec.

Ce tranquille petit groupe des Places eut aussi — qui le croirait à le voir — son moment de célé-

brité. Dans les années de 1878 à 1880, un homme y nichait, qui fit longtemps perdre le latin et même toute mesure de raison aux autorités de la vallée et du pays. Nous voulons parler du célèbre faux-monnayeur Farinet, aventurier hardi et galant qui semblait pratiquer ce fructueux métier par pur dillettantisme et qui abandonnait sans amertume à d'autres le fruit de son audacieux labeur et de ses ingénieux efforts. Jusqu'à sa mort tragique, digne d'un héros de roman, et même après, les imputations de complicité avec Farinet fournirent le grand thème des discussions et contestations de tout ordre. Adversaires politiques, rivaux d'entreprise, compétiteurs d'amours se jetaient ce nom de Farinet à la tête comme une suprême injure.

Champsec (910 m. et 200 habitants).

Joli village reconstruit après la débâcle de 1818, qui lui avait enlevé 58 habitants. Il est bâti en partie sur le bord de la route, dans un fond sablonneux, en partie sur de petits monticules rocheux adossés à la base des pentes du Bec du Midi (2790 m.) qui le privent de soleil durant une grande partie de l'hiver. Vers l'occident du village est une énorme roche de même origine sans doute que celle du haut de laquelle la chapelle (dédiée à St-Bernard de Menthon) trône sur la petite plaine. Une tradition, détruite par la découverte de J.-P. Perraudin, la prétendait amenée là par la débâcle de 1595. La preuve que l'eau était impuissante à la déloger est précisément dans la résistance qu'elle lui opposa lors de la débâcle de 1818, où cette pierre servit d'abri à un vieillard qui y était venu grimper au dernier moment. Au dire des contemporains, les eaux auraient enveloppé le bloc et le salut

du vieillard serait dû au fait qu'il avait réussi à se cramponner aux branches d'un arbre.

Au sortir de ce village prospère, tout entouré de champs fertiles et d'arbres fruitiers, la Dranse coupe en écharpe le fond de la vallée. La partie basse de Champsec est protégée par une forte digue qui, cueillant le flot pressé de la rivière au sortir de la cluse du Grand'du Scex, le refoule vers le nord-ouest, où il va battre la falaise hardie au sommet de laquelle repose, en toute sécurité, le gros village de Sarrayer. Un pont de bois porte alors la route sur la rive droite. Au contour de ce roc, la chaussée, abattue plus d'une fois par les flots grossis, a dû être taillée en encorbellement. De cette cluse qui sépare le bassin antérieur de Bagnes, autrement dit le « plan », et la section de Lourtier, où la pente montueuse va s'accentuant, la route passe bientôt devant le *Fregnolay* (970 m.) hameau pittoresque de 67 âmes, adossé au roc et tourné vers la haute vallée. De là, à travers quelques prés, elle atteint bientôt le village des *Morgnes* (1054 m.) compris dans le quartier communal de Lourtier. On y remarque encore la maison de Jean-Pierre Perraudin, né en 1767, mort en 1858, en l'honneur duquel a été érigée, en 1900, la plaque commémorative qui décore la maison communale au Châble :

A LA MÉMOIRE DE

J.-P. PERRAUDIN

INVENTEUR DE LA THÉORIE DES GLACIERS

SON VALAIS ET LA SCIENCE

RECONNAISSANTS

1767-1858

Perraudin cumulait au commencement du XVIIIe siècle en un coin de ce village des Morgnes les attributions, alors toutes volontaires, de guide et de chasseur de chamois. Une aisance relative lui permettait d'y ajouter la pratique de l'hospitalité, si précieuse et si rare en un temps où quelques savants ou chercheurs s'égaraient seuls dans les profondeurs de la vallée. En 1818, le doyen Bridel, venu pour explorer les ravages causés par la débâcle, nous peint comme suit ce précurseur dont il ne soupçonnait apparemment pas le principal titre à l'immortalité :

« Un paysan de ce village (Lourtier) voulut décidément être notre guide, et nous assura qu'il n'aurait pas un moment de tranquillité pendant notre voyage s'il n'était avec nous... Il se nomme J.-P. Perraudin, et autant pour son intelligence et son intrépidité, que pour ses malheurs, je le recommande aux voyageurs qui vont au glacier du Giétroz. Il est d'autant plus intéressant qu'ayant depuis peu hérité d'un frère, la Dranse a emporté le domaine et laissé les dettes du défunt, auxquelles il est déterminé à faire honneur ; ce brave homme me fit entrer dans son habitation pour me présenter à son père, vénérable vieillard de 84 ans et qui dimanche et fête, quelque temps qu'il fasse, arrive le premier de son village à l'église paroissiale ! Il me montra aussi sa carabine avec laquelle il a déjà assassiné 157 chamois. ».

Cependant, vers ce moment, de Charpentier, directeur des Salines de Bex devait détenir déjà depuis trois années ce secret de la découverte de Perraudin qu'il eut la probité de ne pas s'attribuer, encore que beaucoup de savants s'entêtent aujourd'hui à ne rien devoir à ce génial paysan. Il est vrai qu'un document produit il y a peu d'années par un autre glacialiste,

M. F.-A. Forel, eût finalement percé à jour l'imposture, si imposture il y avait eu. Pour l'honneur de Charpentier et de la science, dont il ne reste pas moins un des plus éminents représentants, il est préférable qu'il ait cru devoir rendre à Perraudin ce qui lui était dû :

« La personne que j'ai entendue pour la première fois émettre l'opinion que ce sont les glaciers qui transportent les débris erratiques, dit-il [1], est un bon et intelligent montagnard nommé Jean-Pierre Perraudin, passionné chasseur de chamois encore vivant au hameau de Lourtier, dans la vallée de Bagnes. Revenant, en 1815, des beaux glaciers du fond de cette vallée, et désirant me rendre le lendemain par la montagne de Mille au Grand St-Bernard, je passai la nuit dans sa chaumière.

« La conversation durant la soirée roula sur les particularités de la contrée et principalement sur les glaciers qu'il avait beaucoup parcourus et qu'il connaissait fort bien. « Les glaciers de nos montagnes, me dit-il alors, ont eu jadis une bien plus grande extension qu'aujourd'hui. Toute notre vallée, jusqu'à une grande hauteur au-dessus de la Dranse, a été occupée par un vaste glacier qui se prolongeait jusqu'à Martigny, comme le prouvent les blocs de roche qu'on trouve dans les environs de cette ville et qui sont trop gros pour que l'eau ait pu les y amener. »

Charpentier ajoute :

« Quoique le brave guide Perraudin ne fit aller son glacier que jusqu'à Martigny, probablement parce que lui-même n'avait guère été plus loin, et quoique je fusse bien réellement de son avis relativement au transport de blocs erratiques par le moyen de l'eau,

[1] *Essai sur les glaciers.* — 1841.

je la trouvai néanmoins si extravagante, que je ne jugeai pas même qu'elle valût la peine d'être méditée et prise en considération.

« J'avais presque oublié cette conversation lorsqu'au printemps de 1829, M. Venetz vint me dire aussi que, non seulement la vallée d'Entremont, mais tout le Valais avait jadis été occupé par un glacier qui s'était étendu jusqu'au Jura et qui avait été la cause du transport des débris erratiques.

« Si j'avais trouvé extraordinaire et invraisemblable la supposition d'un glacier s'étendant du fond de la vallée de Bagnes jusqu'à Martigny, je trouvai réellement folle et extravagante l'idée d'un glacier de plus de 60 lieues de long occupant non seulement le Valais, mais recouvrant même tout l'espace entre les Alpes et le Jura et entre Genève et Soleure. »

Voici le document que M. Forel a communiqué en 1900 au Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles :

« *Observations faite par un paysan de lourtier. Ayant depuis longtemps observé des marques ou cicatrice (elles sont toutes dans la direction de Valons), faite sur des roc vif et qui ne se décompose pas et dont je ne connaissait pas la cause, âpre bien des réflections j'ai enfin en m'approchant des glacier juge qu'elles étoient faites par la pression ou pesenteur des dites masses, dont je trouve de marque au moins jusque à Champsec. Cela me fait croire qu'autrefois la grande masse de glace remplisait toute la valée de Bagne et je m'offre à le prouver aux Curieux par l'évidence en raprochant les dites traces de celles que les glaciers découvrent apresent.* »

L'idée de ce monument à Perraudin est due au

docteur Alphonse Beck, de Monthey et son exécution aux efforts du député François Troillet, d'Orsières, lequel en 1896, proposa au Grand Conseil de perpétuer le souvenir d'un homme qui, honora plus qu'aucun autre, son pays et dont le nom est entré dans l'immortalité, sans que certainement il l'ait osé soupçonner.

Au sortir des Morgnes, laissant à notre gauche une petite chapelle, nous franchissons bientôt sur un pont de fer très élevé le profond ravin du torrent de Lourtier qui descend du Bec des Roxes, puis nous arrivons au dernier village de la vallée. Car il ne faut pas compter pour des villages les agglomérations de chalets telles que Granges-Neuves, Plan-Proz, Fionnin et Bonatchesse, que personne n'habite d'octobre à fin mai.

Lourtier (1125 m.). Village de 240 habitants, ou de 460, en comprenant ceux des Morgnes. Dernière station de la voiture postale, qui y monte deux fois par jour en été. La Dranse coule, impétueuse, au bas d'un talus encombré de roches. Lourtier fait face à quelques mayens et à une forêt qui va grimper jusqu'aux plateaux du Tougnoz et de la Lys. Au nord, il est entouré de quelques prairies dominées par des champs étagés, puis par les rochers qui supportent les alpages de la Pierrayre et du Grenier, sur lesquels trône la cime rocheuse et dépouillée du Bec des Roxes (3225 m.). L'Hôtel de Lourtier et Poste, situé au centre du village, ouvert depuis quelques années par l'agrandissement et le nouvel aménagement de l'ancien restaurant National, a contribué à faire de ce lieu, qui est pour le moment le terme de la voie praticable aux voitures, un but d'excursions très fréquenté. Poste des doua-

nes fédérales. Chapelle dédiée à St-Georges, dont la fête est célébrée le 23 avril.

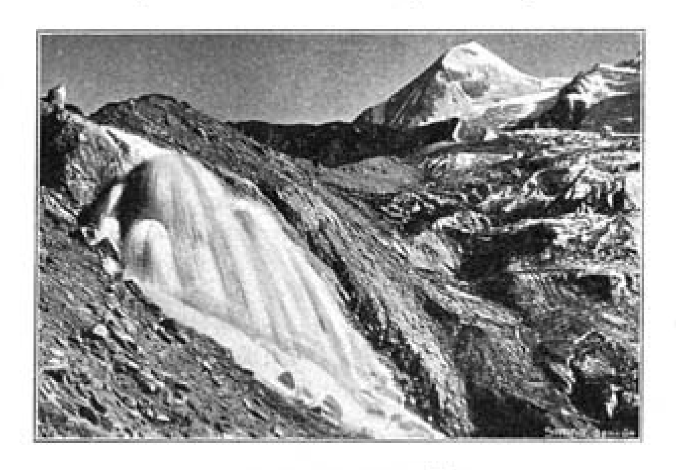
Au delà de Lourtier, dont un groupe de maisons détachées formait autrefois le hameau du Glarier, rasé par la débâcle de 1818 et jamais reconstruit, une éminence arrondie dissimule en partie la chute de la Dranse que Bridel a baptisée cascade de Léventia. Ce mot latinisé n'est qu'une interprétation poétique de *Vinzier*, *Avintchier* (l'*àvintsiè* c'est-à-dire endroit où tombent des avalanches), noms donnés à quelques mayens épars au milieu de la montée et des lacets qu'on parcourt pour s'élever de Lourtier vers les Granges-Neuves. Mais si l'on tient à contempler cette chute, il est préférable de ne pas s'éloigner de Lourtier et de se porter sur la rive gauche, par le pont de la Scie, à l'extrémité supérieure du village. Voici la description qu'en faisait le pasteur de Montreux, peu de temps après la débâcle.

« Nous débutons par aborder à travers des escarpements très glissants, la cascade de Lévantia, qui ne date que de l'année dernière; la Dranse, ayant entraîné un vaste rocher, l'a déposé en un endroit où son lit est très serré entre deux parois de bancs schisteux, hautes de 150 pieds au moins ; là les eaux refoulées s'amoncellent, s'élèvent en gerbes bouillonnantes, surmontent l'obstacle et retombent dans un gouffre caverneux avec une tourmente et un fracas inexprimables : ce jour-là cette cascade était d'autant plus pittoresque, à mon avis, que, le torrent chariant des terres éboulées, la noirceur de ces ondes précipiteuses, contrastait singulièrement avec la blancheur du nuage d'écume et de poussière dont il couvrait cette scène vraiment stygienne. »

A quelques pas de Lourtier, après avoir traversé une

étendue de champs, le chemin, tout au plus praticable aux chars, s'élève avec rapidité. Après la traversée des grangettes du *Vinzier* qu'il atteint au bout de quelques lacets, il se découpe à travers l'« avalancher » proprement dit, cône de débris déposés là par les neiges qui descendent d'une arête du Bec des Roxes, entre les vallons du Grenier et de Louvie. De ce point on jouit, par l'évasement des deux rives, d'un coup d'œil très varié sur la vallée inférieure et le cercle de montagnes qui l'enferme. Même, par delà l'Armanet et l'Arpille, le regard va fouiller au loin dans les brumes qui estompent l'horizon, jusqu'à la Tour-Sallières et au cirque du Ruan. Un dernier salut maintenant à la Pierre-à-Voir, qui ferme l'horizon à droite, aux villages de Sarrayer, de Lourtier, de Champsec, de Versegères et du Châble et nous perdons de vue tout le bassin antérieur de la vallée pour pénétrer dans un monde très différent. Les forêts touffues de la rive gauche qui, tout à l'heure encore, étageaient leurs gradins devant nous et dont une haute paroi dévidait la modeste et délicieuse cascade du Pissot, se retirent maintenant. Elles n'apparaissent plus qu'au dessus des parois qui serrent la rivière de près entre la base du Bec de Séry et la pente de lapias que nous parcourons. Ça et là, des rochers détachés de la paroi restent pincés dans la gorge et couvrent en entier le flot agité. Cette cluse franchie, nous nous trouvons bientôt dans une étroite petite plaine. C'est là que le glacier troncal arrivant des profondeurs de la vallée eut à vaincre l'obstacle opposé par le formidable glacier de Corbassière, qui aujourd'hui débouche sur les hauteurs de la rive gauche, mais naguères devait dérouler encore sa cascade de séracs jusque près de la Dranse. Nous côtoyons ou traversons alors différents mayens, d'abord celui des

Granges-Neuves en face du torrent par lequel la même coulée glaciale du Combin verse le copieux tribut de ses eaux. C'est ensuite *Plan-Proz* avec ses chalets assoupis sur les deux rives, puis, une nouvelle éminence, toute hérissée de sapins vient barrer la vallée ainsi qu'une balustre rustique gardant là haut l'accès d'un nouveau palier. Cette éminence que les Bagnards ont

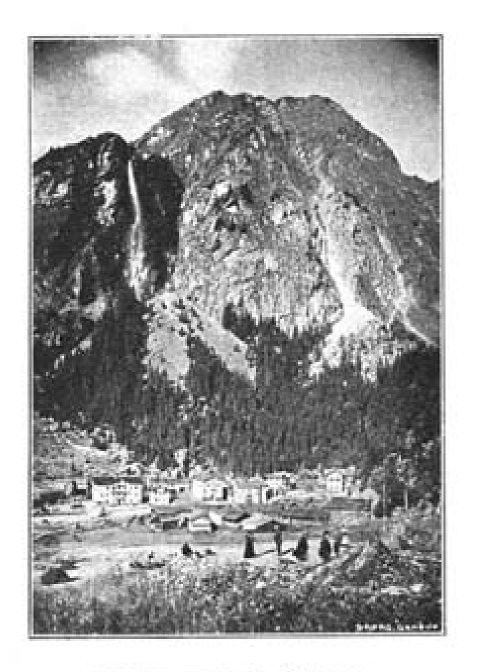


LA CASCADE DE CORBASSIÈRE

baptisée la Tête de Fionnin à cause de sa forme arrondie, se dressait comme un îlot entre une double coulée de l'ancien glacier. Puis le courant de droite ayant prévalu, celui de gauche est demeuré suspendu, tel qu'un col, entre la base du Bec de Corbassière et la Tête. Cependant, en dépit de l'enfoncement du bassin où les hôtels de Fionnin s'étalent, le rocher du haut de la cluse a offert assez de résistance au travail des eaux pour que, du seuil du bassin, elles vinssent rouler avec fracas jusque devant les chalets de Plan-

Proz étalés dans un autre fond plat, à une profondeur de 80 mètres. A quelques pas de ceux-ci, avant de prendre la montée, on a devant soi le spectacle de cette chute désordonnée. Tour à tour le flot écumeux roule, se précipite, tourbillonne, se jette de ci de là, accroche aux angles des rocs entassés mille écheveaux blancs qui s'éployent, se tordent, s'étirent ou s'entortillent au hasard des obstacles. Avec leur écume, qui va s'iriser jusque dans les massifs de sapins suspendus sur elles, montent vers les cimes les mille échos de leurs imprécations. Pour fuir l'obstacle il ne reste à la route qu'à s'isoler en zig-zags sur la pente droite et à s'élever au-dessus de ce brouillard d'eau. Nous sommes là en face d'un des plus frappants contrastes de cette région des Alpes, car, après le dernier lacet de ce défilé des « Montées », tout d'un coup l'importante station d'été apparaît, voilée à demi par un clair rideau de sapins. Du milieu d'un riant berceau de verdure formé par les bases du Bec de Corbassière et des escarpements de Sévereu, les hôtels projettent leurs hautes façades parmi la foule des chalets, tels trois grands cygnes blancs éveillés protégeant toute une couvée de petits cygnes noirs assoupis sur les deux rives. Des rocs nus émergeant des pelouses, un petit lac et surtout une magnifique cascade de 300 mètres ajoutent à l'intime gaîté de cette retraite. Créée par le détournement d'une partie des eaux de la « diure » de Sévereu, cette cascade artificielle est du plus bel effet. Entièrement dégagée du roc par l'inclinaison de la paroi, elle s'effile tout droit du sommet de l'arête jusqu'au milieu des bouquets de sapins qui hérissent les pentes supérieures du bassin.

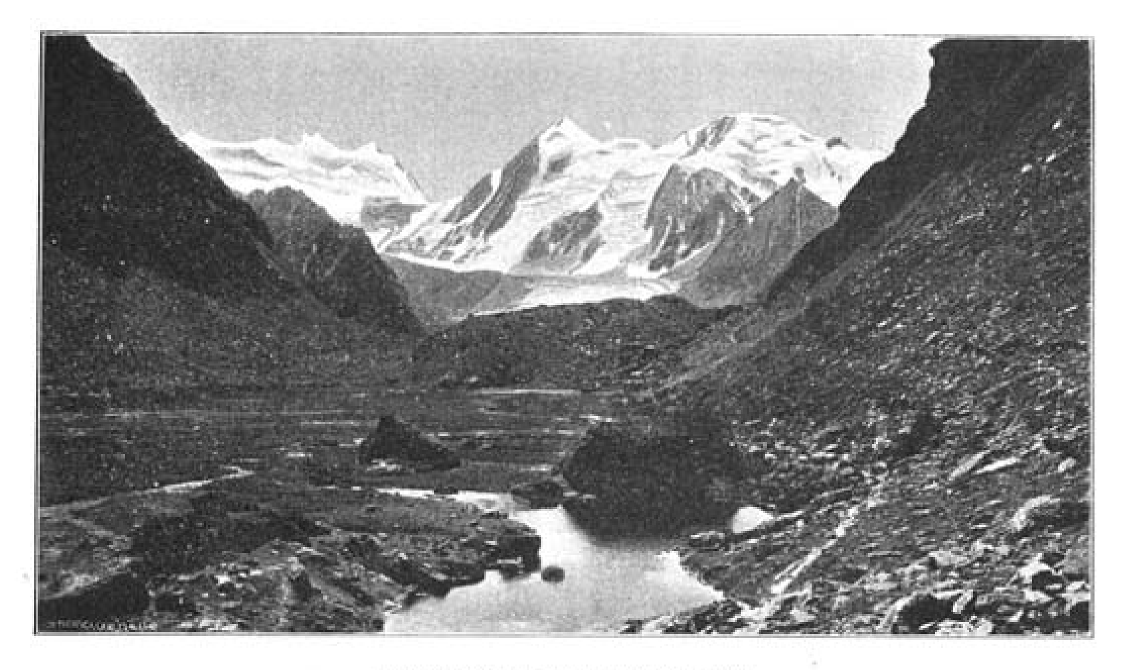
Fionnin ou **Fionnay**[1]. (1497) n'était avant 1890 qu'un simple mayen, un groupe de grangettes où,



FIONNIN, vu du Sud-Ouest.

[1] Nous donnons la priorité à la prononciation et à l'orthographe indigènes. Malgré l'officialisation de la forme Fionnay, le Bagnard continue à dire Fionnin. Cette déformation certainement imputable à l'oreille mal exercée de quelque ingénieur cartographe de la Suisse allemande, a malheureusement été consacrée par l'adoption que les premiers hôteliers en ont fait.

M. le Dr Carron s'est efforcé de tenir tête à l'hérésie, mais, en adoptant l'orthographe Fionnen — car les Valaisans prononcent souvent *en* comme *in* : Len, Lens, Trient, mayen — il n'a fait qu'embrouiller davantage l'étranger



LES COMBINS, VU DU VALLON DE LOUVYE

comme aujourd'hui, les gens de Lourtier et Champsec venaient séjourner quelques semaines en juin et en septembre-octobre, avec leur bétail. A cette date deux hôtels s'élevèrent côte à côte, l'Hôtel du Grand-Combin élevé par Camille et Jean-Martin Besse, l'Hôtel de Fionnin par M. le Dr Carron qui, dès longtemps déjà, détenait l'hôtel de Mauvoisin, jadis le seul de la haute vallée. Cinq ou six ans plus tard apparut entre les deux l'Hôtel des Alpes, construit par MM. Louis Besse (aujourd'hui propriétaire de l'Hôtel du Grand-St-Bernard à Martigny) et F. Métroz qui le dirige encore. Tandis que M. le Dr Carron fidèle à sa création faisait agrandir ses établissements en 1898, l'Hôtel du Grand-Combin passait aux mains de divers tenanciers pour prendre, dès 1894, un essor nouveau sous l'administration d'un de ses copropriétaires du premier jour, M. Maurice Guigoz qui, dès 1905-1906, le faisait déjà agrandir considérablement.

IX

Mauvoisin. Chanrion.
Du col de Fenêtre à Aoste.

En quittant cette importante station d'été, le chemin entre dans une forêt d'où il se dégage après une dizaine de minutes de marche. C'est la forêt de Livounaire (*ivouē nàyre* soit eau noire) où jaillit une source fraîche et abondante, sans doute ainsi nommée en raison de l'ombre épaisse qu'y projettent les montagnes très resserrées et les gros sapins d'alentour. Nous laissons à gauche le sentier qui s'élève vers le vallon et le col du Crêt, puis, à notre droite, le petit pont qui dessert le tranquille petit mayen du Brussoley et, bientôt nous atteignons la plaine sablonneuse de *Bonatchiesse* (1573 m.) étalée au seuil des gorges que la Dranse a creusées en aval du glacier inférieur du Giétroz. Cette situation nous explique pourquoi les nombreux petits chalets de Bonatchiesse furent tous saisis par le tourbillon des eaux, lors de la débâcle de 1818.

Sur l'autre rive, au-dessus du pâturage de Plan-Chalet, nous apercevons les galeries de la carrière de talc ollaire dont sont extraits la plupart de ces fourneaux et poêles de pierre blanche et savonneuse qu'on

rencontre dans presque tous les ménages du Bas-Valais et quelquefois dans la partie voisine du canton de Vaud.

Une montée encore et nous voici sur le plateau de *Mazéria* (1650 m.) vaste pâturage étalé sous les ombrages adoucis des mélèzes. Ce site un peu trop méconnu est d'un parcours des plus reposants qu'on puisse rencontrer dans cette section de la vallée. Le rideau mou et vert tendre de ces conifères y semble masquer tout à la fois l'horreur grandiose des gorges qui s'entrouvent là-bas et des arêtes nues ou déchiquetées qui se dressent au-dessus du paysage. Mais tout à coup le chemin se heurte à la base du Mont-Pleureur; privé de toute issue, il est contraint d'enjamber hasardeusement la gorge de la Dranse par le pont de Mauvoisin (1698 m.) que l'on franchit rarement sans réprimer un frisson, en dépit de la courbe harmonieuse et de l'allure solide que sut lui donner l'entrepreneur valdostain Maître-Pierre. Construit en 1828, soit dix ans après la débâcle qui avait emporté le précédent, ce pont voûté est à une quarantaine de mètres au-dessus des eaux [1]. Pour atteindre le plateau de Mauvoisin le chemin doit maintenant escalader un rocher recouvert de tout un fouillis de végétation variée, le dernier qu'il nous sera donné de franchir, car ce délicieux sentier nous porte jusqu'à la limite supérieure de la zone forestière.

Mauvoisin, 1824 m. Ce gracieux [plateau ondulé

[1] Simler se trompe lorsqu'il dit que ce pont a longtemps porté le nom de « pont de Quart ». Ce dernier pont, le plus ancien de la vallée et peut-être de tout le Valais, existe encore, mais entre les alpages de Charmotane et du Vingt-Huit.

et fleuri que parent de vastes buissons de rhododendrons et des plantes rares et variées, fait oublier un instant l'horreur et la nudité des monts environnants. Sur ce repli inférieur des rochers de la Liaz et de Pierre-à-Vire s'assied le premier hôtel construit dans la vallée



PONT DE MAUVOISIN

supérieure, en 1863, par MM. Eugène Besse, Bruchez et Dr Carron, propriétaire actuel. D'abord simple petite habitation alpestre formée d'un rez-de-chaussée avec quelques chambres, le bâtiment a été exhaussé vers 1890 et il peut maintenant satisfaire à toutes les exigences prévues. De cette admirable position, le

regard embrasse les deux parties de la vallée en amont et surtout en aval. On y domine de près le cône glaciaire du Giétroz, sous lequel se perd, durant une partie l'été, la superbe cascade du haut glacier du même nom. Une vieille chapelle abandonnée trône sur ce plateau, du haut d'un bloc de rocher qu'hérissent les derniers sapins. Jusque vers le milieu du siècle dernier, une procession partie de l'église du Châble s'y rendait une fois l'an. Tous les ménages de la vallée étaient tenus de s'y faire représenter. Abandonnée aujourd'hui, elle sert de grenier à l'hôtel. Parmi les sources qui forment les divers ruisselets qu'on voit paresser dans les vallonnets de ce site enchanteur, il en est une qui dépose un mica jaune et décomposé dont le résidu fournissait naguère un prétendu sable d'or dont usaient à profusion les notaires et écoliers de la contrée.

En quittant Mauvoisin, le chemin doit replonger en amont jusqu'au fond de la vallée. Et c'est encore un contraste subit que de quitter ce joli plateau pour se glisser le long des pentes déclives et humides des Luys. Après une descente en biais de plus de 600 mètres de parcours et de 100 d'altitude, on se trouve au pied de la cascade du Giétroz du sommet de laquelle apparaît, assoupi comme un monstre sournois, ce redoutable glacier dont la tête scintillante brille dans une échancrure de rocher (à 2459 m. d'altitude soit à plus de 600 m. au-dessus de nous) toute revêtue d'écailles diaphanes qui tombent une à une et renaissent incessamment. A ses pieds, en deça de la rivière à laquelle il s'exerce sans cesse à barrer le passage, gisent les innombrables témoignages de ses dévastations, pêle-mêle avec ceux des efforts que l'homme doit persister à opposer aux nouvelles tentatives de ce monstre

inerte. Et l'on éprouve une sorte de malaise d'avoir à se défendre contre tant d'impressions d'horreur et de souvenirs redoutables pour admirer à loisir une des plus grandioses chutes d'eau des Alpes. Ce désert nommé Plan-Durand, que recouvrent des dépôts morainiques et d'énormes blocs de rochers, est sillonné de petites digues et de voies ferrées chargées de protéger la Dranse contre l'empiétement de la glace pulvérisée. Il est encore traversé par un petit canal à tranchée, ouvert dans le but de draîner les eaux d'amont en aval de la digue de glace — si, d'aventure, celle-ci était venue à se reformer. Le canal est dès longtemps abandonné et détruit. De ce point se détachent les sentiers qui mènent aux alpages supérieurs de la Liaz, sur la rive gauche, et du Giétroz, sur la droite.

La vallée, qui n'a cessé de s'infléchir en arc de cercle, est presque dirigée maintenant du nord au sud. Le sentier jeté le long de la berge de gauche n'est plus que d'un parcours monotone, sauf en juin, où il est égayé par les multiples cascades qui s'effrangent minces, blanches et silencieuses des hauts rochers de la Liaz et de Torrembey. Le touriste qui se rend soit à Chanrion soit dans la vallée d'Hérens a donc le choix d'abandonner le thalweg pour prendre le pont du Giétroz, escalader les hautes terrasses gazonnées de l'alpe de-ce nom et gagner de là, en biais, le vaste et imposant plateau de Tsofayret (2600 m.) puis atteindre le glacier des Breneys. Là il aura la faculté de rayonner sur la destination de son choix. La course sera plus pénible, au moins dès l'abord, mais on sera dédommagé par la richesse et la variété des aspects.

Notre rôle est cependant de ne pas quitter le chemin principal, si monotone qu'il puisse être. Ainsi après

quelques kilomètres à plat, nous escaladons en biais le pâturage de la Biolaz, nous franchissons l'âpre défilé du Croay-Bay (Mauvais ravin) dans le voisinage duquel nichent des tribus de marmottes. Puis nous atteignons bientôt le chalet de la Petite-Charmotane escorté du grenier (cave à fromage de cet important pâturage (1917 m.). Au temps où le glacier de Zessetaz, aujourd'hui retiré sur les hauteurs entre la Tour de Boussine, et les Mulets de la Liaz, descendait jusqu'au fond de la vallée et isolait ces chalets de ceux de Boussine, force avait été d'établir un pont entre la Petite-Charmotane et le Vingt-Huit. De là l'existence de ce pont voûté, jeté là, sur un engorgement de la rivière, à une hauteur de dix toises. Ce pont tient son nom des chevaliers de Quart, de la vallée d'Aoste, lesquels, au XII[e] et XIII[e] siècles, furent décimataires sur Champsec et Lourtier (jusqu'au torrent de Versegères). Sa construction remonterait, selon M. Carron, archiviste de Bagnes, à l'an 1170. Un paysan qui s'est aventuré sous l'arche dit avoir lu 1470, mais quoique cette confusion du 1 et du 4 se puisse expliquer, la première version apparait d'autant plus vraisemblable que le famille de Quart dut s'éteindre dès 1378. Les Valdostains n'en exploitèrent pas moins les pâturages de cette région jusqu'au XV[e] siècle, puisque c'est à cette époque que les grandes contestations se font jour entre habitants des deux versants [1].

Le plus ancien document que les archives de Bagnes [2] possèdent sur Charmotane — alors montagne de

[1] Voir *Notices historiques sur le procès de la montagne de Durand*, par M. Carron archiviste. — *Revue historique vaudoise.* Mai 1895.

[2] En 1254, dit Mondini, les Vallaisans songèrent cependant à secouer ce nouveau joug. « *C'est par suite de*

Durand — est daté du 2 mars 1378. Il établit qu'avant cette époque la montagne était inféodée au chevalier Henri de Quart, et Amédée VII, de Savoie y déclare la remettre en fief à Nicolas et Pierre du Botzat, de Valpelline « moyennant 60 écus d'or d'introge et six livres de bonne monnaie de cens annuel. » Ces frères du Botzat et leurs descendants sous-louèrent la montagne à des consorts valdostains, qui l'exploitèrent pendant un demi-siècle.

Deux événements viennent alors modifier la situation. Bagnes est ravagé par la peste noire. Les récoltes restent sur place ; livré à l'abandon faute de propriétaires, le bétail reprend la vie sauvage et paît en liberté. Puis, dès 1476 la conquête du Bas-Valais vient définitivement soustraire cette contrée à la souveraineté de la Savoie.

Ainsi que le constate M. Carron en manière de conclusion à l'examen de ces faits, le fléau ne laissa à Bagnes ni assez de gens, ni assez de bestiaux pour que besoin fût d'aller occuper des pâturages si lointains. Aussi, de longtemps, les Valdostains ne furent-ils guère troublés dans leur œuvre d'empiètement. Toutefois, à mesure que les conséquences de la Mort noire s'éloignaient dans le passé, graduellement les Bagnards reprenaient possession de leurs montagnes : les Aroles, Boussine, puis dès 1517 le Lancet, où le choc inévitable se produisit. En armes, les Valdostains arrivèrent, battirent les bergers, saisirent les provisions et une partie des bestiaux.

Infailliblement il dut se produire dès lors représail-

cette inféodation déclare Simler (Trad. de Coolidge, page LXXIX) *que le pont de Mauvoisin jeté par dessus la Dranse dans un étranglement fort sauvage du Val de Bagnes a longtemps porté le nom de pont de Quart...*

les sur représailles, auxquelles le procès en cours ne devait pas toujours mettre arrêt. C'est ainsi qu'en 1537 les Bagnards se transportent à la Grand'Charmotane, maltraitent les bergers valdostains et pillent le grenier à fromage.

En 1551, les seigneurs-patriotes valaisans, voulant punir les Valdostains de considérer ce pâturage comme situé sur les états ducaux, et par là de méconnaître leur souveraineté nouvelle, confisquèrent la « montagne » en fondant leur droit sur la réserve consignée dans l'acte d'albergement de 1378. Par cet acte, Amédée VII en louant la montagne s'était réservé à perpétuité le droit de la reprendre en remboursant le prix d'entrée en possession. Or, les seigneurs-patriotes, devenus par la conquête les ayant-droits des ducs, se prévalaient de cette réserve.

Les Bagnards furent donc remis en possession de leur alpage, mais les contestations et les tiraillements ne devaient prendre fin qu'en 1576, par l'abandon que les Valdostains firent de leurs prétentions. En 1557, ces derniers étaient encore venus à la Grand'Charmotane faire violence aux bergers bagnards en leur enlevant dix vaches et deux génisses. A ce dernier événement se rattache un épisode dû à la tradition populaire, selon laquelle le « fromager » aurait été noyé dans la chaudière pleine de cuite bouillante. Les légendes montrent d'ailleurs que ces luttes pour la possession de Charmotane ont fourni ample matière à l'imagination du peuple. (Voir *Veillées des Mayens*, p. 5 et 12.)

Quelque direction qu'on soit disposé à prendre, il est indifférent, à moins d'accident récent résultant du mouvement du sol ou des torrents, de passer le pont de Quart ou de franchir la moraine du glacier de Zesset-

taz. Le sentier qui naguère partait de Boussine pour franchir le glacier du Mont-Durand n'est plus guère praticable qu'aux grimpeurs, bien que la carte Siegfried l'indique de préférence à celui de l'autre rive. A moins qu'on ne désire monter au col du Sonadon (3489 m.), ce qu'on ne fera pas sans guide, le mieux est donc de franchir soit la *diure* [1] des Breneys soit le pont du Lancet et d'abandonner le passage de ce glacier, dont le recul n'a laissé vers le fond de la vallée que des parois rocheuses plongeant droit dans la gorge de la Dranse.

Le Lancet (2046 m.) petite prairie au pied du rocher de Chanrion, sur la rive droite de la Dranse et la rive gauche du torrent des Breneys, fut avant Chanrion l'extrême étape des alpinistes dans la vallée. Une petite cantine, dont une partie des murs a résisté aux injures du temps, révèle le souvenir de certain guide téméraire qui, un beau jour, avait eu la pensée d'élever ce pied à terre et l'idée, plutôt fâcheuse, de le construire de ses mains plus hardies et vaillantes qu'expérimentées. Une nuit l'édicule s'écroula, et le trop audacieux montagnard demeura enseveli sous les débris.

Bien que Chanrion soit le vrai centre de toutes les courses ou ascensions de cette extrémité de vallée, celui qui veut se rendre au col de Fenêtre et à Aoste peut s'épargner la peine de gravir toute la hauteur du plateau. Au-dessus du pont et des ruines de la cabane du Lancet, il passera devant le chalet de ce nom. Là, laissant bientôt à sa gauche le sentier en zig-zags qui gagne le haut du plateau, il redescendra les rochers vers la rivière au-dessus de la gorge que naguère venait emplir la coulée du glacier du Mont-Durand. Ce sen-

[1] *Diure* torrent qui sort du glacier.

Diure = gorge

tier, aisément praticable et construit pour le passage du bétail ensuite de l'abandon de celui de la rive gauche, est sans doute plus long, mais du moins a-t-on la certitude, en le prenant, de n'avoir point à revenir sur ses pas. Souvent il est vrai, le pont jeté sur la Dranse non loin du front du glacier d'Otemma et qui relie la pâturage de la Balme à celui de la Grand'Charmotane et au sentier du col, se trouve enlevé ou détruit, principalement vers le printemps. Mais il sera alors aisé de trouver soit un gué, soit un pont de glace ou de neige.

Chanrion (2410 m. au chalet et 2460 à la cabane), que l'on atteint en continuant de s'élever au-dessus du chalet du Lancet et en laissant se détacher à droite le sentier dont il vient d'être parlé, est un vaste plateau onduleux et vallonné que de hautes falaises portent de 4 à 600 mètres au-dessus du fond de la vallée. Il ne faut pas moins d'une heure pour se rendre du pont du Lancet à la cabane du Club alpin genevois, laquelle en occupe à peu près le centre, un peu au-dessus de deux petits lacs et du chalet au bétail. Avec ses multiples vals et ses mamelons de forme et d'élévation diverses, ses ruisselets et lacs en lesquels se mirent les profils glacés ou rocheux d'alentour, Chanrion forme toute une contrée en miniature où l'on a le loisir de se promener longuement sans s'en représenter la topographie. Adossé aux rochers nus et friables de la Pointe d'Otemma (3394 m.) qui le domine au N.-E. de sa haute pyramide triangulaire, le délicieux plateau que les fleurettes de toute espèce jonchent depuis la fonte des premières neiges jusqu'à octobre, est là comme un axe vers lequel se concentrent tous les glaciers de ce fond de vallée. A l'ouest, le Grand-Combin pris de biais écha-

faude sa formidable silhouette par-dessus le champ immaculé du haut glacier de Zessetta, que la Tour de Boussine isole de celui du Mont-Durand. A son tour, en venant toujours de l'O. au S., apparait le Mont-Avril, dont le cône gracieux isole ce dernier glacier de



CHANRION. Le lac et le glacier du Mont-Durand.

celui de Fenêtre et du col de ce nom. C'est ensuite le Mont-Gelé, dont les rocs hérissés et gris se déjettent entre la coulée de Fenêtre et le sournois glacier de Crête-Sèche. Puis, en remontant vers l'Est, voici surgir dans le prolongement supérieur de la vallée, l'abondant fleuve de glace d'Otemma, qui descend du Col de Charmotane jusque dans ce cirque désert où il donne naissance à l'abondante rivière. Ce glacier troncal, le plus puissant de cette région des Alpes et dont le retrait allongerait la vallée de 12 kilomètres, recueille par les vallons de glace latéraux de nombreux petits affluents sectionnés par les Becs de Chardonnet

(3347 m.), d'Epicoun (3527 m.), d'Oullie Cecca (3530 mètres), de la Sengla (3702), et du Petit-Mont-Collon (3545 m.). De ces nombreux courants glaciaires, le plus imposant à coup sûr est bien celui qui descend du Bec d'Epicoun et, du levant, fait face à Chanrion en semblant rouler sa cascade pétrifiée dans le vaste courant d'Otemma.

Cette énumération à laquelle manque le glacier des Breneys, qui sépare ce plateau de celui plus élevé encore et non moins considérable de Tsofayret ne saurait que donner une idée vague des beautés d'un tel panorama. Certes, si Chanrion ne se trouvait, en hiver, à huit lieues des dernières habitations humaines, un hôtel y aurait été érigé depuis longtemps.

La cabane du C. A. S. à laquelle se trouve adossée depuis quelques années la hutte d'un gardien, est composée d'un rez de chaussée réparti en trois pièces d'égale surface dont celle du centre renferme un petit fourneau, la table et les ustensiles de ménage et dont les deux autres sont pourvues de lits de camp. Ces deux dernières sont surmontées de soupentes plus spécialement réservées aux guides. Il est perçu une finance de 1 fr. pour la couche.

Les courses, ascensions et excursions qui ont pour point de départ ce site enchanteur sont innombrables et variées. Il nous serait impossible de les décrire ici. Quelques indications suffiront, sauf pour le passage du col de Fenêtre, le plus pratiqué de tous et qui est considéré, en raison même de l'infériorité de son altitude et de son débouché sur Aoste, comme l'issue normale de la vallée. Du Lancet il faut une heure et de la cabane de Chanrion une bonne demi heure pour gagner le pont de la Grand'-Charmotane, jeté sur la Dranse naissante, près du front du grand glacier d'O-

temma, à la cote d'environ 2220 m. Ce pont franchi, il faut encore une heure et demie pour atteindre le point culminant du passage. Nous laissons à notre droite le chalet isolé de la Grand'-Charmotane assoupi dans un ilot de verdure et perdu dans ces solitudes glacées, puis nous côtoyons bientôt la coulée du glacier de Fenêtre, sur lequel il faudra faire encore deux kilomètres avant d'atteindre la ligne de faîte. Mais, si nous nous retournons de temps en temps, la perspective compensera cet effort de la marche. Le grand glacier d'Otemma déployé au loin vers le N.-E., le plateau de Chanrion dérouleront sous nos yeux leurs aspects variés, la Pointe d'Otemma dressera sa dent grise devant la longue arête des Portons que borde au N.-O. le gracieux glacier des Breneys dominé par les sommets gracieux de la Ruinette, du Mont-Blanc de Seillon et de la Serpentine.

Le **Col de Fenêtre**, la **Fenêtre** ou **Fenêtre de Balme** (2786 m.) s'ouvre entre les sommités du Mont-Avril (3341 m.), qu'on peut gravir de là en une heure et demie, sans difficultés, et du Mont-Gelé (2530 m.) d'accès un peu moins favorable.

Divers faits historiques d'un haut intérêt se rapportent à ce passage très pratiqué autrefois. (Voir Coolidge pag. LXXIX-LXXX.) Guichenon relate que « lors d'une guerre survenue en 1234, pour des questions de succession, entre Amédée IV de Savoie et son frère Pierre, ce dernier essaya de pénétrer dans le val d'Aoste avec une armée qui fut repoussée par celle du comte, lequel avait passé les monts. Il est possible que cette dernière armée ait pris la route du col de Fenêtre plutôt que le Grand-St-Bernard. Les sources ne précisent cependant pas cet itinéraire. »

Mais ce col est mentionné de façon certaine en 1252, lorsque Amédée IV inféoda — comme nous l'avons vu — la Valpelline et Ollomont ainsi que la section supérieure de Bagnes. Les chevaliers de Quart la conservèrent jusqu'à l'extinction de leur famille. On suppose aussi que l'armée savoyarde qui pénétra dans l'Entremont en 1476 et fut exterminée près de Sembrancher, où elle laissa dans le défilé de la Monnaie la pièce d'artillerie dont il est parlé plus haut (p. 43), rentra dans la vallée d'Aoste par le col de Fenêtre. En 1871, l'écrivain genevois Bourrit a relevé dans la vallée de Bagnes une tradition aujourd'hui effacée, d'après laquelle Calvin, forcé le 8 mars 1536 de fuir de la ville d'Aoste aurait gagné la Suisse par ce passage. Mais bien que ce même fait soit consigné par une inscription relevée sur une vieille croix qui existe encore à Aoste, il est démontré que l'on dût prendre quelque prédicateur obscur pour le grand réformateur lui-même, attendu que celui-ci se trouvait en ce moment-là à Strasbourg.

En 1617, dans un rapport au duc Charles-Emmanuel, le marquis de Romagnano, gouverneur du duché parle ainsi de ce col : « passando per Ollomont, siva à Sarmontana verso Bagna, terra di Valey. » Vers la fin du même siècle ce col est décrit comme suit, d'après Arnold : « ...Et en cet endroit l'on y a fait une guérite et quelque retranchement imparfait pour la garde que l'on y faisait ès années 1688, 1689 et 1690, qui exigent quelque chose de plus pour la facilité que l'ennemi (les Valaisans) auroit de l'y aborder...

« Presque de plein abord à la sommité se prend la descente par des endroits pierreux jusques dessoubs le lac à gauche l'on y voit le Mont-Durant (peut-être la pointe de Faudery- Morion au S.-Est du col [1])

[1] Observation de M. Coolidge (p. 304 *).

et l'on laisse en bas l'alpage de Berio pour prendre le sentier à droite qui passe par l'alpage de la Balma jusqu'au village appelé Glacier, dans la Combaz d'Ollomont...

« Au dessus il y a divers alpages, entre autres celui de By, où il y a une pleinure appelée Plan de Bonne-Mort, où l'on trouve de temps en temps quelques ossements humains et des débry d'armes restées d'une bataille que par tradition de père à fils on croit estre arrivée en ce lieu entre ces deux nations. »

D'après le travail *In Valpellina* de E. Canzio, Mondini et Vigna [1], ce combat aurait probablement eu lieu vers le commencement du XIIIe siècle, entre les Valaisans et les habitants de la Valpelline.

De ces différentes relations, Coolidge déduit que « le col de Fenêtre de Balme est un des passages historiques des Alpes, ne le cédant à ce point de vue qu'aux grands passages très célèbres comme le Mont-Genèvre, le Mont-Cenis, et les deux St-Bernard [2] ».

La descente du col sur Valpelline et Aoste est d'une rapidité extrême. Tandis que la distance réelle du col à Fionnin (1497 m.) sur le versant suisse est de 18 kil. elle n'est que de 8 kil. du même point au hameau des Vaux, altitude à peu près correspondante (1476 m.) du versant italien. Après qu'on a laissé à sa gauche le petit lac de Fenêtre, on descend par grands zigzags dans un vallon parsemé de chalets. On a devant soi un magnifique panorama sur le val d'Ollomont et les Alpes Graies, avec de belles échappées sur Aoste et ses environs. Au bout de trois heures on peut atteindre Ollomont. A partir des Vaux, le chemin est plus facile et la pente plus douce. D'Ollomont on

[1] *Bolletino* du Club alpin italien. 1899 (p. 7 du n° 65).

[2] Peut-être conviendrait-il d'ajouter le Simplon ?

gagne en trois quarts d'heure Valpelline, où se trouvent deux petites auberges. De là, une route carrossable longeant la rivière du Buthier mène en trois heures à la ville d'Aoste, au-dessus de laquelle elle se soude, près du hameau de Varincy, à la route internationale du Grand-St-Bernard. Un chemin pédestre un peu plus court permet de gagner la même ville par la rive gauche de la rivière et les villages de Roisan et Clauseline.

X

Verbier et son cirque de pâturages, St-Christophe, La Pierre-à-Voir et le col des Etablons, Clambin, Médières, Fontenelle, Les Verneys, Sarrayer.

Au nombre des vallons qui débouchent dans la vallée de Bagnes, le plus riche et le plus considérable est celui qui s'est formé entre la Pierre à Voir et la Tête des Etablons. Ce vallon de Verbier, avec le coteau ensoleillé qu'il faut contourner pour y atteindre, réunit une part considérable des richesses de la vallée. Après une bonne heure de grimpée depuis la sortie du Cotterg, lorsqu'on a laissé à gauche l'oratoire du Reposoir, et près de lui le sentier escarpé du Bougnoz, on atteint le point culminant de ces champs étagés sur des murs, parsemés de grangettes noires et piqués de cerisiers et de pommiers. On dirait une formidable couverture, faite de coupons disparates, suspendue là-haut, et dont les derniers plis, plus mœlleux, se retrousseraient en touchant le sol au-dessus du Cotterg et de Villette.

Verbier (1406 m. vers la chapelle) est le village le plus élevé de Bagnes, le plus agréablement exposé en même temps que l'un des plus prospères. Ainsi

campé au sommet du gigantesque espalier, il domine non seulement la section antérieure du bassin de Bagnes, mais Sembrancher et une partie de la vallée d'Entremont. Des abords de la chapelle, dont il est quasi regrettable que le petit clocher n'ait pas été coiffé d'une terrasse au lieu d'une pyramide, le regard embrasse un immense panorama comme on en ren-



VALLÉE DE BAGNES
Chalet sur Verbier et la chaîne du Mont-Blanc.

contre rarement à cette altitude : les sentinelles du Combin avec la coulée grise du vaste glacier de Corbassière, la chaîne septentrionale du groupe du Mont-Blanc, le Catogne, le val de Champex. Par l'échancrure sauvage de la Monnaie et des Trappistes, on saisit une longue échappée sur les pentes de Bovernier, le débouché du Durnand et la Combe de Martigny. Si de ces pentes la vue s'élève, elle va encore explorer, très loin par delà les monts de Vince, le Catogne, le

plateau de Bovine, l'Arpille, les cimes du Trou à l'Aigle, des Six-Jeurs, du Bel Oiseau et même les arêtes qui entrecoupent les vals de Sixt et de Vallorcine. Le village est formé de trois groupes ou quartiers : Le Bry, qu'on laisse à droite en arrivant, Crêta, avec sa chapelle en vedette au point culminant du coteau, puis la Luy au couchant de Crêta. L'ensemble abrite une population de 350 âmes environ ; population travailleuse et probe qui passa longtemps pour la plus inaltérablement attachée à la foi parmi toutes les peuplades de ces contrées.

Le village en lui-même n'offre rien d'intéressant hormis cette chapelle, restaurée en 1865 et dédiée à Saint-Barthélemy. En revanche, il garde l'entrée d'un des plus vastes et des plus riants vallons dont les Alpes puissent offrir la surprise à ceux qui persévèrent à les explorer. Les mayens de Verbier et de Médières, dont la propriété est répartie entre ressortissants de ces villages en même temps que de ceux de Villette, du Cotterg et du Châble, renferment près de 400 grangettes ou chalets, tantôt groupés comme des villagets, tantôt disséminés avec les blocs erratiques dans ce vaste déploiement de prairies dont l'éventail est bordé par le « bisse » [1] du Levron (1940 m.) Au delà de ce canal, qui en est presque la ligne de démarcation, les mayens cessent et commence la zone des alpages d'été qui sont, au levant, aux pieds du Mont Gelé (Becca de la Grande Journée) l'alpe du Vacheret, puis, entre le col d'Etablon et la Tournelle, celle des Grands Plans et, au couchant de la Tournelle, à la base

[1] Nom usité dans le Valais seulement, pour désigner des canaux creusés de main d'homme dans la terre et le roc, ou encaissés dans des chéneaux pour aller irriguer au loin les pentes arides des montagnes.

nord de la Pierre à Voir, l'alpe de la Marline. Avec une exploitation plus rationnelle et moins routinière des alpages, on arriverait même à une augmentation sensible du chiffre des bestiaux qui y passent la bonne saison. Cette immense étendue de pâturages devrait surtout être visitée dans la première quinzaine de juin, alors que sa nappe, toute fleurie de renoncules, de trolles, de crocus, d'orchis et de gentianes fourmille de troupeaux et que le bruit continu de mille clochettes éparses dans le vallon, monte éveiller les échos des sommités en couvrant tous les autres bruits de l'espace.

En sortant de Verbier par le couchant (La Luy), on peut se rendre au plateau de St-Christophe par le mayen du Pâquier et la combe escarpée du Bougnoz, dont nous avons indiqué le sentier partant de la chapelle du Reposoir et qui abrège cette course pour qui veut se rendre directement à St-Christophe. Ce nom est donné à un petit plateau, perdu sur la haute arête hérissée de sapins qui s'avance entre le cirque de Merdenson et Verbier jusqu'en face du Châble. Une chapelle se dresse dans la clairière et chaque année, le 25 juillet, une procession escalade ce site élevé de 1588 m. On n'a pas de donnée historique sur la fondation de cette chapelle, mais sa proximié de l'emplacement du village éboulé de Curallaz (v. page 63), les ruines du château de Verbier, situé sur un point plus élevé de la même arête et quelques légendes révèlent, après d'autres témoignages que, jadis moins isolés, et plus aisément accessibles, ces parages avaient une toute autre importance que de nos jours. Au nombre des récits légendaires, il s'en trouve un d'après lequel, comme à Naters et en divers autres lieux, à cette paroi de rochers seraient encore scellées des mailles de fer qui servirent à amarrer les bateaux au temps où le bassin de Bagnes formait un lac.

Le château de St-Christophe ou de Verbier se dressait sur un mamelon de la même arête, au centre d'un plateau plus élevé encore et plus enveloppé par la forêt, à 1800 m. d'altitude. Nous en avons relaté le rôle historique, mais il convient de relever aussi qu'il fut, depuis son anéantissement, l'objet des convoitises des chercheurs de trésors. D'après les attributions décernées à Saint-Christophe par les croyances populaires, figurent la garde des trésors [1] et peut-être y aurait-il lieu, ainsi, de se demander si la croyance ne contiendrait pas l'explication de la fondation d'une chapelle sur ces rochers. Pour se rendre au château, on peut soit remonter l'arête depuis le plateau de St-Christophe, soit prendre le sentier qui part des Planpraz, un des premiers mayens après celui du Pâquier, ensuite monter à Chevillard et traverser la forêt en passant sous le rocher pointu de la Barma.

De Verbier on a, pour se diriger sur la Pierre-à-Voir, le choix entre plusieurs sentiers, Le plus court, mais le plus rapide, suit la lisière de la forêt par Chevillard, et la Marline jusqu'à Comba-Plana, où se trouve la ruine de l'ancien pavillon de la Pierre-à-Voir exploité vers 1863. Un autre passe par les mayens des Luys et des Pretaires pour aboutir vers le même point par le couchant de la Tournelle. Enfin le plus agréable. quoique sensiblement plus long, consiste à monter jusqu'aux Planards comme pour se rendre à la Croix du Cœur, puis, de ce mayen, le plus élevé et le plus beau de la région, on s'élève à travers l'alpe des Grands Plans, jusque derrière la Tournelle. Ce parcours est charmant, mais il exige largement une heure de plus

[1] Cahier. *Caractéristique des saints.*
A relever que dans le vieux château du Châtelard à Orsières se trouve aussi une fresque représentant Saint-Christophe.

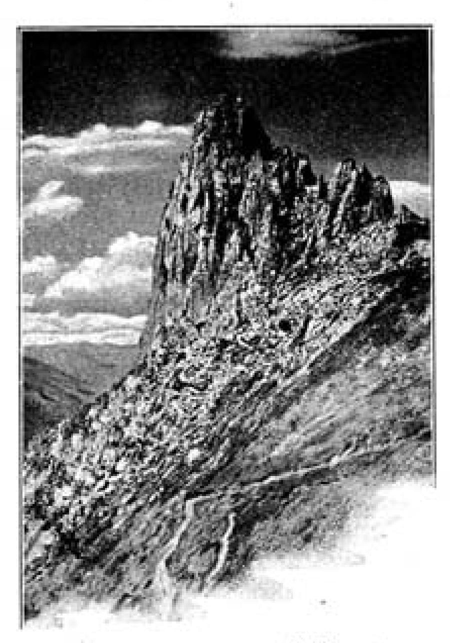
que les précédents. L'hôtel du Giétroz possède à la disposition de ses clients, un petit pied à terre au mayen de Clou (1760 m.) un peu au-dessous des Planards. Il faut donc compter quatre heures pour se rendre du Châble à la Pierre à Voir par les Pretaires et cinq par le Clou et les Planards.

La Pierre-à-Voir [1] (1476 m.). Ce belvédère d'où le regard plane sur toute la section moyenne de la vallée du Rhône, est loin d'offrir, du côté de Bagnes, cet aspect de sentinelle qu'on lui découvre en le contemplant de la vallée du Rhône sur laquelle il trône de toute sa hauteur. De Bagnes, on l'atteint par une série de petites étapes dont la plus forte est celle du Châble à Verbier, le reste du trajet n'est qu'une admirable promenade à travers le plus gracieux et le plus vaste des jardins alpestres. Après avoir dépassé le dernier chalet de la Marline, on s'élève parmi des entassements de rochers effrités pour arriver, sans trop s'en apercevoir, juste au pied du monolithe, lequel figure assez bien un cône tronqué dont le biseau sem-

[1] «La chaîne de la Pierre-à-Voir est le prolongement lointain des couches du Perron des Encombres en Maurienne, dans lesquelles on a découvert tant de replis tortueux qu'on ne se serait jamais douté de leur vraie structure si la montagne n'avait présenté d'énormes escarpements où elles sont à découvert. Il est probable que les terrains compris entre le Mont-Chemin et le Mont Vacheret ont une structure analogue.

« On observe dans le ruisseau qui descend des pâturages du col d'Etablon à Saxon un dépôt d'anthracite qui a été peu exploité ; il est, je crois, bien supérieur au terrain houiller, et comme il se trouve dans le calcaire brèche et le cipolin de Pierre-à-Voir, je le crois contemporain de ceux qui sont dans les montagnes de la rive droite du val Ferret. » — Alph. Favre, ouvr. cité. T. III, p. 121.

blerait précisément taillé pour en faciliter l'escalade. Celle-ci n'exige guère que cinq à six minutes, par des marches taillées dans le roc et une ou deux barres d'appui. Tout à coup on sent son corps se dégager



LA PIERRE-A-VOIR vue de l'ouest.

du sol et se projeter en plein ciel. Devant ce panorama qui se déploie des Dents du Midi au Weisshorn et au Wildstrübel, toute la chaîne vaudoise et bernoise aligne de front ses cohortes de pics et de dômes, comme pour vous recevoir : la Dent de Morcles, le Grand Chavalard, les Muverans, le Haut de Cry, les Diablerets, la Becca d'Audon, le Wildhorn, entou-

rés chacun d'autres sommets sans nom, entre lesquels nichent une infinité de vallons. A ceux-ci se suspendent des rochers nus, des forêts, des plateaux dévalant jusqu'aux pentes tapissées de vignes et jusqu'aux villages enfilés le long de la route : Branson, Fully, Saillon, Leytron, Chamoson, St-Pierre de Clages, Ardon, Conthey ; puis, au loin, sur leurs plateaux embrumés dans l'espace : Savièse, Grimisuat, Ayent, Lens, Chermignon, Montana. A nos pieds, le long du fleuve gris, déroulé ou tendu comme un ruban entre les deux chaînes, dans l'extrême profondeur du vide, les trains du Simplon défilent à l'envi, pas plus grands que des jouets de bazar.

Si nous portons le regard sur la gauche, voici l'ouverture de la vallée de Salvan, Martigny, les Alpes du Faucigny, la chaîne du Mont-Blanc plus éblouissante et plus hérissée que jamais et les vallées d'Entremont et de Ferrex. Au sud, voici tout près, les champs de glace du Combin, dont le chef apparaît cette fois dans toute sa splendeur, barrant définitivement l'horizon.

Outre le passage de la Croix-du-Cœur que l'on peut atteindre des Planards en moins d'une heure, et du voisinage duquel on découvre le village d'Isérables, le plus pittoresque du Valais, les principales excursions à faire de ce côté sont : la mine de plomb argentifère du Vacheret, exploitée vers 1860, et, près de là, le lac des Veaux (*goli di Vé*) que les Bagnards nomment aussi quelquefois du Vacheret, bien qu'il n'appartienne pas à cette montagne, mais au district de Martigny, vers lequel se dirige son torrent d'écoulement. Le Mont-Gelé (Becca de la Grande Journée), qui se dresse à l'est de ce petit bassin, marque d'ailleurs la frontière de trois districts.

De ce col de la *Croix-du-Cœur*, ou d'Etablon, (2173 m.)[1] que l'on peut ainsi atteindre du Châble en quatre heures, on descend en deux heures sur Isérables et en trois sur Riddes, dans la vallée du Rhône.

Pour ne pas revenir par le centre du vallon et par Verbier, on aura le choix entre plusieurs chemins plus ou moins longs. Le plus pratique, si l'on n'a plus de temps devant soi, consiste à descendre par le Vacheret sur Mondzeur, le dernier mayen du plateau avant Verbier et Médières, où M. B. Reber, de Genève, le persévérant chercheur de monuments préhistoriques, a découvert des tombeaux gallo-romains.

En laissant Verbier à sa droite, on descend en vingt minutes sur le village de *Médières* (1287 m., 300 habitants) assis dans un affaissement du coteau dont les

[1] « A l'E. de Pierre-à-Voir, le cipolin bréchiforme s'étend encore sur un grand espace ; mais avant le col d'Etablon le terrain change de nature ; il devient de plus en plus noir jusqu'au schiste argileux tout à fait noir. Il est recouvert par des grès du terrain houiller avec anthracite associés à des couches de quartzites dirigées du N.-E. au S.-O. et plongeant de 50° au S.-E. Il est probable que ce quartzite est supérieur au terrain houiller, comme celui qui est voisin du Grand-Saint-Bernard (col de Fenêtre) et comme celui de la Maurienne. Je n'ai pu recueillir dans les schistes argileux de la mine d'anthracite aucune empreinte végétale bien caractérisée ; on y voit cependant la matière blanche, micacée qui donne tant de netteté aux empreintes de la Tarentaise. Ce terrain houiller s'étend jusqu'à une petite crête remarquable, formée de cargneule et de gypse qui se prolonge du col d'Etablon jusqu'aux environs du village d'Isérable.... A l'est du col d'Etablon, les schistes argilo-talqueux deviennent plus cristallins et bientôt on arrive sur un vrai schiste talqueux cristallin qui forme le Mont Vacheret, dans lequel on exploite avec peine des mines de plomb argentifère. » — A. Favre, T. III, p. 119-120.

pentes boisées d'aulnes qui l'enceignent attestent le glissement. Une cinquantaine de maisons de bois et autant de raccards se pressent là comme une bergerie de moutons au soleil et une chapelle dédiée à St-Jean-Baptiste, escortée d'un four banal, en occupe le centre. Un ruisseau bordé de frênes et d'ormes traverse ce village. C'est au couchant de Médières, à un kilomètre environ de distance, que se trouve l'usine électrique des Tombeys. Après une descente rapide on atteint en un quart d'heure *Fontenelle*, hameau de 36 habitants entouré d'arbres fruitiers et de fontaines, hissé sur une bosse formée par l'affaissement de terrain où niche Médières.

Au levant de Fontenelle, à une altitude peu différente (1111 m.) et à 500 m. environ, se trouve un autre hameau, *les Verneys*, adossé à un rocher de tuf et dévalé dans un petit ravin. Une vieille maison, campée sur l'arête du rocher auprès d'un ancien four qui semble prêt à s'écrouler sur le précipice, passe pour la plus ancienne de la commune. Seule elle échappa à l'incendie qui détruisit ce village en 1878. La chapelle de N.-D. des Verneys est le but de nombreuses dévotions.

Si l'on est moins pressé, on peut, après avoir quitté le bisse du Levron au bas de la pente des Aulx du Vacheret, suivre un autre bisse qui s'enfonce dans la forêt Froide dans une direction opposée à celle des eaux de celui du Levron. En le côtoyant pendant près d'un quart d'heure on ne tarde pas à déboucher sur un des sites les plus admirables de la vallée.

Clambin (1754 m.) entouré de rochers boisés, est une magnifique clairière servant de mayen à quelques ressortissants de Médières. Il se dresse comme un donjon au N. E. du Châble, par dessus les parois nues

et tuffeuses de la Plâtrière, cette plaie vive qui, là-haut, déchire la forêt d'où fut tiré, dit-on, le tuf qui servit à la construction de l'église.

De ce belvédère, le regard sonde toutes les profondeurs de la vallée, de Champsec au Durnand : la chaîne des Combins, le massif du Mont-Blanc, une grande partie du groupe de la Dent du Midi. C'est la perspective que nous avons signalée de Verbier, mais élargie, développée. Ainsi exhaussée de plus de 300 mètres, elle présente une infinité d'échappées imprévues, et découvre des retraites insoupçonnées. Ajoutons l'accès facile, le faible éloignement des lieux habités, la variété des retraites environnantes, d'où la forêt s'étend accessible de tous les côtés, hospitalière, discrète et reposante.

Nul site mieux que ce point, visité par le soleil dès son apparition au levant de la vallée jusqu'à sa descente derrière les monts du Faucigny, ne semblerait digne de retenir l'étranger en ces vallées. Non pas tant cet étranger hâtif qui connaît seulement les Alpes par les courses et les ascensions, mais surtout les chercheurs d'intimités, d'extases, de paix, de santé et de repos. On s'étonne, depuis que les hôtels vont s'empiler vers les profondeurs de la vallée, que nul n'ait songé à installer le moindre chalet sur cette tonsure, taillée au milieu de cette haute tête hérissée de sapins et égayée par la plus vaste des perspectives [1].

Si, du Vacheret, on continue à remonter le cours du bisse du Levron, que le sentier rejoint au sommet

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, on nous a fait part du projet, formé récemment, d'ériger un hôtel, sinon tout à fait à Clambin, du moins à l'orée de la magnifique forêt, du côté des mayens du Verbier et Médière, près du lieu dit la Tintaz (Tentaz).

de la pente des Aulx, on peut gagner en une heure environ l'alpe de la Chaux, la plus riche de la vallée. Elle occupe un vallon élevé et ensoleillé, à une altitude moyenne de 2200 m., et est dominée par le chaînon des Monts de Sion, par le petit glacier de la Chaux et par le col du même nom (2800 m.) lequel permet de descendre sur Nendaz et Sion par l'Alpe de Tortin, la retraite favorite du peintre Edouard Jeanmaire.

De la Chaux, on revient sur le Châble par *Sarrayer*, ce gros village de 400 âmes, que surmontent des mayens escarpés et dont les maisons noires, brunies au soleil, semblent révéler par leur entassement compact autour de la grande chapelle de saint André, la solidarité jalouse de ses habitants.

De ce plateau assis à 1225 m. d'altitude, un bon chemin, taillé en travers du coteau, franchit le torrent du même nom par dessus une belle cascade, traverse ensuite des champs rapides et vient rejoindre la route longitudinale de la vallée au hameau du Liapay, à 2 k. du chef-lieu. Un chemin permet aussi de descendre en vingt minutes sur Lourtier.

XI

Les Mayens du Châble et de Bruson, La mine de Peiloz et la Grenière, La Combe de Verségère, La Panossière et le Combin.

Si les mayens qui s'élèvent sur la rive gauche jusqu'au Six-Blanc n'offrent pas le coup d'œil unique des mayens de Verbier, ils se signalent par d'autres charmes et par des aspects plus changeants. Moins ensoleillées et tournées vers le nord au lieu de l'être vers le midi, ces pentes offrent en revanche une verdure continue avec plus d'intimité et de mystère. Dès la sortie du Châble, tous les chemins ou sentiers qui se déploient entre la direction de l'église ou de Profray et celle de Bruson sont de vraies promenades rustiques dont pas une ne ressemble à l'autre. Vers le couchant du village, la campagne est serrée d'un peu près par la coupe du Mont-Brun, couverte de sapins dégarnis et située sur ces dévaloirs, dont le plus grand et le plus rapproché, le Grand-Châble, est peut-être bien le parrain du chef-lieu. Cependant, dès le haut du village, sitôt le torrent dépassé, les pentes inférieures se couvrent de prairies, de champs ou de jardinets entrecoupés de « botzats[1] ». A une demi-

[1] Petits massifs de sapins ou de mélèzes mêlés à des bois taillis.

heure du Châble, à partir de 960 m. d'altitude, apparaissent déjà les premiers mayens : les Balmes, le Tovasson [1], les Agettes, les Crottes, les Fours, le Benjier, les Combes, jusqu'au Mayeintzet (1600 m.). Tous ces groupes de grangettes et bien d'autres se dispersent parmi des lambeaux de forêts.

Quoique très différents les uns des autres, ils voisinent tous, celui-ci en pente raide, celui-là hissé sur un belvédère, un autre blotti dans son vallonnet, assiégé par les bois et sans autre point de vue lointain que la voûte bleue. Autour de ces sites ombragés, les sources chantent ; les ruisseaux gambadent, les cascatelles rient parmi les hautes gentianes, les anémones soufrées, les primevères farineuses, les buissons de myrtilles et les petits lys inclinant leurs multiples clochettes.

Si, au lieu de franchir le torrent dès la sortie du Châble, nous en suivions la rive droite par la route de Bruson ou par l'un des sentiers voisins, nous traversons la magnifique prairie arborisée du Planadzi, dominée par le mamelon conique de la Crête et une série de vallons cultivés. C'est sur cette éminence entourée de champs, ombragée de cerisiers et de rangées de buissons, que les Bagnards d'il y a quatre siècles avaient jeté les yeux pour y ériger leur église. Une curieuse tradition nous explique le préférence donnée à l'emplacement actuel.

Les villages enfoncés dans la vallée opinaient pour Versegères, ceux de la section antérieure et des flancs latéraux préconisaient soit l'emplacement choisi, à l'ouest du Châble, soit le sommet de ce tertre de la Crête. Faute de pouvoir s'entendre, on résolut d'atta-

[1] Ainsi nommé parce qu'il repose sur du tuf.

cher deux taureaux au même joug et de leur passer autour des yeux cet accessoire indispensable de la justice qu'on nomme un bandeau. Ces deux juges de paix furent conduits ainsi sur un point indiqué. Là, après avoir décidé que l'emplacement préféré serait celui dont les arbitres se rapprocheraient le plus, les Bagnards les firent longuement tourner sur place afin qu'en cas de préférence ou de concert préalable ils perdissent toute mémoire du point cardinal choisi. Enfin, une fois lâchés, ces arbitres cornus s'aventurèrent et vinrent s'arrêter à l'occident du Châble. Les partisans de Versegères et de la Crête durent ainsi se résigner à voir construire l'Eglise en Profray.

Une terrasse cultivée s'élève mollement de cet endroit vers le *Sapey*, hameau de 80 habitants, assoupi dans un vallonnet, puis, du Sapey vers Bruson, un grand village assis au centre d'une large terrasse morainique constituée par la rencontre des anciens courants glaciaires de la vallée, de la combe de Versegères et du torrent descendu du Six Blanc et de la Payannaz.

Bruson (1061 m.) est le village le plus considérable de la commune après l'agglomération Châble-Villette. Il compte 500 habitants et occupe un site prospère, au milieu des champs qui couvrent ce plateau supporté par la côte inclinée des Cornes.

Ce gros village n'offre pas en lui-même de curiosité spéciale. La chapelle de St-Michel qui pointe son clocheton du milieu du dédale des demeures, l'école villageoise, en sont les seuls édifices publics. Un peu plus haut, l'oratoire de Vollebord s'incline sur le débouché du torrent. C'est là un voisin avec lequel Bruson et le Châble ont eu plusieurs fois à compter.

Le plateau qu'il côtoie en se dirigeant vers le N.-O. et qui le contient, comme une digue, jusqu'au dessus du chef-lieu, y a souvent vu rouler les couches fécondes de son limon; la route du Châble au Sapey, qui le longeait, jusqu'en 1877, fut alors emportée et les campagnes, au bas desquelles se dresse l'église paroissiale, furent souvent recouvertes; en 1642, celle-ci fut à demi comblée. Telle qu'on la voit aujourd'hui, elle a dû même être isolée au midi par une tranchée. Enfin, en 1855 et 1877, lors du dégel, les eaux sorties de leur lit recouvrirent tous les abords de sables et de cailloux.

A l'ouest, Bruson est dominé par une étendue de mayens qui s'élèvent de la rive gauche du torrent et vont se confondre au couchant avec ceux qui dominent le Châble. Le sentier qui les dessert enjambe le ravin près de l'oratoire de Vollebord et parcourt la plupart de ces groupes jusqu'à Mouay (1714 m.) et à la Pazay (1640 m.) les plus élevés de tous.

Au sud du village, entre le torrent de Bruson et celui de Verségères, la montagne, formée de talc, est hérissée par la forêt de sapins de Peiloz, où se trouve une ancienne mine d'argent, célèbre dans l'histoire valaisanne. Les vestiges de cette exploitation sont à 1400 m. d'altitude, près du revers du torrent. Ils ont dû être explorés pour la dernière fois, et sans résultat appréciable, de 1852 à 1855. Deux galeries y furent alors ouvertes, l'une au dessous même des anciennes, franchissant la couche sur 120 m. de long et se prolongeant encore de 64 m. vers le couchant. Ces fouilles n'aboutirent qu'à d'anciennes galeries plus profondes. On mit alors la main à la seconde, ouverte à 50 m. au dessous. Elle pénétra à travers un banc de 217 m. en ligne droite, sans révéler de trace des anciens travaux ni aucun minerai.

Déjà exploitée en 1344 par Jean Majoris de Monthey, qui s'y ruina, la mine de Peiloz passait dès 1489, en partie, et aux termes d'un traité de combourgeoisie, des mains des Haut-Valaisans à celles des Bernois. L'année suivante (1490), Jean Steiger et Verner l'Oblein, concessionnaires pour l'autre partie de l'abbé de St-Maurice, la remettaient en exploitation. Toutefois, cette concession ne tardait pas d'être retirée par Jost de Silinen, évêque de Sion, lequel, se prévalant de la qualité de suzerain, offrit à ces entrepreneurs une indemnité de 4000 florins du Rhin. La convention passée, l'évêque prétendit se libérer envers ces Bernois au moyen de chasubles, mais les anciens concessionnaires que cette nouvelle monnaie ne laissait sans doute pas que d'embarrasser, portèrent l'affaire devant la cour romaine, où elle fut réglée seulement le 30 novembre 1500, sous l'épiscopat de Mathieu Schiner. Renouvelant à cette date une alliance conclue avec Berne vingt-cinq ans auparavant, ce prélat donna, pour terminer ce litige, 2000 florins à l'église St-Vincent (collégiale de Berne) plus 800 livres pour un orgue. Puis, ayant mis fin à toutes les prétentions de suzeraineté élevées contre celle de l'évêché de Sion par l'abbaye de St-Maurice, il déclara que tous les droits régaliens sur le Bas-Valais devaient revenir à l'évêque. L'exploitation de la mine fut dès lors reprise avec la plus grande activité. Elle donna même lieu à d'importants démêlés entre Schiner, les dixains et Georges Supersaxo. En 1517, le parti de Georges attaqua les droits de l'évêque et le litige fut porté devant une diète à laquelle assistèrent des délégués de Lucerne, d'Uri et d'Unterwald et où il fut décidé que les mines seraient reprises à l'évêque. Mais, peu après, les patriotes reportèrent sur Supersaxo l'accusation qu'il avait

précédemment soulevée contre Schiner de s'en être adjugé le bénéfice. Dès 1531, un grand désordre régnait dans l'exploitation. Le grand châtelain, qui en avait la direction, était volé par les ouvriers, lesquels finirent par se voler entre eux. Néanmoins les travaux, plusieurs fois repris par la suite, ne furent définitivement abandonnés qu'en 1723, où il fut reconnu que les derniers filons étaient épuisés.

Ces excavations abandonnées servirent-elles de refuge à quelque aventurière persécutée, ou bien la tradition serait-elle exclusivement l'œuvre de l'imagination populaire ? Mystère !

Ce qu'il y a de certain, c'est que cette retraite mystérieuse et isolée passe pour avoir servi de demeure à la « Grenière », une femme extraordinaire, qui ne tarda point de s'attirer par sa piété, la confiance de toutes les populations. Cette célébrité ne tarda pas de s'accroître encore par une incomparable adresse de guérisseuse. La Grenière réussissait à merveille les plus délicates opérations. D'ailleurs, édifié par la profonde piété de cette femme qui demeurait à l'église longtemps après le départ des autres fidèles, le curé avait été au début un artisan puissant de son succès.

Néanmoins, la Grenière n'avait jamais cessé de se retrancher derrière quelques pratiques mystérieuses ou équivoques. Ainsi pourquoi s'obstiner à habiter cette forêt sombre ? Et que signifiait cette forme triangulaire de tout ce qui l'environnait ? Car on assurait que dans la maison de Bruson, où l'on accourait la consulter, tout était à trois coins : chambres, cuisine, meubles, ustensiles.

Aussi bientôt s'ingénia-t-on à épier ses gestes, à observer mieux ses allures et l'imposture finit par se découvrir. Un jour une femme résolut de demeurer

elle aussi à l'église après le départ des autres. Dissimulée derrière un pilier, elle ne tarda pas d'éclaircir le mystère et de se rendre compte que, si la Grenière s'attardait ainsi, régulièrement, c'était pour relever sa jupe en tournant le dos à l'autel de la Sainte-Vierge, tout en faisant force signes de croix à rebours et en récitant le « pater rouge ».

Petit à petit sa malfaisance en vint à s'étaler au grand jour, et bientôt tous les enfants qu'elle soigna comme sage-femme moururent de cause inconnue.

Même, un jour, une femme revenue auprès de son petit enfant laissé seul quelques minutes, n'eut-elle pas le désespoir de trouver à sa place un petit être contrefait, tordu, difforme, pas plus gros que le poing, avec un œil au milieu du front ? Le curé, auquel elle confia aussitôt son chagrin, lui ayant conseillé de faire pleurer le petit monstre, la mère désolée le fouetta avec des orties. Aux premiers cris, ce fut la Grenière qui apparut, l'enfant dans les bras, en disant : *Tin lo tin, bale mè lo min, cà to mè lo dèpice* [1] !

Et, fait autrement grave encore ! Parfois il lui arrivait de se coucher dans les prés ou dans les champs ; alors dès ses premiers ronflements, un bourdon s'échappait de sa narine gauche, décrivait des spirales en l'air puis s'envolait au loin colporter toutes sortes de malédictions sur le vaste monde, propager les maladies des bestiaux et des gens, semer la grêle sur les récoltes, déchaîner les tempêtes et faire tourner sens dessus dessous les bâtiments de mer. La sorcière ne s'éveillait qu'à l'heure où las de tant de calamités accomplies, l'insecte décrivait des spirales en sens inverse et opérait sa rentrée par la narine droite.

[1] Tiens le tien, donne moi le mien, car tu me le brises.

Tant de crimes devaient avoir leur terme. Un jour un mendiant franchit le seuil de la maison triangulaire ; il ne reparut pas. La sorcière déclara que le bonhomme étant défunté dans sa maison, on devrait s'arranger à l'enterrer le lendemain. Quoique les porteurs trouvassent le cercueil singulièrement léger, le convoi se mit en route. Mais au seuil du cimetière qui entoure l'église, les porteurs se trouvèrent hors d'état de faire un pas de plus. Le curé lui-même fut impuissant à les dégager de cette position ; il fallut l'intervention d'un capucin. La Grenière céda alors, en conseillant d'ouvrir le cercueil. Il contenait un crapaud avec sept pains et sept quarterons d'orge : de quoi nourrir ce solitaire durant sept années au cours desquelles il ne devait ni tomber une goutte de pluie, ni pousser une récolte passable.

Cette fois, le seigneur-abbé fit mettre la Grenière à la torture. Mais comme ce supplice ne lui arrachait que des rires nerveux, force fut, pour la confesser, de lui jeter sur les épaules le drap du condamné, un grand manteau noir semé de larmes blanches qui portait au beau milieu, en manière de monogramme les neuf P disposés en losange.

P
P P
P P P
P P
P

inscription que le peuple traduisait comme suit :

Pauvre peuple, paie, peine, prends patience.
Pour pénitence
Potence [1] !

Sitôt qu'elle eut senti sur sa peau sèche le poids

[1] Ce récit populaire qu'on a de plus en plus de peine à

du lugubre vêtement, la sorcière se mit à vomir de sa maudite bouche les plus affreuses monstruosités contre le seigneur-abbé, les juges, les prêtres, les bourreaux. Puis elle entra dans la voie des aveux. Comme deux curiales ne pouvaient suffire à consigner tous ses méfaits, force fut d'en appeler un troisième. Alors seulement on apprit que le mendiant était resté pendu dans la cheminée triangulaire et que les enfants voués par elle à la mort étaient piqués à la fente du crâne au moyen d'une épingle empoisonnée dont la blessure demeurait imperceptible.

Depuis quelques années, la dynamite a mis en miettes la pierre qui, près de la chapelle de St-Marc, passait pour recouvrir son cadavre de suppliciée. Quant à sa vilaine âme elle aurait été condamnée, pour l'éternité, à lier du sable au fond de l'océan, dans lequel, sous sa forme de bourdon, elle avait précipité tant de victimes.

Les deux principaux chemins qui parcourent ces étendues herbeuses ou boisées au S. du Châble et au S. E. de Bruson se rencontrent aux mayens de Mouay, riche en beaux points de vue et en retraites dont le choix serait à signaler, au même titre que Clambin, à ceux qui entreprendraient d'élever des hôtels ou pensions à clientèle fidèle et stable. Mouay et la Pazay sont bordés à l'extrémité supérieure par une dernière zône de forêt toute peuplée de myrtilles et de rhododendrons. On la traverse pour atteindre bientôt l'alpage du Six-Blanc que domine la sommité rocheuse

recueillir complet, a été reconstitué par des traits que j'ai relevé de divers narrateurs et notamment auprès de M. Maurice Charvot au Châble. Il a été publié inédit, en 1896, dans mon volume : *Les Veillées des Mayens.*

du même nom (2450 m.) superbe belvédère qui fait face à la Pierre à Voir et lui dispute une partie de son panorama, au moins dans la direction du Mont-Blanc et du Grand St-Bernard. C'est entre ce bec et la Tête de la Payannaz que s'ouvre le col du Six-Blanc ou de Tsardzera (Tzerzera dans Siegfried, alt. 2337 m.) par lequel on peut descendre sur Orsières en passant aux Arpalles et au hameau de Comeire, de même que sur Liddes, en passant aux chalets de Chizeré et à Champdonne. Il existe toutefois, pour Orsières, un col un peu moins élevé, qui franchit, au N. du Six-Blanc, l'arête de Plan Cottille (2200 m.). Ces passages, jadis très fréquentés par les habitants des deux vallées, ne le sont plus guère depuis que les voies carossables ont abrégé ces distances, d'ailleurs pas sensiblement plus longues en plaine qu'en montagne.

Pendant que nous sommes sur cette côte, usons de l'avantage de l'explorer en nous avançant vers le S.-E. jusqu'au val qu'inonde, de son flot solidifié, le vaste champ de glace de Corbassière. En partant soit du mayen de la Pazay, soit des châlets inférieurs de l'alpe du Six-Blanc, on atteint, après 2 à 3 kil. de marche, le mayen du Zeppelet (*Tzepè*) dont le nom n'est que le diminutif de celui de Zeppi qui le domine du seuil de l'alpage de Mille. De ces hauts parages on découvre, comme du gradin supérieur d'un cirque fermé derrière soi par le Mont Brûlé, le Bec de l'Aigle, le Mont Rogneux et le Bec du Midi ; toute cette pittoresque Combe de Verségères aux flancs boisés ou ravinés sur lesquels brillent les toitures de nombreux mayens. C'est tout là bas, à 1117 m. au seuil, Chanzemaux, qu'on dit avoir été naguère un beau village dont la population fut exterminée par la justice de

Dieu en raison de son amour immodéré de la danse. Sur un autre gradin de la même côte, voici Ruinarossa (Ravine rouge) autour desquels se distinguent des vestiges de champs cultivés et dont le nom lui-même attesterait quelque catastrophe oubliée par les chroniqueurs. C'est sur cette terrasse gazonnée que Gailland, le notaire-philosophe de Prarayer, paissait son bétail il n'y a encore qu'une vingtaine d'années. Le nez plongé dans quelque volume de Proudhon ou de Darwin, il laissait s'enfuir au loin ses bêtes que faisait s'ébrouer l'approche des orages. Et comme ni ses petits pieds ni son allure égale et posée ne lui eussent permis de les rejoindre, il entamait sereinement un autre chapitre en attendant qu'on les lui ramenât. L'être dont le dévouement s'était ainsi exercé trouvait sa récompense dans un de ces entretiens que tout Bagnard s'honorait d'obtenir de l'ermite incrédule. Tantôt l'interlocuteur se laissait à demi catéchiser ; alors le récit prenait fin sur quelque propos du genre de celui-ci :

— Quel est l'animal le plus féroce de la terre ?

— ? ? !

— C'est l'homme, bon enfant que tu es.

Tantôt celui qui ramenait au bercail des bêtes égarées eût été enchanté de rivaliser d'éloquence avec le pasteur pour l'amener, lui, au suprême bercail, mais l'éloquence étant ingrate, il devait se consoler en disant :

— Allons, allons monsieur le curial, vous êtes bien moins « mauvais » que vous le voulez laisser croire.

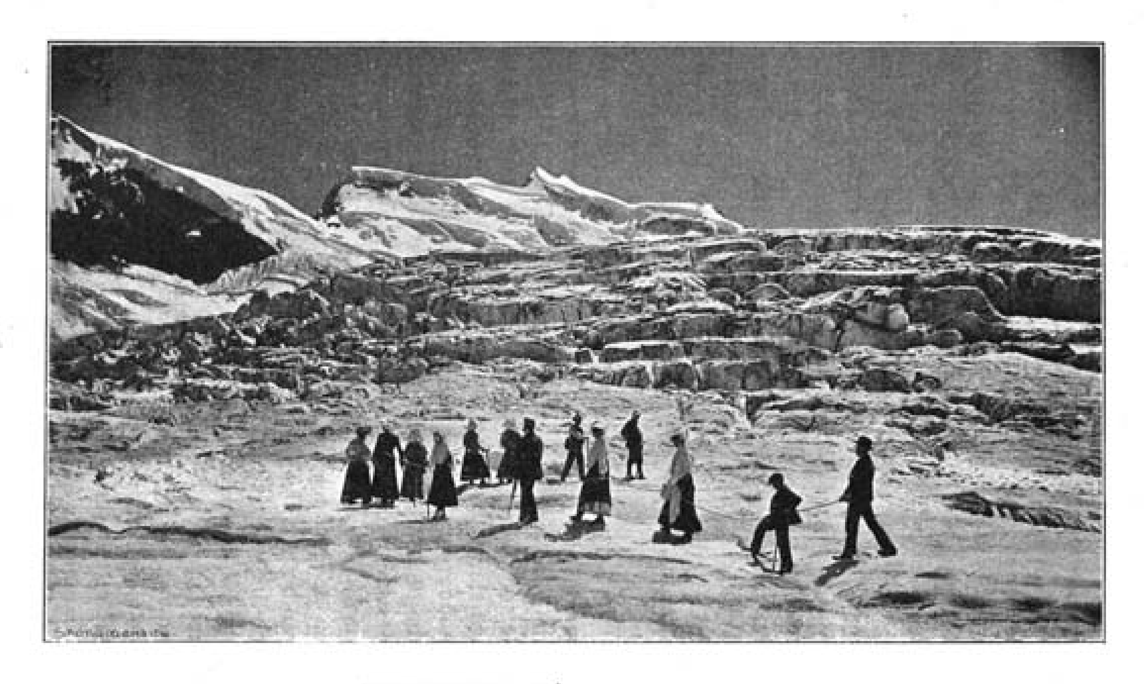
— En effet... j'ai toujours grande confiance en celui qui nous fait mûrir les cerises.

Et le pieux berger s'en allait ravi de l'aveu arraché. Dès le dimanche suivant, les propos avaient fait le

tour de la vallée et il n'était bruit que de la conversion du vieil incrédule.

D'autres groupes de masures de bois, peuplées d'autres bestiaux et non dépourvues de philosophes, s'étagent encore sur les deux côtes et entre les affluents du torrent : à droite Moumi, à gauche la Vintzier, ici le Zeppelet, plus haut le Zeppi, là-bas, rasant la côte du ravin, les Tarves et Pazodzier. Le haut du cirque fermant le val est partagé par la source initiale du torrent de Versegères descendu du Bec de l'Aigle, entre l'exploitation de l'alpage de Mille, au couchant, et celui de Servay au levant. En franchissant ce torrent, on entre dans la région compliquée de la chaîne du Combin. Du pied de la forêt qui se dresse au S. E. de Sembrancher, le contrefort du colosse s'est élevé brusquement jusqu'à l'épaule herbeuse du Larzey (1876 m.) ce bel alpage où, chaque printemps, se mesurent les vaches batailleuses de plusieurs hobereaux de la contrée, et où de nombreux amateurs viennent satisfaire leur curiosité où leur soif de gageures à laquelle sera reine du troupeau.

Après s'être ainsi brusquement élevée, disons-nous, l'arête monte encore en dos d'âne, mais aride et nue. Du Larzay au Mont Brûlé — ainsi nommé pour son double veuvage de neige et de végétation — la chaîne se déploie en ligne simple entre les deux versants, exhibant à peine une ou deux bosses plus ou moins délitées, telles que le Six-Blanc dont nous avons parlé déjà. Mais le Mont Rogneux, le Grand Laget et le Bec du Midi commencent à compliquer le système, et, telle une première avant-garde postée sur les marches inférieures du trône, ils annoncent de loin la présence du Maître. Pour arriver jusqu'à celui-ci,



GLACIER DE CORBASSIÈRE ET LE GRAND-COMBIN

il nous reste à traverser les trois pâturages de Servais, de la Lys et de Sery jusqu'au seuil du val qu'emplit la large coulée de ce vaste glacier de Corbassière que nous avons vu venir déverser son flot sur les Granges Neuves, où sa tête de reptile apparait entre les Becs de Corbassière et de Sery.

Pour contempler le panorama de cet immense val glacé, le plus imposant de toute la région que nous avons à décrire, il convient d'escalader un des innombrables pics qui hérissent les bords et le lit de ce fleuve immobile et dont les plus connus sont les Follats, le Petit Combin et le Combin de Corbassière à notre droite ; les Otanes, le Grand Tavé, le Tournelon blanc à notre gauche.

La Cabane de la Panossière, 2715 m., un peu plus petite que celle de Chanrion, est à 500 m. environ de l'ancien refuge. Celui-ci, construit en 1881, pour le compte du Club alpin mais par les mains inexpérimentées de quelques montagnards, n'eut que dix années de faveur. En 1892 s'élevait un peu plus près du glacier, sur sa rive droite, le petit bâtiment actuel, destiné, comme son prédécesseur, à abréger sensiblement l'étape d'ascension du Grand Combin. En effet, on ne met pas moins de 4 heures et demie pour s'y rendre soit de Mauvoisin, soit de Fionnin et près du double en partant du Châble. Elle se dresse en pleine moraine, près de la base du Grand Tavé. Le site se recommande lui-même : en face le dôme du Combin de Corbassière se déjète avec ses hautes parois striées de neige entre deux cascades de séracs, et le vaste fleuve de glace s'éploie devant soi, nivelé comme un champ qui s'élèverait mollement vers le sud jusqu'aux premières chutes ou remous, qui de loin barrent l'ap-

proche du colosse. Celui-ci apparaît là dans tout l'éclat et dans toute la majesté d'une montagne de premier rang. Il tient le milieu entre l'audacieux Cervin, qui prétend régner seul et pour lui-même, et ce Mont-Blanc, dont les satellites envahissent le séjour au point de s'asseoir ou se dresser autour du trône.

Ici rien de semblable :



CABANE DE PANOSSIÈRE. COMBIN DE CORBASSIÈRE

La pointe de Graffionnaire à laquelle on a infligé ce nom de Combin, qui jadis n'était que celui de l'un ou l'autre de ses satellites, accuse sa personnalité sans toutefois s'isoler comme le roi de Zermatt et sans non plus souffrir que des courtisans lui grimpent aux épaules, comme le dieu de Chamonix.

Considérez-le d'où il vous plaira, toujours il se montrera imposant ou éblouissant. De la ville d'Aoste, sa lointaine carrure, comme vue de dos, dominera tout. De Champex, de la Pierre à Voir, du port de

Cully, du large de Vevey, son front se profilera noblement sur la foule de ses voisins. De Chanrion, aucun de ceux-ci ne peut atteindre à son épaule, et du seuil de cette cabane de la Panossière, comme du fond du



CABANE DE PANOSSIÈRE. GRAND COMBIN ET COMBIN DE CORBASSIÈRE

vallon de Louvye, nous le verrons encore, de face, dominant, de toute la largeur de sa cuirasse blanche et du cimier de son casque, le groupe même qui prend son nom. Et le serpent glacé allongé devant lui, sur une étendue de douze kilomètres, semblera un monstre couché à ses pieds comme le souverain gardien de cette majesté souveraine.

LA VALLÉE D'ENTREMONT

XII

De Sembrancher à Orsières.
Champex et Arpette. Le sommet du Catogne.

La route de Sembrancher à Orsières se dégage par la droite de celle de Bagnes, forme un coude au S. du bourg et, ayant gagné la rive gauche de la Dranse d'Orsières, plonge aussitôt dans un étroit défilé séparant la base schisteuse du Catogne du dernier contrefort du Combin. De ce seuil, elle s'élève en cotoyant la rivière par les deux rives, mais surtout par la gauche, le long d'un couloir de cinq kilomètres. Il n'est pas, dans le parcours de ce réseau de vallées un tronçon dont la formation soit plus simple. La carrière des dalles qui est en pleine exploitation avant le premier pont, semblerait indiquer la faille par laquelle se serait déchargée la dernière masse liquide du réservoir créé dans la plaine d'Orsières par les anciens glaciers de Ferrex et de l'Entremont supérieur. Et le long couloir de 6 kilomètres, dont ce défilé est le seuil, offre le coup d'œil d'un conduit creusé pour l'évacuation subite et complète d'un entonnoir. Sur les deux flancs latéraux, à une moyenne de

100 à 150 m. au dessus du couloir, deux longues terrasses cultivées et jalonnées de hameaux courent parallèlement d'une extrémité à l'autre et marquent le lit de l'ancien glacier [1]. Ce sont d'abord, à l'ouest, du côté du Catogne, le hameau de la *Garde*, 901 m. et 70 habitants, d'où part le sentier qui s'élève vers les chalets de Catogne. A un kilomètre au S. de ce groupe, le torrent de Pouta Roënna (Vilaine Ravine), qui est plutôt un chemin d'avalanches qu'un cours d'eau, marque de ce côté la limite de Sembrancher et d'Orsières. Puis, plus loin, en territoire de cette dernière commune, toujours sur le même gradin, voici *Sous la Lez* (1039 m. et 155 hab.,) ; *Verdonnaz* (1055 m. et 28 hab. [2]; *Chez les Reuses*, chapelle (1049 m. et 82 hab.) ; le Biolay (1125 m. et 50 hab.) sur le sentier qui monte d'Orsières-ville à Champex, et, plus loin, posté comme une vigie au seuil du val de Ferrex, *Prassony* (Praz-sur Ny) (1129 m. et 87 hab.)

A l'est, à la base des forêts de Montbrun, du Larzey

[1] Aux environs d'Orsières on trouve plusieurs terrasses diluviennes remarquables. Elles ont jusqu'à 70 à 100 m. d'élévation au-dessus du fond de la vallée actuelle et il me paraît probable qu'à une époque ancienne le niveau de la vallée atteignait leur surface supérieure.

Entre Sembrancher et Orsières il n'y a pas beaucoup d'observations à faire, sauf, peut-être sur le volumé des blocs de granit qui se trouvent dans le lit de la Dranse ou dans son voisinage. — A. Favre, T. III, p. 112.

[2] Au-dessus de Verdonnaz apparaît au flanc du Catogne un rocher en saillie formant pignon et offrant une paroi calcaire blanchâtre qui lui a valu le nom de Li-Blanche mais qu'on a aussi nommée en raison de la netteté de son relief la Porte des Fées. La surface extérieure en est inclinée d'environ 45 ½ dit A. Favre. Près du sommet de cette paroi reposait naguère un bloc de protogyne de 125 m. c. à une hauteur de 529 m. au-dessus d'Orsières.

et du Six-Blanc, voici d'abord *Chamoille* de Sembrancher, chapelle, 896 m. et 78 h. ; *Chamoille* d'Orsières, 900 m. et 84 h. *Chanton* et la *Rosière*, 1200 m. et 77 h. ; *Chez les Addy*, 1097 et m. 33 h. ; *Chez les Giroud*, 1171 m. et 29 h. ; *Chanton* et *Reppaz*, 1165 m. et 112 h.

Après avoir franchi la passe de la carrière de dalles, près de Sembrancher, la route traverse deux fois la rivière, sur deux ponts voûtés placés à 1 k. l'un de l'autre. Elle atteint bientôt le hameau de la *Douay*, assis au bord de la rivière, sur la rive gauche, 798 m. 40 h. (un restaurant). De ce point partent des sentiers menant au Catogne et la voie carossable qui aboutit à Champex. Enfin, après le torrent des Fourny, du dernier détour de l'étroite coulière, on aperçoit à 500 m. devant soi, assis sur une ancienne moraine frontale, le grand village d'Orsières, le plus important des deux vallées d'Entremont et de Ferrex.

Orsières.

Ce grand village élevé de 887 m., allonge ses maisons sur les deux rives, à 6 k.7 au S. de Sembrancher. Il s'annonce de trois côtés par un clocher antique de construction romaine et qui a fort grand air. Cette magnifique tour oubliée par Blavignac — de même que

Une pile de pierres plates soutenaient le bloc dans une position singulière.

Mais selon une lettre du chanoine Biselx au géologue Favre, le 3 janvier 1855 au matin un tremblement de terre était ressenti à Orsières et, le 8, le bloc, probablement désagrégé par la secousse tomba et se brisa le long de la paroi. Quelques morceaux sont descendus jusqu'au dessous du chemin de Chez les Reuses à Sous la Lez.

celle du Bourg de St-Pierre — dans son *Histoire de l'architecture sacrée* — est attribuée par quelques-uns aux VIII[e] et IX[e] siècles, à l'époque même des incursions des Sarrasins dans ces contrées. C'est une masse carrée à chaînes de tuf taillé, à triples baies sur chaque face, couronnée de créneaux et coiffée d'une pyramide octogone à lucarnes. Blavignac dit, à propos de la galerie crénelée qui couronne le clocher de la cathédrale de Sion : « Cette galerie en fait une vraie tour de défense et rappelle la position de la capitale du Valais, si souvent exposée à la rapacité des Sarrasins qui, jusqu'en 960, furent possesseurs du passage du Grand St-Bernard. »

C'est sans doute dans une même idée de défense que furent élevés les créneaux de la tour d'Orsières. Cependant l'absence d'arcatures murales à bandes ne permet pas d'assigner exactement ce clocher à la période sacerdotale primaire, VI[e] au IX[e] siècle, comme nous oserions presque le faire pour celui du Bourg de St-Pierre, lequel en offre de nombreux traits. En outre, les triples baies de ce clocher sembleraient marquer le début de la transition entre le plein cintre et l'ogive dont le premier usage se fixe au commencement du IX[e] siècle. Quant aux créneaux actuels, ils sont l'objet d'une restitution récente ; il n'y a pas longtemps qu'on distinguait les anciens. Bien que très effrités, ils révélaient encore la forme cubique.

L'église qui s'adosse à ce clocher fut construite en 1895 et 1896, d'après les plans de M. l'architecte Kalbermatten, lequel l'a adaptée de son mieux au style du clocher. Celle qui fut démolie pour lui faire place était constituée d'une seule nef recouverte d'une voûte de bois. Elle menaçait ruine dès longtemps. Erigée en 1495 elle eut juste une durée de quatre siècles.



ORSIÈRES ET LA ROUTE DU GRAND SAINT-BERNARD

En fait d'autres constructions dignes de remarque, Orsières possède une maison communale, dans la rue qui du sud de la place se dirige vers le val de Ferrex. Malheureusement, en 1870, les arcades de tuf en furent comblées et la chapelle attenante, dite du milieu de Ville, fut détruite afin que le fonds y destiné pût être affecté à celui de reconstruction de l'église. Aujourd'hui, cette maison communale n'éveille l'intérêt que par quelques infimes détails. Orsières a deux hôtels ou auberges. A l'entrée du village, à droite, dans une grande maison construite par M. Vernay pour un hôtel, est le « restaurant du val de Ferret ». Cet établissement est tenu aujourd'hui encore par la famille Vernay, qui possède en même temps l'auberge des mayens de Ferrex, dans la section supérieure de la vallée de ce nom. Après avoir franchi la Dranse sur un joli pont en granit taillé, portant la date de 1840, et qui relie ce premier quartier, dit le Bourgeal ou Borgeal au noyau principal du village, on passe bientôt près de l'église pour atteindre la place publique sur laquelle se trouve l'Hôtel des Alpes, tenu par Mme Cavé-Gaillard. C'est de cette place, où se trouvent les principaux magasins et le bureau de poste avec télégraphe et téléphone, que divergent les deux routes du Grand Saint-Bernard et de Ferrex.

La commune d'Orsières est très vaste et compte parmi les plus importantes du canton. Son territoire (environ 150 k ^{2}) confine tout à la fois à l'Italie par les cols de Ferrex et du Bandarrey, à la France par les glaciers qui entourent l'Aiguille d'Argentière, le Tour Noir et le Mont Dolent, au district de Martigny par les vals de Champex, d'Arpette et d'Orny, et à toutes les communes du district, sauf Vollèges. Comme étendue et population, elle ne le cède, dans le

district, qu'à celle de Bagnes, la plus vaste du canton et même de la Suisse (295 k ²).

Orsières est à cette heure même sur le point de métamorphoser profondément sa vie économique. Le 20 novembre 1906 s'est constituée à St-Maurice



ORSIÈRES. Le centre du village.

une compagnie pour l'ouverture et l'exploitation d'une voie ferrée normale à traction électrique, qui relierait ce village à la gare de Martigny.

La destination première de la ligne à créer serait le service de transport des matériaux nécessaires à la construction, à l'exploitation et à la production

d'une vaste usine pour la fabrication de l'aluminium. Cette usine électro-chimique sera établie par la C[ie] des « Forces motrices d'Orsières », au capital de 2.500.000 f., constituée par l'« English aluminium Society ». Elle occupera, avec ses dépendances, une surface de quatre hectares dans les prairies qui s'étendent au Sud du village et sera actionnée par les eaux réunies des Dranses de Ferrex et de Liddes, amenées par deux canaux convergents à 400 m. au-dessus du confluent, d'où elles descendraient sous pression à l'usine.

HISTOIRE.— Il est fait mention d'Orsières dès 965, date vers laquelle saint Mayeul, abbé de Cluny, est fait prisonnier par les Sarrasins à son retour de Rome. Dans son livre *Invasions des Sarrasins*, Reinaud dit que ce saint fut arrêté à Orcières sur le Drac en Dauphiné, mais d'après Nalgold et Gremaud, il s'agit bien d'Orsières sur la Dranse : *ad villam usque descendunt prope Dranci fluvii decursum posita, Pons Ursarii quondam vocitari erat solita* (972 juillet-août Bollandistes tome II etc.).

Avec le Bas Valais et toute cette contrée, Orsières passa de la domination burgonde, sous celle des comtes de Savoie. En 1052, l'évêque de Sion Aimon de Savoie, en faisait don à son chapitre en même temps que du château de Saillon et de ses fiefs à Ayent, Suen (St-Martin), Grengiols ainsi que de ses dépendances de Sierre et de Vissoye. Cependant, l'administration de l'église dut être confiée au couvent du Mont Jou dès les origines de celui-ci, car cette possession est confirmée dès 1177 [1] et même la prévôté de ce monastère

[1] « Ecclesiam Sancti Petri ad pedem ejusdem montis... ecclesiam Sancti Stephani de Leides... ecclesiam Sancti Pantaleonis de Urseri... ecclesiam Sancti Pancratii de Branchi, etc. »

se voit restituer dès 1199 les églises d'Orsières et de toute la vallée, de Liddes à Martigny, ainsi que de Lens. Dans cet acte, l'évêque Nantelme constate que le chapitre détenait indûment ces bénéfices de l'église.

Une autre charte qui devait soulever de nombreuses contestations jusque tout près de nous et donner même lieu à un procès qui ne fut terminé que vers



ORSIÈRES. La Place et l'Hôtel des Alpes.

1880, est datée du 1er avril 1189, où le comte Thomas Ier donna à l'hôpital du Mont Joux la forêt de Ferrex et les bois attenants (*Nemus de Ferrea et alia nemora montis coherentia hospitali et domui necessaria*) grâce à cette marge indéterminée, la maison du St-Bernard aurait pu étendre ses possessions à l'infini, sans la délimitation réclamée et obtenue par la population d'Orsières.

Quant au fief seigneurial détenu par le chapitre, on ne sait de quelle manière il passa peu après à la

famille d'Allinges dont les membres furent aussi seigneurs de Liddes vers les XIII[e] et XIV[e] siècles et de qui la commune d'Orsières s'affranchit en rachetant les dîmes.

Après la conquête du Bas-Valais sur la Savoie, Orsières et toute la vallée, sauf Bagnes et Vollèges, fut placée sous l'administration du gouverneur de St-Maurice. La commune était régie par un conseil de 60 membres, nommés d'abord à vie, ensuite à temps et renouvelables par tiers. Dans le sein de ce conseil était choisi le Petit Conseil, composé du président et de quatre syndics. Seuls les pères de famille étaient électeurs et éligibles [1].

Orsières eut aussi ses vidomnes, dont la famille prit le nom de la commune et qui sont cités de 1263 à 1413, où le vidomne, François, donzel, mourut sans postérité. Toutefois une branche de cette famille fut bourgeoise de Sion. Une autre branche, si ce n'est la même, acquit la bourgeoisie de Genève [2], où elle fournit plusieurs magistrats et occupa une haute situation dans le cours des XV[e] et XVI[e] siècles.

La résidence des d'Allinges, qui changèrent leur nom en ceux de du Coudray, et du Châtelard, était occupée au XVI[e] siècle par les Cavelli, famille noble,

[1] Renseignements de M. François Troillet, juge au Tribunal d'appel, ancien président d'Orsières.

[2] Galiffe. *Notices généalogiques*, t. I, p. 177, avec cette introduction : « Le nom de cette noble famille lui venait de la terre d'Orsières, grand village et paroisse de la vallée d'Entremonts au baillage de St-Maurice en Vallais ; elle a été l'une des plus distinguées de notre ville longtemps avant et quelque temps après la Réformation ; il n'en est aucune dont l'existence ait été plus brillante pendant deux siècles qu'elle s'est soutenue avant de s'éteindre. »

laquelle possède à Orsières des rejetons qui partagent de nos jours la vie rude et active de leurs concitoyens.

Ce castel, bloqué au milieu des constructions qui sont venues s'adapter à ses vieilles murailles, est encore visible. On y pénètre par une porte cintrée, en plein quartier du Châtelard, sur la rive gauche de la Dranse, là où la route de la vallée de Ferrex se dégage du village. En 1904, en visitant avec M. François Troillet cet amalgame de bâtiments entés sur la déchéance féodale, il nous a été donné de déchiffrer contre un pan de mur, une énorme fresque dont le bas est raviné par les pluies. Et nous avons eu une vraie joie de chercheurs. La fresque consistait en un personnage de stature énorme qui portait un enfant sur les épaules. Eh mais, voilà St-Christophe, ce bon géant qui, ayant un jour rencontré le petit Jésus au bord d'une rivière, le prit bravement sur sa nuque et, appuyé sur un long bâton, s'aventura hardiment parmi les flots ! On dit qu'il fallut au saint une force surhumaine pour atteindre la rive opposée où, bien entendu, il exprima sa surprise au petit voyageur. Mais cette surprise devait être de courte durée. Ce dernier ayant dit au géant qu'il était le Sauveur, l'autre dut s'écrier : « Dans ce cas il n'y a rien là d'étonnant, puisque j'ai porté le monde ! » Durant que s'accomplissait cet exploit de colosse, le bâton du saint avait reverdi : il s'était changé en un palmier chargé de feuilles et de dattes[1]. Ici, sur le mur du castel du Châtelard, la rivière fait défaut, car une bosse du mur a livré la base de la peinture aux outrages des gouttières : les eaux ont emporté l'eau. Toutefois il nous reste encore du géant assez pour que nous le constations

[1] Cahier. Caractéristique des saints.

écrasé et presque vaincu sous le poids invraisemblable de sa charge.

A ces données historiques, ajoutons que cette commune fut désolée en l'an 1100 par une épidémie de peste.

Orsières a produit plusieurs notabilités politiques et autres : l'avocat Louis Pittier, préfet national, agent déterminé des entreprises du Directoire et de Napoléon I[er] pour annexer le Valais à la France ; Alexis Joris (dit d'Illarsaz) chef militaire de la révolution valaisanne de 1840 à 1844 ; Gaspard Joris, médecin du comte de Chambord, puis Fidèle Joris, jurisconsulte et membre du Conseil national, mort en 1886.

Numa Droz, ancien président de la Confédération suisse assurait, nous a-t-on dit, que sa famille était originaire d'Orsières — où se trouvent encore beaucoup de Droz, surtout à Praz de Fort — mais il est difficile de vérifier cette assertion.

Champex. Le val de Champex, qui, sous la période glaciaire, servit de voie d'écoulement aux glaciers descendus par les voies parallèles de Ferrex et de l'Entremont supérieur, se trouve aujourd'hui suspendu au dessus d'Orsières où il s'est comme scindé en dos d'âne sur les deux versants d'un col minuscule qui n'atteint qu'une trentaine de mètres au-dessus du niveau du lac de ce nom.

Le tronçon inférieur dirigé de ce col vers le nord-est a entraîné dans son réseau le val tributaire d'Arpette duquel sort le bras initial du Durnand, appelé ici Dranse de Champex, Eau ou Torrent d'Arpette. Le tronçon supérieur, beaucoup plus court, n'est ainsi qu'un vallon tourné vers le S.-E. et braqué



CHAMPEX ET LE LAC. (Au fond le Grand Combin.)

vers le Grand Combin. Il est occupé par le lac de Champex et l'importante station alpestre qui est venue prospérer sur ses bords. Alimenté par un bras de l'Eau d'Arpette, ce lac, d'une superficie de 0.11 kil. carrés, va se déverser vers le seuil de la vallée de Ferrex en traversant les hameaux de Praz-sur-Ny et de Som-la-Proz. Son ruisseau d'écoulement met en activité près de sa sortie, les deux scies de Chez-Sandoz.

Selon M. Bourcart [1], le lac de Champex présente une longueur de 600 m. et une largeur de 300. Sa profondeur extrême ne dépasse pas 5 m. et les variations de niveau sont faibles.

« Le sol sous lacustre, ajoute M. Bourcart, est, près de l'affluent, d'une couleur gris jaunâtre et formé de tapis d'algues très épais. Au fond cependant, vers l'émissaire, la vase est remplacée par du sable fin. A la date de la prise (24 juillet 1903) faite par un temps beau, mais légèrement nuageux, l'eau avait une transparence de 4,5 m. et la couleur IX. A la surface, la température était de 14.5° et au fond de 12.0°.

« Le lac est entièrement situé dans les microgranulites et la protogine. C'est le type d'un lac dans les roches éruptives.

« Comme tel, il est caractérisé par un résidu sec très minime qui distingue les lacs silicatés des lacs calcaires. Un fait curieux à signaler est sa haute teneur en chlorure et en sodium. Ces substances proviennent évidemment de la proximité des hôtels de Champex et, le lac étant particulièrement peu profond, l'influence de ces infiltratious se fait ressortir d'autant mieux. Pour la même raison, le terrain marécageux de l'amont

[1] Dr F.-E. Bourcart. *Les Lacs Alpins.* Etudes physique et chimique. Genève Georg, 1906.

agit d'une manière considérable sur la couleur de l'eau, en lui donnant une teinte jaunâtre. »

Pour le moment, les chemins les plus fréquentés d'Orsières, à Champex, se détachent du village par le couchant près de l'ancien château du Châtelard, et s'élèvent vers les hameaux du Biollay et de Praz sur Ny. Le plus court et le plus fréquenté est celui du Biollay. Encaissé du côté de la vallée d'Entremont par un barrage boisé de faible élévation, le lac ne se laisse guère apercevoir avant qu'on ait, pour ainsi dire, le pied sur ses bords. Pour y atteindre, il faut contourner ce barrage, tandis qu'en amont, sa nappe se prolonge en une petite plaine marécageuse. Il y a vingt-cinq ans, les touristes qui venaient à Champex ne trouvaient encore qu'une hospitalité rudimentaire dans les chalets Crettex et Biselx, c'est-à-dire du pain, du vin, quelques approvisionnements des tables de village, une couche sur le foin et un canot pour une excursion. Aujourd'hui, le gradin inférieur du Catogne, entre le lac, la lisière des bois ou la base des rochers est couvert d'un véritable village d'hôtels, de pensions et de chalets plus ou moins rustiques poussés là avec rapidité. Aujourd'hui, ils sont au nombre de dix, dont voici la liste au hasard :

Hôtel d'Orny (M. Rausis-Morand) ; Hôtel des Alpes (M. Félicien Meilland) ; Hôtel du Lac (Mme Gross) ; Hôtel de la Poste (Daniel Crettex) ; Hôtel Emile Crettex ; Hôtel Beau-Site ; Hôtel Maurice Biselx et Hôtel F. Biselx ; Hôtel du Glacier (Biselx frères) et le benjamin, un peu isolé sur le col et tout récemment construit par MM. Arlettaz frères sous le nom d'Hôtel de Champex.

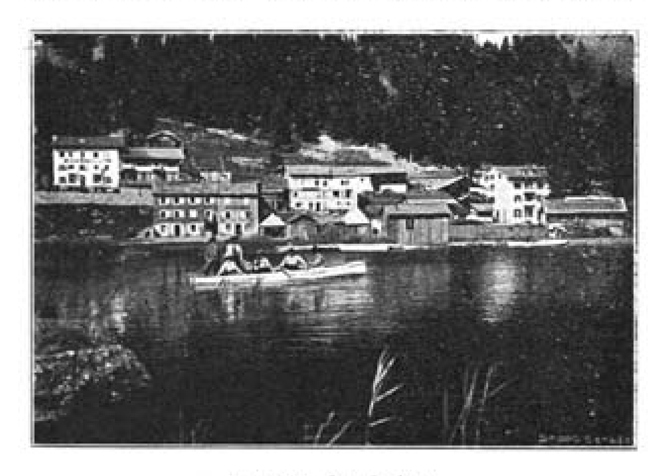
Après des tiraillements entre intéressés de Martigny et d'Orsières, pour l'obtention d'une route carrossable

aboutissant à cette station, la question a été tranchée par les autorités cantonales au profit de Martigny et les travaux, commencés en 1906 du côté des Vallettes, se poursuivent avec rapidité sur la rive droite du Durnand. Il est peu vraisemblable toutefois que les habitants d'Orsières, la commune à laquelle appartient ce site renommé, se résignent à en laisser tout le bénéfice à d'autres. L'ouverture de la ligne Martigny-Orsières leur sera une revanche suffisante, croyons-nous, car il ne conviendrait pas d'oublier que le développement initial de Champex est leur œuvre. Déjà ils s'étaient appliqués à le rendre accessible aux messageries par véhicule, au moyen d'un chemin élargi qui s'élève en biais du coteau à partir du hameau de la Douay. Il n'y a pas lieu de douter qu'ils persisteront à améliorer encore leurs communications.

Du seuil du bassin de Champex, on embrasse d'un coup d'œil le panorama du val de Ferrex avec son seuil resserré, sa section centrale prospère et verdoyante et, au fond, la barrière de la Tête, du Grand Golliaz et des Marmontains, qui s'estompe, toute zébrée de neiges, dans les brumes bleuâtres. Si l'on se tourne vers l'est, le Grand Combin trône sur la contrée dans tout l'éclat de sa majesté, profilé d'argent sur l'azur infini. Le parcours de ce délicieux bassin, qu'enclosent d'une part les flancs boisés de la Breyaz, de l'autre les escarpements rocheux et pelés du Catogne, est des plus reposants qui soient et le voyageur s'y trouve largement rémunéré des efforts qu'il a pu faire pour y atteindre.

A un kilomètre de l'E. du lac, on pénètre dans le val d'Arpette, qui remonte vers le S. O. entre les Clochers et les Aiguilles du même nom. Les Six Carro, 2801 m. et le Zenepi, 2889 m., le séparent du val

sauvage et escarpé par lequel le Durnand descend des vallons hérissés de sapins de la Guraz et de la Granda Becca. Au S., ce val est isolé de celui d'Orny par la Pointe de ce nom (3278 m.) le Croz Magnin (2582 m.) et la Breyaz. En le remontant, on a en face de soi, ouvert par dessus un petit glacier entre la Pointe d'Orny et celle des Ecandies, le col de ce dernier



CHAMPEX. Sur le lac.

nom (2743 m.) près duquel on découvre au loin, entre les sapins et les mélèzes, le miroir étincelant du Léman. Plus à droite est encore le Col ou Fenêtre d'Arpette, qui débouche plus près de Trient, en permettant de longer extérieurement la coulée du glacier du Trient.

Ce val d'Arpette, long de six kilomètres, produit la sensation profonde des retraites les plus écartées des Alpes. On s'y sent en une solitude souveraine. A peine quelques grangettes délaissées ou délabrées révèlent le passage intermittent des humains dans le

cercle déchiqueté des montagnes qui l'enserrent. Il est parcouru par le torrent dont nous avons parlé et dont les eaux peuvent à volonté être dirigées sur le lac de Champex et la Dranse de Ferrex ou sur les antres du Durnand. Ce torrent a sa source initiale dans le petit lac des Cugnons et dans les névés qui sillonnent les pointes des Ecandies et d'Orny. Il roule en partie dans les débris rocheux jusqu'au dessous du dernier groupe de grangettes ; là il s'enrichit du tribut de quelques petits torrents tombés des flancs du Croz-Magnin.

Si, au lieu de s'engager vers le val d'Arpette, on poursuit la promenade le long du val de Champex proprement dit, on atteint, après vingt minutes de marche à partir de Champex-le-lac, les mayens de Champex d'en haut, 1500 m., de Champex d'en bas, puis de Mariotty d'où se détache par la rive gauche le sentier du vallon sauvage de la Guraz. De Mariotty, on ne tarde pas d'arriver à la Poyaz, 1260 m., point à partir duquel la vallée s'enfonce avec rapidité. La rive droite, que l'on continue à suivre, déroule toujours sa petite terrasse gazonnée, tandis que l'Eau d'Arpette gronde dans les profondeurs hérissées de sapins, pressée d'aller se marier au redoutable Durnand qui lui donne son nom dès le seuil supérieur de ses cavernes infernales.

Cependant, la forêt accrochée à la face S.-O. du Catogne, égrène encore à travers ses clairières une procession de mayens toujours gracieux en dépit de la sévérité du cadre. Ce sont les Favres, les Grangettes, puis, au bord de la verte corniche qui borde les gorges au levant, Pouproz, Crettet, Lasseley, Lombard, et enfin Bémont (844 m.) dont les derniers chalets s'aventurent en curieux vers le bord extérieur du val et explorent



LE VAL D'ARPETTE, près Champex.

les défilés de la Dranse, le long des Vallettes, du Tiercelin et du Brocard. Là commence la pente extérieure ; la nouvelle route invitera prochainement les attelages à la gravir ; on effectuera ainsi en sens inverse cette charmante promenade de quatre heures dont nous n'avons pu donner ici que la plus faible idée.

Le sommet du Catogne. — Si les flancs du mont Catogne sont exploités par les trois communes qui se partagent les angles de la haute pyramide et si le sommet en est rendu plus ou moins accessible de Sembrancher, de Bovernier ou de Champex, c'est cependant de ce dernier point que l'ascension nous en paraît plus attrayante, encore qu'elle offre aussi ses petites difficultés, surtout dans le haut. Par un sentier en partie ombragé nous pouvons nous élever doucement à travers la forêt qui domine les mayens de Champex. Il ne faut pas moins de quatre heures pour en atteindre les sommets par des sentiers divers qui, une fois issus de la lisière supérieure des forêts se dispersent ou s'effacent [1].

Les sommets principaux du Catogne sont la Pointe de Gerboz, 2600 m., au centre ; au nord le Catogne proprement dit, 2579 m., et au S. du point culminant les pointes de Chevresse (2576, 2565, 2536) aux flancs

[1] MM. Kurz et Collomb conseillent cependant à ceux qui partent de Champex de monter directement au Col du Bonhomme, qui se trouve immédiatement à l'ouest de la Lix-Blanche et de contourner à gauche le premier sommet pour passer ensuite sur le versant est. Il faut alors descendre un certain temps puis remonter afin d'atteindre le point culminant. Le retour se fait le plus fréquemment par le couloir qui plonge sur le mayen de Mariotty.

tout peuplés de marmottes ; puis, toujours plus au S., le Bonhomme, 2444 m., auquel s'adosse la Lix Blanche, ou Porte des Fées. L'ascension du Catogne est particulièrement pénible et monotone, mais la perspective qu'elle réserve ne laisse pas regretter l'effort accompli. Outre qu'il nous offre le meilleur des points de vue sur la région qui nous occupe ici, soit sur les vallées de Bagnes, d'Entremont et de Ferrex, nous découvrons toute la section inférieure de la vallée du Rhône et la nappe miroitante du Léman, jusqu'aux coteaux de Cully et de Lutry. Le panorama sur la partie nord du massif du Mont Blanc n'est pas non plus des moins brillants vu la très faible distance. On découvre encore la chaîne des Combins, le Vélan, le Mont Fort, les Dents de Morcles et du Midi etc. « Ce sommet d'où on enfile dans sa longueur tout le massif du Mont-Blanc, a dit Viollet le Duc, est un excellent observatoire pour vérifier la position de tous les sommets de ce massif (partie nord, nord-est) et pour étudier les sommités du Grand Combin, du Mont Blanc de Cheillon et du Vélan qui n'en sont éloignés que de 19 à 20 k. »

« Le Catogne, déclare le même auteur, est une des montagnes les plus intéressantes à étudier à tous les points de vue. Elle forme une pyramide à base triangulaire régulière avec trois plans bien accusés, dont le sommet isolé s'élève à 2600 m. Sa base orientale présente un soulèvement de lias, puis de gneiss porphyritiques au sommet, puis, vers le nord-ouest une bande de protogine, orientée comme le massif, puis une bande de gneiss. »

Toutefois, en raison de son élévation relativement faible, mais surtout de son isolement complet et de son exposition aux courants divers comme à toutes

les ardeurs du soleil, le Catogne est privé d'eau durant l'été. Il y a une quinzaine d'années, des paysans de Sembrancher crurent y avoir découvert une source, du côté du Nord, au bas de la petite combe désolée de la Montagne verià (montagne retournée) mais elle provenait tout bonnement d'un petit glacier formé sous l'amas des blocs rocheux. On exécuta néanmoins les travaux nécessaires à l'utilisation de ces eaux pour les troupeaux, toutefois, le résultat fut éphémère.

Le petit cirque de la Montagne verià n'est autre chose d'ailleurs qu'une combe jadis occupée par un petit glacier et c'est l'état de désolation de ses moraines qui a donné lieu à la légende suivante et justifie ce nom de Montagne verià, qui a fini par être attribué à tout le Mont Catogne.

Les quilles de Catogne. — Autrefois c'était une montagne d'or que ce Catogne. Lourdes de graisse, les vaches aux mamelles rebondies passaient leurs étés à ruminer paresseusement. Les places de bergers y étaient très recherchées, car il n'y avait presque point d'ouvrage et aucun danger à redouter. Cependant, à ne rien faire et à vivre dans l'abondance, les bergers étaient devenus orgueilleux, paresseux, égoïstes et gourmands, à ce point qu'ils passèrent bientôt leur temps à jouer aux quilles — car ils avaient fait des quilles et des boules avec le beurre des consorts.

C'est alors qu'irrité d'un pareil abus, le Bon Dieu résolut de se déguiser en pauvre et de mettre à l'épreuve ces insolents montagnards. Arrivant, un bâton à la main, un bidon et un sac de toile sur son dos voûté, le Seigneur apparut donc aux chalets de Catogne. Naturellement, il trouva les bergers réunis autour de leurs quilles de beurre. Mais ils ne prirent pas même garde à lui :

— Ce coquin de maître-vacher, seize en deux coups !

— Fais attention de ne pas envoyer la boule contre les roches, elle s'aplatit !

— Toi ! tâche plutôt que les quilles ne s'empâtent point... Fais-tu la mise hé sodzi ?

Mais comme la voix du malheureux les interrompait sans cesse : « La charité, bonnes gens !... la charité, bonnes gens, » ils menacèrent de l'expédier à coups de pieds. Un seul fit preuve d'un sentiment d'humanité, mais les autres s'opposèrent à ce qu'il donnât quelque chose à ce « rôdeur » et rirent de sa générosité.

Alors, d'une voix qui se fit tout à coup solennelle, le mendiant déclara que le châtiment d'une telle insolence ne se ferait pas attendre. Puis, saisissant par le poignet le berger compatissant, il l'entraîna vers la vallée avec la vitesse du vent. Déjà des nuages noirs enveloppaient la montagne, les coups de tonnerre redoublaient et Gédéon — c'était le nom du berger — entendait derrière lui les meuglements éperdus et le carillon désordonné des vaches épouvantées, car l'on eût dit que la terre tremblait. Sans cesse le divin mendiant lui rappelait de ne pas regarder en arrière. Mais se souvenant qu'il avait oublié sa fourchette au chalet, Gédéon se retourna et la fourchette, arrivant comme une flèche, lui piquait l'œil droit, tandis que du gauche il découvrait toute l'immensité du désastre : Catogne retourné sens dessus dessous. Le mendiant avait disparu et la montagne renversée demeura dès lors abrupte, pelée et aride.

XIII

D'Orsières au Grand St-Bernard. Liddes et le Bourg de St-Pierre.

A Orsières, la route internationale du Grand St-Bernard se détache de la place publique devant l'hôtel des Alpes, passe devant l'entrepôt de l'hospice du Mont Jou et s'élève par un grand coude jusqu'aux larges terrasses formées par l'engorgement des anciens glaciers de Ferrex et du haut Entremont [1].

Vers ce point, l'estuaire de la Dranse d'Entremont s'est profondément creusé pour s'abaisser au niveau actuel des prairies d'Orsières où elle opère sa jonction avec la Dranse de Ferrex. La route elle-même doit, en se dégageant des terrasses de sable, se resserrer entre la base du promontoire de Comeire et la terrasse

[1] « Les énormes terrasses placées entre Orsières et Liddes s'élèvent de 70 à 80 m. au-dessus de ce dernier village ; l'une forme le plateau nommé Pont-Sec. Elles ont une position très frappante ; elles renferment une quantité de sable plus ou moins statifié et paraissent avoir été déposées dans le moment où le glacier d'Entremont était notablement diminué et où celui du val Ferret formait un barrage en aval de Liddes de manière à produire une accumulation d'eau dans laquelle ces sables se sont disposés en couches ; s'il en est ainsi, ils appartiennent aux alluvions glaciaires. » A. Favre, pag. 105 et 287.

de Montatuay, située sur la rive gauche. C'est seulement après le détour du torrent de Pont-Sec (1102 m.), à la limite des deux communes d'Orsières et de Liddes qu'elle accède au niveau normal du bassin de ce lieu.

C'est de ce détour aussi qu'on peut découvrir, trônant sur le ravin et tourné au midi, le hameau de *Comeire* (1452 m. et 70 habitants) le plus élevé de la commune d'Orsières. Un chemin y accède de ces terrasses cultivées qui dominent la montée, un autre de Pont-Sec. Après avoir traversé Comeire, on atteint les hauteurs des Planards, puis du Six Blanc, d'où l'on peut descendre dans la vallée de Bagnes.

Toute la section de la vallée supérieure d'Entremont comprise entre le Pont Sec et le Bourg de St-Pierre est également constituée de terrasses longitudinales, mais elles diffèrent de celles constatées entre Sembrancher et Orsières en ce que, au lieu de s'allonger parallèlement sur les deux rives, ici elles s'alignent sur la droite seulement et que les torrents dont elles sont entrecoupées leur font subir plusieurs chutes ou dénivellations. En effet, du Bourg de St.-Pierre à Orsières, le courant de la rivière est sans cesse rejeté à la base des pentes de la rive gauche et sur toute sa longueur, celle-ci, hérissée de forêts, n'oppose à sa voisine privilégiée que des pentes raides où les faibles hameaux de *Forny* (1200 m., 26 habitants), de *Vichères* (1432 m., 80 h.) et de *Chez-Pettix* (fragment détaché de Dranse) à 1360 m. trouvent seuls à se nicher.

A un kilomètre et demi du Pont Sec, nous traversons *Fontaine-dessous*, (1158 m., hameau de 56 âmes) étalé au milieu de champs prospères. La route décrit alors un grand lacet pour s'élever jusqu'à *Rive-Haute*, hardiment campé sur une épaule du coteau, au pied

du Mont Brûlé, avec une chapelle et 66 habitants, à l'altitude de 1222 m., sur la rive gauche du Torrent-devant. Ici, la pente, superbement cultivée, multiplie ses gradins. Au-dessus de celui occupé par Rive-Haute et que traverse la route, s'étagent encore *Fontaine-dessus* (1300 m. et 66 âmes), puis plus haut, à 1455 m., dans le site le plus pittoresque et le mieux cultivé *Champdonne*, (200 h.) dont les paysans attribuent le nom à un modeste calembour provenant du «champ qui donne». C'est un vrai village que cette fière agglomération qui s'étale dans les champs élevés, entre deux torrents et près de trois blocs erratiques, crânement suspendus au revers du torrent d'Arron.

De Rive Haute, la vallée présente un coup d'œil nouveau. Tandis qu'elle apparait fermée au fond par le Mont Vélan, trônant dans tout son éclat entre deux arêtes vêtues de velours sombre, on a devant soi, tout près à droite, l'ouverture de la Combe de Là, évasée là-haut, à plus de 1700 m., dans un grand décor de forêts. Parmi celles-ci roule impétueux le torrent qu'elle déverse vers le nord et qui s'en vient rejoindre la Dranse à plus de 100 mètres au-dessous de nous. Encore deux kilomètres et, après le torrent d'Arron que garde la chapelle de St-Laurent, nous atteignons le village paroissial de Liddes, dans la section la plus plane de cette longue et fertile terrasse.

La guerre des loups garous. — C'est autour d'un raccard hissé sur ce promontoire de Rive-Haute, qu'eut lieu vers la fin du XVIII[e] siècle la «guerre des loups garous». Ce raccard, propriété communale, servait au dépôt des réserves de céréales; il dominait la pente raide qui tombe vers la Dranse près des Moulins. Or, des vols de blé répétés ayant alarmé les habitants de Liddes, beaucoup trop loyaux

pour se faire du tort les uns aux autres, la plupart d'entre eux mirent ces méfaits au compte des bêtes sauvages. Il y eut des colloques passionnants aux assemblées communales, car, si l'on convenait volontiers qu'il n'y avait pas de voleurs dans la commune, quelques-uns refusaient d'admettre que le loup, le chamois et le bouquetin eussent l'adresse de crocheter la grosse serrure de bois. Cependant, l'avis de l'un d'eux prévalut. Ce Lidderin-là, qui avait un tantinet voyagé, savait l'ours parfaitement capable de grimper extérieurement par les perches du gerbier, d'où il était facile d'accéder à une galerie élevée dont la porte de communication demeurait le plus souvent ouverte ou non chevillée.

Il fut alors admis que c'était l'ours et il ne s'agissait plus que de lui donner la chasse. Une nouvelle assemblée décida qu'une patrouille de nuit serait levée à tour de rôle dans tous les ménages.

La première patrouille armée ne s'acquitta qu'à demi de sa mission. C'était par une nuit froide de janvier, en sortant de boire la goutte chez Gaspard ; du haut du promontoire, les gardes remarquèrent bien que des silhouettes de quadrupèdes se détachaient en noir sur l'autre rive, au-dessus de Vichères et profitaient du clair de lune pour escalader les pentes immaculées du Mont Bavon, mais la distance était déjà beaucoup trop grande pour faire feu.

La patrouille du lendemain soir ne distingua rien. La semaine suivante, on vit les pillards s'approcher du raccard, mais dans le doute que ce fussent peut-être des humains à quatre pattes, les gardes n'osèrent tirer. Nouvelle assemblée communale, où il fut décidé, pour que les hommes pussent sans crainte faire feu, que l'on ferait bénir les balles par le curé.

Ainsi rassurée, la patrouille de ce soir-là vint s'em-

busquer sur la pente, derrière des buissons dépouillés.

Au bout d'une heure de silence, deux formes noires glissèrent dans l'ombre du bâtiment. Pas de doute, c'étaient bien des ours ! Une pétarade de balles bénies fut lâchée dans la direction du raccard. A la dernière décharge, une masse noire se dégagea de la ligne d'ombre et roula sur la pente inclinée de la vitesse d'une avalanche en dévidant derrière elle, sur la neige, une large traînée de sang.

Au moment où la masse passa près des tireurs, un cri lamentable perça le silence souverain de la nuit :

— Je te pardonne ma mort !

Sur ces mots, la patrouille se dispersa au hasard comme dans un sauve qui peut. Dès le lendemain, le bruit se répandit dans la commune que les prétendus ours n'étaient rien de plus que des hommes.

C'était vrai. Mais on ne trouva l'explication du mystère que l'été suivant, dans un chalet de Bavon. Une inscription en allemand à la « frête » du toit annonçait que ces infortunés avaient cherché un refuge contre l'extrême détresse qui sévissait dans la vallée montagneuse de Conches, privée de tout commerce et où les gelées détruisaient fréquemment la faible moisson de seigle. Le moulin à sel du chalet était d'ailleurs tout enfariné et la marmite sentait l'ours.

Liddes, chef-lieu de la commune, est un grand village de 525 habitants, à 1338 m. d'altitude et à 8 kil. de distance légale d'Orsières. Station postale, télégraphe.

Il est bâti sur une terrasse glaciaire, formée de couches irrégulières de sable très fin renfermant beaucoup de talc et des blocs de protogine du Mont Blanc, que Favre dit provenir évidemment du val de Ferrex.

Il est probable, ajoute cet auteur, qu'à l'époque de la grande extension des glaciers, celui de cette dernière vallée qui s'élevait jusqu'à Plan y Bœuf a envoyé à Liddes une de ses branches qui y a déposé des blocs erratiques.

Etalé au milieu des prairies qui couvrent cette terrasse au bas de la zone forestière qui tapisse le



VUE DE LIDDES

flanc de la Pointe de Terre rouge et du Grand Laget, à 80 m. au-dessus du niveau de la Dranse et du hameau qui emprunte ce nom à la rivière, le village de Liddes est traversé par la route du Grand St-Bernard. Elle lui fait une rue principale un peu rapide et qui n'aurait rien à perdre à être mieux entretenue. C'est néanmoins un village de gens actifs, propres et industrieux. On assure que Liddes veut dire « milieu », c'est-à-dire mi-distance entre Martigny et le col du Grand St-Bernard. Si la chose n'est pas exacte pour la distance réelle, elle l'est pour le temps, car on peut évidemment

compter quatre longues heures de Martigny à Liddes et quatre plus petites de ce village à l'Hospice.

Cette position exceptionnelle a contribué à faire du Lidderin un type à part. Cet excellent agriculteur est en même temps maquignon de naissance et d'instinct, tel que nous l'avons décrit dans le *Peuple du Valais* (pages 118-119)[1].

HISTOIRE. — Ce village n'offre pas d'intérêt particulier. L'église paroissiale, érigée dans la partie inférieure du village, près des pentes qui descendent vers la rivière est de construction moderne. Quoique Liddes fût déjà constitué en paroisse en 1177 et figure parmi les possessions que l'évêché de Sion n'a cessé de reconnaître depuis à la maison du Grand St-Bernard : *ecclesiam Sancti Stephani de Leides* (en 1199 de Ledes). Mais de même que Sembrancher a substitué le culte de Saint Etienne à celui de Saint Pancrace et Orsières celui de Saint Nicolas de Myre à celui de Saint Pantaléon, Liddes a adopté pour patron moderne Saint Georges, qui a remplacé Saint Etienne, relégué aujourd'hui dans la chapelle campée au bord de la route, à 500 m. au delà du village. En 1789,

[1] ... « Cette position divisait en étapes normales le trajet à accomplir entre les deux principales places d'échanges qui sont Martigny et Aoste. Or, chaque fois qu'un paysan d'autrefois faisait un effort d'initiative c'était à la condition qu'il ne lui fût pas trop coûteux. L'étape Liddes Martigny n'imposait pas de dépenses pécuniaires, mais il en eût été autrement de l'étape Liddes-Aoste qui eût été du double de la précédente sans la légendaire hospitalité du monastère du Grand-Saint-Bernard. C'est dans ce dernier fait particulier que nous croyons découvrir la genèse de la vocation de maquignon si particulière au Lidderin. »

des Loges expliquait ainsi cet abandon du patron primitif. « Les habitants prirent Saint George à la place de leur patron Saint Etienne, parce que celui-là avait été martyrisé dans une ville du même nom [1] et dressèrent en son honneur un autel avec l'inscription :

Decollant Liddis quem pia
Lidda colit

(Ils décapitèrent à Liddes celui que Liddes la pieuse vénère). »

On le voit, simple caprice de faire un jeu de mots. Depuis, on a trouvé le moyen d'en prodiguer de meilleurs, à moins de frais.

Au temporel, Liddes dut partager primitivement les destinées d'Orsières. Son nom n'est pas mentionné dans l'acte de 1052, où l'évêque Aimon cède ce dernier territoire ; toutefois au XIV[e] siècle, nous trouvons l'un et l'autre aux mains des d'Allinges, quoique la délimitation des deux territoires remonte à 1228. C'est donc dès cette date que la séparation commence. Puis les d'Allinges d'Orsières vendent leurs dîmes à la commune, tandis que les droits de la branche de Liddes s'émiettent. En 1316 Jacquemet d'Allinges fait remise aux habitants du droit qu'il avait d'être hébergé avec cinq hommes et une bête de somme, lorsque le comte ordonne une chevauchée en Lombardie, puis bientôt nous voyons la seigneurie passer par alliance à Girard Borgeys de Gex, dont le fils, Lancelot, écuyer, s'en départira dès 1378 en faveur du comte Verd (Amédée VI). Néanmoins, Lancelot porte encore

[1] Probablement Lydde, aujourd'hui Loudde près de Jaffa, en Syrie.

le titre de seigneur de Liddes, en même temps que celui de vidomne de Morges, en 1402.

Sous le nom de « métralie », Liddes possédait encore un fief noble et héréditaire qui devait hommage au seigneur. Au XIII[e] siècle, ce fief était détenu par les nobles de Lydes, dont un membre est mentionné en 1267. Au XV[e] siècle, ce fief passa par voie d'alliance aux de Furno, tandis que les de Lydes se fixaient dans la vallée d'Aoste. Par ce fait, ce fief se disloqua bientôt entre les mains des du Châtelar de Martigny et des de Prato, et dès 1542, ce qui restait de la succession des de Lydes passait à l'abbaye de St-Maurice [1].

Il a été fait en territoire de Liddes, différentes trouvailles d'objets en bronze, en particulier celle d'une épée courte, laquelle attesterait que le passage du Grand St-Bernard aurait été fréquenté dès l'âge du bronze ; puis des monnaies romaines et celtiques et des urnes romaines.

Le village a trois hôtels : l'Hôtel du Grand St-Bernard, tenu par M[me] Darbelley, au bord de la route avant l'entrée du village ; l'Hôtel de l'Union, très ancien, tenu par M. Jules Massard, et l'Hôtel d'Angleterre, également ancien, propriété de la famille Dénier.

La Combe de Là. — Une partie considérable du territoire de cette commune prospère couvre un val élevé, connu sous le nom de Combe de Là, et qui présente, malgré son effacement, tous les caractères d'une vallée longitudinale. Parallèle à la section centrale de la vallée de Ferrex, dont elle est séparée par le chaînon des Echessettes, qui va du mont Ferrex à la Tour de Bavon, elle porte son seuil à une altitude

[1] Rameau et Ch.-L. de Bons.

de plus de 1700 mètres. La grande forêt de Cornet en hérisse le débouché. Dirigé du S. au N. avec une très légère inflexion vers l'E., le torrent de Là en débouche pour rouler dans la profondeur de la vallée d'Entremont, entre le hameau de Vichères, qui s'accroche aux pentes de Bavon, et celui de Dranse, qui dort au bord de la rivière. Elle a une longueur de 10 kilomètres, et une largeur de 2 à 2 k. 500. Son palier moyen, aux chalets de Tsissettaz est à 2007 m. Le val n'est donc plus habité, sinon que quelques bergers y gardent en été les troupeaux des deux alpages de Là et de Bavon. L'arête qui longe la vallée à l'E. est accessible dans toutes ses parties. Les bestiaux en broutent la surface entière, en sorte qu'elle forme un contraste frappant avec celle de l'O. qui n'offre que des roches délitées, entre lesquelles s'ouvrent toutefois une série de petits vallons. Dans le cirque qui forme le fond de la vallée, est le petit chalet de la Vouasse (2401 m.). De là on atteint, par le névé de la Rossa, le col de Là (2752 m.), d'où l'on a le choix de descendre dans la Combe des Planards ou sur l'alpe des Arts, dans le val de Ferrex. On trouve dans la Combe de Là des gisements de fer.

Pour se rendre dans ce val élevé, il faut donc descendre du village de Liddes jusqu'au bord de la Dranse, d'où l'on arrive au hameau de même nom, *Dranse*, qui occupe un petit fond plat à 1261 m. sur la rive gauche. C'est une petite agglomération comprenant 29 maisons et 122 habitants avec une tannerie, une scierie, des moulins et, tout près, une petite carrière de gypse. Non loin de là, au flanc du coteau, en retrait de l'évasement du torrent de Là, est encore le hameau de *Chez-Pettix*, ainsi nommé d'une famille de ce nom, qui s'y était probablement établie la première. Il

ne renferme que huit bâtiments, dont cinq maisons abritant quinze personnes.

De Liddes au Bourg de St-Pierre, la route continue à s'élever en côtoyant la rive droite à la hauteur de 100 à 150 m. au-dessus de la rivière. La terrasse où repose le village devient plus inclinée dès la chapelle de Saint-Etienne. Après un kilomètre environ de marche, au contour de la petite colline de Crededin, qui se dégage sensiblement de la pente boisée, nous découvrons le hameau de *Pallazuit*, niché dans les champs, au-dessous de la route, auprès d'un bloc erratique, sur la rive droite du torrent du même nom, descendu des flancs de la Pointe de Boveyre. Pallazuit est à l'altitude de 1400 m. et compte 40 habitants.

Au delà de ce torrent, la vallée se rétrécit quelque peu entre la forêt du Chapelet qui supporte le grand pâturage du Cœur, où se trouvent des vestiges d'exploitation de pierre ollaire et la forêt du Frachey, qui tapisse la rive gauche. Bientôt, nous franchissons un autre torrent, formant limite entre les communes de Liddes et du Bourg de St-Pierre. C'est le torrent d'Allèves, émissaire du glacier de Boveyre, ainsi nommé du hameau d'Allèves, qui en gardait le débouché à gauche, au-dessous de la route et dont quelques pans de murailles décèlent l'abandon définitif. De ce point au Bourg de St-Pierre, les terrasses que la route parcourt apparaissent toutes hérissées de mamelons rocheux, tandis que, de plus en plus, la rivière s'étrangle au bas des pentes boisées de la rive gauche. La vallée s'enfonce droit vers le sud, perdant son inflexion vers l'E., puis, à deux kilomètres amont du hameau abandonné, nous franchissons un nouveau cours d'eau, le torrent de la Croix, issu d'un large vallon où se concentrent les écoulements des petits glaciers qui

environnent de ce côté les satellites des Combins, le Ritord (3568), l'Aiguille des Maisons Blanches (3699). Une chapelle s'élève entre ses petits méandres, au-dessus de la route, sur un mamelon. On l'a nommée la chapelle de Lorette, à cause de son origine votive à laquelle se rattache une tradition semblable à celle de l'église de Lorette en Italie (Santa Casa), laquelle fut, dit-on, transportée par les anges, d'abord de Nazareth au mont Jersato en Dalmatie, puis, de là, sur l'autre rive de l'Adriatique, dans les Marches.

Vers cet endroit, la route longe un petit vallon longitudinal ouvert entre la montagne et une colline qui borde la terrasse du côté de la rivière et l'on découvre au bout d'une petite plaine, à 1 k. de distance, le village du Bourg de St-Pierre. Derrière lui se dressent le promontoire boisé qui commande le débouché de la gorge du Valsorey, puis la colline jadis fortifiée du château de Quart, aujourd'hui hérissée par les rocailles fleuries de la Linnaea.

Le Bourg de St-Pierre, comme on doit le nommer — bien qu'il soit à la mode de dire aujourd'hui « Bourg St-Pierre » — (*ad Sancti-Petri Burgum* ; St-Pierre le Mont-Joux) est, depuis l'abandon du hameau d'Allèves, l'unique agglomération de la commune. Il possède une population de 357 âmes, dont une trentaine se répartissent entre l'hospice du Grand St-Bernard et la cantine de Proz, établissements qu'on ne saurait tenir pour des villages. Station postale en été. Bureau de postes. Télégraphe. Bureau fédéral des douanes.

Ce vieux bourg, campé là à 1623 m. d'altitude, est la localité la plus élevée du Bas-Valais. Son histoire est liée de très près à celle du passage du Grand St-

Bernard, qui est sur son territoire. Celui-ci, très vaste, en fait la troisième commune du district par l'étendue. Il couvre non seulement les 15 kilomètres de vallée compris entre le torrent d'Allèves et la frontière italienne, au couchant de l'Hospice, mais encore le val latéral du Valsorey éployé entre le Combin et le Vélan, les vallons désolés de Menouve et de Barasson, ainsi que les combes de Drônaz et des Planards.

L'ensemble des bâtiments présente un aspect de délabrement qui révèle une aisance quelque peu déchue. Mais il faut se garder de fonder là-dessus l'opinion qu'on doit avoir des habitants. Le Bordion — comme on nomme dans le pays le ressortissant du « Bourg » — est un homme à ressources, il a le goût de la lecture et de l'instruction ; de tout temps il a trouvé le moyen de suppléer par l'initiative à l'ingratitude de son sol. Longtemps, cette commune peu habitée a fourni de nombreux instituteurs et institutrices à la partie française du canton. De nos jours, où cette carrière, plus asservie que jadis, sourit moins à son esprit aventureux, le Bordion préfère s'adonner à d'autres occupations : il émigre volontiers et les chiffres des derniers recensements attestent un recul sensible.

Il faut dire cependant que si le sol est ingrat [1], il est en revanche très considérable pour une population qui n'atteint pas à 400 personnes. En dehors de l'alpage de la Pierre et des autres fragments du territoire qui sont la propriété de l'Hospice, ce sol comprend toutes les hautes retraites de la vallée, et c'est là une appréciable compensation. Si ces terrasses rocheuses et hérissées de mamelons maigres n'ont pas la fertilité

[1] Au Bourg-St-Pierre la roche est un petrosilex micacé talqueux peu stratifié. Il a du rapport avec celui de Pissevache. Favre, p. 268.



LE BOURG-DE-SAINT-PIERRE

de celles de Liddes, ces multiples vallons ne renferment pas moins d'une vingtaine d'alpages. Et, comme la commune n'avait que faire du tout, elle a pu en aliéner un certain nombre à des consortages de la plaine du Rhône et même de Salvan.

En raison de son antiquité et de son importance historique, le village renferme de nombreux souvenirs du passé, dont nous excluons toutefois ces rustiques greniers qui se pressent entre les collines, ou vont percher avec témérité sur les abîmes des torrents. Ainsi, son clocher à hautes bandes murales arcaturées et à la pyramide à créneaux, se rattache au style roman de l'école sacerdotale primaire. Il y a donc toute apparence que sa construction soit de l'an 1009 où nous voyons l'évêque de Genève, Hugues, faire reconstruire l'église du Bourg de St-Pierre, que les Sarrasins avaient ruinée, en même temps que l'hospice établi dans le Bourg, lequel fut, soit l'annexe, soit le prédécesseur de celui qui existe sur la montagne depuis la même période.

Quant à l'église, ses réfections successives ne permettent pas d'y découvrir des traits caractéristiques de la même époque. Elle fut d'ailleurs réparée très maladroitement dans la première partie du XIX[e] siècle. C'est alors que disparut l'inscription qui en attestait l'origine et la fondation par l'évêque Hugues :

Ismaelita cohors Rhodani cum sparsa per agros,
Igne, fame, et ferro sæviret tempore longo,
Vertit in hanc vallem Pœninam messio falcem,
Hugo Præsul Genevæ Christi post ductus amore
Struxerat hoc templum Petri sub honore sacratum,
Omnipotens illi reddat mercede perenni ;
In VI decima domus hæc dicata Kalenda
Solis in Octobrem C. V. B. itur essensio mensem.

On croit que cette inscription a été stupidement enfouie dans la muraille, faute de surveillance.

Près de la tour, sur un mur, est une borne milliaire romaine indiquant que le Bourg de St-Pierre se trouve à 24 milles de Martigny :

IMP. CAES VAL CONSTANTINO
PE INVICTO AUG DIVI
CONSTANTI PII AUG FILIO BONO.
(*Sic*) REIPvBvLICE NATO
F C VAL
XXIIII

Au sortir du village, hardiment campé sur l'abime où gronde le torrent glaciaire de Valsorey, pressé de rejoindre la Dranse, est la voûte d'un pont d'une soixantaine de mètres de hauteur, qui porte le nom de St-Charles, soit de Charlemagne auquel on en attribue l'érection ou tout au moins les fondements assis sur le roc. Dans les profondeurs de cette gorge, à 500 m. amont du pont, on remarque à une énorme profondeur, un moulin pittoresquement campé sur le torrent, qui près de là forme une superbe cascade.

Le Bourg de St-Pierre compte plusieurs maisons historiques. En premier lieu, un hôtel tenu par la famille Moret, avec l'enseigne : *Au déjeuner de Napoléon*. On peut s'y faire montrer la table sur laquelle le Premier Consul se restaura en méditant sur les moyens d'exterminer les *kaiserlicks* du baron de Mélas. La maison plus modeste de Pierre-Nicolas Dorsaz, située plus bas dans le village, n'aurait rien de remarquable sans le privilège d'avoir été acquise par le conquérant en vue d'assurer la réalisation de ces honnêtes projets d'amour dont Pierre-Nicolas, condui-

sant le grand homme à mulet, lui avait fait part en chemin.

Des Loges mentionne aussi, comme existant en ce village vers 1789, une maison bâtie en 1450, portant le blason de l'évêque du temps et des principaux seigneurs du val d'Aoste, les douze mois avec leurs attributs, la Mollesse couchée sur un lit de plumes ; les



HOTEL DU DÉJEUNER DE NAPOLÉON Ier

armes de Savoie et la devise *Fert*. On assure aussi qu'à l'époque romaine s'éleva dans cette localité un bâtiment monumental dont l'existence aurait été attestée par de nombreux fragments de colonnes. Ajoutons qu'un nouvel hôtel tenu par M. Nicolas Joris a été édifié au S. de la colline, tourné vers la haute vallée : l'Hôtel du Grand Combin.

Comme on le voit, rares doivent être les localités de ce rang où se rencontrent tant de vestiges et de souvenirs historiques. Cependant, la situation particulière

faite à cette localité par le promontoire qui étrangle la Dranse avait attiré, au cours du moyen âge, l'attention des seigneurs occupés à se disputer la possession de ces vallées. Avant que la route contournât en corniche le cap rocheux qui s'élève au delà du pont St-Charles, un chemin rocailleux, en dos d'âne, franchissait le cap par une manière de col ouvert entre le mont et cette éminence conique sur laquelle se dressait le château de Quart. Ce bastion fortifié, dont Simler parlait comme d'une des positions les plus imposantes des princes de Savoie, est attribuée aux de Quart, d'Aoste, lesquels joignirent, à tant d'autres fiefs, la Chatellenie d'Entremont et furent, probablement à ce titre, décimataires de la vallée de Bagnes. Ils tenaient au Bourg de St-Pierre leurs plaids et ceux qui y étaient cités devaient s'y rendre l'épée au côté [1]. L'ancien passage, dont nous venons de parler, aurait été tracé ainsi par le courant glaciaire ou liquide de la Dranse, entre le cône du château et le mont pour se diriger ensuite le long des prairies que la route parcourt aujourd'hui. Le chemin, de l'endroit où s'élève le bureau fédéral des douanes, franchissait ce promontoire rocheux et redescendait vers le pont St-Charles, il se nommait la Charaire (charrière) et Des Loges fait de ce mot Sarraire, Sarrat, puis Sorrey, d'où viendrait le nom du val qui débouche à proximité : Val-Sorrey. Nous n'insisterons pas.

Sur cette éminence, qu'une chaîne de murailles rattachait au côteau et que la « charrière » franchissait

[1] On prétend, dit Charles-Louis de Bons qu'il fut l'un des points fortifiés qu'occupa en 889 Rodolphe Ier roi de la Bourgogne Transjurane, quand, chassé de la plaine, il se fortifia dans les Hautes-Alpes contre l'armée de l'empereur Arnolphe.

par une porte qui survécut à l'ouverture de la route actuelle — car elle ne fut enlevée que vers 1875 et est encore conservée dans la maison communale — s'élève depuis 1889, au-dessus des vestiges du château, le Jardin alpin la *Linnaea*.

Nul ne saurait en faire un historique et une description plus fidèles que son initiateur, M. Henry Correvon, botaniste à Chêne (près Genève) à qui nous empruntons les lignes qui suivent, parues dans un livre récent [1].

« Le jardin, fondé par l'association pour la protection des plantes, grâce à un don généreux du professeur Romanes, d'Oxford, est subventionné par le gouvernement fédéral et le fut pendant plusieurs années par le Club alpin suisse dont les membres avaient l'entrée libre au jardin. Il est pourvu d'un petit laboratoire et reçoit la visite de nombreux savants, naturalistes, et d'étudiants qui viennent y travailler et utiliser les riches matériaux qu'on y met gratuitement à leur disposition ».

HISTOIRE.— Nous avons dit que les destinées de cette localité s'étaient de tout temps confondues avec celle du passage et de l'Hospice du Grand St-Bernard et ce qui vient d'être dit de son église et de son château complète à peu près cette notice historique. Ajoutons toutefois que les hommes du Bourg de St-Pierre furent affranchis, par le Comte Amédée V de Savoie, du droit d'échute et que ce prince leur accorda les droits de souste pour les marchandises allant de Martigny à Aoste par le Grand St-Bernard.

Tout comme les Conchards se flattent d'avoir été

[1] Henry Correvon. *Par Monts et par Vaux* (p. 93-94). — Genève, Jullien éditeur, 1904.

les premiers Valaisans convertis au christianisme, parce que Saint Barnabé, prince des Apôtres, serait venu en personne les cathéchiser dans les défilés du Deischberg, les Bordions prétendent que le nom de leur Bourg vient de ce que l'apôtre Pierre (en personne toujours) leur aurait fait la faveur de les évangéliser du haut de l'éminence conique où se dresse le pavillon de la Linnaea. Est-il besoin de dire que cette dernière version est aussi dépourvue de vraisemblance que la première de fondement ?

Quelques mois avant le passage de Bonaparte, les environs du Grand St-Bernard furent occupés par des officiers et soldats français qui apparurent déguisés en chasseurs pour en étudier les positions et les dangers. Les uns prirent leur quartier à Champsec, dans la vallée de Bagnes, d'autres au Bourg de St-Pierre. Le chanoine Jean-Jérôme Darbelley, alors prieur du lieu, dont nous avons appris plus haut la disposition d'esprit à la fois cruelle et fine, a laissé dans ses manuscrits de curieux fragments sur cette exploration, de même que sur le passage du Premier Consul. Il s'y plaint surtout de l'audace avec laquelle on le rançonne. L'apparition du capitaine Bergons et de sa femme, déguisée en homme, y est surtout décrite de façon typique.

Diatribe avec le capitaine Bergons.
(28 octobre 1799).

BERGONS

Adieu vieux citoyen, êtes-vous le curé ?

DARBELLEY

Oui, de nom et de fait je suis le plus curé ;

Bergons

Voici le bulletin qui nous place à la cure ;
Nous sommes trois à jeun, il nous faut fourniture
Du vin vieux à dîner et du vin vieux le soir,
Du pain blanc tamisé et jamais du pain noir,
Du sucre, du café, et du chocolat même,
Du miel, du beurre frais, de la meilleure crême,
Des duvets, matelas, un poële bien chauffé,
Des chandelles de cire, un couvert ameublé,
Du poivre, du jambon, des pâtés, des saucisses
Et toujours nos repas au moins à deux services,
Enfin tout ce qu'il faut à vos sauveurs français
Qui, combattant pour vous, doivent vivre à vos frais.

Darbelley

Hoho ! tout bellement gueules enfarinées !
Senblu ! demande-t-on ainsi les aumônées ?
Du pain blanc ! dites-vous, et je n'ai que du noir.
Du vin vieux ! et je n'ai ni tonne ni pressoir.
Du lait et de la crême ! et je n'ai point de vache,
Mais une simple chèvre *agottée* à l'attache.
Vous demandez du sucre et du plus fin mocca ;
Muscade, poivre et miel, garenne et cætera !
Je ne puis à mon âge voler en Amérique
Au gré de vos palais pour empletter boutique.
Ainsi contentez-vous de votre ration
Et changez d'appétit ou de position !
. . . .

Il y aurait trop à faire à enregistrer ici toutes les malédictions du vieux pasteur à l'adresse des volontaires de la « nation féroce », pour la coquetterie qu'ils éveillent parmi ses paroissiennes et pour la disparition de son chat que la disette força de s'enfuir dans les bois. Enregistrons seulement cette absolution donnée le jour de leur départ :

Portez-vous bien Le Clerc, Dandy, Rey, Doberté,
Laplane, Bernardet.... Salut ! Fraternité !

Ma tonne en liberté vous fait la révérence
Voyez sur son traitaut comme la belle danse
Aïant son ventre creux, tout le vin étant bu
Elle vous dit : santé ! en vous montrant le c. . . !

(22 *décembre* 1799.)

Le Valsorey[1]. — En s'élevant par la rive gauche du torrent on pénètre, par une gorge resserrée et ensuite par les terrasses gazonnées de Cordona (1837 m.) et du Chalet d'Aval (ou d'en-bas, 2022 m.), dans le Valsorey, val court, mais très évasé, qui s'ouvre en éventail entre la Tête de Bois (2498) qui en domine l'entrée au N., le Six Neir (2827), le Beau-Fort (3054), l'Aiguille des Maisons blanches. Un petit glacier descend à l'O. du col de ce nom, ouvert entre le Moine et le Grand-Combin, lequel livre l'accès des vastes champs de glace de Corbassière, que nous avons déjà contemplés du côté de Bagnes.

Plus au sud, par les glaciers du Valsorey, puis par celui du Sonadon qui s'infléchit à l'est, dans le haut, vers l'Aiguille du Déjeûner (3009) on peut, par le sud du Grand Combin, gagner le col élevé du Sonadon (3439) débouchant sur l'extrémité supérieure de la

[1] Du Bourg-St-Pierre on peut visiter la vallée nommée Valsorey par de Saussure. Le glacier de ce nom avait envahi de 1815 à 1825 un plateau actuellement (1856) couvert de pierres....

«Les moraines du glacier de Valsorey, sur lesquelles il y a fort peu de roches amphiboliques et point de serpentine, sont presque entièrement composées de schistes gris et des schistes verts de M. Studer. La première est un schiste talqueux ,la seconde un schiste chloriteux. Toutes deux forment les montagnes voisines et forment les Alpes orientales, c'est pour cette raison que j'ai mis quelque soin à en mesurer la direction (N. 20° E. au S. 20° O.).» A. Favre. *ouv. cité.*

vallée de Bagnes par le glacier du Mont Durand. Les embranchements méridionaux du Valsorey, aboutissent, par les glaciers qui entourent la Gouille (à Vassu) et le Mont de la Gouille (2784), au Mont Vélan (3765) et retombent vers la Croix de Tsouss (2830).



LE PONT SAINT-CHARLES

Le passage le plus connu de cette section se trouve au sommet du glacier du Valsorey dont il prend quelquefois le nom, quoique on le nomme aussi Col des Chamois (3113 m.) Il s'ouvre entre le Vélan et le Mont Capucin sur les hameaux des Vaux dans le val d'Ollomont.

Ce passage fit beaucoup parler de lui en janvier 1905. Le 30 décembre 1904, onze contrebandiers italiens du village d'Allain, près d'Aoste quittaient le Bourg de St-Pierre avec le projet téméraire de rentrer chez eux par ce col avec des charges respectives de 17 à 25 kilogs de contrebande. Vers la tombée du jour, la tourmente les ayant surpris, les pauvres gens abandonnèrent leurs fardeaux sur le glacier et passèrent la nuit à la recherche de leur route parmi les tourbillons de neige. Le matin, un d'entre eux succombait à cette rude épreuve. Les survivants passèrent la journée du 31 à se chercher un abri au chalet d'Amont, qui resta introuvable et à quelques centaines de mètres duquel cinq autres succombèrent tour à tour aux privations et au froid. Enfin les cinq survivants gagnèrent ce refuge vers le soir et s'y dégelèrent tant bien que mal en brûlant des planches. Le dimanche 1er janvier 1905, ils purent enfin redescendre au Bourg de St-Pierre, où une colonne de secours fut organisée. Elle quitta ce lieu par 26° de froid et, le 4, y ramenait les six victimes.

Cantine de Proz. — Pas de Marengo. — Au contour du rocher que la route franchit par une corniche, avant de dépasser l'Hôtel du Combin et le bureau des douanes, la vallée, tout en conservant l'orientation du nord au sud qu'elle a prise dès le torrent d'Allèves, tend néanmoins à modifier sa physionomie et le voyageur se trouve au delà de la zone cultivée. Autour du chemin les prés se hérissent de buissons de myrtilles et la forêt la borde sur ce dernier parcours. Les berges fleuries tendent bientôt à se mettre au niveau de la Dranse, si bien qu'à un peu plus d'un kilomètre au-dessus du Bourg, elle devient

accessible. Nous la côtoyerons pour ne plus la quitter jusqu'au pont de Nudrit, vers lequel s'éparpilleront les menus ruisseaux qui constituent son premier flot. Sur les deux flancs de la vallée alternent quelques bandes de forêts, et des pentes herbues dont les sites privilégiés abritent quelques chalets. Au-dessus apparaissent des pitons rocheux comme le Mourin, la Croix de Tsouss, puis le Pei, au sud duquel débouche la combe de Planards dévidant sur l'alpage de Sur le Four, son torrent pressé venu de la Gouille du Dragon, — encore un de ces mystérieux petits lacs de montagne où le dragon-volant prend plaisir à se baigner après avoir déposé sur une pierre de la rive la longue chaîne de diamants qui a tenté de nombreux montagnards. C'est en enfilant tour à tour ces berges verdoyantes ou sablonneuses que nous atteignons, après une heure de marche, le plan de Proz du milieu duquel la cantine de ce nom s'élève solitaire. Ce vaste espace désert et sablonneux est dominé par des touffes appauvries de sapins et par des rochers dénudés que couronnent quelques pointes striées de névés.

Elevée vers 1850, à l'époque où l'Etat du Valais venait d'ouvrir la route carrossable qui y prenait fin, la Cantine de Proz est à l'altitude de 1802 m. Jusqu'à 1893, date d'ouverture de la section de route qui la rattache enfin à l'Hospice, elle marqua la dernière étape des voitures. Elle n'en continue pas moins toujours à remplir son rôle de refuge. De même que la cantine italienne, elle est aujourd'hui en communication avec l'Hospice par le moyen d'un téléphone permettant, chaque fois que des voyageurs s'aventurent en hiver dans la direction de la haute montagne, d'en aviser les moines afin qu'ils s'assurent à tout le moins de leur sort. Cette réforme moderne a rendu à peu

près superflu le modeste refuge de l'Hospitalet, posté près de la route, au bas de la Combe des Morts.

Quand on a atteint le sommet de ce Plan de Proz, qui fut certainement jadis le point de rencontre de divers glaciers tombant des vallons environnants, du Pieudet, de Perche, de Menouve, même de Drônaz et de la Combe des Morts, on s'engage dans la cluse



ROUTE DU GRAND SAINT-BERNARD : LA CANTINE DE PROZ

connue sous le nom de Pas de Marengo, par laquelle la Dranse étranglée par un contrefort des Becs Noirs, débouche sur cette plaine. Ce défilé franchi, on a bientôt en face de soi les chalets de la Pierre, propriété de la maison du Grand St-Bernard. A quelques pas au S., descend l'abondant torrent de Drônaz, émissaire des lacs qui occupent la partie supérieure du grand vallon du même nom, ouvert entre la Pointe des Lacerandes (2773), le Pic de Drônaz (2949) et les Monts Telliers (2954). Une petite arête rattachant ces deux

dernières sommités, sépare ce vallon peuplé de petits lacs à celui de Fenêtre, égayé également par les lacs plus connus qui vont se déverser dans la Dranse de Ferrex.

C'est à un kilomètre seulement du Pas de Marengo, après le contournement de ce rocher tout fleuri de rhododendrons qu'on passe devant l'Hospitalet — deux humbles cabanes, dont une a été entièrement murée — puis, après s'être élevée par quelques lacets, la route s'enfonce dans la Combe étroite et nue dite Combe des Morts, tandis que s'en détache, à gauche, un sentier menant au col de Menouve (2753) qui, par le val italien du même nom, conduit à Etroubles. La Dranse n'est plus qu'un ruisseau insignifiant, surtout dès qu'on a franchi le pont de Nudrit, au-dessus duquel se dégage du tronçon supérieur de la Combe, le val désolé de Barasson. Ce val peu fréquenté aboutit au col de ce nom (2649 m.) débouchant sur St-Remy, de même que celui du St-Bernard. La route, découpée dans le roc vif, s'élève ensuite par larges zigzags au flanc de la Chenalette et elle atteint enfin l'Hospice, que l'on peut rejoindre en moins de temps par l'ancien chemin, c'est-à-dire en suivant le fond de la Combe. Quelques pas avant l'Hospice, la nouvelle route est pourvue d'une galerie couverte qui permet de circuler à l'abri de l'avalanche.

LE GRAND SAINT-BERNARD

XIV

Situation.

Le célèbre hospice s'éléve à 2472 m. d'altitude, sur le point culminant du col. Il domine l'extrémité orientale du lac du même nom, à 400 m. de la frontière italienne, à 48 k. de Martigny et à 33 k. d'Aoste, par la nouvelle route. Les bâtiments sont assis sur le roc vif qui rattache comme une membrure le Mont Mort, lequel les domine au sud d'une hauteur de 400 m. (2870 m.) à la Chenalette (2786) qui se dresse au nord et va se prolonger au loin par le Pic de Drônaz, les Monts Telliers et la Tsâvraz ou Mont Ferrex.

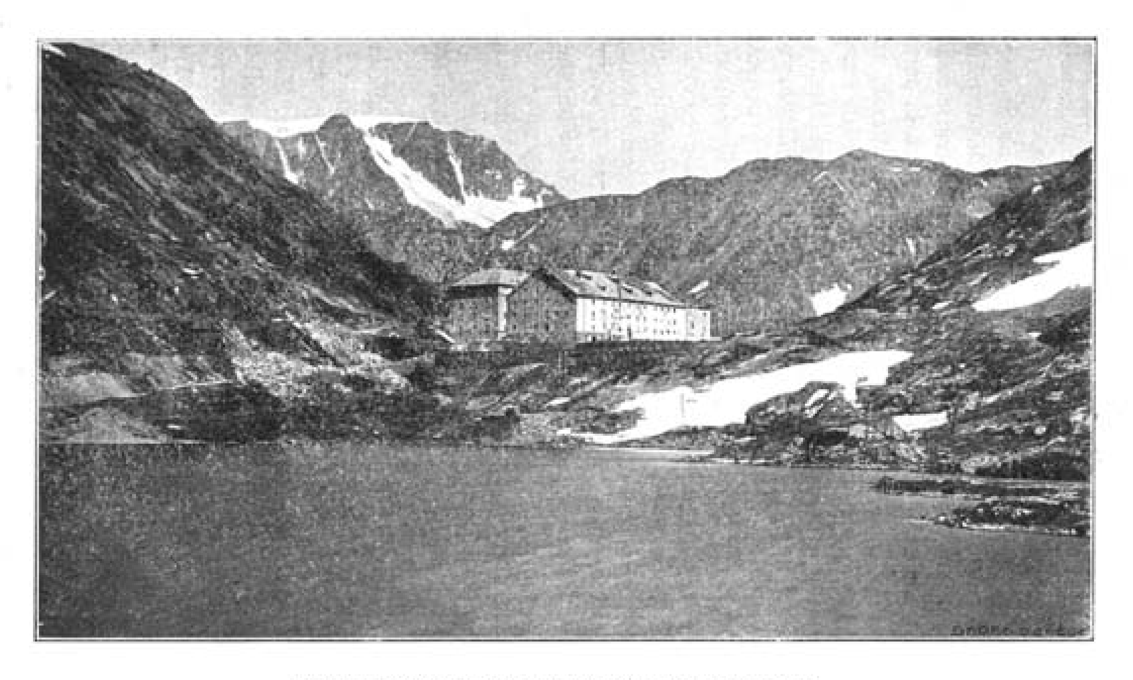
L'Hospice consiste en trois corps de bâtiments : 1° le Couvent proprement dit, auquel s'adosse, à l'extrémité orientale, l'église élégant sanctuaire auquel on accède par les corridors. Cette vaste construction sans rez-de-chaussée est précédée d'un double escalier aboutissant à un vestibule voûté et transversal coupé en croix par un autre long corridor qui relie l'église au cloître. Celui-ci occupe la section opposée de la maison ; il est séparé par une grille de la partie centrale, où se concentre le mouvement des étrangers : cuisines,

réfectoires, dortoirs, musée, bibliothèque, bureau de la poste et du télégraphe.

Le second bâtiment, au nord de la route, a été construit sous la prévôté de M. Luder, en 1786. Longtemps il fut surtout affecté au logement des pauvres dans les périodes de grande affluence comme le mois d'août. Le troisième n'est qu'une sorte d'hôtel de forme moderne que rattache au corps principal une galerie couverte, en forme de pont, enjambant la route. Sa construction ne remonte qu'à 1898. Dès qu'un voyageur arrive, une cloche suspendue au-dessus de l'escalier en avertit le prieur-clavandier [1] Le premier soin du Père est de s'assurer des conditions du voyage de l'arrivant, de ses projets, de ses besoins, puis, de le faire restaurer et de lui assurer une chambre ou du moins un lit. Car les chanoines exigent, en considération de leur caractère sacerdotal, que les deux sexes logent dans des pièces séparées.

Outre ces constructions, on remarque encore au levant de l'église, du côté suisse, une petite auberge aménagée dans le bâtiment de l'ancienne souste de la commune du Bourg de St-Pierre. C'est un établissement tout indépendant que fréquentent principalement les cochers, guides et autres gens du pays. A quelques pas derrière le bâtiment principal est une petite construction maçonnée où sont déposés les cadavres découverts dans les environs et qu'on y a dressés les uns contre les autres. Ils sont conservés là, grâce à la persistance du froid et à la sécheresse de l'air, jusqu'à ce que les chairs se dessèchent et que leurs mem-

[1] Ces deux fonctions sont dissociables, et en réalité, la mission d'accueillir les passants incombe au *clavandier* (porteur de clés).



LAC ET HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD ET LE VELAN

bres se détachent. Ce petit bâtiment est fermé depuis quelques années à la curiosité des touristes.

Toutes les curiosités et souvenirs réunis au St-Bernard se trouvent ainsi groupés dans le bâtiment principal. L'église, incendiée en 1555, fut reconstruite dans la seconde partie du XVIIe siècle (en 1678) à la suite de la reconstruction de la maison ; elle renferme, au bas de la nef latérale à gauche, un monument de marbre blanc élevé à la mémoire du général Desaix, tombé mort sur le champ de bataille de Marengo ; un bas relief de Moitte y montre le jeune général mourant. Dans cette église est également le tronc où le voyageur peut déposer son offrande en reconnaissance de l'hospitalité reçue. Au chœur, on admire de très belles stalles et on peut se faire montrer différentes reliques au nombre desquelles un manteau ayant, assure-t-on, appartenu à saint Bernard. La bibliothèque renferme, outre ses 13.000 volumes, tout un musée de monnaies et d'antiquités romaines, en majeure partie découvertes sur la montagne, notamment au Plan de Jupiter, plus quelques petites collections d'histoire naturelle.

Dans différentes pièces, on visite d'autres curiosités, la salle centrale du principal bâtiment, formée d'un ancien corridor où Bonaparte prit ses repas en 1800, est aujourd'hui aménagée en bureau de poste. M. le prieur Lugon, un jeune prêtre qui joint à ces attributions d'ordre religieux les multiples charges de clavandier, de buraliste, de télégraphiste, trouve le moyen de diriger avec tout cela la station météorologique. Celle-ci, rattachée aux services de l'Observatoire de Genève et du Bureau météorologique central de Zurich, fut fondée en 1817 par Marc-Auguste Pictet, de Genève. Depuis 90 ans, les observations qui y sont faites se

publient mois par mois dans la *Bibliothèque Universelle* puis dans des extraits spéciaux (*Résumé météorologique de l'année...... pour Genève et le Grand St-Bernard*). Cette publication est due à M. Raoul Gauthier, directeur actuel de l'Observatoire de Genève, lequel, pris d'une sollicitude particulière pour ce poste



GRAND SAINT-BERNARD. L'Eglise.

remarquable d'observation, l'a pourvu en 1901 d'appareils enregistreurs, qui complètent très heureusement l'outillage fourni par le fondateur d'abord, puis par Auguste de la Rive dès 1829 et Eugène Plantamour de 1841 à 1867.

A signaler encore, dans la pièce où sont placés ces instruments, un vieux coffre sculpté portant la date de 1480 et le nom du maître Ludovicus de Parisi ; dans le réfectoire un coffre ayant servi de monte-charge pour les vivres, ainsi que des tables et chaises, des tableaux offerts en reconnaissance de l'hospitalité reçue. Partout on se heurte aux témoins du passage de Bonaparte, qui a surtout tenu, une fois élevé à la dignité d'empereur, à se faire élever par la République du Valais, placée sous sa dépendance, une vaste table de marbre noir appliquée sur le mur de l'escalier sur laquelle on lit :

Napoleoni primo Francorum Imperatori, semper optimo, Reipublicæ Valesianæ Restauratori, semper Augusto, Aegyptiaco, bis Italico, semper invicto. In monte Jovis et Sempronii semper memorando Respublica Valesiæ grata. II Decembris Anno M.D.CCCIV.

On remarquera aussi, dans l'appartement du prévôt, la collection des portraits du titulaire actuel, et de ses prédécesseurs depuis 1750 ; Bodmer, de Conches dans le Haut-Valais (1757) ; Thévenot, originaire de la Lorraine, le premier prévôt auquel furent conférées la crosse et la mitre (1771) ; Luder, de Sembrancher (1789) ; Rausis d'Orsières (1805) ; Genoud, du Bourg de St-Pierre (1828) ; Filliez (1830) et Deléglise (1865) l'un et l'autre de Bagnes, puis Bourgeois (1888), de Bovernier, prévôt actuel.

Avant cette série de prévôts appelés du versant nord des Alpes, la direction du monastère avait été tour à tour disputée entre Valaisans et Salasses et occupée par les uns ou par les autres, selon le degré d'influence des évêques de Sion ou des princes de Savoie.

Ce monastère a sous sa dépendance l'hospice du

Simplon établi par Napoléon Ier et qu'administrent quatre ou cinq religieux ; la maison prévôtale de Martigny, où siègent habituellement le prévôt et le procureur avec l'administration générale du monastère et de l'hospice. Comme il est difficile à ces religieux de subir le climat de la haute montagne au delà d'un certain âge, la direction permanente de l'hospice et du couvent est confiée à un prieur choisi parmi les jeunes. Les plus âgés se fixent à Martigny, hormis ceux qui occupent l'une ou l'autre des charges paroissiales réservées à l'ancien monastère. Car, des 98 bénéfices que le Grand St-Bernard possédait autrefois, neuf lui restent encore ; ce sont les prieurés de Martigny, du Bourg de St-Pierre et de Lens, avec leurs vicariats ou rectorats, puis l'administration des paroisses de Liddes, Orsières, Sembrancher, Bovernier, Trient et Vouvry. Ajoutons à cette énumération la ferme d'Ecône, située entre Saxon et Riddes, à la base de la Pierre-à-Voir, qui fut acquise par la Maison des Pauvres du Mont-Joux dès le commencement du XIVe siècle, puis mise, dès 1891, à la disposition de l'Etat du Valais, par une convention particulière, en vue de l'établissement d'une école d'agriculture.

La direction générale est donc attribuée au prévôt, lequel ne relève que du Saint-Siège, vit en commun avec ses religieux sans mense particulière et nomme seul aux cures et autres fonctions. Après sa charge, la plus considérable est celle du procureur, c'est-à-dire de l'administrateur temporel.

Depuis l'indépendance définitive du Valais, les anciens privilèges de ce monastère ont subi de nombreuses et importantes transformations. A propos d'une quête à Genève, annoncée pour l'année 1826, le *Journal de Genève* disait :

« L'hospice est entretenu depuis longtemps par la seule libéralité des Suisses. Aucune quête ne se fait et ne doit se faire hors de notre pays. Dans la Suisse, la même collecte a lieu plus souvent dans certains cantons que dans d'autres. Elle se fait tous les ans dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel, dans la ville de Berne, dans la moitié du canton de Fribourg et dans le Bas-Valais ; tous les quatre ans à Bâle et dans l'Oberland ; tous les six ans dans le reste des cantons. Il avait été question un moment d'étendre la quête hors de la Suisse et d'amasser des capitaux suffisants pour dispenser à l'avenir le couvent de toute collecte. Deux motifs ont détourné de ce projet : on a craint, d'une part, de voir s'établir à la faveur de ces collectes lointaines de faux quêteurs, et, d'autre part, que les religieux ne se relâchassent dans l'exercice de leurs pénibles fonctions charitables.

« Une seule fois, ajoute le même journal, MM. Pictet ont fait un appel à la bienfaisance de tous les pays d'Europe en faveur des pères du Saint-Bernard : il s'agissait (1824-1825) d'exhausser d'un étage le couvent et d'y établir des calorifères. La souscription ouverte dans toutes les capitales a produit une somme d'environ 20.000 livres. »

Aujourd'hui le Grand St-Bernard s'est affranchi de ces pratiques et s'administre librement. Tout en voyant s'atténuer son ancien caractère à la suite des nombreuses trouées des Alpes, bien que son utilité soit quelquefois contestée, la maison hospitalière, toujours plus fréquentée, a pris un grand essor, surtout depuis moins de vingt ans, sous l'administration du chanoine procureur Camille Carron. La transformation du domaine d'Ecône, l'ouverture de la nouvelle route internationale, la construction d'un nouveau et vaste bâtiment permettant de mettre les services d'hospi-

talisation sur un pied plus moderne, l'organisation d'un service de transports et d'approvisionnements par camion-automobile ; la simplification notable des moyens de secours par deux téléphones reliant à l'hospice les cantines-refuges de chaque versant, ne sont que quelques-unes des réformes essentielles auxquelles s'est dépensée directement et indirectement cette incessante activité économique.

C'est presque un sujet de controverse perpétuel que la race et l'instinct des chiens du Saint-Bernard. Tout en soupçonnant que faute d'exercer désormais cet instinct, la race perdra sa principale caractéristique, nous ne croyons pas trop à une dégénérescence déjà accomplie.

Les chiens du Saint-Bernard devaient être communs à différentes contrées montagneuses où ils ne demandaient certes pas mieux que de se dévouer, mais où l'on se souciait peu et où l'on n'avait d'ailleurs pas l'occasion de les dresser, comme ici, à un service soutenu de sauvetage dans la neige. Qu'à ces vertus acquises à la faveur du milieu et de l'éducation — on ajoute puisque éducation il y a — la célébrité qui leur fut dévolue à l'exclusion de leurs frères d'autres pays, ainsi que les nombreuses légendes dont ils furent l'objet et l'on aura constitué la vraie race du Saint-Bernard.

Sous le titre « La fin d'une race » — une notice où il n'est pas seulement question des chiens — M. Edouard Rod a pressenti à la fois l'inévitable évolution de la touchante charité des moines et du rôle des chiens sauveteurs. Par l'une comme par l'autre, se modifieront ou disparaîtront — c'est incontestable — les différents traits caractéristiques d'une des plus célèbres institutions chrétiennes du moyen-âge :

« Savez-vous, dit cet écrivain, que la race fameuse des chiens du St-Bernard est en train de s'épuiser, tout comme une illustre famille, trop limitée, qu'use la fréquence des mariages consanguins ? Du moins, on me l'a affirmé sur place l'autre jour ; ils n'ont plus l'odorat aussi fin que leurs ancêtres ; et puis, il y a eu des passants ; bref, la race est en pleine décadence.



CHIEN DU SAINT-BERNARD

« Peut-être cela vient-il simplement de ce qu'elle n'a plus guère sa raison d'être : je me disais cela, non sans mélancolie, en visitant l'hospice dont un bon Père me faisait les honneurs. L'hospice a été construit, dans des temps très anciens, pour recueillir les voyageurs égarés dans une vallée sauvage et interminable. Il s'y est dépensé, au cours des siècles, des trésors de charité, d'abnégation, d'héroïsme : enfermés dans leur retraite glaciale, les moines n'en sortaient, pendant l'hiver, que pour porter secours

aux malheureux perdus dans la neige. Ce suprême service d'humanité, ce dévouement constant à des inconnus dont il fallait deviner l'existence et le besoin, cette patience à renouveler sans cesse le même effort et la même fatigue, c'est à coup sûr un des plus beaux exemples de bonté consciente et réfléchie que nous offre l'histoire.

« Mais voici que les temps ont changé : une excellente route, presque entièrement carrossable, a succédé au dur sentier que suivit Bonaparte. De plus, les communications transalpines rendent à peu près inutiles le passage du Saint-Bernard : ceux qui s'obstinent à le suivre pourraient très bien choisir un autre chemin ; et, s'il leur plaît de risquer leur vie, en hiver, par ce col inhospitalier, c'est leur affaire. Quand le Simplon sera percé, ils seront tout à fait inexcusables.

« Cependant, malgré qu'on ouvre des tunnels et qu'on construit des chemins de fer, les bons moines du Saint-Bernard restent dans leurs hospices. Ils y conservent leurs règles, leurs traditions : la seule chose qu'ils aient changé, c'est un menu détail de leur costume, qui les gênait, et dont ils ont obtenu la dispense il n'y a pas longtemps. Leur appétit de dévouement n'a pas diminué à travers les âges. Qu'y peuvent-ils, si la civilisation, d'année en année, réduit leur besogne ? Eux-mêmes ne s'en rendent pas compte : ils affirment qu'ils sauvent encore beaucoup de voyageurs ; mais les gens du pays croient que c'est une illusion de leur part, et je crois bien que les gens du pays ont raison.

« Leur illusion, d'ailleurs, ils y tiennent ; ils n'y renonceraient pour rien au monde : que deviendraient-ils, que feraient-ils quand ils ne l'auraient plus ? Et ils ne s'aperçoivent pas, les bons Pères, qu'ils ne

sont plus qu'un objet de curiosité pour les touristes, et que leur hospitalité gratuite s'exerce ou bien au profit de voyageurs qui n'en ont aucun besoin, ou bien à celui de pauvres diables de Valdostains, qui font huit lieues de grimpée exprès pour venir manger une soupe dont ils se contenteraient bien à Aoste ou à Courmayeur. Ils donnent avec ardeur, avec passion. Et pourtant, peu à peu — tout comme leurs chiens perdent l'odorat, — ils s'éloignent de leurs traditions, ils deviennent un hôtel très bien tenu, où l'on ne dîne qu'à table d'hôte, jamais à la carte, et où l'on paye ce qu'on veut.

« Un de leurs principes les plus touchants, c'est à coup sûr celui de l'absolue égalité de leurs hôtes : le prince et le mendiant doivent être traités de même. En théorie, ils y tiennent toujours. Il y a quelques années, m'a-t-on raconté, un ambassadeur vint visiter l'hospice ; comme il avait amené sa maison, il fit demander, par son intendant, l'usage des fourneaux pour son cuisinier, « Son Excellence ne mangeant jamais que sa propre cuisine ». Le prieur refusa. On parlementa, et l'on trouva un moyen terme : il fallut que le cuisinier de Son Excellence préparât le repas de tous les voyageurs ; en sorte que les vagabonds s'assirent à la table d'un diplomate.

« C'est ainsi que se modifient beaucoup d'institutions anciennes, qui persistent dans un monde nouveau où elles ne fonctionnent plus que pour la joie des badauds. Ce qui jadis était une nécessité n'est plus qu'une curiosité : et cela va toujours. Les conditions de l'existence s'améliorent, ce dont il convient de se réjouir ; mais elles rendent de plus en plus difficile l'exercice de certaines vertus. Le moment viendra peut-être, où la charité ne sera plus qu'une espèce de sport ; j'y



GRAND SAINT-BERNARD. Le lac, le Plan de Jupiter et le Pain-de-Sucre.

songeais, touché de l'ardeur avec laquelle, là-haut, on m'offrait une tasse de café au lait. Les bons Pères persévèreront, quoi qu'il arrive, à faire l'aumône : et quand il n'y aura plus dans le Val d'Aoste ou dans l'Entremont de vagabonds assez calamiteux pour grimper jusqu'à eux, exprès pour un morceau de pain, ils distribueront avec la même abnégation et la même candeur leurs vivres aux touristes millionnaires, lesquels, d'ailleurs, ne manqueront pas de déposer dans la tire-lire de la chapelle le large équivalent de ce qu'ils auront consommé. En sorte que ceux-là pourront continuer à croire qu'ils font l'aumône et ceux-ci qu'ils la reçoivent : ce qui les réjouira les uns et les autres.

« Quand les chiens du Saint-Bernard auront achevé de perdre l'odorat, ils n'en seront pas moins des chiens du Saint-Bernard. Ils continueront à gambader dans la neige, tout comme s'ils y cherchaient des voyageurs égarés. »

XV

Le Grand Saint-Bernard.

SOUS L'ÈRE CHRÉTIENNE

Dans ses *Essais historiques sur le Mont St-Bernard*, des Loges assure que le plateau où se distinguent aujourd'hui, près d'une chaussée romaine, taillée dans le roc vif, les derniers débris du temple de Jupiter, était compris dans le territoire des Véragres et que Saint Bernard ayant reculé l'emplacement de l'hôpital du Mont-Joux, les Valaisans perdirent de vue le plan de Jupiter et oublièrent insensiblement leurs anciens droits sur ce territoire. De nos jours, la frontière passe près de la pointe occidentale du lac, mais des contestations se seraient élevées, jusque vers la fin du XVIII[e] siècle, entre le roi de Sardaigne et la République du Valais au sujet de cette limitation. Le roi prétendait même que son territoire descendait sur le versant nord jusqu'au pont de Nudrit, soit à une demi lieue plus bas que l'Hospice. Cependant, cette prétention se trouva infirmée par toute une série de bulles pontificales attestant bien, depuis Léon IX jusqu'à Benoît XIV, que la maison du St-Bernard était située dans le Diocèse de Sion.

Sous l'ère chrétienne, et longtemps avant la date à laquelle la tradition fait remonter la fondation de

l'Hospice, le passage fut fréquenté par un grand nombre d'expéditions militaires et d'hommes plus ou moins célèbres. Après les troupes romaines de Cécina, de Maximien, ce col connut les hordes lombardes et sarrasines. Son occupation continue ou intermittente par les Sarrasins dura près de 200 ans ; on y rattache notamment la mésaventure de Saint-Mayeul, abbé de Cluny, qui fut retenu prisonnier à Orsières jusqu'à ce que son ordre le fit racheter (972) ; Charlemagne y passa, à différentes reprises, dit-on, et probablement en l'an 800, date de son sacre comme empereur, [1] de même que ses successeurs ; Lothaire en 840, Charles le Chauve en 875, peut-être même en 877, (où il mourut dans les Alpes, l'histoire dit que c'est au Mont Cenis) ; Charles le Gros ; Henri V en 1110 et 1118 ; Frédéric Barberousse en 1162, et Henri VI en 1196.

Parmi les personnalités ecclésiastiques citons, sans revenir à St-Mayeul : les papes Etienne II en 753 ; Léon III en 804 ; Grégoire IV en 833 ; Léon XI ; l'antipape (?) Honorius II, Pascal II et un grand nombre d'archevêques, évêques, des Gaules, de France, d'Allemagne, de Belgique et de Grande Bretagne, notamment Siegreich (Sigéric) de Canterbury en 900, et vraisemblablement son second successeur Elfrige

[1] A cet événement se rattachent différentes traditions légendaires : Le bourg de Vouvry, dans l'extrême Bas-Valais, se prévalait de faveurs reçues de Charlemagne en compensation des peaux d'ours qu'il lui aurait fournies pour franchir la montagne avec sa suite. Ces peaux auraient fait alors l'office de traîneaux : le voyageur couché dans la fourrure se faisait véhiculer sur la neige. — Jusque très près de nous les Vouvryens avaient coutume de fêter la St-Charlemagne (28 janvier), et, à titre d'hommage à la jeunesse, le dernier couple marié du village avait la charge de déblayer la neige sur l'emplacement réservé à la danse.

ou Elpheege de Canterbury, sur lequel voyage nous trouvons quelque part cette curieuse relation : « En 959 Elfrige de Canterbury se mit en route pour Rome afin d'y obtenir son pallium. Un historien de son époque raconte comme une chose toute simple qu'il mourut de la glace et de la neige dans les Alpes. Plus tard, il est vrai, des écrivains plus romantiques en firent un miracle : Le malheureux prélat ayant foulé irrespectueusement la tombe d'un saint prédécesseur, ses pieds se glacèrent tellement que rien ne put les réchauffer, si ce n'est de les placer dans les entrailles ouvertes des chevaux tués dans ce but ; et, cela même ne put le sauver. »

Sans chercher à fixer la date où fut élevé le temple de Jupiter, on sait donc que déjà avant J.-C., il a existé un refuge pour les voyageurs sur le col du Mont-Jou. Celui-ci était donc, pour le moins, antérieur au moment où César fit construire la voie militaire (an 47 av. J.-C.). En comparant les objets divers trouvés au Plan de Jupiter, on est cependant tenté de conclure que ce refuge fut ou détruit ou abandonné avant la chute définitive de l'Empire. Combien de fois dut-il être rétabli au cours des neuf siècles qui séparent cette date de celle à laquelle est attribuée sa restauration définitive ? « On peut conjecturer, dit des Loges, que l'hôpital du Mont-Jou a été rebâti vers le temps du règne de Charlemagne, non sans doute, comme on le croit, par son petit-fils Arnoux le Bâtard, comte de Valais et abbé d'Agaune, mais plutôt par Charles, fils de Charles-Magne, à qui cet empereur donne le Val d'Aoste après qu'il eut vaincu Didier, roi des Lombards [1] ».

D'autres auteurs se demandent si cette mention

[1] *Regnum Italiæ partimque Burgundiæ, id est vallem*

d'un hospice existant au IX[e] siècle ne se rapporterait point à l'hospice du Bourg de St-Pierre, lequel dut être incendié par les Sarrasins, puis rétabli par Hugues évêque de Genève. Il est donc possible que St-Bernard de Menthon ait été le véritable restaurateur chrétien de l'ancien refuge. Toutefois, son histoire, même telle qu'elle est racontée par le prévôt Roland Viot vers 1610, s'entoure de récits légendaires et l'épisode du démon ou dragon que saint Bernard fit prisonnier au passage d'une procession, semble se confondre par certains traits avec celui du Juif-errant qui y serait apparu tous les cent ans pour apporter la mort dans ces solitudes glacées. Comme saint Bernard est tenu par les populations pastorales d'alentour pour le protecteur des montagnards et de leur bétail, on l'invoque fréquemment pour lui demander soit de protéger les troupeaux contre les épidémies et les accidents, soit de détourner le cours d'un torrent dangereux ou de retenir un éboulement. D'où il vient qu'il y a une quarantaine d'années à peine, la plupart des chalets de cette partie du Valais et de la vallée d'Aoste possédaient, appliquée à une paroi en vue, une image où l'on voyait le saint en camail et en surplis, tenir le diable enserré dans son étole, dont les deux extrémités demeurées en sa main ont conservé leur forme première, tandis que le reste s'est transformé en chaine au contact du roi des Enfers.

Evidemment, ce récit populaire symbolise la substitution du culte chrétien à celui de Jupiter et la simplicité populaire en a conclu que le démon, auquel

Augustanam, comitatum Valesiorum et Valdensem. — Dom Carpentier attribuait cette fondation à Louis le Débonnaire.

s'attribue encore de nos jours le travail préparatoire des éboulements et des irruptions torrentielles, avait déserté les sommets sous un signe du saint [1].

Pour revenir aux faits qui peuvent être acceptés par l'histoire positive, il faut donc placer cette fondation aux environs de l'an 1000, car la date de la naissance et de la mort du saint fournit encore matière à quelques contestations, lesquelles probablement, ne seront jamais éclaircies — ce qui, du reste, ne saurait plus avoir d'importance. Besson, un des historiens de la *Vie de Saint-Bernard*, semble indiquer qu'il ne posa point le nouvel édifice sur le sol de l'ancien temple païen, et qu'il choisit un autre site plus à la portée des voyageurs pour les secourir (*Loco et passagio magis apto*). Il aurait ainsi conservé le même emplacement dès lors.

La règle de Saint-Augustin fut prescrite aux moines du St-Bernard au concile de Latran, sous le pontificat d'Innocent III, soit en 1215. Des Loges publie (p. 83-85) une liste des réformes, soit un code, composée par Jean d'Arsi, approuvée en 1437, partagée en préceptes prohibitifs et affirmatifs. Les premiers interdisaient entre autres choses « de s'adonner à la chasse, de « danser, de rire haut, de jouer, de fréquenter les « tavernes,... de porter habits, houppes de vives cou- « leurs, robes à boutons, crochets, larges manches ou « chausses étroites et bigarrées... Défense d'avoir du « linge fin et de faire saillir le collet de la chemise sur « l'ourlet de la tunique, d'être témoin, caution, avocat, « parrain. De porter des armes à feu, des couteaux,

[1] Les noms de Diablerets, Diablay, etc, révèlent en effet des éboulements fréquents ou répétés aux mêmes endroits.

« de chasse, des tabatières d'argent, d'absoudre des « cas réservés, d'aller aux lieux saints sans permis- « sion, etc., etc. ? »

La liste des préceptes affirmatifs prescrit notamment : « le port de la tonsure selon les usages reçus, le surplis, « tant à l'église qu'au dehors. » C'est pourquoi ce surplis ou rochet est encore porté de nos jours au dehors, mais réduit à sa plus simple expression, soit à une bande blanche qui passe sous le bras gauche et que deux rubans plus légers retiennent aux épaules. Cet ornement a d'ailleurs conservé son nom de rochet. Selon la bulle papale à lui accordée vers la fin du XIIIe siècle, sous le prévôt Martin, la liste des biens et bénéfices possédés par l'hôpital du Mont Jou contenait 80 fondations cures et domaines divers, y compris la campagne d'Ecône (Econnaz).

Les 79 autres bénéfices se répartissaient en 13 dans le diocèse de Lausanne, 1 dans celui de Bâle, 8 dans celui de Genève, 11 dans celui d'Aoste, 4 dans celui d'Ivrée, 4 dans celui de Turin, 3 dans celui de Verceil, 1 dans celui de Novare, 1 dans celui de Messine, 4 dans celui de Besançon, 4 dans celui de Langres, 2 dans celui d'Autun, 8 dans celui de Troyes.

Une partie des propriétés sises dans le diocèse d'Aoste et la plupart des bénéfices paroissiaux dans le diocèse de Sion sont à peu près tout ce qui lui reste, en y joignant quelques redevances perçues sur d'anciennes possessions du diocèse de Lausanne, où le Grand St-Bernard posséda notamment, jusqu'à la Révolution française une vigne à Clarens et une ferme à Roche.

XVI

Autour de l'Hospice.

DU SAINT-BERNARD A AOSTE

Du haut du col, la perspective réduite par le rapprochement du Mont-Mort et de la Chenaletta, ne peut que se porter tantôt vers le N.-E., où elle va, par delà le Mont Menouve et l'arête de Tcholaire, se heurter à la cime du Mont Vélan, soit vers le S. O., où, par dessus le profil rampant du Plan de Jupiter, elle découvre la pointe du Pain de Sucre (2792), une éminence très apparente, mais modeste, du chaînon des Fourchons et du Grand Golliaz (3240). Cette dernière cime, et celle de Barasson, sont les deux points les plus méridionaux de la Suisse, à moins qu'on n'en excepte toutefois le fragment sud du district de Lugano, qui va se perdre au milieu de la plaine lombarde. Le meilleur belvédère pour qui désire un panorama plus vaste est la Chenaletta (2889) qu'on peut gravir sans difficulté en une heure et demie ; puis vient le mont Mort (2867 m.) aisé à atteindre en une heure et demie aussi. De l'un et de l'autre on aura un coup d'œil splendide sur les Alpes Graies, le massif du Combin et celui du Mont Blanc. De la Chenaletta, on pourra même gagner

le Pic de Drônaz (2949 m.) non sans quelques difficultés, mais avec la certitude d'être récompensé par une perspective plus complète.

Cependant, l'excursion classique à faire de l'hospice, est celle du Plan de Jupiter, qu'aucun visiteur n'aura garde de manquer. Quoique cette terre labourée et retournée ne renferme plus guère que des vestiges de briques et de poteries cassées de l'ancien temple, égarés dans les rocailles, ou y remarquera du moins sans difficulté la tranchée très nettement coupée dans la roche, de l'antique chaussée romaine qui aboutissait au col. Au-dessus, voici le monument érigé à saint Bernard de Menthon, en 1905, placé en cet endroit comme une attestation de la victoire du christianisme sur les dieux de l'antiquité. C'est une grande statue de bronze, hissée sur un haut piédestal circulaire maçonné. Elle représente, selon l'image légendaire, le saint terrassant le démon.

Cette petite excursion faite à 500 m. environ de l'hospice, nous avons achevé notre revue des curiosités offertes par l'antique poste alpestre du Grand St-Bernard et il nous reste à poursuivre notre course vers Aoste. Déjà, de la pointe occidentale du lac, auprès de deux pierres couchées, timbrées aux armes de la Savoie et de l'ancienne république du Valais, la route a changé d'aspect. L'impression éprouvée à la vue de tant de souvenirs de Rome nous aide à constater que, malgré la décadence de l'Empire et des anciennes petites républiques de la Péninsule, l'Italien d'aujourd'hui demeure notre maître en l'art de la construction. Le contraste entre ces deux tronçons de chaussées, est plus significatif que les bornes-frontières et justifierait presque la persistance, parmi les fils de Romulus, d'un certain dédain à l'égard des barbares du Nord.

La nouvelle route contourne le promontoire du Plan, franchit une sorte de petite cluse par laquelle s'écoulent les eaux du lac, puis va se déployer au loin, au gré des contours du vallon de Fontainte. Dans la partie supérieure de celui-ci, se détache par la droite un sentier conduisant aux chalets des Baux ou de la Vacherie, dépendance de l'hospice et dont une bifurcation se dirige vers le col de Fenêtre (2699 m.), passage très fréquenté qui descend sur le Plan-la-Chaud, dans la vallée suisse de Ferrex.

Un chemin plus rapide à l'usage des piétons quitte la route vers le versant du Plan de Jupiter et descend rapidement sur la cantine d'Aoste (2217 m.) par une pente raide, souvent chargée de névés et sur laquelle les marchands de bétail valdostains d'autrefois, dévalaient leurs vaches couchées sur le dos ou sur le flanc, afin de leur épargner de plus graves périls. Jusqu'à quelques cents mètres au-dessus de St-Remy, le piéton fuira d'ailleurs constamment la route carrossable pour rester fidèle au chemin d'autrefois, très bon d'ailleurs et qui lui réservera une économie notable de temps. En moins d'une heure et demie après son départ de l'Hospice, il aura atteint **St-Remy**, le premier village italien, situé à 1632 m. dans un étranglement du val du même nom entre la Basse Tête qui ferme le vallon de Lesache et la Colma, autre tête gazonnée qui le sépare de la Combe de Barasson. Ce village montagneux de 600 habitants, n'a d'importance que par son bureau des douanes et son poste de gendarmerie. Quant au val, de structure transversale, il débouche d'une grande hauteur du N. au S. dans la Combe des Bosses, laquelle n'est en réalité que la section supérieure de la vallée du Grand St-Bernard. De St-Remy, la route n'a plus l'ampleur de la section supérieure. De construc-

tion déjà ancienne, elle est souvent étroite et présente des rampes très inégales. Au reste, l'altitude de la ville d'Aoste n'étant que de 90 m. supérieure à celle de Martigny pour une infériorité virtuelle de 10 km., sur la distance, on comprend que la pente soit sensiblement plus forte et plus constante sur ce versant que sur l'autre.

Au débouché du val de St-Remy, la route coupe en biais la pente à droite, pour descendre sur St-Oyen (4 kil.) où l'hospice du Grand St-Bernard exploite une ferme importante qu'il fait administrer par un de ses chanoines. La vallée élargie présente sur cette section un aspect riant et fertile. De St-Oyen, qui est à 1337 m., nous n'avons qu'un kilomètre et demi pour atteindre **Etroubles** (1280 m.) village plus considérable, d'aspect antique, assis sur la rive gauche du torrent d'Artanava, qui forme la branche occidentale du Buthier. Au sud du village, nous passons sur la rive droite, car au N. la montagne se redresse, tandis que s'infléchissant de la direction de l'est dans celle du sud, la vallée se redresse en même temps. Sur les pentes inclinées de la rive droite, s'accrochent au contrefort sud du Vélan et du Combin, les hameaux de Brusson, d'Allain, d'Ayez et de Chansavinal. La route, remonte alors vers les Echevenoz et la Cluse, tandis que le torrent s'enfonce et se trouve bientôt à une grande profondeur. Après la maison isolée de la Cluse, et le hameau de la Condémine, elle franchit, par un pont hardi reconstruit en 1904, un ravin qui plonge droit dans la vallée par un précipice vertigineux où les farceurs valdotains engagent les mal mariés à venir chercher le repos qu'ils ont perdu. Bientôt l'on découvre à sa gauche la Valpelline que dominent de loin au Nord-Est, les pyramides du Cervin et de la

Dent d'Hérens, puis nous descendons par de grands lacets vers Gignod (994 m.) village paroissial qui garde à l'O. la jonction des deux vallées comme Roisan la garde à sa gauche. Au-dessus de Gignod, « près de la route, sur une éminence, dit Charles Montmayeur [1], une vieille tour tombant en ruines rappelle au passant l'époque où le protestantisme s'introduisit dans le pays, et aurait été construite pour défendre l'accès du territoire aux partisans de Calvin ». Enfin la route franchit la dernière étape en se dirigeant droit vers le S, et le voyageur ne sait bientôt ce qu'il doit admirer le plus. Derrière lui, deux vallées de haute montagne se rencontrent, dominées tout là haut par l'altière carrure du Grand Combin. A ses pieds, se déploie horizontalement, la magnifique vallée de la Doire, dans laquelle il se sent glisser rapidement entre les opulents vignobles qui couvrent le coteau. Puis il s'enfonce, il plonge, il se noie dans les profondeurs de la vieille cité romaine, parmi des hérissements de tours et de flèches multiformes, que la Nonne avec l'Emilius dominent de face et que la lance resplendissante de la Grivola, garde là-bas, vers la droite, comme l'arme d'une lointaine sentinelle.

Aoste. — La cité romaine d'Augusta Pretoria (Augusta Salassorum) a conservé exactement jusqu'à nos jours la position que lui assigna son fondateur. Située à 583 m. d'altitude, dans la section des plus large de la vallée à laquelle elle a donné son nom, sur la rive gauche de la Doire Baltée, dans l'angle en

[1] *Voyage sentimental autour du Mont-Blanc* (première partie), par Charles Montmayeur. Paris Lucien Duc, éditeur, 1900.

retrait qu'y forme l'estuaire alluvial du Buthier, au couchant de l'affluent de ce torrent et de la rivière, Aoste est encore presque toute entière comprise dans le rectangle des murs romains qui furent ceux d'Augusta Pretoria. Flanqués de fortes tours qui étaient primitivement au nombre d'une vingtaine, mais furent renversées par les Sarrasins au X[e] siècle, et dont plus d'une est devenue célèbre depuis, ces murs forment un rectangle de 724 m. sur 572. Comme ceux de la plupart de ses anciens monuments, ils sont à demi évidés par les outrages des temps.

Ancien chef-lieu du duché d'Aoste, aujourd'hui arrondissement de la province italienne de Turin, Aoste est une ville de 8.000 habitants dont la disposition générale est fort bien comprise. La route longitudinale la traverse et aboutit, vers son milieu, à une place qui ne serait pas indigne d'une très grande ville : la place Charles-Albert, dont la face nord est occupée par l'Hôtel-de-Ville. Vis à vis, par une avenue nouvelle, débouche le mouvement de la gare, près de laquelle on découvre dans un square, une statue de Victor-Emmanuel II en costume de chasse, d'après Tortone, et, à peu de distance, un autre monument rappelant en allégorie la scène qui mit fin aux jours du roi Humbert.

Adossée aux portiques de l'Hôtel-de-Ville se remarque encore la statue du physiologiste Cerise, natif d'Aoste (1807) et qui mourut en 1869 à Paris, où l'avait conduit sa haute intelligence, et où il exerça de bonne heure la médecine. Quoiqu'il n'eut cessé d'être respectueux de la religion dans laquelle il était né, Cerise s'était révélé dès l'âge de trente ans comme un hardi réformateur de l'éducation et il a laissé sur cette matière des pages admirables dont M. Charles Montmayeur a relevé quelques-unes dans son *Voyage*

sentimental autour du Mont-Blanc et dont voici un court extrait :

« On sait tous les inconvénients auxquels a donné lieu l'usage, encore en honneur dans certaines contrées de l'Europe, d'enfermer de jeunes personnes dans les cloîtres et de les y retenir malgré elles, privées des douces joies de la famille, sans avoir égard à leur vocation, à leur santé, à leur constitution. La solitude à laquelle on condamne ces infortunées aggrave les maux qui résultent de la privation de la liberté et des émotions tristes dont une surveillance souvent hostile est la source. La vie solitaire dans l'enfance et dans la jeunesse est nuisible au développement fonctionnel de l'organisme de l'homme : elle doit être condamnée comme l'une des plus grandes fautes dont l'éducation physique puisse se rendre coupable. »

Au premier étage de l'Hôtel-de-Ville sont les locaux et le musée du Club alpin, lesquels méritent une visite. Autour de la place s'alignent quelques-uns des principaux hôtels de la ville. A ceux que mentionne le Bædeker il y aurait lieu d'ajouter un hôtel de second ordre que nous recommanderons pour sa propreté, son aménagement spacieux, ses lits excellents et la modicité de ses prix, l'Hôtel Suisse, propriétaire M. E. Vietti, dans une rue latérale tranquille, au sud-ouest de la place Charles Albert.

On visite encore à Aoste l'Arc de Triomphe d'Auguste, à l'extrémité orientale de la ville, près de la rivière du Buthier, superbe monument effrité par l'air et les pluies, entouré de pilastres corinthiens ; puis, près de là, de l'autre côté du Buthier, une arche de pont antique à demi enfouie dans le sol.

Dans la rue qui du levant de la place se dirige vers l'Arc de Triomphe, on passe sous les Portes Prétoriennes, deux formidables voûtes dont l'extérieure recélait,

dans une profonde rainure, la herse qui se rabattait ou se relevait pour livrer ou fermer l'accès de la ville. Arc et portes sont attribués à Auguste et remonteraient à l'an 23 de notre ère.

Dans le centre de l'ancienne ville se dresse encore, hardi et imposant, un fragment des murs de l'ancien amphithéâtre ouvrant des séries successives d'arcades de dimensions très différentes. Ce pan isolé et les autres vestiges, révèlent l'existence d'une enceinte de forme elliptique de 74 m. de large sur 86 de long. Sur certains points, les murs émergent à peine du sol ; ils sont enfouis ou découverts au hasard des constructions déjà anciennes qui se sont fixées là en gaspillant les matériaux de l'antique arène, Non loin de là, dans un jardin, apparaissent des murs dessinant un vaste rectangle qui fut vraisemblablement le forum de la cité.

Les tours dites du Lépreux — Pierre-Bernard Guasca qui y demeura de 1773 à 1803, date où il y mourut, immortalisées par le récit pathétique de Xavier de Maistre — et de Bramafan, où un vicomte d'Aoste, de la famille de Challant, jaloux de sa jeune épouse, l'enferme pour l'y laisser mourir de faim et « bramer » sa détresse en face de la population impuissante à la secourir, ne sont que des bastions transformés ou restaurés de l'ancienne enceinte.

Deux édifices religieux remarquables élèvent au-dessus de cette imposante petite cité, leurs hautes tours à pyramides qui auraient un air différent en tout autre pays, mais que les perspectives du Grand Combin au nord, du Bec de Nona, du Mont Emilius, de la Grivola au sud écrasent de leur majesté lointaine. Ces deux monuments du moyen-âge sont la cathédrale et la collégiale de Saint-Ours, jadis élevées concuremment l'une à l'autre — celle-ci en protestation contre

les tendances ariennes de l'évêque Placéan qui officiait dans celle-là — renferment de nombreuses curiosités. Si la cathédrale, dont les constructions en l'état actuel ne remontent pas au delà du XIVe siècle et en partie à 1837, le cède par le côté architectural, elle prime par ses richesses et ses souvenirs. Au nombre de ceux-ci, il convient de mentionner, dans le chœur, le sarcophage de Thomas II de Savoie, comte de Flandre, mort à Aoste en 1259 ; dans le trésor, le dyptique consulaire de Probus, représentant l'empereur Honorius (de l'an 406) ; les châsses de saint Grat et de sainte Joconde et, au-dessus du portail, un bas relief curieux en terre cuite polychrome. Les stalles des chanoines, sculptées vers 1500 par Vionin de Samoëns et Jean de Chetro, font contraste avec celles de la cathédrale, burinées à la même époque par le Genevois Pierre Mochet. L'humeur méridionale révélée par des mascarons et d'autres figures des plus bizarres, et l'austère régularité du Nord s'y rencontrent dans une opposition frappante.

La Collégiale de Saint-Ours se distingue surtout par les détails de sa construction, par sa haute tour carrée de forme romane attribuée au XIIe siècle, son cloître aux colonnes inégales et aux chapiteaux variés de forme et souvent disproportionnés. Ces fûts semblent avoir été apportés là tout faits et nous ne doutons aucunement qu'ils ne soient que les dépouilles de l'ancien théâtre romain mis à contribution par le christianisme. Les chapiteaux sont du XIIe siècle ; la reconstruction du cloître en sa forme présente remonte au XVe. C'est à la même date, sous le prieur Georges de Challant, que fut construite en style Renaissance, la façade nord du Prieuré, avec ses portes voûtées et son élégante tour octogonale.

LA VALLÉE DE FERREX

XVII

D'Orsières à Praz de Fort et au Bandarrey.

Sur la droite de la place d'Orsières, une rue dirigée vers le sud et faisant face à celle qui y amène de Sembrancher, conduit dans la vallée de Ferrex [1]. Nous y laissons à notre gauche la maison communale et, tournant à droite, nous franchissons de nouveau la Dranse pour entrer dans le quartier dit du Châtelard. Ce quartier doit son nom au château dont il a été parlé déjà et qui, près d'ici, dissimule ses débris parmi tout un dédale d'autres constructions. La route s'élève ensuite en longeant la base du mont et en côtoyant de belles prairies. Entre Orsières et Somla-Proz, apparaît au milieu de cette campagne verdoyante, non loin du confluent actuel des Dranses d'Entremont et de Ferrex, la chapelle de saint Eusèbe. C'est ce saint dont les pieuses femmes du pays venaient naguère de très loin implorer la guérison d'enfants malades ou infirmes. Cette prairie sera sous peu destinée

[1] Acte de donation de la forêt de Ferrex au Grand-St-Bernard 1189 : *...nemus de Ferrea...* — En 1359... *usque ad sumitatem montis de Ferracz.*

à perdre son éclat verdoyant, condamnée qu'elle est à recevoir les vastes installations des Forces motrices d'Orsières et de la « English aluminium Society ». Les eaux des deux Dranses seront amenées par deux canaux convergents sur le flanc du mont, à 400 m. au-dessus du confluent actuel pour, de là, descendre sous pression à l'usine. Selon les plans, celle-ci couvrira une surface de 4 hectares. Le minimum de chevaux de force aux basses eaux est évalué à 8.000, dont 1.000 seraient affectés à la traction électrique du chemin de fer Martigny-Orsières. En été ce nombre de chevaux-force pourra presque être triplé.

Som-la-Proz (960 m.), assis sur la rive gauche de la Dranse de Ferrex, au seuil de la vallée, est un village de 210 habitants. Il fut sans doute plus important autrefois, alors qu'au lieu d'escalader les terrasses étagées au levant du bourg d'Orsières, la route du Grand Saint-Bernard arrivait jusqu'à Som-la-Proz. Là, par un pont qui existe encore sur la Dranse de Ferrex, au bas d'une ruelle dirigée à gauche, elle atteignait la base de la côte de Mont-à Tiuay qu'elle contournait pour enfiler successivement le hameau de ce nom, puis celui de Forny et n'aboutir à Liddes que par le pont de Dranse. Som-la-Proz, que traverse le petit torrent d'écoulement du lac de Champex, possède de très anciennes maisons ; celle des Joris, dans la ruelle qui aboutit au petit pont, porte la date de 1578. Plus haut, avant de sortir du village, pour poursuivre la route de la vallée, on remarque à droite la maison Tornay, timbrée aux armes de cette famille (une tour).

A 800 m. au delà, la route franchit le torrent qui tombe de la haute et âpre combe d'Orny. Très connue

des ascensionnistes, celle-ci se découpe en forme de losange entre la Breyaz,qui la sépare des vals d'Arpette et de Champex d'une part, et de l'autre, la pyramide du Châtelet, qui l'isole du val de Saleinaz. Le glacier d'Orny en représente le point supérieur, tandis que l'issue inférieure forme le petit défilé du Grépillon de l'Ours, par lequel s'échappe ce torrent. Le parcours intérieur est consacré au pacage des chèvres.

La section supérieure de cette combe a acquis une grande importance aux yeux des explorateurs de la partie nord du massif du Mont Blanc, car elle est mise en communication avec ses différents versants par le col d'Orny qui livre l'accès du glacier supérieur du Trient et permet de se diriger sur la vallée de Chamonix par le col du Tour et le col Blanc. D'autres combinaisons permettent d'explorer à l'infini ce dédale de cimes et de glaciers. Aussi, près du lac et de l'ancienne chapelle, les cabanes-refuges semblent-elles vouloir se multiplier.

Autrefois, le petit lac d'Orny n'avait auprès de lui qu'une chapelle où, chaque année, une procession montait d'Orsières solliciter la pluie nécessaire aux prairies et aux champs de la contrée. Tout ménage de la paroisse était tenu d'y figurer sous peine d'amende et d'accomplir ainsi, après la marche déjà longue faite pour se rendre à l'église, cette rude montée de cinq heures. En 1876 s'éleva près de là le premier refuge à l'usage des ascensionnistes. Dès 1893, jugé insuffisant, il fut renforcé par une seconde cabane en bois, construite par les soins de la section des Diablerets du C. A. S., à 2645 m. d'altitude, sur un rocher. Bien que capable de recevoir de 25 à 30 personnes, celle-ci n'a pas tardé d'être à son tour insuffisante et, en août 1906, la même section, estimant qu'elle se devait de suffire

aux besoins de tous les touristes qui s'arrêtent dans cette magnifique région des Alpes, inaugurait près de là un troisième refuge. La cabane Julien Dupuis occupe un des contreforts de la Pointe d'Orny, à une altitude de 3110 m., à plus d'une heure de distance des deux autres, entre les versants d'Orny et du Trient. Elle est, comme la précédente, l'œuvre de M. Centurier, architecte à Lausanne.

Le torrent d'Orny franchi, auprès duquel se trouve l'exploitation nouvelle d'ardoises du Darbelley, la route de la vallée de Ferrex, récemment corrigée, continue de muser à travers les prairies, sur la rive gauche de la rivière. Celle-ci roule son écume blanche au bas des escarpements boisés des rochers de la rive droite, qui contribuent à rendre cette vallée inhospitalière aux productions arborescentes. Mais elle en tire quelque compensation en demeurant, plutôt que ses voisines, une vallée verdoyante et montagneuse. Pour rencontrer d'autres fraiches retraites, il faut s'élever dans la vallée d'Entremont, jusqu'à de lointaines profondeurs et dans celle de Bagnes plonger au moins jusqu'à Fionnin, si l'on ne préfère escalader les mayens du Châble, de Bruson ou de Verbier.

Mais voici la **Ville d'Issert**, comme on appelait volontiers jadis le premier village intérieur de la vallée, sans doute parce qu'il était le chef-lieu de cette section de la commune, encore dénommée aujourd'hui : Tiers d'Issert. La commune d'Orsières se subdivise en effet par « tiers », comme celle de Bagnes par « quarts » [1]. Issert a 200 habitants. Son altitude est de 1036 m.

[1] Nous devons ajouter que la vallée de Ferrex est encore désignée fréquemment par les gens de la contrée : Comba d'Issert ou Comba Farri. Cette confusion du nom de la

D'après une légende que raconte M. Jegerlehner[1], le village aurait été déplacé dans des temps déjà éloignés de nous, pour être reconstruit un peu plus au sud. La raison de ce déménagement aurait été que le torrent de Guero, descendu de la forêt du Mont Giroud et qui coule actuellement à 400 m. au nord d'Issert, se gonflait à la moindre averse, grossissait, et menaçait d'emporter les habitations. C'était là, comme dans la plupart des autres cas de ce genre, un méfait des damnés et des diablotins. La difficulté était de les conjurer. A ce dessein il fut convenu que tous les habitants jeûneraient pendant neuf jours consécutifs en priant et en faisant dire des messes pour les bonnes âmes.

Le torrent se tranquillisa, car le temps s'était amélioré. Mais à la première averse, les débordements reprirent. Le curé d'Orsières, consulté, conseilla à ses malheureux paroissiens d'Issert de s'adresser à un capucin exorciste. Cette fois les diablotins et les damnés hésitèrent. Toutefois, comme le moindre des péchés commis par un habitant pouvait réduire le saint homme à l'impuissance, les mauvais esprits se mirent en quête d'une rubrique quelconque pour mettre à néant les saints effets des bénédictions de l'exorciste :

vallée et de celui d'un de ses villages semblerait attester qu'Issert en aurait été le premier point habité.

L'acte de délimitation des territoires d'Orsières et de Liddes semble également confondre les noms d'Issert et de Liddes... et *parocchiam de Orseres a parte de Exert et de Ferrex.* (Acte du 27 mars 1228).

En 1694, le marquis de Maroles, gouverneur du duché d'Aoste, appelle ce village le « Cerf ».

[1] *Was die Sennen erzählen.* — Berne : Francke 1907.

« — Pousse, Nicolas ! dit la voix d'un être invisible.

— A quoi bon pousser, répondit une autre voix, tout le rocher est couvert de « bénit » !

— Le village d'Issert, reprit la première voix, mérite un châtiment, car les gens s'y conduisent mal. Aujourd'hui dimanche, dans trois familles on a fait du pain et dans trois autres familles on a fait la lessive !

— Cela est vrai, répondit l'autre, mais en revanche, il y a, pour préserver le village, trois femmes enceintes et trois muets qui sont innocents. Malheur au village d'Issert quand il n'y aura plus trois muets ! »

Les gens terrifiés promirent au Révérend de mieux respecter le saint jour.

A partir de ce moment, le torrent cessa d'inquiéter le village ; toutefois on n'osa plus bâtir dans son voisinage immédiat. Actuellement, il est presque toute l'année à sec.

Chose curieuse à noter, quand un des trois muets mourut, un autre vint au monde, en sorte que pendant un temps considérable il y eut trois muets dans ce village, pas un de plus, pas un de moins, alors que dans les villages voisins il n'y en avait presque jamais. Actuellement, il n'y en a que deux : ce sont deux garçons de près de trente ans. Le troisième a été enseveli l'hiver passé. Bien des gens à Issert prétendent qu'il en naîtra un sous peu, ou sans cela gare au torrent !

De nos jours, à part ces muets nés ou à naître, cette « ville » n'a rien qui mérite de retenir le passant. Nous poursuivons donc notre route qui continue à serpenter au pied de la forêt du Mont Giroud, passe bientôt devant le hameau des Arlaches (100 hab. ; 1117 m.), accroupi sur la rive droite en face de nous, pour atteindre au bout de dix autres minutes, Praz

de Fort, dont les maisons apparaissent de loin, comme adossées à une moraine frontale déposée là lors du retrait du glacier troncal de la vallée.

Praz-de-Fort (1150 m.). — Ce village dont font partie le quartier du Dapey, séparé du groupe principal par la Dranse, et le Revers à 300 m. au delà, est la dernière agglomération de la vallée qui soit habitée en tout temps.

Avec sa jolie chapelle postée en avant-garde et le premier fond que présente derrière lui le rideau boisé de la Crête de Saleinaz, il marque de manière très précise la limite de la vallée cultivée et de la vallée montagneuse proprement dite. Depuis 1899, date à laquelle M. François Troillet y ouvrit le petit hôtel de Saleinaz, il forme une station d'étrangers de quelque importance. Il rayonne en effet sur la région supérieure de la vallée, sur les plateaux élevés de Bavon et de Plan y Bœuf, mais surtout sur les divers glaciers du nord de la chaîne du Mont-Blanc, auxquels on peut se rendre tant par le val rétréci de Saleinaz que par la Combe d'Orny, sur les glaciers des mêmes noms et sur ceux de la Neuva, du Mont-Dolent, d'Argentière, du Tour, du Trient, etc.

L'hôtel de Saleinaz, passé tout récemment de la direction de son fondateur sous celle de M. Lovey, son gendre, se dresse au centre du village, vis-à-vis du pont de la Dranse, auprès d'une scierie qui fleure les essences de mélèzes abattus parmi les forêts d'alentour. De proportions modestes lors de ses débuts, il a dû, sans perdre de temps, s'entourer de dépendances qui lui permissent de satisfaire à des exigences croissantes.

Cependant Praz-de-Fort n'est pas seulement une station pour les grimpeurs ; le peuple de cimes qui

hérissent l'horizon, les sites verdoyants et boisés d'alentour, les sauvages retraites de son voisinage, le faible éloignement du glacier de Saleinaz, la double perspective de la basse vallée jusqu'à la Pierre à Voir et même à la pyramide de la Grand Garde, puis, au Sud, la silhouette zébrée de névés de la Tête de Ferrex entre les deux cols de ce nom, tout contribue à en rendre le séjour aussi reposant que riche en promenades et en surprises. Les environs ont d'ailleurs fixé le souvenir de maint touriste ou explorateur de la nature. C'est ici que Rambert est venu chercher le thème de ce *Chevrier de Praz de Fort* qui restera un des chefs d'œuvre de la littérature romande, De nos jours, des chalets bien aménagés, édifiés au seuil de la forêt de Frumion, attestent la fidélité à ces lieux de quelques alpinistes assidus.

Sur la rive droite de la Reuse de Saleinaz, qui vient se jeter dans la Dranse au-dessus du village, un promontoire boisé et chargé de blocs de protogine s'avance comme une digue en travers du palier de la vallée, en resserrant la Dranse contre la base de la Tour de Bavon [1]. En remontant le cours précipiteux de la Reuse, on arrive bientôt dans ce val de Saleinaz très court, mais profondément encaissé, dont on atteint en moins d'une heure le front du glacier. D'une hauteur

[1] « C'est, dit Alphonse Favre, une magnifique moraine, l'une des plus belles des Alpes. Elle a attiré l'attention de M. Agassiz en 1845 et je la visitai avec M. de Charpentier, cet aimable compagnon de voyage qui mettait autant de savoir que de bonne grâce à expliquer la géologie des Alpes, et particulièrement à ce qui se rapporte à l'extension des glaciers. La moraine de Saleinaz commence à la base de la montagne située sur la rive droite du glacier et s'étend à travers le val Ferret jusqu'à la base de la chaîne qui est sur la rive droite de la vallée ; on peut consi-

énorme, il semble rouler ses séracs en cascade entre la pointe des Plines et celle de Planereuse, au delà desquelles son champ se déploie en un vaste cirque jusqu'aux Aiguilles d'Argentières et du Chardonnet. Il y a peu d'années qu'on remarquait encore au pied de cet intéressant glacier des installations pour l'exploitation de la glace à rafraîchir. L'existence de cette industrie remontait à 1861 et l'exploitation prit bientôt un développement considérable, lequel alla pourtant en s'atténuant dès que survint la concurrence de la glace industrielle. Elle fut reprise dans les dernières années du XIX[e] siècle, après un arrêt prolongé, puis de nouveau abandonnée en 1900.

Près de la marge droite de ce glacier, à la base des clochers de Planereuse, à 2693 m. d'altitude, est la cabane de Saleinaz, contemporaine de la seconde cabane d'Orny et inaugurée, comme celle-ci, en 1893, mais par la Section neuchâteloise du C. A. S. Construite en bois et couverte en tavillons, elle peut abriter de 25 à 30 personnes. Elle est le point de départ convenu pour de nombreuses ascensions dans la chaîne des Aiguilles-Dorées, jusqu'au Tour-Noir et au Mont-Dolent, de même que pour la plupart des passages aboutissant aux vallées du Trient et de l'Arve : Fenêtres de Saleinaz et du Tour, Cols du Chardonnet et du Tour noir, etc.

dérer les blocs de Plan-y-bœuf comme en étant le prolongement, mais ils ont été déposés à une époque beaucoup plus ancienne. Sa hauteur varie de 30 à 50 m., elle est concave du côté d'aval et convexe du côté d'amont, le versant intérieur en est plus rapide que l'extérieur. Elle porte d'énormes et nombreux blocs de protogine dont un est évalué à une masse de 4590 mètres cubes. Elle a été déposée après l'époque glaciaire lorsque les glaciers étaient près de rentrer dans leurs limites actuelles. »



VAL DE SALEINAZ ET LE PORTALET

Après avoir franchi la Dranse au milieu du village de Praz-de-Fort et passé devant la Crête de Saleinaz, la route demeure encore praticable à certains véhicules. Elle s'élève par la rive droite entre de larges prairies que parsèment des chalets et que sectionnent des lambeaux de forêts pendus au revers de la Combe de Là. Ces principales étendues de mayens portent les noms de Branche-d'Enbas et d'Enhaut, de Prayon, de la Seiloz. Tandis que la Dranse roule sous leurs tapis émaillés tantôt d'esparcettes roses, de sauges, de trèfles et de scabieuses, tantôt de linaigrettes et d'orchis, on voit se dérouler en face les pentes rocheuses du colossal massif du Mont-Blanc que découpent en tranches de minuscules glaciers comme ceux de Planereuse et de Treutz-Bouc, ou bien les reuses écumantes qui précipitent au hasard leurs poudres d'eau du flanc des rochers déchiquetés. D'une de ces petites clairières, celle de l'Amôna, nous voyons sur l'autre rive, au bord de la reuse de ce nom, l'arête des Six Niers avec des vestiges d'exploitation d'une mine de fer et de plomb [1]. Bientôt on atteint les chalets de la Folly ou la Fouly qu'une magnifique forêt de mélèze aux doux ombrages sépare de l'Amôna. Dès Prayon déjà, la montée est

[1] Alphonse Favre écrivait en 1867 que cette mine de fer avait été peu exploitée. On peut en dire autant aujourd'hui. « C'est, dit le même auteur, un filon ou couche de fer oxydulé associé à du fer carbonaté et à quelque peu d'oxyde de manganèse situé dans le prolongement du calcaire à encrines de la Mayaz. Entre le minerai et la couche granitique il y a une dolomie blanche et près de celle-ci une brèche rougeâtre. Toutes ces couches s'appuyent contre une protogine à petit grain et les schistes cristallins manquent totalement. Les couches sont dirigées du N. 15 E. au S. 15 O. et plongent très fortement à l'E. 15 S. Elles sont presque verticales. »

devenue insensible et l'on a tout loisir de marcher en explorant les menus détails du paysage. A la *Fouly*, (1594 m.) s'offre un spectacle inattendu : jusque-là resserrée, la rive gauche s'éploie en un large éventail où les ruisseaux tombés du cirque entrouvert de la Neuva roulent parmi les sables hérissés de buissons. Le glacier de la Neuva apparaît retenu à des pitons de roche, avec son manteau blanc déchiré par la cime du Tour Noir. Sur la gauche, se dresse cette pyramide du Mont-Dolent (3823 m.) dont chaque face appartient à une nation distincte et jette au hasard ses eaux à la Dranse, à l'Arve ou à la Doire.

En franchissant la petite rivière près de la Fouly, on se trouve au bas de cette Combe des Fonds qui s'élève droit vers le col du Petit Ferrex ou des Grapillons, le plus court chemin d'Orsières à Courmayeur. Elle constitue aussi, physiquement parlant, la section supérieure du val de Ferrex suisse, qu'elle contribue à maintenir dans le même axe que son homonyme du versant sud. En effet, dès qu'on a dépassé la Fouly, la route quitte la direction du sud pour tourner vers l'est, en sorte que la section supérieure de ce qu'on est convenu de nommer la vallée de Ferrex serait plutôt un val transversal, tributaire de l'artère principale dont l'axe est au sommet de la Combe des Fonds. Le col du Petit Ferrex se trouvant à 4 h. de Praz de Fort et à 5 h. de Courmayeur, il est préférable, si l'on n'est pas parti de bonne heure de la première de ces localités, de choisir une autre halte à Ferrex même. De là, on a toujours le choix entre ce col du Petit Ferrex et celui du Grand Ferrex ou de la Peulaz.

Dès le *Clou*, que sépare encore de la Fouly un de ces lambeaux de forêt sous lesquels la myrtille mûrit à l'ombre tendre des mélèzes, tout à coup une brise de

haute montagne vous fouette la face, et, si vous n'êtes pas trop pressé d'escalader la Combe des Fonds, vous céderez difficilement à la tentation de monter aux mayens de Ferrex, puis d'aller explorer les profondeurs du Bandarrey, qui forment le palier extrême de cette gracieuse vallée.

A **Ferrex** (1700 m.), une petite auberge simple, mais bien tenue et restée dans les douces traditions d'intimité que nous décrivait déjà, il y a soixante ans Rodolphe Tœpffer, fume au bord de la route, à l'ombre de la chapelle de Notre-Dame-des-Neiges.

Des Neiges ! Pourquoi des Neiges ?

Eh bien ! il paraît qu'un été — il y a de cela longtemps, longtemps — il neigea si fort dans la contrée que, dispersé dans les hauts vallons, le bétail orsérien se trouva bloqué loin de toute pâture. Au prix d'efforts inouïs, on parvint cependant à en concentrer une partie aux mayens de Ferrex, dont — ô miracle — une certaine étendue était demeurée découverte. C'était juste le cinq du mois d'août, jour de Notre-Dame-des-Neiges. Les consorts, dont les bestiaux avaient été sauvés en pâturant sur cet îlot de verdure, érigèrent cette chapelle à leur protectrice et, pendant longtemps, une procession annuelle se rendit d'Orsières à Ferrex (quatre lieues de distance). Vers le commencement du siècle passé, elle s'y rendait encore, au mépris de la double défense de l'évêque et du gouvernement, décidés à réagir contre une superstition, et convaincus par des sceptiques — il en existait déjà, paraît-il — que, cet emplacement étant marécageux, il était compréhensible que la neige y fondît à mesure qu'elle tombait.

Toutefois, si docile que l'Orsérien soit capable de

se montrer à ses heures, il ne saurait capituler quand une question de propriété collective est en jeu. Or, la chapelle étant aux consorts, il allait de soi que cette procession était affaire d'ordre privé.

Et ils avaient sans doute raison les consorts, car, de marécage, à cette heure, il n'y en a pas plus que sur ma main !



VAL FERREX. La Chapelle.

A quelques minutes de la chapelle et de l'auberge, on traverse, au pied de la Tsâvraz, la jolie forêt de mélèzes des Arts (Arze, Larze, du latin *Larix*, mélèze) au sortir de laquelle on rencontre l'alpe du même nom avec le beau chalet bien tenu des Arts-dessous (1594 m.). De cet endroit, la montée devient plus raide. Tandis qu'en face du chalet des Arts, un pont conduit au sentier de la Peulaz, par lequel on gagne le col de ce nom ou du Grand Ferrex, le touriste, qui aura gravi le sentier longitudinal jusqu'au Plan-La-

Chaud, où se trouve un autre chalet, (2040 m.) verra se détacher à gauche le sentier qui monte au vallon et au col de Fenêtre. Près de ce chalet du Plan-la-Chaud, au-dessous de la route, est une source d'eau ferrugineuse que l'on tenta, vers 1892, de livrer à l'exploitation, mais sans en obtenir aucun résultat appréciable. La Dranse, dont nous sommes graduellement éloignés à partir des Arts, où elle sort d'une petite gorge, redevient accessible au-delà des terrasses du Plan-la-Chaud. Près de là, la vallée décrit un demi cercle, s'infléchit par delà le chalet du Mont Percé, et l'on pénètre dans les solitudes sauvages du Bandarrey [1]. Après ces hautes ondulations, toutes parées de buissons de rhododendrons, l'apparition de ce dernier cirque désert, que le printemps trouve encore encombré d'avalanches et d'éboulis, communique une sensation de détresse et d'isolement. On ne peut se dérober à cette impression qu'en rebroussant chemin ou bien en escaladant en toute hâte soit le col du Bandarrey (2693 m.) qui tombe sur le Pré de Bar, soit celui des Angroniettes (2919 m.) [2]. Ce dernier passage ouvert au flanc droit du petit glacier des Angroniettes est l'issue la plus méridionale de la Suisse. Il s'ouvre entre le Grand Golliaz et l'Aiguille de Lesache et débouche sur le val des Bosses, autrement dit sur l'embranche-

[1] C'est près de ce chalet du Mont-Percé que se trouve une seconde source minérale dont parle Alphonse Favre : « En descendant du Bandarrey aux chalets de Ferrex, on trouve sur la rive gauche de la Dranse une eau tiède qui dégage, si je ne me trompe de l'oxygène carboné ; on la nomme l'Eau qui bout ».

[2] La région et le col du Bandarrey portaient autrefois le nom de Bellecombe, lequel ne subsiste plus que dans la pointe qui domine le col au sud et le séparant du petit glacier des Angrodiettes.

ment occidental de la Valpelline. Toutefois, il est aussi difficile que peu fréquenté. On en peut dire autant de celui du Bandarrey, dont l'éloignement et la supériorité d'altitude ne peuvent subir la concurrence avec les deux cols de Ferrex.

Le **Col de Fenêtre.** — Le bassin dans lequel sommeillent les petits lacs de Fenêtre consiste en un vallon plus large que profond, adossé à l'arête des Bastillons, laquelle relie les Monts Telliers au Pic de Drônaz. Pour s'y rendre de Ferrex, il sera préférable de quitter le chemin longitudinal au-dessus du chalet des Arts-dessus et de prendre à gauche le sentier qui gravit la pente en une multitude de zigzags et que l'on nommait jadis le Chemin des Cavalles à cause du trafic de bois d'affouage qui s'y faisait pour l'hospice du Grand St-Bernard [1]. Le lac le plus considérable (2474 m.) se présente au seuil du vallon. De ses bords on a un coup d'œil merveilleux sur la partie centrale du massif du Mont Blanc. La vue domine au premier plan les passages de Ferrex et du Bandarrey, avec les crêtes délitées des Mormontains, de Belle-Combe et du Grand-Golliaz. Ce réservoir d'un kilomètre de tour est traversé dans sa pointe inférieure par le sentier du col. A 800 m. de là on passe entre deux

[1] C'est du moins le nom que lui donne le marquis de Marolles : « Il faut retourner à la Combe des Vaches sur le Grand Ferré pour y continuer le sentier qui prend à gauche sur le Cerf du costé du Grand-St-Bernard par où se fait la conduite de bois pour l'affouage de l'Abbaye : et pour ce s'appelle Chemin des Cavalles, traverce à droite de la Comba des Vaches, monte à la défilée à travers d'un grand chenail et passe par un endroit fort estroit, que l'on a accommodé avec des murailles sèches et du bois, appellé la Fenestre de Ferré, laissant à gauche un lac... »

autres lacs plus jolis et un peu plus élevés (2498 et 2510 m.), puis on gravit bientôt le col (2699) que l'on atteint en traversant des lapias. Le passage franchi entre la Tête de Fontaint et un contrefort de chaînon des Vans, on se trouve en territoire italien, dans le vallon des Baux, où se trouve le chalet de ce nom, soit la Vacherie, l'alpage de la maison du Grand St-Bernard,



FERREX ET LE COL DE FENÊTRE

près lequel passe la nouvelle route de l'Hospice, à Aoste.

Le **Grand et le Petit-Ferrex.** — Nous avons déjà dit que le col du Petit-Ferrex (2493 m.) est le passage le plus court pour se rendre d'Orsières et de Praz-de-Fort à Courmayeur. Ce col, qu'on nomme aussi des Grapillons, du nom des pentes escarpées qui en livrent l'accès par le sud, est confondu sur certaines cartes avec le Chantonet, son voisin. Or

celui-ci n'en est qu'une variante superflue, car plus élevé (2543 m.), il n'offre même pas de différence comme point de vue.

Comme nous l'avons vu, le Petit Ferrex s'ouvre au sommet de la Combe des Fonds et côtoye la base orientale du Dolent. L'ombre qui résulte de son resserrement entre ce mont et la base de la Tête de Ferrex fait que le versant suisse de ce col n'est que rarement dépouillé de ses neiges. En outre, il est pour cette même raison, privé, dès l'alpe de la Léchère, de tout sentier continu. Même la descente sur le Pré de Bar en est très rapide et non entièrement exempte de péril. En 1904, après un hiver neigeux, je m'avisai de prendre ce passage en la compagnie du guide prudent et dévoué qu'est Maurice-Antoine Troillet, de Bagnes. Partis de l'auberge de Ferrex le 18 juin, à six heures du matin, nous venions rejoindre le sentier de la Léchère, en face du Clou, avec la certitude d'être pour midi à Courmayeur. Tout alla bien jusqu'aux abords du Crettet de la Perche. Là, des roulements continus se firent entendre derrière nous. Un orage qui éclatait sur Sembrancher s'avançait du nord au sud le long de la vallée. Le Catogne en fut bientôt enveloppé, puis la Breyaz, le Châtelet, les Clochers de Planereuse. Un instant, la course des nuées parut devoir s'arrêter entre les Six Niers et le Mont de la Fouly, devant lesquels elle éprouvait la résistance des courants venus des profondeurs du Bandarrey, que recouvrait encore, jusqu'au Clou, une magnifique voûte bleue. Mais une autre coulée d'encre, débordant tout à coup par la Combe de Là et le val de Fontainte, submergea en un instant ce coin d'azur et, soudain, nous enveloppa d'un épais brouillard qui venait ramper sur le gazon à deux ou trois pas de nous. Quelques

instants plus tôt, il nous aurait été aisé de prendre un abri au châlet de Léchère, mais, l'ayant sensiblement dépassé, il nous en coûtait trop de redescendre. Or, devant nous, la montagne n'offrait plus le moindre refuge et, comme la neige recouvrait encore le ruisseau qu'on nous avait conseillé de suivre, tout point de repère nous échappa. L'unique ressource nous était donc d'attendre sur place, pressés dans la ouate grise de la nuée et sous l'aspersion lente de la pluie fine. L'éclaircie espérée se fit attendre trois bonnes heures, en sorte qu'il en était dix lorsque, reconnaissant enfin le profil du col, nous en atteignîmes le sommet.

Cette simple mésaventure, due à l'accumulation des avalanches et aussi à l'absence de sentier marqué, comme de tout signe indicateur, a suffi à nous faire regretter le choix de ce col. Il est certain qu'il n'en serait pas de même dans une période plus avancée de la saison, mais le Grand-Ferrex, dirigé de l'est à l'ouest, exposé toute la journée au soleil, pourvu d'un bon sentier, offrira toujours, en dépit de sa surélévation de quarante mètres, les conditions de passage plus sûres. Ajoutons à cela la supériorité incontestable du point de vue.

Pour atteindre le Grand-Ferrex, on contourne la vallée au Clou jusqu'au dessous du châlet des Arts. Là, un bon sentier se détache du thalweg, franchit la Dranse à la cote d'environ 1840 m., au bas des gorges de Veura-Lei. Après avoir atteint, puis quitté le chalet de la Peulaz le sentier s'infléchit vers l'ouest en remontant toujours le vallon par les pentes sud de la Dotsa et de la Tête de Ferrex et en suivant la gauche du torrent. Au bout d'une heure et demie de marche au delà de ce chalet, on revient vers le sud, en accomplissant la dernière grimpée et l'on atteint le

col (2536 m.). De son point culminant on jouit d'une très belle vue sur les sections centrale et méridionale du massif du Mont Blanc. (Jorasses, Aiguilles du Géant Aiguilles marbrées, Allée Blanche et les glaciers du versant oriental, jusqu'au col de la Seigne). Du Grand Ferrex, le sentier redescend en lacets sur le Pré de Bar par le flanc droit de la Combette et par le chalet de Tremaille (2264 m.). Durant toute cette descente, on a devant soi le glacier du Pré de Bar éployé entre le Dolent et l'Aiguille du Triolet. Puis au-dessous du chalet de Pré de Bar, on rejoint le sentier rudimentaire qui arrive du Petit Ferrex par la pente des Grapillons, et, enfin, on aborde le palier du val de Ferrex italien au milieu d'un site désert, entouré de glaces ou de névés et jonché de dépôts morainiques ou d'avalanches.

Quant au touriste venu du col du Bandarrey par la Combette, il trouvera un petit sentier dès les chalets de Sagivan (1948 m.), point à partir duquel il pourra bientôt descendre à Courmayeur par la nouvelle route carrossable. Selon le projet de M. le professeur ingénieur Baggi, cette voie devra rattacher Courmayeur à Orsières par le plus praticable de ces trois cols, celui du Grand-Ferrex. En attendant l'achèvement de cette œuvre, on descendra de Sagivan jusqu'au palier de la vallée où le sentier se soude au chemin longitudinal, droit en face du glacier de Triolet.

La vallée de Ferrex italienne a de grands traits communs avec sa sœur du versant nord. Le principal est dans le contraste qu'opposent dans l'une et dans l'autre les deux lignes de montagne parallèles, mais plus encore dans les aspects quasi identiques qu'y offre la muraille du massif du Mont Blanc avec ses alternances de glaciers suspendus, d'arêtes de 3500 mètres et d'aiguilles déchiquetées qui en sectionnent

les multiples bassins. Si la vallée italienne est un peu plus courte, c'est surtout qu'elle n'a pas de ramification supérieure isolée du grand massif dont elle fait partie. Elle se distingue aussi de son homonyme suisse par un palier à fond plus uni sur lequel la Doire déambule au gré de ses caprices, d'une allure pressée, mais constante, ralentie qu'elle est par des courbes gracieuses et la présence d'innombrables ilots sablonneux ou fleuris.

Le chemin tient peu de compte de tels caprices et se déploie sur ce fond délicieux. Suivant tout d'abord la rive droite, il passe devant les humbles chalets de Gruetta (1763 m.), puis de Férache (1667 m.). Un peu plus bas, un pont sur le torrent mène auprès de quelques cabanes blotties au pied de l'aiguille de l'Evêque et de la coulée de ce glacier de Frébouzie, que nous voyons s'étaler là-haut sous les grandes et Petites Jorasses. Et voici bientôt, devant nous, le mayen de La Vachey, situé à mi-distance de Courmayeur aux deux cols. On vient d'y ouvrir un restaurant et ce nous est une fortune inespérée que de pouvoir épeler de loin le mot *Cantine*, dont je ne saurais exprimer l'effet produit sur la face de Maurice Troillet. La veille, à l'auberge de Ferrex, il a dépensé toute son éloquence à me démontrer qu'il ne faut jamais se charger de bois vert et que, par conséquent, un demi litre dans le « godillot » suffira amplement à nos gosiers jusqu'à Entrèves ou Courmayeur. Malheureusement, trois heures perdues à errer sous la pluie autour du Crettet de la Perche en ont décidé autrement et, avant le col des Grapillons, le godillot a tinté le vide. Comme ce ne sont pas les sources glacées du Pré de Bar et de Gruetta qui ont le don d'épanouir la face d'un guide, je ne comptais guère mettre un terme à ses soupirs de détresse avant notre arrivée, lorsque

nous apparut cette enseigne imprévue. Ce chalet neuf encombré de meubles en déballage lui est un bonheur si inattendu que, déjà, il imagine quelque fâcheuse hypothèse : « Ce ne sera pas encore inauguré... pas encore ouvert... pas encore approvisionné... il n'y aura qu'une petite bergère qui dira : Ce n'est pas en perce. »

Pourtant force est bien d'en croire ses yeux : la première bouteille d'Avize est là. Déjà un reflet de son rubis a scintillé dans un éclair du regard de Maurice. Une deuxième suit de près et sa barbe blanche s'épanouit. Une brève délibération aboutit à l'apparition de la troisième et, cette fois, deux pommettes couperosées font saillie parmi les touffettes grises de sa face très digne. Bref, le voilà en verve ! Il rallume sa pipe et, tout réjouis, nous repartons, disposés à braver la pluie avec entrain. Car elle a repris de plus belle, mais bast ! Courmayeur n'est plus qu'à dix kilomètres et qu'est-ce pour des Valaisans qu'une pluie d'Italie !

A la Vachey, la route se porte sur la rive droite. En la toisant à longs pas, nous enfilons ou saluons des tribus innombrables de chalets étalés soit à la base des Grandes Jorasses, des Aiguilles de Rochefort et du Géant, soit dans les replis des Monts de la Saxe : Le Plan, Pra-Sec, Trouchey, Le Pont, Magenette, Neiron, Planpansière. Ce ne sont plus les grangettes en bois grillé de l'autre versant, mais des agglomérations de naïves huttes de pierres empilées. Du milieu de leurs aspects cahotiques, quelque fenêtre maçonnée révèle le séjour d'été d'un opulent hobereau de hameau perdu. Le bétail lui aussi se distingue, d'abord par l'écho des clochettes qui emplit le val et en éveille tous les échos. Ce n'est plus le mâle carillon des sonailles des frères Oreiller, mais le son grêle et argentin des produits de Michel Devouassoud de Chamonix.

Et puis, pour nous révéler mieux encore l'approche

du Midi, il y a la face brune, la peau sèche, les chevelures d'ébène quelque peu hirsutes, mais saines et drues que les bergères étonnées montrent par dessous le bord de leurs parapluies ouverts, tout en exhibant à ras de l'herbe détrempée, sous un retroussis bon enfant, le coin d'un de ces jupons de molleton écarlate qu'on voit sécher aux balcons des quartiers populeux de Naples. Il est donc si près que cela, le Midi ? Maintenant les voici qui se retournent pour nous accompagner au loin de rires perlés et de propos moqueurs.

Au-dessous de Planpansière et de Neiron, le pont Pèlerin permettra aux gens pressés d'atteindre Courmayeur en contournant le Mont de la Saxe par Pampallière, sans traverser Entrèves. C'est leur affaire, attendu que l'économie est tout au plus d'un kilomètre. Tandis que devant les chalets de Montita, nous élevons le regard vers la chapelle de la Varde, hardie sentinelle hissée là-haut, sous le glacier de Rochefort, voici que le thalweg, étalé jusqu'ici en plaine, se creuse de plus en plus. La pente du chemin s'accuse au milieu de ce couloir d'érosion déterminé par la rupture de la barrière rocheuse qui enfermait les glaciers du Mont Blanc derrière le Mont Chétif et celui de la Saxe, alors réunis.

Entrèves. — Courmayeur.

Adossé au mont Fréty, où l'on passe pour monter au col du Géant, Entrèves (Entre-eaux) représente le point d'axe des vallées de Ferrex et de Veni. C'est un village d'aspect antique, à 3 kil. de Courmayeur. A l'ouest, le glacier de la Brenva, qui a beaucoup reculé depuis, menaçait il y a un siècle de détruire le village. On raconte d'ailleurs qu'une autre bourgade, nommée St-

Jean de Pertus aurait été jadis recouverte par ce glacier [1].

Au sortir d'Entrèves, on traverse de nouveau la Doire de Ferrex tout près du confluent du torrent du Val Veni. De là, les deux cours d'eau réunis prennent le nom de Doire Baltée (Dora Baltea). Nous en suivons la rive gauche et nous atteignons bientôt Courmayeur après avoir laissé à notre droite le hameau de la Saxe, puis franchi le petit groupe des Bains, où se trouve (10 minutes au nord du village) un établissement balnéaire très recommandé pour ses eaux bicarbonatées calciques qui ont d'ailleurs contribué à la renommée de Courmayeur comme station d'été. Le spacieux et vaste Hôtel du Mont-Blanc, dont le tenancier porte le nom on ne peut plus valaisan de Bochatay, nous décide d'ailleurs à établier là notre quartier général. Et nous voilà bientôt faisant la navette entre cet avant poste et le village même, le long de la route transformée en une avenue ombragée, du parcours le plus agréable.

Courmayeur est un très beau village de 550 habitants, chef-lieu d'une commune qui en compte en tout 1136. C'est le Chamonix du versant oriental du Mont Blanc. En dépit d'une légère supériorité d'altitude sur la grande station de la vallée de l'Arve, et d'une notoriété un peu plus restreinte, il jouit d'un climat plus méridional et la végétation y prend toute une autre ampleur.

[1] C'est du moins ce qu'écrivait en 1811 M. d'Aubuisson et que d'autres semblent contredire. Toujours est-il que cette distance fut souvent d'un kilomètre à peine et qu'à ces moments-là sa croissance était certes bien de nature à inquiéter la population.

L'étymologie de Curia Major que l'on fait remonter aux Romains est plus que suspecte et la thèse suivante, plus vraisemblable, est faite pour confondre les latinisants qui devraient savoir d'ailleurs que le nom romain véritable de Courmayeur est *Auri Fidinæ* :

Courmayeur est la clef du col du Géant, le chemin le plus court d'un versant à l'autre du Mont Blanc. Or avant que de Saussure baptisât le col du nom d'un Géant, on l'appelait Col major (d'où Cor Major, Cormayo (en patois) d'où le français Courmayeur). Le Col Major est d'ailleurs mentionné comme col par différents voyageurs du XVII[e] siècle.

Sur la rive droite, à un kilomètre à peine du chef-lieu, dans un site verdoyant, au pied du Mont Chétif, est le village de Dolonne.

La station de Courmayeur, très fréquentée l'été par les Italiens, a des hôtels considérables. Nous les énumérons par ordre d'importance ou de prétention : Hôtel Royal, Hôtel de l'Ange, Hôtel de l'Union, Hôtel du Mont-Blanc, déjà nommé et situé comme nous l'avons vu, à un kilomètre nord du village, près des Bains, dans un site aéré et tout champêtre.

Car il faut bien dire que nul site ne saurait égaler en splendeur celui de ce fond de vallée vu du sud. C'est une véritable synthèse de toute la nature alpestre, rassemblée sous un seul coup d'œil, à la manière d'un décor de théâtre. Si l'on se place en effet dans les prairies du sud, le village apparaît en tableau de premier plan, à demi enfoncé parmi les arbres, et pointant derrière lui la haute aiguille de son clocher carré. Au second plan, les contreforts du Mont Chétif et du Mont de la Saxe restreignent le vaste décor de fond. Très rapproché dans le bas, mais s'évasant avec les courbures gracieuses d'une écuelle, ils encadrent

admirablement l'indescriptible mélange de couleurs que la nature a étagées de la terre à la cime du géant des Alpes, et tout cela sous des aspects autrement tourmentés que du versant occidental.

A la base, c'est le village d'Entrèves que dominent quelques champs, puis des lambeaux de forêts accrochés aux aspérités du Mont Frety. Plus haut, ce mont lui-même dresse son pignon adossé aux roches supérieures et apparaît comme coiffé de son petit pavillon élevé à 2173 m. à mi-chemin du col du Géant (3371 m.). Plus haut encore, parmi les arêtes déchiquetées, apparaissent les coulées des petits glaciers de Rochefort, d'Entrèves et de la Toula ; puis enfin, découpés tantôt entre des miroirs de glace, plus souvent sur le fond azuré de l'espace infini, le cortège bizarre et non moins infini qui fait escorte au roi des Alpes : l'Aiguille du Géant, les Aiguilles Marbrées, le Grand Flambeau, la Tour Ronde et le Mont Maudit — maudit sans doute d'avoir osé s'asseoir trop près du trône suprême. Le Mont Blanc se dissimule derrière la paroi trop rapprochée du Mont Chétif, mais si on ne parvient à l'admirer du village même, on peut le découvrir soit des pentes qui le dominent à l'est, soit en s'avançant d'un ou deux kilomètres dans la direction d'Entrèves.

La descente de Courmayeur sur Aoste, 37 kilomètres, s'effectue en diligence postale pour le prix raisonnable de 3 à 5 fr., selon la période de l'été. A 500 m. environ de la sortie du village, la route franchit un torrent descendu du Mont Cornet et, aussitôt, par de grands lacets, elle descend vers la rivière, où elle laisse à gauche le hameau de Palésieux. Là, elle se porte sur la rive droite et pénètre dans le petit village de **Pré-St-Didier**, situé à 990 m., au débouché de la vallée de la Thuile et de la route du Petit St-Ber-

nard, laquelle y tombe en zigzags sur une pente raide, à gauche du gouffre, où jaillit une source thermale.

Le village franchi, la route repasse sur la rive gauche et, presque aussitôt, permet de découvrir derrière soi le Mont Blanc dans toute sa beauté, tel qu'on pourra continuer de l'admirer, durant douze kilomètres de parcours, tandis que, sur la droite, on verra resplendir au loin le prisme argenté de la Grivola.

Après avoir cotoyé les pentes d'une certaine hauteur au-dessus de la rivière, bientôt on descend dans une petite plaine ; sur les deux côtés de la route s'étale parmi les champs fertiles, au bas des premières vignes, le bourg de **Morgex**. Nous sommes en plein pays du Valdigne. Au sortir de ce bourg, à gauche, trônent à l'altitude de 1171 m., les ruines du château du Châtelard, lesquelles, de même que celles de Quart, furent la résidence des familles seigneuriales connues dans l'histoire du Valais, et surtout de plus d'une des localités que nous avons parcourues : Bourg de St-Pierre, Bagnes, Bovernier, puis Leytron, Riddes et Isérables.

Autant de témoins qui concourent, avec le langage sonore des Valdotains et quelques traits du type général, à rappeler qu'une même race peupla jadis les vallées des deux versants du Combin et du Cervin, une race pratiquant le même régime économique, dans deux contrées identiques par leur structure et leurs productions. Le seul fait que les eaux se déversent vers des fleuves distincts et des mers différentes pouvait, en suscitant les jalousies respectives des souverains seigneurs de la fin du moyen-âge, propager la défiance parmi les populations si intimement rattachées. Nous ne devons pas oublier que dans un temps, déjà lointain il est vrai, les Valdotains avaient sollicité l'alliance

des Valaisans, peut-être dans une pensée vague de se rapprocher à leur tour de la Confédération suisse.

Le destin en a décidé tout autrement et, plus tard, les étapes diverses de la prospérité de la Suisse et du Piémont ont pu éveiller quelques préventions ou susceptibilités chez les uns à l'endroit des autres. Mais, si le premier effet des voies modernes de communication a été de contraindre les deux voisins à se tourner le dos, déjà le XXe siècle semblerait s'appliquer à réparer cette œuvre d'isolement accomplie sous son prédécesseur. On dirait que, rendues confiantes par l'appui de leurs patries élargies, ces deux peuplades alpestres éprouveraient d'autant plus de hâte à se retrouver qu'elles furent plus longtemps éloignées d'esprit et de sentiment.

Déjà, par l'ouverture de la route internationale du Grand St-Bernard, elles ont vaillamment collaboré à ce rétablissement de leurs rapports jadis si actifs, si fréquents et si suivis. Et nous apprenons encore que les Valdotains s'imposent des sacrifices nouveaux pour rattacher Courmayeur à Orsières par dessus — en attendant que ce soit par dessous — les cols de Ferrex.

Cette alliance dans l'effort de rapprochement nous apporte comme une conclusion de ce simple livre qui s'est donné pour tâche de faire connaître davantage ces populations. Il n'aurait en tout cas su être complet, si notre itinéraire des trois vallées de la Dranse n'avait été suivi de cette brève incursion dans celles qui en relient les débouchés.

Du moins, telles sont bien les pensées qui m'assaillent tandis que, d'un roulement scandé par le pas sonore de quatre chevaux, la diligence bondée nous berce d'un même balancement rythmique parmi les chapeaux

à plumet des chasseurs alpins et les foulards rutilants des jolies paysannes du Valdigne.

Voici encore **Liverogne,** rustique et pittoresque village, accroupi dans un site inimitable au débouché du Val Grisanche. En face, l'église de St-Nicolas pointe son clocher du haut d'une falaise. Puis, tantôt à gauche, tantôt à droite de la Doire Baltée, la descente continue dans le concert animé des grelots parmi tout un défilé de bourgades couronnées d'antiques demeures seigneuriales, de tourelles et de ruines. Enfin, dans le lointain, voici, déroulée tout à l'aise sur la plaine élargie, la vieille cité romaine d'Aoste, ses tours aux sobriquets sonores, ses clochers hardis, ses murailles, ses arcs de triomphe, ses arènes, tout un enchevêtrement de paganisme et de moyen-âge qui, plus que jamais, annonce l'Italie.

APPENDICE

I. — Population.

Tout en constituant divers fiefs, les vallées qui composent le district actuel d'Entremont formaient avant la Révolution française une même bannière et jouissaient de franchises, privilèges et statuts octroyés par l'évêque Hildebrand de Riedmatten en date du 16 décembre 1555[1]. Ces statuts réglaient principalement la succession directe, le droit de tester, la substitution, l'institution du douaire des filles et des enfants illégitimes, basées sur les anciennes coutumes déjà en usage en Entremont. A remarquer que « le fils âgé de quatorze ans et la fille

[1] ... Nous avons donné charge expresse à deux respectables et prudents personnages, nos bien aimés conseillers, sçavoir à Philipe de Torenté, capitaine du dixain de Sion et à Pierre Ambul ni a guère gouverneur de Montey et maintenant major du dixain de Loèche, lesquels, après qu'ils ont eu exposé devant toutes les communautés de la bandière d'Entremont les causes de leur ambassade, tout incontinent ils ont reçut une prompte obeissante reponce de toutes les communautés de vouloir accepter et recevoir les dits statuts et ordonnances, toute foi sous quelque exception et réserve....

... Dont que le présent jour ont comparu devant nous

de l'âge parfait de douze ans du consentement de leurs parents, tuteurs et amis et principalement de ceux sous la charge, foi et régime desquels ils sont comis pourraient contracter mariage et sans le seulet consentement des dits père et mère, tuteur, et amis et de ceux qui en ont charge et protection les fils devant l'âge de dix-huit ans et les filles devant l'âge de seize ans sont défendus de se lier par alliances ou paches de mariage. »

L'organisation sociale est ainsi identique dans les différentes communes. Mais cela n'empêche point le régime économique de varier beaucoup et le caractère des habitants de se ressentir d'une foule d'influences anciennes dont il serait fort malaisé de discerner désormais les facteurs.

Ces différences sont d'ailleurs infinies et le cercle communal lui-même n'en limite aucunement les variantes. Les deux types généraux les plus considérables sont évidemment le Bagnard, qui à lui seul peuple près de la moitié du district, puis l'Orsérien, lequel après élimination du type précédent, constitue à peu près la moitié de l'effectif restant.

évêque et balif et orateur susnommés discret et honnête Antoine Rebordi et Sebastien de Novecelle notaire et bourgeois de St-Branché au nom des sindique du dit lieu Recods Vullemaula Metro d'Orsière Michel Beau sindic d'Orsière, Etienne Marinier de Lidde François Chaland sindic de Lide, Pierre Challand, sindic et bourgeois du Bourg de St-Pierre, Montjou et Pierre Tyet sindic du dit Bourg, Guillaume Gin comme sindic de la val de Bagne accompagné de honnête Christophe Bruchez capitaine d'Entremont, de Claude Meizo notaire, François Grossi étant conseiller comme autrefois procureur et messager de la commune de Bagnes et ausies (nom illisible ou l'on distinguerait peut-être ab soit Abbet) comme sindic de la communauté de Vollége etc., etc.

Ainsi, l'Orsérien a plus de fermeté de caractère que le Bagnard, mais il n'est pas aussi capable de recherche. Fier de sa rudesse il ne visera pas comme ce dernier à raffiner son esprit et ses manières. Cette infériorité dans la recherche et le sentimentalisme le rend plus endurci au labeur, plus persévérant, la culture d'un sol plus ingrat est peut-être un des facteurs de cette qualité. Le Bagnard généralement plus pensif et moins exubérant est parfois sentencieux ; il se pique facilement d'esprit ou d'instruction et c'est à une telle tendance qu'il faut attribuer un amour de l'étude, de l'observation et même de la controverse et de l'épigramme. Ainsi d'aucun temps cette commune n'a manqué de rimeurs satiriques. Toutefois, condamné par l'éloignement à se priver du conctact d'autres esprits qui le comprennent, il est destiné à retomber au fond de sa timidité pensive. D'où une tendance involontaire à l'effacement, à l'hésitation, même en présence de l'obstacle de longue portée. Les Orsériens, Sembranchards, Lidderins et autres ne partagent pas ces menues susceptibilités ; plus volontiers ils bravent l'opinion de l'entourage et surtout ce ridicule que les paysans s'entendent trop bien à jeter sur la moindre des initiatives.

C'est ainsi que le Châble a vu naître Louis Gard, chansonnier politique de la période du Sonderbund, Maurice Besse, auteur de plusieurs drames et comédies en vers. Il était le père d'Alfred Besse de Larzes, célèbre comme poète improvisateur.

Tout enclin qu'on le trouve à l'observation des phénomènes sociaux et à la recherche des causes premières, le Bagnard est loin de se montrer audacieux, au moins dans les œuvres collectives. Le moindre des revers dans une œuvre quelconque, l'échec d'une entre-

prise ou d'un projet sont encore à ses yeux des humiliations dont on ne se relève pas, des taches que rien ne saurait laver. Cette notion de la prudence le mène droit à une impuissance qu'attestent toutes les manifestations de sa vie publique, et qui forme un surprenant contraste avec la variété de ses aptitudes individuelles.

L'habitant de Sembrancher est trop intimément mêlé aux divers autres pour fournir un type spécial. Expatrié, il se mêle plus communément à l'Orsérien qu'au Bagnard. Celui du Bourg-de-St-Pierre, très accessible à la culture intellectuelle se rapproche de ce dernier. Quant au Lidderin, rendu assimilable à tous les milieux par son inclination au commerce forain, il est dépourvu de timidité et tient en quelque sorte le milieu entre le Bagnard et l'Orsérien. Moins opiniâtre et moins rude, sensiblement plus affiné que ce dernier, il a plus de respect pour l'instruction sans pour autant tomber aussi souvent que le Bagnard dans la sentence énigmatique et l'emphase. L'habitant de Vollèges, qui se mêle à ses voisins de Bagnes plus volontiers qu'aux autres, ne s'égare cependant pas avec eux à la recherche de l'absolu. Il dépense tous ses soins à l'agriculture et, du milieu de ses champs prospères, sous des montagnes privées d'eau, il s'ingénie à des prodiges pour irriguer ses prairies ; c'est peut-être ce qu'il a de mieux à faire.

Une de ces formulettes populaires que les populations campagnardes aimaient à rappeler autrefois dit : *Meütons de Bagnes* (moutons) ; *gotreü dè Voâydzo* (goitreux de Vollèges) ; *Trabetzet de Sabrintsié* (*trabetzet*, c'est-à-dire chevalet sur lequel on écorche les moutons, chèvres etc.) ; *Botzelon d'Orsayre* (bûchillon, soit esquille de bois, d'Orsières) ; *Peca fava di Lede*

(Pique-fève de Liddes) ; *Rofatieü du Bo* (Fureteurs du Bourg) ; *Sain Barnâ reçây to* (Saint Bernard reçoit tout).

Il est difficile de trouver l'application exacte de tous ces attributs. Les trois derniers ont un sens positif : Liddes produisait autrefois des fèves en quantité ; le climat du Bourg de St-Pierre força dès longtemps ses ressortissants à chercher des ressources au dehors ; et le Grand-St-Bernard reçoit encore tout et tous. Les autres définitions sont plus difficiles à préciser. Peut-être l'absence d'eau sur le territoire de Vollèges eût-elle jadis pour effet d'y développer certaine infirmité ? En revanche le sobriquet de moutons donné aux Bagnards est certainement d'une origine symbolique parfaitement attestée encore de nos jours : le troupeau a beau bêler à assourdir le pays, le tondeur n'est que mieux averti.

Les assertions les plus hasardées se sont donné cours autour du peuplement des différentes vallées latérales du Valais. Les habitants de la vallée d'Illiez tiennent à passer pour des descendants de déserteurs de la Légion thébaine et les Entremontans passent pour descendre des Sarrasins. Les découvertes de quelques savants, parmi lesquels M. Burckardt Reber de Genève, ont démontré suffisamment que les Celtes avaient passé par là bien des siècles avant les Sarrasins et que les Romains, en dépit de la décadence qui suivit de près la colonisation de l'Helvétie et du pays des Véragres, n'avaient pas négligé du tout les sites favorisés de ces vallées. Les Sarrasins ont donc contribué au peuplement de l'Entremont, c'est certain ; Reinaud assure que, non seulement ils épousèrent des femmes du pays, mais qu'ils commencèrent à s'adonner à la culture des terres. Reclus ajoute qu'ils furent trop peu

nombreux toutefois pour que leur influence ethnologique puisse avoir été considérable[1].

Du même avis est M. Eugène Pittard, professeur d'anthropologie à Genève, qui admet généralement que les vallées latérales du Valais durent se peupler par les cols supérieurs. A cet égard, l'Entremont est par excellence la région valaisanne des cols célèbres. Nous avons même eu l'occasion de voir que les régions les plus profondes de ces vallées se confondirent jadis aux domaines de seigneurs valdostains et que les relations et rivalités des peuplades des deux versants furent autrement fréquentes et aiguës au moyen-âge que dans ces derniers siècles. Ces faits justifient la prétention qu'ont beaucoup de familles, parmi les plus prolifiques, d'être d'origine valdostaine ou piémontaise. Si nous interrogeons d'autre part les états nominatifs dès 1200, nous n'y relevons que de rares noms de familles actuellement existantes. Nombreux sont les éléments savoyards, français, vaudois et même bernois que les guerres, de religion en particulier, sont venues superposer aux couches antérieures. D'autre part, la migration de ces peuplades vers les communes de la vallée du Rhône est dès longtemps continue : Fully, Charrat, Saxon, Martigny — pour ne citer que les plus proches — offrent des pullulements de ressortissants de l'Entremont.

La population de cette région (Entremont et Bovernier) était en 1816 de 8540 personnes, en 1850 de 10.143 ; en 1900 de 9875 dont 476 à Bovernier et les 9399 autres ainsi réparties entre les six communes de l'Entremont proprement dit :

[1] Reinaud. *Invasions des Sarrasins*, p. 178-179. — Elisée Reclus. *Géographie universelle*. (Europe Centrale).

Bagnes	4127
Bourg-de-St-Pierre	355
Liddes	1076
Orsières	2215
Sembrancher	716
Vollèges	910

II. — Ressources. — Economie alpestre.

Quoique enfermé dans sa plus grande partie par les neiges perpétuelles, le sol de ces vallées est encore de toutes les régions montagneuses du Valais un de ceux qui permettent la plupart des cultures qui se rencontrent dans la plaine. Le seigle, le froment et la pomme de terre s'élèvent dans la vallée de Bagnes jusqu'à Verbier et à Changremaux (Zangremont sur la carte Siegfried) c'est-à-dire jusqu'à 1450 m. Ils atteignent et dépassent même cette altitude dans celle d'Entremont (Comeire et Champdonne). Du côté de Bagnes le noyer s'avance jusqu'à l'entrée du village des Morgnes (1000 m.) ; il est encore fréquent à Champsec et surtout au Fregnoley. Dans la vallée d'Entremont il se fait rare ; on en trouve une dizaine de spécimens échelonnés le long de la Dranse aux environs du hameau de la Douay, mais il n'y dépasse pas Orsières (890 m.). On n'en rencontre aucun dans le val de Ferrex, non plus que des pommiers, bien que ce dernier arbre réussisse parfaitement jusqu'au hameau de Reppaz (rive droite 1129 m.) et de Prassurny (rive gauche (1129 m.). Dans la vallée de Bagnes la culture du pommier, du poirier, du prunier et du cerisier est de quelque importance. La pomme surtout est l'objet d'un commerce appréciable aux années prospères. La

manufacture de conserves de Saxon y trouve une de ses principales sources de production pour les fruits et pour certains légumes. Les vergers de Sembrancher, de Vollèges, de Châble-Villette et surtout de Prarayer et Versegères sont dès longtemps explorés par des marchands de fruits indigènes et même de la Suisse allemande. Le pommier à cidre grimpe sur la rive droite de la Dranse de Bagnes jusqu'au plateau de Chemin, et aux villages de Vence, du Levron, de Médières, de Sarrayer et même de Verbier (1406 m.). Sur la rive gauche, où il n'existe aucun village d'une telle élévation, il dépasse Bruson, où, du reste, peuvent aussi s'acclimater les fruits du fond de la vallée. Le village de Lourtier, le plus enfoncé dans la montagne, marque à peu près le terme de toute culture en même temps que de toute production arborescente encore que quelques arbres s'élèvent parmi les champs qui le dominent. Sembrancher est entouré au nord, de même que Bovernier, par un vignoble qui atteint ou dépasse même l'altitude de 900 m. Celui de la Forclaz, au nord-ouest du Châble, s'élève jusqu'à 1100 m.

En dépit de cette variété de productions, si rare sous notre latitude, la ressource essentielle de ces populations n'en réside pas moins dans l'élevage du gros et du petit bétail, ainsi que dans l'échange ou la consommation directe des produits de l'industrie laitière. Les derniers recensements du bétail ont fourni les échelles suivantes, pour le district d'Entremont :

	1886	1896	1901	1906
Race bovine	7230	6997	7764	7839
Chevaux	120	60	126	190
Mulets	—	—	400	448

	1886	1896	1901	1906
Anes	—	—	274	257
Porcs	1587	2751	1683	1772
Moutons	6835	6293	5800	5321
Chèvres	2970	3635	2938	3767
Ruches d'abeilles	611	777	711	—

Quoique basée sur le système le plus routinier, l'apiculture existait de temps immémorial dans cette région. Toutefois, dès 1875, elle a pris un rapide développement, grâce à l'initiative et à l'exemple de Maurice Pellouchoud de Villette qui, le premier, introduisit les ruches à rayons mobiles, aujourd'hui adoptées par tous.

Entre la zone des champs cultivés ou de l'arboriculture et celle des alpages d'été, c'est-à-dire de l'altitude de 1400 m. à celle de 1800, le territoire productif de ces vallées est réparti en forêts ou en « mayens ». On donne ce nom à des étendues de prairies appropriées et limitées, où chacun paît son bétail en mai-juin, qu'il fauche en juillet-août et sur lesquelles il ramène son troupeau particulier après la descente de l'alpe.

Ces mayens, fort nombreux dans les vallées de Bagnes et de Ferrex, sont parsemés de petits chalets où se transfère pendant la période de pacage une délégation de chaque famille. Une petite cuisine dite « chavanne » est la pièce principale. Quelquefois les familles aisées construisent dans un angle de la grange une chambrette chauffable où l'on couche et où l'on recueille le voisinage en cas de neige. Néanmoins, c'est encore l'étable qui, dans la plupart des endroits, sert d'abri en cas de retour du froid ou de neiges hâtives. Aux veillées d'octobre, elle tient lieu de salon et tous les ménages d'un groupe de chalets

se rencontrent dans la plus spacieuse, à condition que chacun à son tour fournisse la lumière. Et tandis que les enfants s'amusent dans les coins, jouant même à colin-maillard parmi les bêtes qui ruminent, les jeunes bergères alignées sur des planches disposées le long des murs tricotent ou filent à l'entour du croïjet (*crésu*) pendu à une ficelle sous le plancher bas. C'est là que la jeunesse masculine viendra leur faire visite.

Voici bientôt que la porte de l'étable a grinçé sur ses lourds gonds de bois et que dans une bouffée d'air vif on a perçu des chuchottements. Un des arrivants a cherché à se rendre compte de la composition de l'assemblée. La veste relevée sur la tête, l'avant-bras sur le front, il a jeté un regard sournois et bientôt il interpellera l'une ou l'autre des hôtesses, en grasseyant, pour éviter d'être reconnu :

— Es-tu bien amoureuse ce soir Emérentienne.

— Si vous êtes jolis, peut-être, répond du dedans une voix franche... et vous ?

— Tu le sauras, si vous permettez d'aller veiller avec vous.

— Venez dedans ! restez dehors ! faites comme de bon vous plaira.

Comme la direction de ce ménage du mayen est généralement dévolue à la jeunesse et que les parents demeurent au village, la gaité de ces soirées prend quelquefois les tournures les plus libres. Souvent un veilleur s'ingénie à souffler d'un coup de chapeau la chétive lumière du crésu ; d'autres fois, aux chansons, aux historiettes ou aux légendes, succèdent des jeux traditionnels et bizarres. Et cette animation dure jusqu'à ce que la Poussinière (Pléiades) soit très élevée dans le ciel ou que la constellation des trois Mages ait apparu à l'arête des monts du levant.

Au-dessus de cette zone de mayens et de forêts s'étendent les grands alpages d'été, que les indigènes nomment plus volontiers des « montagnes ». Originairement, ces pâturages supérieurs étaient la propriété des communes, qui en concédaient la jouissance à leurs ressortissants, aux termes de règlements qui varient, de l'une à l'autre. Toutefois, la commune du Bourg-de-St-Pierre, qui en possède des étendues bien supérieures aux besoins de sa faible population, en a aliéné plusieurs dans la dernière partie du XIXe siècle.

A Orsières, les alpages, tels qu'ils existent présentement, ne remontent qu'à 1854. Avant cette date chaque ménage était admis à en disposer à son gré, ou mieux au gré de ses moyens, attendu que, dans le fait, cette jouissance devenait le privilège des heureux bourgeois qui possédaient le plus de bétail et, d'autre part, disposaient de mayens et de chalets particuliers à proximité. A ce compte, les autres, c'est-à-dire le grand nombre, étaient réduits à louer leur bétail à ces quelques heureux qui s'acquittaient généralement en produits laitiers, et cela selon leur convenance ou leur bon plaisir. Depuis 1854, tout ménage de bourgeois est admis à « alper » son bétail sur l'un des alpages bourgeoisiaux qui lui est attribué par voie de tirage au sort. Son lot ou sa part de droit comprend une vache et demie, une génisse ou veau, et cinq moutons. Celui qui a du bétail en plus doit acquitter un droit d'alpage de 4 fr. par vache et le reste à l'avenant. En revanche, celui qui n'élève pas de bétail ou qui n'use pas la totalité de son lot perçoit autant que les autres paient pour le surplus.

Dans la commune de Bagnes le régime des alpages existe dès longtemps sous la forme actuelle. Cette

commune possède vingt alpages dont trois sont administrés par elle-même. Tous les trois ans elle les afferme au plus offrant. Cet adjudicataire en sous-loue ensuite les droits de pacage par lots de six vaches laitières. Dans les hautes montagnes, le régime d'exploitation est basé sur des répartitions consenties par la commune aux ménages dès l'an de grâce 1625. En dépit des dislocations que ces « feux » ont dû subir du fait des générations qui se suivirent durant près de trois siècles, ce régime n'a été revisé que dans ces toutes dernières années. Et encore, faut-il le dire ? Bien que rien ne soit plus difficile à concevoir que la répartition de droits transformés par l'hérédité en une infinité de demies et de quarts de vaches dispersés sur les différents points de la vallée, cette revision fut des plus anodines. En dépit d'une certaine pression de la part de l'Etat pour en rétablir l'organisation sur une base équitable, le dernier mot est resté à la vieille école. Ce n'est pas en vain qu'on laisse un peuple s'enliser pendant près de trois cents ans dans la sainte routine.

Sur chacun de ces pâturages les bêtes des différents consorts forment un même troupeau que surveillent des tiers engagés comme bergers et habituellement rétribués en produits laitiers. Deux ou trois fois au cours de la campagne, les consorts se rencontrent sur la montagne pour procéder à la « mesure », c'est-à-dire à la constatation de la moyenne du rendement de chaque vache. Cette moyenne restera la base de la répartition des divers produits, beurre, fromage, séret.

Tandis que nous en sommes à cette répartition des biens bourgeoisiaux pour la jouissance desquels la loi cantonale proclame cependant le principe de l'égalité,

il nous resterait à dire un mot des forêts et des concessions de bois, mais là, plus qu'ailleurs, le bon plaisir des municipalités et de quelques familles se donne un si libre cours que nous ne saurions nous livrer à une étude objective sans effleurer une polémique qui ne doit pas trouver place dans un livre du caractère de celui-ci.

III. — Habitations, costume, nourriture.

Un des faits particuliers à ces vallées ainsi qu'aux régions du Valais moyen est l'extrême intensité du voisinage. Villages et hameaux pressent à l'envi leurs constructions comme si l'espace leur manquait. Cet instinct résulte du souci de ménager les bons terrains autour des habitations, et de blottir celles-ci pêle-mêle parmi granges, étables ou « raccards ». A l'exception de Sembrancher, d'Orsières et du Bourg de St-Pierre, qui jadis durent être des bourgs plus ou moins fortifiés, à la construction desquels a dû présider une conception plus ou moins arrêtée, tous les villages, même les plus grands, ne sont que dédales révélant que le premier souci des humains est de se rappprocher autant que possible de leurs bestiaux. Ainsi effacées entre des constructions plus nombreuses qui en dépendent, les maisons s'en distinguent tout au plus par leurs galeries ajourées, leurs fenêtres géminées et un bout de mur récrépi qui entoure le foyer. Du moins telle est bien la maison classique des anciens villages. D'ordinaire on y accède par une porte à deux vantaux superposés menant droit à une cuisine dallée qui s'éclaire par le vantail supérieur demeuré ouvert. Au mur mitoyen de cette cuisine et de la chambre principale

s'appuie une cheminée à large manteau, ouverte sur un grand âtre maçonné et dans laquelle est suspendue la crémaillère. A ras de cet âtre est un trou carré qui permet d'alimenter au travers de l'épaisseur de ce mur un poêle immobile de pierre taillée, qui chauffe cette chambre d'habitation, pour cette raison nommée *pâyo*, *peilo* (de poêle = *pallium*). Cette chambre principale livre très souvent accès, par une porte de communication, à une autre plus petite, dont la sépare une simple cloison en planches, car il est d'usage général de recouvrir les murs de panneaux de bois ou de planches ajustées.

Les meubles les plus communs sont un coucou, ou une horloge de Morbier engaînée dans sa haute caisse vitrée, de larges garde-robes mobiles, des « arches » ou bahuts, quelquefois un canapé à paillasse et une grande table de noyer. Ajoutons pour le moins un ou deux grands lits, surélevés de manière qu'entre leurs montants puisse se glisser un lit à roulettes, très bas, qu'on y refoule dès le matin pour faire de la place et qu'on avance le soir pour y aligner la marmaille. L'ancienne coutume d'enfermer ces vastes lits entre de grands rideaux d'indienne ou de cotonnade tend à disparaître. Dans le voisinage des deux fenêtres jumelles est un miroir, escorté du *Messager Boiteux* et derrière lequel s'entassent des numéros de l'*Ami du peuple* ou du *Nouvelliste* si le prêtre est le conseiller du foyer, du *Confédéré* ou de la *Petite Revue* si le maître de céans a coutume d'en faire à sa tête.

Dans l'un de ces cas comme dans l'autre on découvre, cloué auprès de la porte, le bénitier d'étain fiché d'un rameau de buis, quelques images de sainteté coloriées sur verre ou chromolithographiées, un ou deux tableaux d'ancêtres entourés de contemporains photographiés en tenue militaire.

Avant le brocantage effréné des étains, un râtelier disposé au-dessus de la porte retenait la gamme éclatante des channes et chanons, alignés la tête en bas, depuis la monumentale mesure de deux pots jusqu'à la frêle demi-quartette. Disparu aussi le vieux métier à tisser qui, naguère, accaparait à demi la plus grande pièce du logis.

Au-dessus du plafond aux solives sculptées d'emblèmes et d'inscriptions, assez basses pour que les parents y puissent abriter la verge à corrections, est habituellement un second étage aux fenêtres géminées plus petites, mais braquées comme celle d'en bas vers la profondeur de la vallée. Les autres constructions ou dépendances sont d'une charpente un peu plus grossière, mais équarrie néanmoins et assemblée en coches aux angles. Les greniers où se trouvent les provisions sèches, fromages, pains, grains, farine, viandes sèches, vêtements des dimanches, sont posés sur de larges pierres plates maintenues par des piliers de manière que les rongeurs n'y puissent accéder. Il en est de même des « raccards » ou granges à blé. Au-dessous de la grange à foin est aménagée l'étable, ordinairement fort basse et peu éclairée : la rigueur des longs hivers dans ces vallées alpestres explique une telle exiguité.

Les Entremontans possèdent presque tous des vignes à Fully, soit à six, sept, huit lieues de leur demeure ordinaire. Ils y disposent qui en totalité qui en partie, d'un pied à terre dit « mazot » (diminutif de *mas*, petite maison de campagne dans le Midi de la France) sorte de construction rudimentaire en pierre ou en bois comprenant juste une chambre, une cuisine et une cave de plain pied. Le plus souvent toute une parenté prend d'assaut ce nid commun.

L'alimentation de l'Entremontan est surtout soumise à l'ordre des saisons. Bien que, rendu un peu moins rare que jadis, par la fréquence et la facilité d'écoulement des produits du bétail et du sol, le numéraire ait sensiblement contribué à varier son régime, il tient encore le plus possible à ses anciens usages. Le laitage et la pomme de terre constituent toujours la base de sa nourriture. En novembre ou décembre la plupart des familles tuent un porc, des chèvres ou des moutons et, quelquefois, une vache. Aussitôt salées, ces viandes sont suspendues soit dans le grenier soit dans un autre local sec et frais où elles aient le loisir de sécher avant les chaleurs du printemps.

Comme je l'ai fait remarquer dans le *Peuple du Valais*, ces braves gens tiennent en médiocre considération les délicatesses et les apprêts raffinés ; la dernière moitié du XIX[e] siècle a même vu disparaître les repas de mariage. Aussi toutes ces viandes, réparties principalement sur les dimanches, sont-elles consommées bouillies, avec des choux ou des raves. Il ne saurait presque être question du beurre et des œufs ; ces produits de choix sont le plus souvent affaire de la femme. Or celle-ci, non moins assoiffée de café au lait que son mari de vin, vend volontiers les œufs pour la graine du cafier. Quant au fromage gras il est religieusement surveillé par le marchand ; il faut qu'un accident réduise véritablement une meule en débris invendables pour que ces éleveurs de bétail se résignent à en manger une fois de leur vie.

Il y a quarante ans le costume des hommes, composé d'une culotte ou d'un pantalon, d'un habit à queue, d'un gilet de fantaisie et d'un chapeau tromblon était à peu près tiré en entier de la laine des brebis indigènes — les deux derniers objets seuls faisaient ex-

ception. Cette laine, filée au rouet et tissée au logis, était teinte sur place au moyen d'un mélange de bois de santal et de brou de noix. Quoique le même drap se trouve encore, il se fait rare, par suite de la disparition de ces petites industries séculaires et aussi par la guerre indirecte faite à l'élevage des moutons, dont les pâtures sont restreintes au profit du gros bétail.

Telles sont les remarques que négligent trop volontiers les instigateurs de certaines croisades. Ceci tuera cela, c'est certain. Et vous n'en êtes pas plus innocents que d'autres, beaux et providentiels conseilleurs des cantons voisins, dont l'amour pour nos vallées consiste à exiger des hôtels bien tenus, des voitures, des chemins de fer, du fromage gras, du beurre, de la meilleure crême ! Acceptez donc comme nous les effets dont vous créez la cause et laissez-nous voguer vers nos destinées, ô beautés de la ligue !

L'ancien costume classique de la femme de l'Entremont se composait naguère, comme celui de la Concharde, d'une robe de même drap du pays ou de lainage venu du dehors, d'un fichu de soie frangé formant pointe au milieu du dos et dont les extrémités s'éventaillaient dans une échancrure du corsage, d'un tablier de soie ou de linon, et, principalement, de ce chapeau-falbala formé de tresses fines et dentelées, enroulées par juxtaposition et dont l'aile s'entourait d'une épaisse ruche de moire dite « falbala ». Un ruban brodé ou broché de 10 à 15 centimètres de hauteur, bordé de dentelles d'or ou d'argent en recouvrait tout le fond. Toutefois cette coiffure un peu lourde et très respectée ne se portait point au travail. Aux champs, la Bagnarde porte un chapeau de paille nue à ailes très larges, qui se pose à peine au sommet de la tête et dont les ailes retombent vers les épaules. Très pra-

tiques dans cette vallée abritée contre les grands vents de telles coiffures seraient impossibles dans d'autres régions. Même dans les communes voisines on renonce à la porter. A Sembrancher, à Orsières, la coiffure champêtre diffère déjà et consiste généralement en un chapeau de paille blanche chez les jeunes filles, noire chez les mères de familles et dont les ailes tombent de tous les côtés.

IV. — Occupations secondaires. Emigration.

Dès les origines de leur histoire, toutes ces peuplades de l'Entremont ont entretenu des rapports suivis avec les deux couvents du Grand-St-Bernard et de St-Maurice, dont elles dépendaient d'ailleurs plus ou moins complètement. Elles leur fournissaient des domestiques de campagne et de maison, ainsi que des gens de métier. Au surplus, ce district fut longtemps la principale pépinière pour le renouvellement de leur personnel religieux : fréquemment on a vu des Entremontans s'engager domestiques dans l'une et l'autre de ces maisons pour y subvenir aux frais de pension ou d'études d'un frère disposé à prendre l'habit ecclésiastique.

Sur les noms des 365 religieux et ecclésiastiques que comptait en 1902 le diocèse de Sion, nous en relevons 82 de ressortissants de ce district. Au reste, d'anciens documents réunis par M. le notaire Hercule Filliez, au Châble, contiennent les noms de 58 Bagnards devenus prêtres de 1726 à 1854, et il y a d'autant moins lieu de s'en étonner que de 1854 à 1894, on en a pu compter 37. La seule famille de Pierre Carron, de Versegères a donné au monastère du Grand-St-Bernard

quatre fils, tous vivants à l'heure où ces lignes sont écrites.

Une autre carrière favorite de l'Entremontan est celle de l'enseignement, où rivalisaient naguère la plus grande et la plus petite de ses communes : Bourg de St-Pierre et Bagnes.

L'émigration en Suisse s'opère en premier lieu vers Genève, où cette région compte de nombreux douaniers; puis en France, vers Paris, où Orsières notamment a compté à la fois plus de 300 individus. Les métiers pratiqués par les Entremontans dans la capitale française sont principalement ceux de broyeurs de couleurs fines, employés d'hôtel, gens de maison, garçons de café et de restaurant, cochers, laveurs de voitures, glaciers. Cette émigration sur le continent, généralement temporaire, a sensiblement contribué à détourner les populations de l'émigration en Amérique, trop souvent définitive malgré soi. On peut quand même évaluer à 2000 environ le nombre des habitants de cette contrée qui l'ont définitivement abandonnée durant ce dernier demi-siècle pour se disperser du nord au sud du continent américain. La plupart s'y adonnent à l'agriculture, cherchant, surtout les familles entières, à s'y acquérir un domaine.

Il convient aussi de mentionner les migrations hivernales vers les hôtels du littoral méditerranéen, de plus en plus nombreuses à mesure que les hôtels de montagne, en se multipliant, recrutent plus de serviteurs autour d'eux.

V. — Langue.

Le français est la langue adoptée et enseignée, mais le patois est jusqu'ici demeuré d'un emploi courant et

général, surtout dans les rapports familiers. Dans les conversations suivies, où s'imposent les simplifications et les termes nouveaux, l'usage du français prédomine, ce qui est l'indice d'un recul rapide du langage local.

Une des particularités du patois d'Orsières est dans la substitution du *d* à l'*l*.

Orsières	Bagnes	Plaine du Valais	
Gode	*Gole*	*Gollie*	(gouille) Etang.
Podin	*Polin*	*Pollien*	Poulain.
Eddâyze	*Elâyze*	*Elliâize*	Eglise.

Une autre est dans la terminaison des verbes de la première conjugaison où l'*â* final, usité dans toutes les autres localités du pays, fait place à l'*e* fermé : *Fau té tè tyué po tè fire alé ?* : Faut-il te tuer pour te faire aller ? (au lieu de *tyuâ, alâ.*)

Et dans ce couplet des batteurs de blé :

E, é, é, no fau portant dzerbé
Po povây z'in-matyélé
Li pézète é li râné !

(Il nous faut pourtant frapper, pour pouvoir écraser les vesces et les « poisettes »).

Le dialecte bagnard est plus caractéristique encore. Son trait le plus distinctif est dans l'élision, autrefois générale, du *v* et surtout de l'*l*, dont résulte le plus souvent une accentuation des voyelles appelées à se confondre.

Voici à titre d'exemple les transformations qu'une telle combinaison apporte dans quelques noms de famille.

Baillifard	devient	*Baëfâ*	au lieu de	Ba(l)ëfâ,
Fellay	»	*Fëây*	»	Fë(l)ây.
Pelissier	»	*Paëhlyè*	»	Pè(l)ëchè.
Pellouchoud	»	*Péôtsou*	»	Pe(l)otsou.
Boven (pr. Bovin)	»	*Boin*	»	Bo(v)in.

De même on dit encore, en supprimant la consonne *l*

mo-et	pour	molet	(mulet).
moàtà		molàtâ	(remuer les pieds comme un mulet).
maâdo		malâdo	(malade).
vontô		volontô	(volonté).
invoà		linvoà	(langue).

et en supprimant la consonne *v*.

n'ariyin	pour	n'arivin	(nous arrivons).
yère		vère	(voir).
râ-à		râvà	(rave).
râyre		ravâyre	(ravière, champ de raves).
boinpro		bon vipro	(bonne vesprée ou bonsoir).

J'ai relevé cette transformation de *bon vipro* en *boinpro* jusqu'à Savièse. Il est peut-être intéressant à ce sujet de constater que les Contheysans, dont le patois forme intermédiaire entre ceux des régions de Martigny et de Sion, tiennent la balance entre l'élision de l'*l* pratiqué à Bagnes et son emploi admis presque partout ailleurs. Au lieu de :

pan blan = pain blanc, ils disent *pan bvan*.
plon-ma = plume, » *pfon-ma*.

Pour clore ce résumé d'étude linguistique qu'il est de toute impossibilité de développer davantage ici, je donnerai une adaptation de la fable de La Fontaine : *La Cigale et la Fourmi*, en patois de Bagnes.

É LOTÉ VÉ É FROMIA

On grô beügro dè loté vè
Qu'ây rin chu sé voardâ po d'ivè,
Se creyein qu'at' on grô châbro u tyu
On sè treüve parto bien rechu,

E fazây ona poura fedyura
Quan eüton a zu menô a dura.
Yo vô dyo qu'on sintie ona fray
Tota èrba ire coèsa dè nây ;
An frômià va dèmandâ marinda :
— T'i bóna, veü to mè prétâ
Sin que fau pô mè verotâ ;
T'è éjà, t'i plâyreüza dè yinda...
T'intyétâ pâ, té rindrây dè feurtin !
— Pérâyjeu !... Qu'â-tô fi dè tsautin ?
Y démande é frómiâ qu'è preü crapa.
— Y'é bozenô, fegô, volatô.
— Et du restan, tô t'i pâ intyéto ?....
... Eh bïn, ora, crapa !

Traduction. — Une grosse bougre de sauterelle verte (la cigale même étant inconnue), qui n'avait rien su se garder pour l'hiver, s'imaginant qu'avec un gros sabre au derrière on est partout bien reçu, faisait pauvre figure quand l'automne eut amené la « dure ». Je vous dis qu'on sentait un(e) froid, toute l'herbe était couverte de neige ; A la fourmi va demander à goûter (manger) : — Tu es bonne, veux-tu me prêter ce qu'il faut pour que je puisse me retourner ; cela t'est aisé, tu es ample (pourvue) en viandes (provisions) Ne t'inquiète pas, je te rendrai au printemps ! — Paresseux !... Qu'as-tu fait de chaud temps (été) ? Lui demande la fourmi qui est assez chiche.—J'ai fredonné, sautillé, voltigé.— Et du restant tu t'es pas inquiété ?... Eh bien, maintenant, crève !

VI. — Coutumes et croyances populaires.

Les coutumes populaires sont si nombreuses que nous renonçons à les rappeler toutes. Quelques-unes ont été retracées au cours de notre itinéraire, telle

celle du « vin pascal » de Sembrancher. Nous nous bornons donc à relever les plus originales.

Le dimanche des Rameaux, le buis est remplacé ici par des branches de genévrier. Les adultes en portent à la main, au chapeau, à la boutonnière ou au corsage ; quant aux enfants, on leur réserve les plus belles tiges, dans lesquelles ils piquent des pommes roses et de savoureux gâteaux de pâte durcie, taillée en bandes, puis roulée en spirale. Parrains et marraines ont la sainte mission d'approvisionner leurs filleuls de *rosaces* et de *michons*, et l'église devient ce jour-là une immense bonbonnière.

Le jour de la Ste-Agathe (5 février) on porte bénir à l'église du pain, que l'on se partage dans la famille afin d'écarter les maléfices, quelques poignées de sel qu'on distribue aux bestiaux afin de leur épargner l'approche des esprits (*folatons*) et du démon, une pelote de fil de chanvre fait à la maison et que l'on répartit ensuite entre les effets de lingerie et d'habillement fabriqués dans l'année. La légende de Louvye atteste la puissance de ce fil bénit.

Le Samedi-Saint (veille de Pâques), après que les cloches sont restées deux jours muettes, le grand'cloche jette ses accents à travers la vallée dès que le prêtre à l'autel a entonné le *Gloria in excelsis*. Alors, parmi ceux qui ne sont pas à l'église, chacun se précipite vers le ruisseau, le torrent, la rivière ou la fontaine, pour s'y laver les mains avant les dernières envolées de l'airain, car à la voix des cloches toute eau courante se transforme en messagère de bénédictions et fait tomber les verrues.

Les fiançailles ont lieu dans le secret le plus absolu. Les projets de mariage ne sont révélés aux parents

eux-mêmes que dans les jours qui précèdent la publication des bans. Afin de tout dissimuler jusqu'à la dernière minute, on attend pour *aller marquer* (inscription des bans) que la nuit soit complète : c'est alors seulement que l'on gagne le presbytère par quelque sentier détourné. D'ailleurs, il est rare que la future ose se montrer à l'église le jour de la première publication : il faut qu'elle attende pour braver l'attention publique d'être accoutumée à sa nouvelle situation.

Depuis quelques années, toutefois il en est qui se risquent à laisser entendre à demi-mot aux intimes « ce que l'on va faire ». L'introduction du mariage civil (1876) a sensiblement contribué à la décadence de l'ancien usage.

Le jour du mariage, un ou plusieurs membres du cortège, profitant d'un instant de distraction de l'époux cachent la mariée soit chez un familier soit dans un établissement public du village. La favorite du jour doit se prêter de bonne grâce à cette supercherie, et, bon gré, mal gré, attendre que son conjoint ait réussi à la retrouver. Nul ne doit, sous peine de passer pour un niais, se prêter à simplifier la tâche du nouveau marié.

Le mardi de carnaval, pendant que toute la jeunesse est en fête, si les mamans, cuisinières obligatoires ce jour-là, se laissent distraire un instant, un visiteur inattendu, s'introduisant d'un pas furtif dans la cuisine, décroche vivement le pot au feu de la crémaillère et s'en va le cacher. Si la victime n'est pas mariée, le mauvais plaisant dispose à son profit de ce repas (le dernier gras avant Pâques) ; si le tour est joué à une famille entière, on se borne à dissimuler la copieuse marmite dans un coin de la maison. La plaisanterie a beau être d'un goût douteux, il serait de

bien plus mauvais goût de ne pas la prendre en bonne part.

Non moins nombreuses sont les solennités religieuses fêtes patronales, etc., auxquelles prennent part quelquefois les militaires. Une des plus imposantes est celle des Rogations de Sembrancher, Vollèges et Bagnes.

VII. — Flore.

La flore de la vallée de Bagnes, que le Dr Christ a classée dans la catégorie la plus riche et parmi les plus intéressantes des Alpes, renferme quelques espèces alpines extrêmement rares telles que *Crepis jubata* au bord du glacier des Breneys ; la *Saxifraga diapensoïdes* à Pierre-à-Voir et à Mazéria.

Autour de Mauvoisin : *Gentiana asclepiadea ; Y. paniculatum* soit rhododendron blanc ; le bouleau de Murith (*Betula Murithii*) ; *Hugueninia tanacetifolia*, crucifère fort rare sur le versant nord des Alpes, et la *Scutellaria alpina* de même origine, le *Lonicera cœrula*, la gentiane glaciale, la grande ancolie bleue des Alpes, le *Cystopteris montana ;* la *Lloydia serotina*, la *Saussurea alpina*, l'*Anemone baldensis*, la campanule du Mont-Cenis, la saxifrage biflore, le *Lycopodium clavatum*, la *Linnea borealis, Pyrola arenaria* [1].

Dans les lieux humides :

Le rarissime *Carex ustulata* généralement accompagné du *Carex bicolor*, *Mycroglochin* et *pauciflora*, *Triglochin palustre* et *Tofieldia borealis*.

[1] H. Correvon. (*Illustration nationale Suisse*, n° 82).

Sur divers autres points : *Gentiana punctata* et *Gentiana utriculosa*, la fougère *Woodsia hyperborea*, *Saxifraga Rudolphiana*, *Draba Wahlenbergi*, *Astragalus leontinus*, *Arenaria Marchlinsii*, *Arabis serpillifolia*, *Adenostyles Hybrida*, *Asplenium septentrionale*, *Lychnisflos Jovis*, *Pyrola uniflora*, *Thalyctrum alpinum*, *Corydalis fabacea*.

Sur les rochers escarpés de la vallée d'Entremont :

Ononis natrix ; Astragalus Onobrychis ; Hyssopus officinalis ; Stipa capillata ; Andropogon Ischæmum.

Sur les pentes et jusqu'aux rives de la Dranse, dans la même vallée :

Euphorbia Gerardiana ; Vesicaria utriculosa ; Echinops spherocephalus ; Camelina microcarpa ; Podospermum laciniatum ; Asparagus officinalis ; Achillea nobilis ; Pastiniaca opaca.

La plupart de ces espèces sont communes aux trois vallées. Quant à celles qui soient particulières à celle de Ferrex à l'exclusion des autres parties du bassin de la Dranse, relevons :

Saxifraga cacoïd. et la *Saxifraga diapensoïdes* sont fréquentes sur l'arête du Mont-Bavon. Il est vrai que cette dernière, signalée par les uns comme absente du reste du bassin, existe selon les autres, comme nous l'avons relevé plus haut, à Mazéria et à la Pierre-à-Voir.

Au col de Ferrex : La *Draba Zahlbruckneri* et l'*Erinus alpinus*.

VIII. — **Faune.**

La faune sauvage de ces vallées ne se distingue plus guère de celle des autres régions du Valais. Dès longtemps le bouquetin se contente d'orner les armoiries du district d'Entremont. Il est vrai de dire que tout en y apparaissant les pieds de derrière à la cime d'un roc et debout en plein azur, on le découvre transpercé d'un glaive. Faut-il induire de là que les héraldistes des dixains et bannières féodales prévoyaient déjà la fin prochaine de l'audacieux animal ? Au fait qu'importe, puisque trop de pas humains s'aventurent sur les cimes et les glaciers pour que l'espoir de l'y rencontrer nous soit désormais permis. Il ne saurait d'ailleurs être question de le réacclimater, par crainte dit l'Etat du Valais qu'il ne mette trop de hâte à bondir vers ses frères et sœurs de cette vallée de Cogne, hélas trop voisine. Résignons-nous donc à ne voir ce grand élu que dans son Grand Paradis.

De date récente pourtant, des essais de repeuplement qui ne manquent pas de présomption ont eu lieu dans la contrée. Il s'agit du chevreuil dont les retraites de la vallée de Ferrex ont été repourvues et le resteront, au moins jusqu'à ce que la chasse en soit autorisée. Car on ne saurait avoir à la fois hôtels, touristes, voies ferrées, usines et cervidés.

Le chamois, quoique fréquent encore dans les rochers du fond des vallées de Bagnes, de Ferrex et du Valsorey tend lui-même à diminuer. Les hautes pelouses du Giétroz, de la Liaz, de la Peulaz et du Bandarrey s'animent toujours des sifflets d'alarme de la gentille marmotte.

L'ours, que certains voyageurs signalaient comme fréquent dans la vallée de Bagnes au commencement du siècle écoulé, a dès longtemps disparu de tout le Valais. Le lynx ou loup cervier (en langage local *sarvâyre*) y fait quelques apparitions. En 1876 un de ces animaux fut signalé et une battue organisée dans la vallée de Bagnes. C'est probablement le même qui fut tué dans la vallée d'Hérens et dont les Bagnards avaient perdu la trace dès Plan-Proz sous Fionnin. De nos jours il passe pour avoir choisi sa dernière demeure dans la paisible vallée de Tourtemagne inhabitée en hiver.

Parmi les oiseaux, signalons l'*arbenne* ou perdrix des neiges (en patois *orbéna*) et le pic varié de Cayenne dans les retraites de l'alpe du Giétroz, de Tsofâyret et de Chanrion ; le Coracias des Alpes (*Corvus graculus*) dans la vallée d'Entremont ; le Choucas autour des lacs de Tsofâyret et de Chanrion ainsi que dans la caverne de la Pierre-à-Voir. Le Pinson des neiges.

La grive qui se nourrit de baies de genièvre et qu'on saisit au moyen de trappes en automne est fréquente et très recherchée dans la plaine, où les personnages officiels et fonctionnaires de l'Etat se disputent sur les meilleures tables ce gibier prohibé.

Le lac de Champex renfermait, selon Bridel, diverses espèces de poissons ; non seulement il disputait à la Dranse la petite truite saumonée et la perche des fleuves, mais abritait encore le Meunier (*Cyprinus cephalus*).

Il est certain que rien n'a été fait de considérable pour repeupler ce lac et ces cours d'eau, qui sont à la veille de se jalonner d'usines, de barrages, de turbines et autres pièges imprévus. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire ? Nous posons la question en gens qui n'ont pas pour tâche de la résoudre.

LÉGENDES [1]

La dame Rose.

Le soleil au déclin y était-il pour quelque chose ? Ses rayons pénétrant par des voies obliques dans le désordre des ruines de la Bâtiaz arrivaient-ils peut-être à produire dans l'épaisseur massive des ombres une trouée affectant la forme d'une silhouette humaine que les lueurs crépusculaires teintaient de rose ? On ne sait, quoique ce soit là l'interprétation des incroyants. Toujours est-il que vers le commencement du siècle dernier une croyance singulière était en grande faveur parmi les vignerons de Martigny. De temps à autre et de tradition immémoriale on signalait l'apparition dans l'amas des ruines de certaine forme nommée la Dame Rose. Mais on avait beau se tenir aux aguets, on risquait fort de ne jamais la voir, le hasard ou ses caprices permettaient seuls de la contempler. Bref elle était aussi étrangement originale qu'une belle châte-

[1] Ces légendes, à l'exception de celles que j'ai recueillies plus tard ou dont je signale la provenance, sont un abrégé de celles parues dans mon livre *les Veillées des Mayens*, légendes et traditions valaisannes. Genève 1897.

laine, captive qu'on verrait apparaître au sommet des créneaux et aussitôt disparaître, qu'on pourrait être admis à entrevoir quelquefois aux alentours de son manoir, mais toujours de loin, une lueur fugitive faite pour éveiller l'imagination, le sens de la beauté, le désir, l'espoir de la possession. De rares privilégiés étaient admis à admirer d'un clin d'œil, nul de la saisir ou d'en obtenir un regard.

La neuvaine de la Saint-Sylvestre.

Un homme de Bruson, Michel du Sommet, qui ne parvenait pas à fermer convenablement la porte de sa cave, pestait et jurait chaque fois qu'il était appelé à la faire tourner sur ses gonds. Mais les jurons n'ont jamais servi à avancer une besogne quelconque. Tout au contraire.

Les choses en étaient là, lorsque, le jour de la Saint-Sylvestre, Michel étant allé conduire du fumier sur son champ de Plambouët, vit sortir de la lisière de la forêt escarpée, qui domine le champ, un énorme tronc arraché. Le tronc s'arrêta droit devant lui, immobile, hissé sur deux misérables bouts de racine. Terrifié, Michel s'écria instinctivement :

— Qui êtes-vous ? de bon part Dieu.

— Enfin ! tu parles comme il faut ! C'est donc ma délivrance ? poussa une voix familière sortie du tronc. C'est moi, tu ne te feras pas peur, Jean d'André de vers la Chapelle. Je tire mes peines dans l'autre monde en attendant qu'on me délivre et je me suis surtout adressé à toi, mon bon voisin d'autrefois. Mais, chaque fois, je t'entendais jurer comme un hérétique et je n'avais rien à gagner à m'adressant à un pareil homme ; j'ai pour-

tant persisté pour ton salut et pour le mien. C'est moi qui l'autre nuit, là haut, tenais debout ce sapin que la hache avait entièrement détaché du tronc, moi qui ai une nuit attaché ensemble tes deux vaches Taïla et Couadzon, moi que tu rencontras l'an dernier tout vêtu de blanc en pleine forêt de Pazay, moi qui retenais la porte de ta cave. Maintenant pour assurer mon entrée en paradis et y préparer la tienne, il faut que tu trouves ce soir même neuf jeunes filles pures devant le bon Dieu, qui iront sur le coup de minuit au seuil de l'année nouvelle, prier pour moi à Notre Dame des Vernays et traversent la Dranse sans passer sur un pont.

Et le tronc reprit son élan vers le fond de la vallée. La commission était délicate. Pourtant, Michel y réussit. Le soir même, les neuf jeunes filles, revêtues de l'habit de pénitent, un chapelet à la main, traversèrent la Dranse et foulèrent la neige blanche comme elles pour aller prier aux Vernays. Dès ce jour, Michel du Sommet n'eut aucune peine à refermer la porte de sa cave.

Maitre Jacques.

Avant l'ouverture du chemin de fer du Simplon, un vieux roulier de Monthey, connu tout le long de la vallée du Rhône venait, par une froide soirée d'hiver, de passer le pont du Trient et poursuivait sa route vers Martigny. Le long de la plaine monotone, rien ne se faisait entendre que la longue plainte des peupliers inclinés sous l'effort de la bise. Tout à coup, un peu avant la Bâtiaz, la lueur falote de la lune lui permit de distinguer des légions de chats qui traversaient la chaussée en divers sens. Puis, un peu plus loin encore,

un bruit étrange arriva à ses oreilles. Tous ces animaux se dirigeaient vers un énorme noyer dont les branches étaient déjà prêtes à rompre sous le poids des matous assemblés. La lune se dégagea alors des nuages et le charretier, de plus en plus ébahi, remarqua qu'il y en avait de toute taille, de tout âge, de tout poil. Le bruit qu'ils faisaient était devenu assourdissant. Sur les branches gelées qui craquaient, la foule féline s'agitait, se pressait, poussait des gémissements prolongés, à laisser croire qu'ils tenaient là une immense assemblée où devaient se démêler les grands intérêts de la tribu. L'idée vint au roulier de se rendre compte s'il n'était point le jouet d'une hallucination et, ayant pris une pierre, il la lança dans les branches. Un énorme matou blanc s'abattit net sur le bord de la route. Une clameur formidable s'éleva du sein de la foule chatière :

Mètre Dzâquiè l'é mort ! Mètre Dzâquié l'é mort ! Ora, va té fire à fotre !

Un grouillement indescriptible agita les branches et par bonds prodigieux tous les chats disparurent les uns dans la direction des monts d'Autan, les autres du Rhône et des Follaterres : *Mètre Dzâquié l'é mort !* Sur la route déblayée du coup le cheval avança librement et s'arrêta devant l'auberge de l'Aigle à Martigny. Là, l'homme, tout bouleversé, fut transporté dans la salle à boire du premier, où on l'assit près du fourneau derrière lequel ronronnait paresseusement le chat de la maison. Enfin après avoir bu du bouillon chaud avec du vin, le voiturier réconforté put raconter aux consommateurs sa curieuse mésaventure. Consciencieusement il en exposa les divers détails. Mais lorsque, à la fin du récit, il vint à répéter les paroles : *Mètre Dzâquié l'é mort !* un soupir douloureux partit de derrière le fourneau et le matou réveillé vint se camper devant

lui en demandant : « Commeint ? Métre Dzâquié mort ? Est-té possiblo. Eh bin adon, va te fire à fotre ! » Puis brisant une vitre de la fenêtre il s'élança au dehors et disparut.

Le devin de Saint-Triphon [1].

Charbonné est un chalet du bel alpage de la Chaux. Une épidémie curieuse et inconnue y faisait annuellement périr de 30 à 40 pièces de gros bétail. On la désigna cependant du nom de charbon noir (en patois *tsarbon né*) d'où le nom du chalet. Deux personnes seules pouvaient écorcher le bétail contaminé, les autres étaient infectées au moindre contact, à preuve qu'un des deux hommes que la maladie n'atteignait pas ayant mis fumer la chair de deux vaches qu'il avait perdues, voulut consoler sa femme de cette perte en l'entraînant contempler la provision de viande. Mais tandis qu'elle regardait dans la cheminée, une goutte de sang lui tomba sur le nez qui enfla avec rapidité. Un médicastre eut beau lui découper un large lambeau de la face, elle succomba.

Effrayée, la population de Sarrayer fit appeler un capucin exorciste : il répondit qu'il n'y avait plus rien à faire, étant donné qu'il y avait déjà du « bénit » dans les quatre coins de la montagne. Il ne restait plus qu'à courir à St-Triphon, dans le canton de Vaud où résidait un devin célèbre. Les Sarrayiens eurent quelque peine à vaincre ses résistances ; néanmoins il se décida et se fit conduire de St-Triphon à Sarrayer à dos de mulet, mais le derrière en avant et la tête tournée

[1] Extrait d'une légende recueillie et écrite par M. Maurice Charvot.

vers la croupe. Le devin emportait un gros livre qui fortifia la confiance de ses clients en sa science et en sa sagesse. — « Aussitôt que j'entrerai dans votre commune, dit-il, vous m'avertirez. — Nous vous avertirons. Mais les Sarrayiens n'en firent rien, voulant éprouver son talent de divination :

— Quoi, je suis sur vos terres et vous ne dites rien ? réclama enfin le devin.

La commission sarreyienne s'excusa :

— Eh bien, ajouta l'étranger quand je serai sur les terres de votre village, vous m'avertirez.

— Bien !...

Mais ils n'en firent rien. Nouvelle réclamation du devin, nouvelles excuses.

— Maintenant, conduisez-moi dans une maison à trois escaliers, demanda le Vaudois.

La seule maison possédant trois escaliers était la plus sale du village; on préféra le conduire dans la plus propre, mais le devin n'en voulut rien entendre, et force fut de le loger dans celle aux « trois escaliers ». Le lendemain on monta à Charbonné; le dévin grimpa sur un rocher, ouvrit son bouquin, interrogea l'horizon, disparut un instant, revint et alluma un grand feu pour brûler les méchantes gens qui empoisonnaient la montagne. Mais dans la crainte d'y voir passer quelqu'un des leurs, les Sarrayiens demandèrent s'il n'y aurait pas d'autre remède. Le devin leur déclara qu'en ce cas il faudrait encore sacrifier au fléau les deux plus belles bêtes du troupeau. Puis il leur défendit d'habiter le chalet de Charbonné avant la disparition de certaines fleurs jaunes et d'alper un mercredi. Ces prescriptions furent si bien suivies qu'on se garde encore comme de la peste d'alper ce jour-là.

Le mariage de la morte [1]

Si fréquenté que fût le Pas du Lin avant l'ère des chemins de fer, nombreux étaient ceux qui redoutaient de s'y aventurer de nuit. On convenait qu'aucune aventure grave n'était survenue ; tout au plus risquait-on de rencontrer, près du col, dressé sur un tronc pourri et fumant la pipe, un certain bouc vert qui d'une voix caverneuse s'enquérait du motif plausible qui vous amenait troubler la paix de ces solitudes. Mais il fallait avoir une bonne raison et savoir, lorsqu'il grognait :

— A qui est la nuit ?... lui répondre net : — A toi, à moi, à tous ceux qui en ont besoin !

Or comme les bonnes gens du pays n'ont pas coutume de se déplacer sans mûres raisons, nul malheur n'était encore arrivé.

Cet automne-là, Elie Pancrot du village du Cotterg qui venait de perdre sa promise, Félicie, la plus jolie jeune fille de l'endroit et qui, sitôt ses larmes séchées, avait trouvé de coupables consolations, se trouvait aux vendanges de Fully. Mais dès le déclin du soleil, il songeait à ces deux voisines de mauvaise conduite, deux sœurs très jolies aussi, mais frivoles, dont les regards effrontés avaient effacé de son souvenir le doux profil de Félicie. Finalement, n'y tenant plus, il abandonna les brantes pleines aux épaules de ses vieux parents, ferma sa serpette et fila droit sur Charrat, de manière à franchir le Pas du Lin assez tôt pour aller « veiller » auprès d'elles. Cette « fréquentation » n'était

[1] Cette légende a été écrite pour les *Voix du Pays*, recueil publié et vendu au bénéfice du Sanatorium populaire genevois de Clermont-sur-Sierre.

19

(1) Cette légende a été écrite pour les Voix du Pays, par L. Courthion

pas du goût des parents d'Elie, aussi s'était-il gardé de les avertir.

Toutefois, si découplé qu'il fût, le pardon du soir sonnait à Fully qu'Elie était encore derrière le Pas du Lin, en pleine forêt. Juste au dernier coup de battant, un cri aigu se fit entendre, répercuté à la fois par les flancs ravinés de la Pierre à Voir et de l'autre côté de la vallée par les crêtes empourprées des Follaterres. Ce fut le signal d'un bruissement prolongé, pareil à celui d'une armée de chauves souris qui auraient éventé ses tempes de leurs battements d'ailes ou même effleuré sa face sans qu'il les aperçût. Cela dura jusqu'à la sortie du bois, vers l'entrée du Plan du Lin, dont le bouc vert dressé sur son tronc gardait précisément le passage :

— A qui est la nuit ?

Ne pouvant prétexter un cas de nécessité, Elie bredouilla. Mais la lignée des mélèzes qui bordaient la pelouse du Plan se mit à resplendir de lueurs phosphorescentes, s'illumina, s'embrasa, éclairant une ronde fantastique dansée par une foule bariolée qui tenait presque toute la clairière. Elie y distingua toutes les variantes des costumes de la contrée sans y reconnaître une âme. Les couleurs claires et voyantes dominaient. La ronde effrénée tournoyait, tournoyait en vomissant les plus atroces blasphèmes dans un bruit sinistre de crécelles qu'accompagnait un violon fêlé.

Mais la chapelle du Lin s'étant ouverte, la sinistre sarabande fut dispersée d'un clin d'œil. Le plateau était en même temps retombé en une paix profonde, tandis que le jeune homme, plus mort que vif, se tenait adossé à une pierre au centre du vallon. Puis il distingua, sortant de la chapelle, une forme humaine blanche et transparente aussitôt suivie d'un grand

nombre d'autres. Cela forma comme un ruban blanc qui se tendait ou se déroulait dans le mystère de cette solitude, s'étirait et rampait. A l'approche de la tête du cortège, Elie distingua qu'une des ombres humaines portait une grande croix noire voilée de blanc. Un grand nombre de formes humaines suivirent encore puis un étendard apparut portant sur la face antérieure « Tu viens de voir la sarabande des âmes perdues ; voici le défilé des âmes qui espèrent ! »

A deux pas de lui, le long cortège continuait de se dérouler. Au centre était un prêtre en étole et en surplis suivi d'un second étendard noir dont se détachaient les noms des âmes qui le suivaient et la cause de leur peine. Au bas vers les franges Elie sursautant de fièvre lut :

Félicie du marguillier... Amour immodéré de la danse.

Dès que l'emblème fut passé et qu'Elie baissa les yeux, son regard tomba droit sur une ombre voilée. Félicie en personne était là, debout, semblant attendre une parole. Elle avait la tête couronnée de roses blanches et, bien que d'une pâleur de neige, sa face demeurait alerte de jeunesse et rayonnante de grâce.

— De bon part Dieu, qui es-tu ? demanda-t-il.

— Félicie, pour ton propre salut et pour le sien. Tu as lu et certainement compris : la maudite passion de tant de femmes, la danse. Presque toutes les fautes vénielles que tant d'âmes féminines expient en ces lieux viennent de là. Ce prêtre que tu viens de voir n'expie-t-il pas lui-même son empressement à absoudre de telles fautes...

— Et mon salut à moi ? questionna Elie.

— Ecoute. Tu viens d'assister au sabbat de la sorcellerie où tu aurais pu reconnaître deux personnes à leur cotillon rouge. Mais le temps presse, Elie. Délivre-

moi ; je te dirai ensuite comment tu pourras toi-même te délivrer.

— Quel est mon pouvoir ?

— Eh bien, troublée dans la paix de mon tombeau, je viens toute les nuits promener sur ces pelouses mon cœur éteint et mes pieds glacés. Et cela doit durer jusqu'à ce que se présente un jeune téméraire disposé à danser avec moi. Or, outre qu'il en passe guère à cette heure précise et déterminée, tous savent, ou à peu près, que l'haleine des morts est mortelle...

Elie fit un mouvement de retraite.

— ... Excepté, continua la morte... excepté pour celui que l'âme en peine aima jadis du juste amour.

Une danse effrénée soulevait en tourbillon les ombres égrénées sur le plateau telles que des feuilles légères qu'une brise eût emportées dans la direction de la chapelle. Quasi désireux de mourir lui aussi, Elie se laissa enlever dans les plis légers du brouillard où flottait la silhouette de Félicie et arriva ainsi avec elle devant le petit sanctuaire.

— Et mon salut à moi ? répétait-il.

— Ton salut, dit-elle, c'est de t'unir à moi à travers l'éternité.

Et là sitôt leur union bénie, le jeune homme se vit comme aspiré hors de la chapelle par un vent tout aussi invisible. La grille de fer lui battit les talons et l'ombre impalpable de son épouse devant le Ciel lui glissa des bras pour s'élever à travers les sapins. Les accents d'un hymne suave couvraient tout le Plan du Lin tandis qu'en face, dans la nuit éclaircie, la lune baisait la cime du Catogne.

Quelques instants après, Elie descendant le sentier du Levron voyait deux femmes courir devant lui à pas pressés sans se retourner. Dans sa hâte, l'une

accrocha même le bas de son cotillon à une tige d'églantier, mais plutôt que de se retourner elle préféra tirer ferme sa jupe. Le lambeau demeura pris au buisson ; Elie le recueillit. C'était un bout d'étoffe rouge. Le lendemain il voyait un cotillon rouge et de même tissu, se balancer à la perche de la galerie des enjôleuses ses voisines. Un lambeau de même forme y manquait. Elles venaient donc de la saturnale de là-haut.

Il vécut dès lors seul, tout entier au souvenir de cette Félicie qu'il était assuré de retrouver un jour.

L. Courthion

NOTES ET DOCUMENTS

sur les catastrophes de 1595 et 1818.

I

Voici, dit Coolidge (Origines de l'Alpinisme, CCXII-CCXIII), *une traduction de la description que Stumpf donne de ce malheur en* 1606 :

En 1595 plusieurs avalanches de neige et des morceaux de glace sont tombés dans la rivière qui arrose cette vallée de Bagnes et ont ainsi bloqué les eaux de la rivière. Les gens du pays ne firent pas attention à cette chose et ne détruisirent pas cette digue. Donc le 27 mai, à l'heure des vêpres, la rivière l'a enfoncée, de sorte que le déluge a emporté environ la moitié du village de Bagnes (Châble), hommes et biens, enfin tout ce qui ne pouvait ni fuir, ni être emporté. Ce déluge alors avec toutes ces ruines a grossi énormément la branche principale de la Dranse en amont de Sembrancher, et même dans ce village, il a emporté beaucoup de maisons et de bétail. Ensuite, il a continué son cours dévasteur plus bas dans la vallée et a détruit (à part l'église et quelques maisons) le beau village de Martigny. On dit qu'en tout, ce malheur a non seulement détruit beaucoup de bétail et de terres arables, mais aussi environ cinq cent maisons, et encore a-t-il coûté la vie à cent quarante personnes.

II

Petit discours à la grossure du déchastre survenu à Martigny par l'impétuosité de l'eau de la Dranse l'an 1595 et le 4 juin.

Amy lecteur ! Tu peux ouyr et contempler choses grandes, notables et admirables, dignes de voir aussi de remarquer. Par une Divine permission inscrutable au pays authentique du Vallais est survenue une eau bouillante, par impétuosité grande, oultre passant toute conjecture humaine : ce a esté faict par un dimanche au soir l'a mille cinq cent nonante cinq et le quatrième jour de juin pour chastier nos vices et péchés en amendement de notre méchanceté. Deux ou trois moys avant cestui désastre, l'eau de la puante Dranse, dans la vallée de Bagnyes, distilant entre deux monsts bien fort étroistement, en un lieu Planduran appelé, distant de Martigny de 7 heures dessus le bois et jeur de Mauvoisin, au cours de l'eau un grand glacier est tombé en bas à l'aultheur de 10 lancées (100 pieds) jusqu'à ce qu'il a de l'eau gransdement amassé, à la grandeur d'une grosse monstagne ; lequel glacier étant par la chasleur fondu l'eau du dict goufre est descendu par là une heure sans aulcun résidu. Il a ravagé de basses monstagnes ; il a emmené des pierres horribles en grande quantité, aussi des bois aux infinys, jusque il est cru plus de 30 fois plus. Il a gasté la plaine de Bagnyes, aussy Sembrancher, aussy de Bovernier. Un peu plus bas, hélas, le masl est redousblé ; car il a rasé le bourg de Martigny, les toyets duquel lieu il a tous surmontés : il a emmené nos parents et amys qu'il a tués de trois à quatre vingts, sans épargner la planure du lieu qu'il a ruyné sans rien de résidu ; il a occupé d'un monst jusqu'à l'aultre à la grandeur d'une lance d'haulteur. Il a ruyné trois ponts de pierre de grand prix, l'un qui était en Bagnyes situé ; les aultres deux estaient à Martigny, il a brisé les aultres ponts aussy : en somme touste il a fait misle maux que n'est resquis de rescrire i-cy, car il a bien enpouvrit tous les habitants du bourg de Martigny, et certainement, l'escrivain de cecy a bien

receu un grand dommaige aussy comme ceux de la planure de Bagnyes qui sont bien en pauvreté réduyets duquel dommaige sera à tous fidelles le récompensateur celui qui a restauré Job en sa lansgueur. Resgardons donc que tous Chrestiens et fidelles de labourer et vivre honnestement. Que cecy soit pour notre amensdement de mal en bien et vivre sainctement selon Dieu et ses commansdements ! en priant qu'à Dieu plaise nous préserver de tels horribles accidents et d'aultres semblables inconvénients et nous donner la vie éternellement. Amen.

Qui scripsit haec sciebat et semper cum Deo vivat. Amen.

(Manuscrit dont une copie, suivie de la relation de Bridel, a été laissée par le grand-père de l'auteur, suivie de cet avis : « Ce manuscrit doit être conservé dans les archives de la famille pour servir de Mémoire à la postérité. Tels sont les vœux de l'écrivain de ceci Jean-Etienne Courtion 1818).

III

De la chronique du notaire Pierre-Joseph Jacquemain, nous extrayons, sur la débâcle de 1818, *le passage suivant :*

« Alors (commencement de mai) l'on a commencé à recevoir les nouvelles tristes et allarmantes du glacier du Giettroz qui a obstrué et arrêté la Dranse jusqu'au 16 juin. Il a été fait une galerie dans le glacier par des ouvriers qui y ont travaillé pendant environ un mois sous la direction de M. Wenetz ingénieur du gouvernement. La galerie étant achevée par les deux bouts, les eaux formant un lac d'une hauteur prodigieuse jusqu'au pont de la Biolaz, couvert de monceaux de glace représentant de loin une ville, commencèrent à découler par la galerie le 13 et en découlant elles diminuèrent et affaiblirent tellement la masse du glacier que, le 16 suivant, à 4 h. ½ du soir, la barre se brisa et, en s'ouvrant, les eaux s'échappèrent comme la foudre, avec une détonation épouvantable ; elles ont dépassé d'une toise le pont de Mauvoisin et, dans une ¾ d'heure la débacle fut hors de la vallée ;

on en trouve l'histoire détaillée dans les almanacs et brochures expresses réservées dans les archives de la commune et ailleurs. »

IV

Une autre chronique de la catastrophe de 1818 à laquelle nous enlèverions tout son caractère si nous n'en respections la naïveté, les erreurs de date et l'orthographe, nous est aussi tombée entre les mains. Elle porte au revers la suscription :

Cette mémoire et
faite par pierre joseph farque
père le 20 du moy de
juin de l'an 1818
du Châble de bagnes.
Ceus qui liront cette mémoyre
pouron se soveni
du malheur qu'il tarivé.

« Mémoyre du malheur qui est arrivé les 11 du mois de juin de l'an 1818 que les glasier du Gietrou atareté la Dranse de pui les premier jour du moy de mars jusque au 11 de juin qui est parti toutan mas a rase la grange de Le Chelai celle de bonachise et cele de fionen et cele de grange neue et de pui là à Lourtier treze maison anporte par dernier et à Chansec treze maison enporté tou ce qui iétai dedan et quatre maison u Lapey et les pré du glaire de sain marc et celui de lila tout couver de depo apre ariva au Chable il a batu jusqu'à la pourte du présidan gard di autrement la beyei antanporté les pont et les barie et le martinet et la maison de pantaleon Les jardins et la scie moner molin folon an tou atan anporte trente maison e tous les danre meuble tou perdu et encore peri 4 fame 2 de Chansepe a Veleta 3 raca une grange un martinet et un monet tout mene loin.

Au pierre grosse a tou cover de depo les cham du glarier tou cover jusque à lac duc de Volege. Lau ile venu jusque a la croix de la maison de pierre Joseph Farquet du fon du Chable. » (Aujourd'hui maison Courthion).

V

L'ouverture en tranchée de la moraine frontale du glacier de Crête-Sèche au point de sa jonction avec celui d'Otemma a mis fin à ces débâcles suivies qui menaçaient de se répéter chaque année. Après la seconde débâcle, en 1898, M. Maurice Carron alors président de la commune de Bagnes, prit l'initiative de solliciter du département valaisan des travaux qu'il voulût bien requérir l'envoi d'un ingénieur fédéral sur les lieux. Les communes riveraines furent alors appelées à envoyer des représentants à Crête sèche en compagnie de MM. Zen-Ruffinen, conseiller d'Etat. Burkli, ingénieur fédéral, et Paul de Rivaz, ingénieur de l'Etat cantonal. A l'instance de l'autorité bagnarde, les ingénieurs, tout en faisant leurs réserves de ce qu'ils n'avaient pas encore eu le loisir de faire les observations nécessaires, tentèrent cependant de faire ouvrir cette tranchée. L'essai fut couronné de succès. Les travaux, devisés à 78.000 francs, furent supportés une moitié par la Confédération, un quart par le canton et le dernier quart sur la base de la distance parcourue sur chaque commune. Celle de Bagnes en assuma toutefois la part de 55 ⅓.



TABLE DES MATIÈRES

Le Grand Saint-Bernard.

La Vallée de Ferrex.

Appendice.

Légendes.

Notes et Documents





